

VIE

DE

L.-J. DE BOURBON-CONDÉ.

I.

DE L'IMPRIMERIE DE LEFEBVRE,
RUE DE BOURBON, N°. 11, F. S.-G.

Virtuti, Fortitudini, Infelicitati.



Du trône et de l'autel défenseur intrépide,
Condé fixa la gloire à son Royal drapeau ;
D'Enghien mourut sanglant sous les coups d'un perfide
Bourbon reste, mais seul ! pleurant sur leur tombeau !

Lith. de C. de Lasteyrie. r. du bac N 58 *C. A. Char*

VIE

DE

L.-J. DE BOURBON-CONDÉ,

PRINCE DU SANG,
GRAND-MAITRE DE LA MAISON DU ROI,
COLONEL GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE,
ET GOUVERNEUR DU DUCHÉ DE BOURGOGNE;

DÉDIÉE A L'ARMÉE FRANÇAISE,

PAR CLAUDE-ANTOINE CHAMBELLAND.

Souvenez-vous que vous ne serez de grands hommes, qu'autant que vous vous montrerez fidèles à Dieu et au Roi.

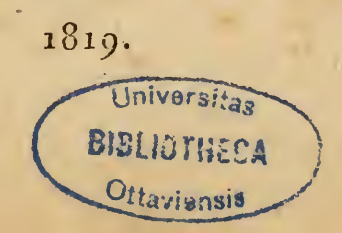
Paroles du grand Condé mourant, à son fils et à son neveu.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez DENTU, Libraire, rue des Petits-Augustins, n° 5, et au Palais-Royal, galerie de bois, n°s. 265 et 266.

1819.



Le premier volume contient le récit des événemens auxquels le Prince de Condé a pris part, depuis l'année 1736 jusqu'au 14 juillet 1789.

Le second, actuellement sous presse, commence avec la révolution, et finit au passage de l'armée de Condé en Russie. Il paraîtra le 30 octobre prochain.

Le troisième s'ouvre à la dernière campagne du Prince, sur les bords du lac de Constance, et finit à ses obsèques célébrées à Saint-Denis. Il sera imprimé et rendu aux souscripteurs le 30 décembre suivant.

Trois portraits et une vue de Chantilly seront délivrés avec le dernier volume. Cette vue sortira du crayon d'un dessinateur habile, qui se propose de mettre au jour les tableaux des principales actions du Prince, et des fêtes les plus remarquables données dans ce château.

ÉPITRE DÉDICATOIRE

A

L'ARMÉE FRANÇAISE.

Braves, qui étonnâtes par des prodiges les Alpes et les Pyrénées, les bords du Tage et ceux du Danube, les déserts de l'Egypte et les forêts de la Moscovie; vous qui, sous les feux du midi et les glaces du nord, fûtes toujours les premiers soldats du monde, acceptez, comme un hommage dû à vos exploits, à vos revers, l'histoire de la vie d'un héros, dont la bouche s'ouvrit souvent pour faire votre éloge et rehausser votre gloire.

Vous, défenseurs du trône, de la légitimité, de nos antiques lois, de notre religion sainte, de tout ce qui honora et soutint pendant quatorze siècles le royaume de Clovis, nobles

descendans des habiles chasseurs de l'Armorique, des fiers Gaulois et des premiers Francs, Vendéens, qui, repoussant loin de vos foyers la peste et les fureurs révolutionnaires, avez toujours désiré voir à votre tête, au milieu de vos chefs intrépides, ce Condé dont le bras combattait pour la monarchie à une autre extrémité de la France, recevez un livre où chaque ligne vous apprendra tout ce que possédait de vertus, un Prince qui portait dans ses veines le sang d'Henri IV, ce sang auquel vous avez juré une fidélité éternelle, et que vos descendans ne méconnaîtront jamais.

Et vous, qui le suivîtes dans le champ de l'exil et du malheur; vous, qui le couvrîtes si souvent de vos corps au milieu de la mêlée; vous, qui admirâtes pendant dix années, son humanité dans la victoire, sa prudence dans les retraites, son bouillant courage dans les attaques, son imperturbabilité dans la défense, émigrés, dont je fais l'histoire en

racontant les actions de votre illustre général, ouvrez ces pages que trace ma faible plume, et versez, en les lisant, les larmes du souvenir, de l'amitié et du respect.

Et vous, qui, sur les côtes de la Provence et du Languedoc, sur les bords de la Durance et du Rhône, vous armâtes pour proclamer Louis XVII, et résister aux sicaires de la Convention; et vous, immortelles phalanges lyonnaises, à qui puis-je plus justement offrir l'histoire de la vie du premier royaliste de France?

Aujourd'hui, tous réunis sous le même drapeau, sous l'étendard qui flottait dans les plaines d'Ivry, soldats français, vous ne devez avoir pour la mémoire du Prince de Condé qu'un seul sentiment, sur sa conduite qu'une seule opinion.

Tous, en approchant de sa tombe, vous tirerez ce fer déposé en vos mains pour la sûreté de l'Etat, et l'aiguisant sur le marbre qui couvre les restes sacrés du héros

de la fidélité, vous invoquerez son nom, en le faisant précéder et suivre de celui de votre Roi, et vous vous écrierez, qu'il ne vous est plus permis de faire usage de votre épée que pour le triomphe des lis !

L'admirateur de la bravoure jointe à la foi du serment,

Claude-Antoine CHAMBELLAND.

AVANT-PROPOS.

Ce n'est point une entreprise médiocre que celle d'esquisser la vie de Louis-Joseph de Bourbon, Prince de Condé, dont les dépouilles mortelles sont déposées dans le tombeau de nos Rois, et près des saintes reliques de l'infortuné Louis XVI, qu'il défendit et qu'il voulut venger avec tant de zèle et d'héroïsme. Aussi, n'ai-je pas la témérité de prétendre tracer dignement et complètement le tableau des actions de ce guerrier illustre, de qui toute la carrière fut historique, et se rattache aux dernières époques les plus intéressantes et en même temps les plus funestes de notre antique et indestructible monarchie.

Pour remplir dans toute son étendue cette tâche immense, il faudrait plus de matériaux, plus de talens, plus de capacité, car je ne me dissimule pas toutes les difficultés qui se présentent sous mes pas.

En traitant ce sujet si délicat, n'est-ce point m'engager, en quelque sorte, à peindre la révolution française dans sa naissance, dans ses progrès, dans son influence sur les nations voisines, et particulièrement sur l'Allemagne, qui fut si souvent le théâtre des espérances, des peines, des négociations, des projets, des succès, des revers, et toujours de la valeur, de la prudence du vénérable chef des émigrés armés pour le rétablissement du trône d'Henri IV?

N'est-ce pas m'obliger à soulever le voile qui couvre ces mystères politiques, jusqu'à ce moment impénétrables, ces

résolutions vacillantes des cours étrangères, qui secondèrent quelquefois, et qui plus fréquemment contrarièrent les plans, les desseins du noble champion de tous les Gouvernemens légitimes?

Mais ce n'est point encore l'écueil le plus dangereux qui s'offre ici devant l'écrivain. Le héros qui vient de disparaître, a combattu des Français égarés, dont l'aveugle zèle sacrifiait, avec cet éclat, cette audace que notre nation a fait briller dans toutes les guerres qu'elle a soutenues, à une liberté chimérique et fugitive, un sang pur et brûlant du désir de la gloire : la plume d'un narrateur ami de son Roi et de sa patrie, de tous les sujets, de tous les enfans d'un même père, aujourd'hui confondus dans un même sentiment, est donc embarrassée pour rendre, avec une sévère et doulou-

reuse vérité, ces faits d'armes, où une bravoure égale se signalait des deux parts, et qui nous forcent d'avouer que c'étaient des concitoyens, des frères exerçant les uns contre les autres l'art cruel de s'entre-détruire !

C'est pourquoi, frappé de ces réflexions amenées si naturellement à l'esprit, j'invite le lecteur à ne regarder mon ouvrage que comme un simple essai. Mon but unique a été de payer un juste tribut à la mémoire d'un Prince noble et généreux, qui étendit sur moi sa main protectrice, qui paya par quelque estime mon dévouement à la cause de Louis XVIII * ;

* Le premier, en France, (avril 1814) ayant proposé l'érection d'un monument à la mémoire de Louis XVI, de sa Famille et du duc d'Enghien, le Prince de Condé voulut bien donner son approbation à ce projet, qui fut également accueilli par les hommes les plus distingués de la capitale et des départemens. Cet excellent

et je me trouverai trop heureux, si mes notes informes peuvent servir un jour, sous une plume plus exercée que la mienne, à élever un monument durable et proportionné aux vertus, à la gloire, à la renommée du petit-fils et de l'imitateur du vainqueur de Rocroy.

Mais il ne me suffit pas de faire connaître dans quelles intentions j'écris la vie du Prince de Condé, je dois encore rendre compte de tous mes efforts, pour

Prince daigna en outre me féliciter sur la conduite que j'avais tenue, en 1815, dans des momens critiques, et me recommander près des Ministres du Roi. Il est glorieux pour moi de pouvoir joindre à ces marques d'estime si flatteuses, celles de Sa Majesté l'Empereur de Russie. Ce généreux monarque m'a fait remettre, par son ambassadeur, une bague de diamans, *en témoignage de sa satisfaction*; et le Souverain Pontife, pour me récompenser des écrits que j'ai publiés dans l'intérêt de la religion et de la monarchie légitime, m'a également accordé des signes de sa bienveillance auguste.

ne rien donner, autant que possible, que d'exact et de vrai.

On a dit que l'histoire publiée par les contemporains, méritait rarement la confiance de la postérité. Cet axiome a souvent été justifié par les excès auxquels la plume d'un grand nombre d'auteurs s'est laissée entraîner, pour servir des partis, des affections, des ressentimens; et ce reproche a été adressé plus directement aux écrivains qui ont recueilli les actions de quelques personnages illustres, ou qui se sont bornés à imprimer des mémoires particuliers.

En effet, ils n'ont pas toujours été exempts des passions les plus contraires à l'énonciation du vrai, et plus d'une fois ils ont regardé les objets à travers le prisme de la prévention.

En reproduisant, aux yeux de mes com-

patriotes, les exploits héroïques du Prince de Condé, je ne me suis donc pas fait illusion sur la position où je me trouvais placé par la force des circonstances, et je confesse que je n'ai pu m'appuyer que sur les rapports de témoins qui, en général, ont pris part aux événemens, et dont le cœur et l'esprit ne sont pas entièrement dégagés de toute espèce de prédilection, ou de toute inimitié pour les hommes et pour les choses.

Cependant, j'ai cherché à m'assurer avec scrupule de la réalité des faits que j'avance, et si je n'ai pas eu le bonheur d'y parvenir selon mon désir continuel, ce n'est pas faute de précaution et d'examen.

Des personnes du plus haut rang, des hommes d'un mérite supérieur, d'un profond discernement, ont consenti à me

seconder dans mon travail, en me fournissant des indications précises ; et je me plairais à les nommer, si leur modestie ne m'avait pas défendu de leur payer le tribut de ma reconnaissance.

Mais je ne suis pas forcé de garder un silence aussi pénible vis-à-vis d'un ami de mon enfance, d'un camarade d'études, d'un bon Français à qui je devrai peut-être le succès de cet ouvrage. C'est avec un vif sentiment de gratitude que j'apprendrai au lecteur, combien les soins de M. *Gomion*, ancien notaire à Pontailler-sur-Saône, département de la Côte-d'Or, ont servi à rendre moins défectueux le portrait du Prince si cher aux Bourguignons. Ce zélé royaliste, si constamment dévoué à la cause de la légitimité et de la dynastie d'Henri IV, et qui n'a pas dévié pendant trente années de

la ligne tracée par le devoir, n'a épargné ni courses, ni fatigues, ni dépenses, pour me procurer les renseignemens les plus sûrs et les plus précieux.

Je n'oublierai pas non plus l'obligeance avec laquelle plusieurs dépositaires de titres concernant la maison de Condé, m'ont ouvert leurs cabinets.

Quant aux faits intérieurs, et qui tiennent aux habitudes privées du Prince, j'ai interrogé ses plus vieux serviteurs et tous les hommes enfin qui ont le plus facilement approché de sa personnne, avant et après son émigration, et je ne me suis décidé à l'admission de leurs récits, qu'après les avoir comparés avec d'autres, et lorsque j'en ai reconnu la véracité. Et même dans la crainte d'induire le public en erreur, j'en ai rejeté beaucoup, soit parce que l'on m'a assuré qu'ils n'étaient pas

très-fidèles, soit parce qu'ils m'ont paru manquer de vraisemblance.

Je n'ai pas non plus négligé de porter l'attention sur les discours, les traits, les mots heureux qu'on m'a rapportés : j'ai vérifié s'ils sont réellement sortis de la bouche du Prince, et j'en ai rejeté de très-piquans, de très-spirituels, parce qu'ils n'étaient pas empreints du cachet de l'authenticité, ou que je ne les trouvais point dans son caractère et dans ses opinions connues.

J'ai fait plus, j'ai cru devoir me dispenser de mettre au nombre des actions mémorables de mon héros, certains événemens où il a pris part, mais qui n'ont pas eu assez d'éclat pour que j'aie dû chercher à fixer sur eux les regards du lecteur, ou qui m'ont paru, dans l'état actuel des mœurs et de la disposition des

esprits, pouvoir, quoique faisant honneur à sa vaillance, à sa loyauté, à sa chevalerie, servir de prétexte et d'excuse à des actes d'une bravoure et d'une témérité que les gens sensés, d'accord avec les lois et la religion, ne voudraient jamais voir employées qu'au service du roi et de la patrie.

Pour ce qui concerne les dates, j'ai mis un grand scrupule à l'exactitude de leurs citations, et je peux dire que si quelques-unes, en petit nombre, étaient fautives, elles ne porteraient pas sur les points les plus majeurs, et ne seraient pas d'une grande importance, puisqu'elles ne pourraient tromper le lecteur que sur des faits dont il lui est fort indifférent de connaître l'époque.

J'ai mis également beaucoup de soins à donner la description des lieux, sa-

chant combien l'on se plaît à se représenter la scène sur laquelle a dû agir le personnage dont on lit la vie.

Peut-être en parlant d'un prince auquel je ne dissimule pas que j'aime à rendre une espèce de culte, suis-je sorti quelquefois de la froide impassibilité de l'historien; mais on ne m'en fera point un reproche, quand on se souviendra que je parle du premier et du dernier défenseur du trône de Louis XVI. Et lorsqu'on me verra entrer dans des discussions longues et vives, faire des comparaisons entre le temps présent et les jours qui ont précédé la révolution; quand on m'entendra répondre aux détracteurs de nos vieux guerriers du Hanovre, en demandant quels fruits restent de notre nouvelle gloire; on voudra bien penser que si, dans d'autres circonstances,

toutes ces réflexions seraient déplacées, et nuiraient réellement à la simplicité historique, au moment où nous vivons, il est impossible d'écrire sur des faits renfermés dans l'espace de soixante ans, sans se livrer à des digressions de ce genre.

Enfin, il ne me reste plus qu'à me justifier de parler dans ce livre à la première personne. Plusieurs exemples m'y ont autorisé, et si, d'ailleurs, on considère que j'écris une vie privée, autant que militaire, on ne trouvera pas inconvenant de me voir faire usage d'une forme repoussée par le ton plus grave et plus solennel de l'histoire proprement dite; et en ne prenant, je le répète, mon travail que pour un simple essai, le lecteur deviendra plus indulgent.

Cependant, j'ajouterai encore une observation. On pensera peut-être qu'un

grand nombre d'ouvrages ayant été publiés depuis un an, sur les dernières campagnes du Prince de Condé, que plusieurs éloges ayant été imprimés, il était inutile de faire paraître sa vie, qui se trouve en quelque sorte consignée dans ces différentes productions. On se tromperait. Le récit des campagnes de l'armée de Condé *, n'offrant qu'une partie de l'his-

* L'ouvrage de M. le comte d'Ecquevilly, très-recommandable et très-intéressant par ses précieux détails, ne pouvait pas me dispenser d'écrire cette vie. Le cadre dans lequel je me suis renfermé est tout différent du sien. Sans remarquer d'abord que je donne le tableau de cinquante-trois années de la carrière du Prince, desquelles il ne s'est point occupé, et particulièrement de la guerre de sept ans, qui était presque oubliée aujourd'hui, et en ne considérant que la partie qu'il a traitée, je dois faire observer, qu'obligé de ne former que des masses, là où il entre dans de grands et curieux développemens, nos deux plans ne peuvent avoir aucune ressemblance, puisque je ne consacre qu'environ cinq-cents

toire du Prince, ne peut point satisfaire la curiosité de ceux qui désirent le suivre depuis le berceau jusqu'à la tombe. Ces éloges, non plus, ne sont point assez pleins de faits pour atteindre ce but. Le Prince de Condé n'était donc peint qu'à mi-corps ; son portrait en pied manquait à

pages à la narration des faits qui forment la substance de ses trois volumes. Mais on serait dans l'erreur, si l'on croyait que son ouvrage deviendra inutile après la publication du mien. Ceux qui voudront connaître le merveilleux mécanisme avec lequel le Prince de Condé a soutenu son armée au milieu de difficultés toujours renaissantes, y trouveront la solution de bien des questions que l'on fait encore, et y prendront une aussi haute idée de la capacité du général, que du dévouement des officier supérieurs en qui il mettait sa confiance. En un mot, quoiqu'en ait dit l'esprit de parti, le livre de M. le Comte d'Ecquevilly est du nombre de ceux que l'on consulte, quand on veut obtenir des renseignemens certains, et c'est un mérite devenu rare. Je devais d'autant plus lui rendre cette justice, qu'il m'a été d'une grande utilité.

la galerie de nos grands hommes : j'ai tenté de remplir cette lacune. Si mon pinceau, si mes couleurs n'ont ni la force, ni l'éclat qui conviennent au sujet, on me pardonnera en faveur de l'intention, et je dirai, avec le poëte :

J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

VIE

DE

LOUIS-JOSEPH DE BOURBON-CONDÉ.

L'HISTOIRE des Princes de Condé est une des plus intéressantes qui soient sorties de la plume de nos écrivains du dernier siècle : elle rivalise en beauté avec tous les traits dont l'antiquité a pu s'enorgueillir en racontant les nobles et mémorables actions de ses hommes célèbres.

Valeur, générosité, piété, dévouement au roi, à la patrie, charité exemplaire, amour des arts : telles sont les qualités et les vertus qu'elle offre dans le plus grand nombre de ses membres, depuis six cents ans qu'elle jette un éclat, que ni les contrariétés, ni les disgrâces, ni l'injustice des ministres, ni le caprice des rois, ni les fureurs populaires, ne sont point parvenues à obscurcir un instant.

En écrivant la vie de Louis-Joseph de Bourbon, c'est ajouter encore à ce lustre qu'aucune

maison princière ou souveraine n'oserait se flatter de surpasser.

Quel Français n'a pas lu avec admiration le récit des hauts faits de tant de héros? et quelle âme ne serait point émue, en voyant se développer de même, dans le petit-fils du grand Condé, le germe de tous les talens, de toutes les bonnes intentions? qui ne le suivra pas avec une tendre et bienveillante inquiétude dans les premiers essais de son adolescence? qui ne veillera pas sur son entrée dans le monde? qui ne fera point de souhaits pour le succès de ses premières armes? qui ne tremblera pas, lorsqu'il se jette au milieu de la mêlée? qui n'applaudira point à son jeune triomphe? qui serait insensible à son amour pour ses compagnons d'armes? qui ne se réjouirait point avec lui de la naissance d'un fils, son unique espérance? qui ne pleurerait pas la mort de son épouse adorable?

Quand il protége, quand il encourage les artistes, les hommes de génie de toutes les classes, de tous les pays, qui ne reconnaîtra point les habitudes et les affections d'un Bourbon? et dans nos jours de troubles, de deuil et de misère, en écoutant sa voix lorsqu'il appelle à lui tous les Français fidèles, pour soutenir la monarchie chancelante, ou pour la relever après que le

délire et le crime l'ont abattue, qui ne dira point : voilà un descendant de saint Louis ?

Recevant avec résignation le coup le plus cruel que puisse briser le cœur d'un père ; rentrant ensuite, après un long et douloureux exil, au milieu de ses palais renversés, détruits, sans murmurer, sans se plaindre, et remerciant au contraire la Providence de la sagesse de ses décrets, ne nous montre-t-il point encore qu'il est de cette famille antique, dont les chefs se firent toujours gloire de porter le titre de *très-chrétiens*, c'est-à-dire, d'humbles mortels entièrement soumis aux volontés impénétrables du Dieu qui dispose des monarques, des princes et des peuples.

S'arrêterait-on aussi, sans plaisir et sans admiration, devant ces actes de générosité si multipliés, devant ces élans de la bienfaisance et de l'humanité, qui nous le représentent comme le soutien du pauvre, du faible et de l'opprimé, chaque fois qu'il lui est permis de suivre le mouvement de son cœur ? ne le trouvera-t-on pas également digne du nom qu'il porte, lorsqu'il défendra les intérêts du trône et des peuples, contre les entreprises ou les erreurs ministérielles ? et en pénétrant dans son intérieur, ne jouira-t-on pas du plus beau spectacle, en voyant

ce prince ne s'occuper que du bonheur de ceux qui l'entourent, et descendre aux plus petits détails qui peuvent influer sur le bien-être du dernier de ses serviteurs? et dans ces fêtes dont celles de Versailles même n'égalèrent ni la splendeur, ni la pompe, ne jouira-t-on pas avec lui, avec ses hôtes illustres, de tout le charme de la magnificence et de la galanterie réunies?

Enfin, ne paraîtra-t-il point, dans ce siècle, tout nouveau en mœurs, en habitudes, on pourrait dire en hommes, tel qu'un colosse au milieu des ruines d'un antique et superbe édifice, rappelant au voyageur la grandeur du peuple qui l'a élevé et s'offrant pour modèle aux âges futurs, s'ils reviennent jamais aux vertus des temps anciens?

Il est donc beau de tenter de continuer les pages des Anselme et des Désormeaux *, et je n'ai pas à craindre que les faits dont je vais être le narrateur, paraissent trop au-dessous de ceux dont leur plume a rendu compte.

* Beaucoup d'autres écrivains se sont occupés de recueillir les fastes historiques des Princes de Condé : je les ai tous consultés pour ne rien avancer légèrement sur le caractère des aïeux de Louis-Joseph, et tous s'accordent à leur donner des louanges que l'histoire générale a confirmées.

La maison de Bourbon, superbe branche de cet arbre fier et majestueux qui couvre encore notre pays de ses rameaux sacrés, tient la première place dans les annales des princes nés sur les marches du trône de France.

Sans remonter au treizième siècle, et sans parcourir la généalogie de cette race auguste qui donna des rois à tant de nations; sans fixer mes regards sur tous les membres sortis d'une souche commune, et m'arrêtant à la tige dont Louis-Joseph, que nous pleurons, descendait en droite ligne, je rappellerai la bravoure et même la témérité de ce Louis de Bourbon qui trouva la mort au combat de Jarnac, dans ces temps malheureux où les querelles de religion divisaient les princes et les peuples, et qu'une main barbare assassina, quand les lois de la guerre et de la chevalerie, quand le droit des gens le plus inviolable commandaient qu'on épargnât sa vie.

Je nommerai ce Henri de Bourbon qui mourut si jeune, après avoir donné de si belles espérances.

Cet autre Henri de Bourbon, chef des conseils de Louis XIV, pendant la minorité de ce monarque, qui se conduisit avec tant de prudence, qui eut à éviter tant de piéges, à déjouer tant d'intrigues, et qui, malgré la faiblesse de

sa santé, le peu d'aptitude et de goût qu'il avait pour les affaires, une indolence presque insurmontable, sa position difficile près de la régente et de ses ministres, dont les intentions secrètes ne s'accordaient pas sur plusieurs points importans avec les siennes, conserva toujours sa dignité, et ne se montra pas au-dessous de la place qu'il occupait à la tête du conseil.

Enfin, ce Louis, troisième du nom, Duc de Bourbon, Prince de Condé, Duc d'Enghien, surnommé le Grand, et si célèbre par sa valeur et son génie. C'est le vainqueur de Rocroi, c'est le héros de Lens, de Norlingue, de Senef, et de tant d'autres batailles; c'est l'audacieux *dompteur du Rhin*, pour me servir de l'énergique expression d'un poëte; c'est enfin l'élève de Gassion et l'émule de Turenne! Ne dissimulons pas qu'il s'arma un instant contre Louis XIV; mais disons qu'il expia cette erreur par une longue et respectueuse soumission, et qu'il la racheta par les nombreux et importans services qu'il rendit à son roi et à sa patrie. Disons aussi que sa faute l'avait tellement pénétré d'horreur pour tout ce qui sentait la désobéissance et la rebellion, qu'il ne laissa pas écouler un seul jour, sur la fin de sa vie, sans répéter à son fils et à son neveu, *que le premier*

devoir d'un prince du sang consiste dans la fidélité au chef de l'Etat ; qu'autrement, il n'y a que confusion et malheur pour les peuples, toujours victimes des rivalités des grands ; que le royaume de France ne peut fleurir que par l'union de la famille royale ; qu'avec cette union, il bravera toutes les attaques, il surmontera tous les obstacles, et que, sans elle, nos belles provinces deviendraient bientôt la proie de l'ambition de nos voisins, si jaloux de nos richesses et de notre gloire.

Quel homme que ce grand Condé ! Aussi bon juge des ouvrages d'esprit que des opérations militaires, il avait rassemblé près de sa personne, dans son château de Chantilly, dont les constructions occupaient ses nobles loisirs, tout ce que le siècle de Louis XIV présentait d'illustre en tous genres. Il écoutait avec délices les vers de Boileau et de Racine ; il riait des satires de l'un, louait son goût pur, exigeant et poli, et l'engageait à continuer de peindre et de frapper les vices et les ridicules du temps ; il s'enflammait devant les belles tirades des sublimes tragédies de l'autre, et partageait les sentimens de Mithridate ou de Britannicus, si bien exprimés par le premier poëte français.

Dans des conversations plus sérieuses et plus

profondes, il discutait, avec le président de Lamoignon, sur les points les plus élevés de la morale et de la législation des peuples, et se montrait quelquefois aussi versé dans ces graves matières, que ce grand magistrat.

Bossuet et Fénélon le convainquaient chaque jour davantage, qu'il n'est point de degré de perfection, si élevé qu'il soit, auquel la religion chrétienne ne puisse porter un beau génie pénétré de ces vérités augustes.

Passant des méditations capables de reculer les bornes de l'esprit de l'homme, à la jouissance des œuvres de l'art dans un autre ordre, il avait appelé les peintres, les sculpteurs les plus habiles, pour orner, pour embellir ses appartemens et ses jardins.

Il aimait à les entretenir de ses projets; il leur communiquait modestement ses observations, ses conceptions, et soumettait toujours son jugement à l'avis de ces artistes, dont la réputation lui indiquait assez que l'opinion était le fruit de l'étude et de la pratique.

Mignard, Lebrun, les Bologne, exercèrent pour lui leurs pinceaux. On se souvient encore de ces superbes plafonds que le marteau destructeur de la révolution vient d'anéantir; on regrette les belles peintures qui couvraient les

murs, les portes de Chantilly, et dont la perte est irréparable.

Girardon, Le Puget, peuplèrent de statues cette habitation divine, et Le Nôtre traça ces bosquets délicieux, dont il ne reste plus que quelques vestiges.

Peut-on parler de ces jardins si fameux, sans se rappeler ces réunions dont le dernier siècle ni le commencement de celui où nous vivons n'ont plus fourni d'exemples, où tout ce que la cour et la ville possédaient de délicat, de gracieux, venait payer à l'hôte magnifique qui l'y invitait, un tribut d'amitié mélangée de respect et d'admiration !

Il n'était point de véritable renommée qui ne reçut du grand Condé une marque d'estime. Lully, Baron, La Champmêlé, furent admis à sa table, et jusque dans son intimité. Des artistes moins célèbres encore avaient été comblés de ses dons, et il semblait ne vouloir pas laisser éclore un talent, sans lui donner une preuve de l'intérêt qu'il prenait à tout ce qui peut honorer l'humanité.

Tels furent les aïeux du Prince dont j'essaie d'écrire l'histoire. J'aurais pu m'arrêter plus long-temps sur les faits glorieux qui recommandent la race de Condé à la mémoire des

Français, et les citations ne m'auraient pas manqué, on peut le croire. Peut-être les jeunes gens de nos jours m'en auraient-ils su gré. Par suite de l'éducation qu'on leur a donnée, ils ne connaissent point nos princes, et en leur révélant leurs vertus et leurs actions, on est toujours sûr d'éveiller en eux une curiosité qui ne peut tourner qu'à l'avantage de l'État.

Mais je suis forcé d'aborder promptement mon sujet, et je n'ai que le temps d'ajouter à ces légers détails, ce que bien des gens ignorent sans doute : c'est qu'avant 1789, on comptait en France deux cent vingt-six établissemens publics élevés par la générosité de la maison de Condé. Hospices, colléges, bourses, églises, chapelles, monastères, bibliothèques, académies, manéges, bains, maisons de retraite ou de refuge, ces Princes n'avaient rien oublié de ce qui peut être utile à l'instruction, au soulagement, à l'industrie et même à l'agrément des hommes.

Je ne peux cependant m'empêcher de me livrer à une réflexion bien triste : c'est que la méchanceté et la perfidie de quelques démagogues et de certains suppôts de la tyrannie, ont eu assez de force pour pervertir l'opinion publique, au point de faire passer de tels princes,

dans l'esprit de la nation, pour ses oppresseurs les plus cruels. Une semblable victoire du mensonge, de l'ingratitude et de la folie, sur la vérité, la raison et la bienfaisance, étonnera tous ceux qui n'ont point vu notre révolution ; mais, aux yeux de ceux qui en ont approché, rien ne doit paraître impossible à l'art de l'imposture, si bien perfectionné en France depuis trente années.

Je le répète, tels furent les aïeux paternels du Prince de Condé : il est difficile d'avoir une plus noble origine.

Du côté de sa mère, Princesse de Hesse-Rhinfeld-Rothembourg, il remontait à l'antique maison de Brabant, qui a produit tant de grands hommes, et qui se confond avec la maison de Lorraine.

La branche de Hesse-Rhinfeld-Rothembourg est une des plus illustres de la maison de Hesse, et l'Allemagne compte plusieurs généraux renommés, issus de cette maison. Elle a donné des femmes aux premiers souverains de l'Europe, et Charles-Emmanuel-Victor de Savoie, devenu roi de Sardaigne, en prit une parmi les filles du landgrave.

Toutes les princesses du sang de Hesse se faisaient remarquer par la grandeur et la beauté

de la taille. La mère de Louis-Joseph de Bourbon, Prince de Condé, notre héros, était de la plus haute stature, et par une singularité, il était petit *.

Le Duc de Bourbon se félicita d'une alliance où il devait trouver le bonheur, et il en témoigna sa satisfaction à ceux qui l'avaient négociée. Ce prince, à qui celui dont nous nous occupons a dû le jour, a été diversement jugé. Mais, si

* On raconte une anecdote qui caractérise la loyauté avec laquelle les cours allemandes traitaient les négociations de mariage, à l'époque où le Duc de Bourbon épousa la mère de notre Prince. On sait que ces sortes d'alliances se formaient par ambassadeurs ; et qu'un grand seigneur attaché à la maison du futur époux, allait, en son nom, contracter cette union recherchée avec éclat. Le gentilhomme qui fut chargé de cette mission honorable, de la part de la maison de Condé, invité par la mère de la jeune princesse de Hesse, à se transporter avec elle dans l'appartement de sa fille, fut très-étonné de trouver cette belle personne couchée sur un lit d'une grande richesse, et fut encore plus surpris, lorsque sa mère, soulevant le drap d'or qui la couvrait, la lui montra vêtue seulement pour ne point trop blesser la pudeur, et lui dit : voyez, Monsieur, il n'existe aucun défaut corporel. Les cours d'Allemagne en agissaient de la sorte, afin d'ôter tout prétexte à des divorces assez fréquens parmi les princes de ce pays, et qui avaient souvent pour motifs des infirmités cachées.

quelques écrivains peu réfléchis ont blâmé le système de son administration, lorsqu'il prit, à la mort de Philippe d'Orléans, régent du royaume, sous le titre de premier ministre, les rênes du Gouvernement, et lui ont fait un reproche d'avoir paru se laisser dominer par l'esprit d'intrigue qui, alors, s'empara de tous les courtisans du jeune roi, l'histoire ne peut lui refuser le juste éloge que mérite l'heureuse et politique alliance de ce Monarque avec la fille de Stanislas, dont les droits au trône de Pologne, échangés contre ceux que la France pouvait revendiquer sur la Toscane, nous valut la réunion d'une province bien importante, puisqu'elle couvre, par ses places et par ses positions, le côté du royaume le plus ouvert et le plus accessible à l'ennemi *.

Naissance du Prince de Condé, le 9 août 1736.

La naissance de Louis-Joseph de Bourbon, Prince de Condé, causa à son père une satisfaction bien vive. Il la manifesta par les fêtes magnifiques qu'il donna dans son château de Chantilly, dans la capitale et dans son hôtel à Versailles. La cour et la ville prirent une grande part à ces démonstrations de la joie du Duc, et l'on peut dire que la naissance du

* Le Duché de Lorraine.

Prince de Condé fut un événement vraiment national.

La Bourgogne, habituée à montrer sa reconnaissance aux princes de cette maison, pour toutes les grâces qu'ils n'avaient cessé de répandre sur elle, se distingua par son enthousiasme et la somptuosité de ses fêtes publiques ; elle voulut prouver qu'elle n'attendait pas moins de l'enfant désigné pour la gouverner un jour, que de son illustre aïeul : elle ne se trompa point.

Mort du Duc de Bourbon, 27 janvier 1740; de la Duchesse, 31 mai 1741.

L'impitoyable mort ne permit pas au petit-fils du grand Condé de jouir des douceurs de l'amitié paternelle. Malheureux dès les premières années de sa vie, il fut privé du meilleur des guides, des conseils de l'auteur de son existence. Le Duc de Bourbon quitta ce monde, et la Duchesse son épouse le suivit bientôt. Mais la providence, qui, dans ses desseins secrets, destinait notre jeune orphelin à servir d'exemple de courage dans les plus grands dangers; de fidélité au milieu des fureurs de la rebellion, de la licence et de l'anarchie; de fermeté, de constance dans l'adversité ; de générosité, de gratitude dans les temps prospères, le plaça sous la conduite d'un prince, d'un parent, d'un tuteur, qui possédait tous les

moyens de développer le germe des rares vertus dont le cœur de ce noble pupille était rempli.

Ce fut le comte de Charolais qui se chargea de diriger ses premiers pas.

A cette époque, déjà le goût des innovations dans la méthode de l'enseignement et de l'éducation de la jeunesse, commençait à prendre quelque empire, et même à pénétrer dans les palais des grands et des rois. Le comte de Charolais, qui pensait avec raison que les principes dont furent nourris les beaux génies, les hommes célèbres, contemporains de Louis XIV, pouvaient encore former un bon guerrier, un homme d'état, un sujet dévoué, un Francais aimable, s'attacha à tracer avec soin le plan de l'instruction du Prince de Condé.

Il le calqua sur celui qui avait servi à élever ses ancêtres, sans repousser cependant les lumières nouvelles, que le temps et l'expérience avaient apportées dans l'art d'instruire l'enfance, et amassées au profit de la génération qui avait succédé au siècle du grand monarque, et il choisit, pour remplir ces utiles fonctions, les professeurs les plus habiles et les plus vertueux.

Le cadre dans lequel je me suis renfermé est trop étroit, pour que j'entre dans tous les détails des études auxquelles s'appliqua le Prince de

Condé, avec une ardeur, une aptitude qui faisaient présager les résultats les plus satisfaisans. Il me suffira de dire, que non-seulement le comte de Charolais veilla à l'ornement de son esprit, mais qu'il épura son âme, par les plus sublimes maximes de la morale et de la religion, sans lesquelles il n'est point de vrai talent, de véritable gloire.

Un amour très-décidé pour les lettres se fit remarquer de bonne heure chez l'intéressant élève du comte de Charolais; mais un penchant irrésistible l'entraînait de préférence vers la méditation des hauts faits des plus célèbres capitaines et particulièrement du grand Condé. Il ne dissimulait pas que le renom de cet aïeul glorieux l'électrisait au plus haut point, et il avouait hautement qu'il n'aspirait qu'à marcher sur ses traces.

Les Commentaires de César se trouvaient souvent dans ses mains; toute sa vie il s'est plu à s'appuyer des observations et des leçons de ce grand général, lorsqu'elles pouvaient s'appliquer aux positions où il se trouvait placé.

Polybe, Végèce, tous les auteurs qui traitent de la guerre, lui étaient familiers; mais il ne borna point à ces livres militaires les sources de son instruction.

Il s'attachait à traduire les morceaux les plus remarquables de Cicéron et d'autres écrivains fameux de l'antiquité. La poésie latine avait aussi de grands charmes pour lui : Virgile, Horace, Ovide, faisaient ses lectures favorites ; et tant que sa mémoire lui permit de se rappeler les beautés de leurs ouvrages, il les cita avec plaisir et toujours à propos.

Les lettres françaises n'étaient point non plus négligées. Télémaque, ce livre immortel, qui donne de si beaux préceptes aux peuples et aux rois ; l'Histoire universelle de l'immortel évèque de Meaux, se trouvaient souvent dans ses mains, et comme il pensait qu'il eût été honteux pour un Français, né si près du trône, de ne pas savoir l'histoire de sa nation, il s'était rendu très-instruit sur ce sujet.

Il joignait à cet entraînement vers les bonnes études, un goût très-vif pour les exercices du corps. Devenu un des meilleurs écuyers de son temps, il faisait souvent au manége preuve d'une agilité, d'une vigueur, d'une dextérité singulières, et d'un à-plomb qui étonnait les hommes les plus adroits dans l'équitation.

Jouant avec ses pages et leur proposant des courses et des évolutions, il était rare qu'il ne l'emportât point sur eux, sans qu'il y entrât de

leur part ni flatterie, ni ménagement, ni condescendance de courtisans habiles : tout se passait dans ces jeux avec une franchise militaire et comme entre des égaux.

Il recherchait avec passion ces parties de barres à cheval, que nous ne voyons plus se renouveler, dont notre génération ne se fait pas une idée, et qui étaient un reste des anciens tournois, des brillans carrousels, nobles amusemens des jeunes seigneurs.

Plusieurs vieillards parlaient encore, il y a quelques années, de la belle joûte qui eut lieu
1749. hors de Paris, près la barrière Saint-Antoine, devant une immense population. On y comptait plus de cent cinquante cavaliers de la première naissance, à la tête desquels on se plaisait à admirer trois princes du sang. Les deux partis s'y distinguaient par la couleur des écharpes ; le costume à l'espagnole était de la plus grande élégance, et le Prince de Condé, qui n'avait que treize ans, s'y présenta avec ses aimables avantages.

Il conserva toujours une grande prédilection pour ces divertissemens chevaleresques. A l'armée, dans les momens de repos, il engageait ses aides-de-camp à s'y livrer, et quelquefois même il daignait s'y mêler avec une bonté qui les charmait.

La paume, cet autre exercice si utile pour donner de la légèreté et de la flexibilité au corps, était aussi un de ses délassemens ordinaires. Il y devint d'une grande force, et il mettait quelque amour-propre à la faire briller. Des gentilshommes, des officiers durent la faveur dont ils jouissaient près de lui à leur adresse dans ce jeu. Ces grands joûteurs joignaient d'ailleurs à ce talent éphémère, d'autres qualités recommandables; car il fallait être un homme pour plaire au Prince de Condé.

1er févier 1752.

Dans sa quinzième année, il fut reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, avec les cérémonies accoutumées, et le Roi, ainsi que toute la cour, se plurent à faire l'éloge de sa bonne contenance dans cette cérémonie solennelle. Il avait alors pris toute sa croissance entière. Sa taille courte et ramassée ne manquait pas de noblesse; il était bien fait, marchait avec fierté; son geste avait de la grâce, et sa figure offrait un mélange de douceur et de dignité qui commandait le respect sans éloigner l'affection, et qui aurait suffi pour fixer les regards du public sur lui, si son nom et son rang ne les y avaient point attirés.

Il aimait l'escrime. Plusieurs fois il fit assaut avec les maîtres les plus réputés, et même dans un âge avancé, il fit venir dans son palais

les Saint-Georges, les Castelvert, pour croiser un instant le fleuret avec eux.

La danse, cet art frivole, où l'on se rend ridicule quand on s'y adonne exclusivement, et qui ajoute aux agrémens physiques lorsqu'on n'en fait qu'un honnête usage, l'amusait beaucoup. A Versailles, on le remarqua dans les quadrilles; et à l'époque où il vint prendre possession de son gouvernement de Bourgogne, toutes les dames de la province lui surent gré d'en avoir honoré un grand nombre, en les invitant à danser dans les fêtes que la noblesse lui donna.

Mais le devoir d'un historien étant de révéler les défauts comme les belles qualités, je dois dire que le Prince de Condé montra, dans ses premières années, une ardente inclination pour les jeux de hasard, laquelle aurait pu devenir dangereuse; mais je dois ajouter, qu'avec le temps et de la réflexion, il s'en corrigea sans retour.

Lorsqu'il eut acquis quelque maturité, cette passion se réduisit à un grand amour pour les échecs, qu'il regardait comme l'image de la guerre : le compositeur Philidor, célèbre par une réputation aussi extraordinaire dans ce jeu, que dans la musique, eut plus d'une fois l'honneur de faire sa partie.

Louis XV le voyait constamment avec joie. Il appréciait sa franchise, qui ne sortait jamais des bornes marquées par les convenances, et il trouvait ses réparties très-spirituelles. Cette vivacité d'imagination, cette facilité pour tourner un bon mot avaient de longue date appartenu aux Condés : on en cite un grand nombre des aïeux de notre héros, et nous verrons, dans la suite de cette histoire, qu'il ne dégénéra pas plus de ses ancêtres, sous ce rapport, que sous d'autres plus importans.

Vrai chevalier français, le Prince de Condé annonça, dès son début dans le monde, qu'il n'était pas insensible aux charmes de ce sexe auquel notre nation se fait gloire de rendre une espèce de culte, et jusqu'à ses derniers momens il fut d'une politesse et d'une courtoisie, dont malheureusement nous ne voyons pas assez d'imitateurs.

Les dames de la cour de Versailles recherchaient sa conversation, et quoique la licence des mœurs et du langage eût, depuis la régence, fait chaque jour des progrès qui semblaient permettre à ce jeune prince, quelque abandon dans ses manières et dans ses discours avec les femmes, il se tint constamment, à leur égard, dans une réserve qui n'avait au reste ni

le ton de la pédanterie, ni l'austérité d'un censeur incommode.

Les dons de l'esprit ne sont rien, si le cœur est sec et si l'âme est privée de cette sensibilité sans laquelle il n'est point de grandes vertus. Notre heros la possédait à un haut degré. Il éprouvait les plus vives émotions à la lecture des beaux vers, et la musique le jetait dans le ravissement. Mais cette disposition n'était point stérile, elle le portait à répandre des bienfaits, à soulager l'infortune, à goûter tous les charmes de l'amitié.

On raconte que n'ayant pas encore dix ans, il se fit donner la liste de quelques familles pauvres qui habitaient ses domaines, et qu'il partagea avec elles la somme qu'on lui donnait chaque mois pour ses menus plaisirs. Souvent ces actes de générosité sont adroitement suggérés aux jeunes princes par leurs gouverneurs, par leurs instituteurs, et l'on ne peut qu'applaudir à de telles leçons. Mais ici, ce fut de son pur mouvement, que le noble enfant s'imposa ces privations réitérées, et il ne fit qu'obéir à son cœur naturellement généreux et compatissant.

Il se plaisait dans ses promenades à cheval, à se diriger vers les fermes les plus écartées,

pour s'y informer de l'état de la culture et de la situation des bons paysans de ses terres.

Il leur adressait la parole avec affection, les questionnait sur ce qui pouvait les intéresser le plus, s'informait si ses intendans, ses agens, ses gardes n'exerçaient point de vexations, et il prenait des notes de ce qu'on lui disait.

Toute sa vie ces entretiens avec les simples villageois l'ont réjoui beaucoup. Il leur trouvait du bon sens, une âme droite, une certaine causticité naturelle fort piquante, et il prétendait qu'on apprenait avec eux à connaître mieux les hommes, que dans les cours, où ils se montrent rarement à découvert. Il n'oublia même jamais ceux de ces braves gens avec lesquels il avait causé le plus fréquemment dans ses excursions champêtres, et en rentrant en France, après trente années d'exil, il en reconnut plusieurs qu'il appela par leurs noms. Ces braves gens inondèrent de leurs larmes sa main qu'il leur donna à baiser, et qui, si souvent, avait répandu sur eux des bienfaits sans nombre.

Jaloux de ses chasses, parce qu'il y trouvait un grand charme, il ne mit jamais trop de rigueur dans les poursuites contre les braconniers. Il préférait les faire prévenir qu'il les

connaissait et que ses gardes avaient ordre de les surveiller, plutôt que de les faire arrêter et gémir dans les prisons. Quand il savait que l'extrême misère seule les poussait à faire des dégâts dans ses forêts, il envoyait dans leurs chaumières un gentilhomme, avec ordre de leur porter de l'argent, des consolations, et de les inviter à ne plus troubler les plaisirs d'un Prince, dont les secours sauraient pourvoir à leurs besoins.

Ce goût si prononcé pour la chasse se conserva chez lui, tant que ses forces lui permirent de le satisfaire. En Allemagne, en Angleterre, il ne refusa jamais de courir le cerf quand les princes, ou les grands seigneurs de ces pays lui offrirent ce moyen de distraire ses chagrins; et à son retour en France, il voulut encore, deux ou trois fois, jouir du spectacle d'une grande partie de vénerie.

Mais des exercices du corps, il passait avec délices aux méditations de l'esprit.

La science à laquelle il donnait le plus de temps, était la géographie. Il avait formé à Chantilly et au Palais-Bourbon, un immense dépôt des cartes les plus rares. Celles qui avaient rapport aux opérations militaires des anciens et des modernes, s'y trouvaient, ou

le pense bien, en nombre supérieur. Il consultait constamment cette précieuse collection, et depuis son plus bas âge, jusqu'à la fin de sa carrière, il n'a pas laissé passer un seul jour, sans promener son œil sur des cartes et des plans ; et quelquefois même il s'enfermait des heures entières, dans son cabinet, pour faire des marches et livrer des batailles avec Annibal, ou Turenne.

Noble rapport entre lui et Louis XVI ! Ce monarque, on le sait, était un des hommes les plus versés dans la science des Defer et des Delisle. Et voilà les princes que les révolutionnaires nous donnaient pour des ignorans, des paresseux, des ennemis de toutes les connaissances, de tous les beaux-arts ! Qu'on me pardonne ce mouvement d'indignation, et si, plus d'une fois, j'adresse ce reproche aux hommes dont la fureur n'a respecté aucune réputation, aucuns services antérieurs à l'ère de la révolution du 14 juillet 1789. Malheureusement ils trouvent aujourd'hui des successeurs dans mille artisans de discordes et de troubles, qui ont audacieusement formé la criminelle entreprise d'effacer toute vénération, toute reconnaissance du cœur des Français pour les noms les plus augustes, et qui ont le plus mérité de la nation et du trône. Il est donc du devoir d'un

homme de bien, de saisir l'occasion, chaque fois qu'elle se présente et qu'elle le permet, de venger nos princes des lâches injures qu'on a osé leur prodiguer, et d'éclairer sur leur caractère, leurs moyens et leurs goûts, la masse abusée par d'obscurs intrigans, par de vils folliculaires, agens stipendiés d'une faction désespérée, et la honte de la littérature, comme celle du peuple français.

J'ai peint les rares, les nombreuses qualités qui distinguaient le Prince de Condé si éminemment, avant d'avoir atteint l'âge où tant d'hommes ne sont point encore capables de prendre un rang dans le monde, et vraiment je craindrais qu'on ne crût que j'ai formé un portrait de fantaisie, tant ces qualités sont belles et brillantes, si je n'avais pas toute la France et l'Europe, pour attester que je suis encore demeuré au-dessous de la réalité. Mais qu'on interroge les vieillards de la capitale et ceux des cours étrangères, dont la mémoire fidèle peut se rappeler la jeunesse de ce Prince illustre, et l'on se convaincra qu'aucun de mes éloges ne tient de l'exagération du panégyrique.

Voyons maintenant notre héros dans une des circonstances les plus décisives de la vie.

Doué de tant de perfections, il était nécessairement destiné à faire le bonheur de la

noble épouse qu'on lui choisirait. Ses guides, ses parens, ceux qui lui tenaient lieu de père, tout en la dirigeant ne voulurent pas forcer son inclination et faire violence à ses goûts.

Plusieurs princesses d'Allemagne, quelques princesses d'Italie auraient pu lui convenir ; il en vit les portraits et ne parut pas se soucier de s'unir à elles. Cette irrésolution dura près d'une année.

Une jeune princesse de la maison de Rohan-Soubise fut proposée : le Prince de Condé l'accepta. On lui avait fait de son caractère, de ses sentimens, de ses vertus, le plus beau récit : rien de ce qu'on avait avancé ne se trouvait au-dessous du vrai. Jusqu'à la fin de ses jours il sut gré de cette alliance aux personnes qui la lui avaient fait contracter : que pourrait-on dire de plus glorieux à la mémoire de madame la Princesse de Condé ?

Les mariages des princes ne se font pas comme ceux des particuliers ; des négociations les précèdent, l'étiquette, les débats d'intérêts y apportent des retards nécessaires : ici, tout fut plus prompt. La maison de Soubise était trop flattée d'une proposition si honorable, pour ne pas y accéder sans délibération ; elle ne voulait pas même montrer qu'elle avait pu hésiter un instant.

La cour et Paris n'eurent bientôt plus d'autre sujet de conversation, que cette alliance subitement annoncée. On parlait en tous lieux de la richesse, de l'élégance des corbeilles d'usage envoyées par le Prince à sa future épouse ; de la beauté, du nombre des diamans, et l'on vantait le goût exquis qui présidait à chacun des cadeaux. Les états de Bourgogne et même plusieurs villes de cette province, en particulier, s'empressèrent d'en offrir au prince qu'ils adoraient, sans avoir encore eu le bonheur de le posséder, en témoignage de leur vif contentement d'une union si désirée et si rassurante, puisqu'ils y trouvaient l'espoir de voir se perpétuer les Condé à la tête d'un gouvernement devenu presque héréditaire dans leur famille ; et parmi les dons qui signalèrent la respectueuse affection des habitans de ce pays, les vins d'honneur envoyés au Palais-Bourbon, ne furent pas une des offrandes qui firent le moins de plaisir dans cette solennelle circonstance. Je ne m'appesantis sur ces détails, que pour montrer combien, au milieu du siècle dernier, les peuples prenaient encore part aux événemens heureux qui arrivaient à leurs princes, et pour engager mes contemporains à suivre cet exemple donné par nos pères.

Ce fut le 3 mai 1753, que le Prince de

Mariage du Prince de Condé, 3 mai 1753.

Condé forma avec Charlotte-Godefride-Elisabeth de Rohan, des liens qui se rompirent malheureusement trop tôt.

Mademoiselle de Soubise possédait tous les avantages de son sexe. D'une figure agréable, on pourrait même dire belle; d'une grande fraîcheur, d'une taille élégante et noble, elle joignait à ces dons de la nature, un esprit cultivé, des talens agréables, et cette modestie qui fait le plus précieux ornement d'une femme. Elle enleva tous les suffrages, lorsqu'elle parut, pour la première fois, à Versailles, et Louis XV lui adressa les complimens les plus flatteurs. Suivant une étiquette ancienne, le Prince de Condé, en sa qualité de prince du sang et de grand-maître de la maison du Roi, reçut, le soir de ses noces, la chemise, des mains de Sa Majesté, et la Reine fit le même honneur à sa femme.

Le Prince de Condé se montrait enchanté : jamais le bonheur ne se peignit avec plus d'expression sur la figure d'un mortel, que le jour où il devint possesseur de l'aimable princesse que son cœur avait choisie.

Les témoins de cette union trop courte et qui se présentait sous des apparences si fortunées, n'ont pas oublié l'air de félicité si pure qui régnait

sur le front de l'illustre couple. Ils sont peu nombreux ces témoins respectables; mais il en existe encore, et c'est une grande jouissance que de leur entendre raconter ce que leur mémoire fidèle a pu conserver de tout ce qui a rapport à leur bon maître.

Cependant ce mariage ne reçut pas l'approbation générale des grands de l'état. Plusieurs prétendaient que le Prince de Condé aurait dû s'allier à une princesse du sang de quelque famille royale étrangère, ou, du moins, d'une maison souveraine, et s'étonnaient de le voir donner sa main à une fille de la plus haute qualité, sans doute, mais qui était si inférieure en naissance à un descendant de Saint-Louis.

Ces improbateurs ne se rappelaient pas, il faut le croire, que les Condé avaient déjà donné des exemples pareils, et qu'ils avaient paru se plaire à honorer les premières familles du royaume, en prenant des femmes parmi elles.

La maison de Soubise reçut certainement un grand relief de cette alliance. Mais si l'on fait l'observation, que cette maison, jadis puissante en Bretagne, est une des plus anciennes et des plus fameuses de la monarchie, on sera moins

surpris d'un mariage qui comblait tous les vœux du Prince de Condé.

Les membres de cette famille ont rang de princes en France, parce qu'elle tire son origine des premiers souverains de la Bretagne, et jadis leurs possessions portaient le titre de royaume. D'ailleurs, la branche des Soubise joignait à la noblesse de l'extraction, l'illustration que donnent les grands exploits militaires. François de Rohan fut envoyé par Louis XIV, en Hongrie, au secours de l'empereur, en 1663, et depuis, ayant suivi le roi en Hollande, il se signala au passage du Rhin.

Hercule de Rohan-Rohan se trouva aux combats de Leuse, de Steinkerque, de Tongres, à la bataille de Nerwinde, et servit aux siéges de de Namur, d'Huy, de Charleroy et d'Ath; il fut blessé, en 1706, à la bataille de Ramillies, en combattant à la tête des grenadiers; se trouva à l'affaire d'Oudenarde et à la bataille de Malplaquet. Il prit part aux siéges de Douay et du Quesnoy en 1702, et reçut à ce dernier un éclat de bombe à la cuisse; enfin, l'année suivante, il fut encore employé aux siéges de Landau et de Fribourg. Louis XIV, en considération de sa haute naissance et de ses services, érigea pour lui et ses descendans la terre de

Frontenay en Saintonge, en duché-pairie, sous la dénomination de Rohan-Rohan.

Charles de Rohan, son petit-fils, père de madame la Princesse de Condé, suivit aussi la carrière des armes, et s'il n'a point acquis la réputation d'un bon général, on verra, dans la suite de cette histoire, qu'on ne put jamais lui refuser la qualité de brave soldat. Son titre de *vaillant Breton* avait justement frappé le jeune Prince, épris au plus haut point de tout ce qui tenait à l'éclat militaire.

La maison de Soubise était dans le ravissement. Jamais on ne vit un faste pareil à celui qu'étala le père de la jeune princesse, dans les repas, dans les fêtes et dans les bals, qui se succédèrent sans interruption. Plus de deux mois furent consacrés à manifester la joie des princes de Rohan. On disait à Versailles, qu'ils voulaient surpasser les Montmorency en magnificence, et c'était dire beaucoup. En parlant ainsi, on entendait rappeler ces pompes si galantes, si ingénieuses de l'infortuné Henri II, lors de son mariage sous Louis XIII. Elles furent si extraordinaires, si dispendieuses, que le souvenir s'en était conservé à la cour après un siècle et demi, et qu'elles servaient toujours de point de comparaison dans des circonstances semblables.

De nos jours, nous ne pouvons plus nous faire une idée de ces somptuosités. Tout est mesquin, tout se passe dans l'intérieur, le public n'est plus invité à prendre part aux événemens qui lient ou qui divisent les premières familles. Il n'y a plus de grandeur, plus de noble prodigalité. Autrefois la naissance, le mariage, la mort, non seulement d'un prince, mais d'un seigneur, mais d'un homme en place, étaient un sujet de divertissement ou d'affliction pour la masse du peuple. Les temps sont bien changés ! Il était réservé au Prince de Condé, dernier soutien des vieilles mœurs, de réunir autour de son palais, tous les habitans de la capitale, pour se réjouir à ses noces, et soixante-cinq ans après, pour pleurer à son convoi funèbre.

L'année qui avait précédé le mariage de notre héros, avait été frappée d'une stérilité dont le peuple ressentait la dure influence par la cherté des denrées ; et le Prince de Condé s'était distingué dans cette occasion, en versant de ses greniers, dans les magasins de la capitale, une grande quantité de grains et de farines. Les élans de la reconnaissance publique lui apprirent qu'on n'oblige jamais en vain une population malheureuse, et le plus beau présent de noces qu'il reçut, furent ces

acclamations, ces bénédictions générales, dont trente mille indigens le couvrirent lorsqu'il se présenta, pour la première fois, accompagné de sa jeune et belle moitié, aux yeux des bourgeois de Paris.

Ce fut un beau texte pour les poëtes, que l'union de ces deux époux, brillant de tout l'éclat de la naissance, de la richesse, de la jeunesse et de la santé. Ils prophétisèrent, selon la coutume, mais aucun d'eux ne prédit que dans moins de sept années la tombe en aurait dévoré un.

Loin de prévoir un sort si funeste, le Prince de Condé se livrait à tout ce que l'amour et l'hymen peuvent procurer de jouissances, et il le prouvait par ce qui se passait à Chantilly.

Les scènes de féerie auxquelles la galanterie du grand Condé avait invité jadis l'élite de la cour de Louis XIV, s'y renouvelaient pour plaire à la jeune princesse, et l'on ne savait ce qu'admirer le plus, ou de la magnificence, ou de la politesse du couple qui ouvrait si généreusement ses palais, ses jardins, à tous les genres de divertissemens, et qui appelait Paris et les provinces à venir les partager.

Puisque j'ai prononcé pour la troisième fois le nom de ce Chantilly, qui sera si souvent

répété dans le cours de cette histoire, de ce Chantilly que nos neveux ne verront malheureusement pas réédifier, il n'est point inutile que j'en fasse la description. Elle servira à l'intelligence du récit des fêtes que notre héros y a données, et dont toute l'Europe s'est entretenue si long-temps, après qu'elles eurent étonné ses premiers monarques.

On me saura gré, j'aime à le croire, de le montrer tel qu'il était au temps du grand Condé, et tel qu'il fût, quand ses successeurs ajoutèrent encore, par de nombreux changemens, à la magnificence de ce lieu enchanté.

Mes guides seront Piganiol, Visé, La Martinière et Dulaure. Je tâcherai de rafraîchir et d'alléger leur style lourd et suranné. Leur exactitude est précieuse, et d'ailleurs ils sont les seuls qui entrent dans des détails satisfaisans.

Le château de Chantilly avait appartenu aux Montmorency, et avait été bâti en partie par leurs soins. La révolte de Henri II, pris les armes à la main, dans la mêlée de Castelnaudary, et décapité à Toulouse, l'avait fait passer dans le domaine des Princes de la maison de Condé. Que de souvenirs rappelle ce Henri II qui fut pleuré de toute la France! Il était le modèle des

braves, et il paya bien cher un moment d'oubli de ses devoirs de chevalier et de sujet !

On a accusé les Princes de Condé de n'avoir pas fait, près de Louis XIII et du cardinal de Richelieu, assez d'efforts pour épargner le sang du malheureux filleul d'Henri IV, et l'on a prétendu qu'une basse cupidité, que le désir d'obtenir, par voie de confiscation, les terres et les gouvernemens de ce seigneur plus imprudent que coupable, les avaient rendus muets, quand ils auraient dû parler hautement : cette accusation est une calomnie. Des démarches furent faites avec vivacité par les Princes de Condé près du roi et de son ministre ; mais ce dernier défendit à qui que ce fût de s'intéresser pour le *rebelle*, et il fallut obéir.

Ainsi, nulle convoitise, ni calcul bas et avide ne dirigèrent ces Princes dans cette circonstance, et la remise qui fut accordée à la femme d'Henri, Duc de Bourbon, sœur de l'infortuné maréchal, d'une partie des biens qui avaient appartenus à cet illustre condamné, eut lieu par droit d'hérédité, et en vertu d'anciens statuts de famille ; cette Montmorency étant la dernière de la branche qui s'est éteinte dans sa personne.

A l'époque où le grand Condé prit possession

du château de Chantilly, cet antique manoir des preux était fort remarquable. Assis sur une grosse roche, au milieu d'abondantes sources qui remplissaient de larges fossés, et flanqué de tous côtés par plusieurs tours très-élevées dont les masses se dessinaient majestueusement dans les airs, il présentait un groupe très-pittoresque, et inspirait de nobles pensées, de chevaleresques réminiscences.

Le grand Condé fit travailler, depuis l'année 1688, et pendant le reste de sa vie, à rendre le dedans de la cour plus libre, et à donner une face nouvelle au dehors.

Il fit abattre une grande partie des tours, prolonger les corps de bâtimens, aligner l'édifice sur quelques points, et donna à tout ce qu'on appelait le grand château, l'aspect d'un vaste et collossal pentagone irrégulier, devant lequel se découpait un immense fer à cheval, offrant dans son centre un admirable point de vue. L'intérieur de la cour était triangulaire et contenait plusieurs pavillons de différentes formes.

Les murailles des principaux corps de logis étaient d'une épaisseur extraordinaire; et bâties en pierres de taille du plus beau choix, elles promettaient à ces constructions vraiment royales la plus longue durée.

Les voûtes, d'une grande hardiesse et les portiques quoique un peu lourds, fixaient les regards par une sévère architecture.

Les marbres de toutes espèces y étaient prodigués. Les lambris dorés et fleurdelysés de plusieurs salles, jetaient un éclat merveilleux, et les boiseries, d'une exécution parfaite, passaient pour des chefs-d'œuvre de menuiserie. La serrurerie avait surmonté, dans les balustrades, dans les balcons et les rampes, les plus grandes difficultés de son art, et l'on s'arrêtait devant les grilles qui fermaient les cours et les jardins, pour en admirer le travail.

Les parquets, variés de cent manières, produisaient le plus singulier effet. Ils représentaient des dessins grotesques et bizarres, ou formaient des mosaïques composées des bois les plus précieux, et leurs compartimens multipliés, ornés de rosaces, de fleurs, d'animaux de tous genres, passaient pour les plus rares morceaux de l'ébénisterie.

Les plafonds, enrichis de bas-reliefs, de demi-bosses, surpassaient en exécution ceux des Tuileries et de Versailles. Les corridors, les escaliers étaient chargés d'ornemens; tout y respirait enfin la grandeur et la magnificence.

La salle des gardes, d'une prodigieuse éten-

due, contenait des faisceaux d'armes artistement disposés. Les salles de gala, car il y en avait plusieurs, offraient des allégories qui inspiraient la joie dans les festins, et les buffets chargés de vaisselles antique et moderne, annonçaient que Chantilly avait été long-temps la résidence de princes opulens et généreux.

Le salon de réception était digne de tant de grandeur. L'or y brillait de toutes parts, et des allégories peintes par le Corrège, annonçaient que le maître de cette habitation avait mis à contribution les talens de tous les pays.

Les chambres étaient sans nombre. La bibliothèque, bien fournie, riche en manuscrits, possédait les bustes des plus grands hommes de l'antiquité, en bronze et en marbre. Les bains, disposés avec soin et élégamment décorés, pouvaient servir à l'usage d'une multitude de personnes. Rien enfin de ce qui était utile ou agréable, ne manquait dans ce séjour prodigieux, dans ce palais digne de figurer parmi ces créations fantastiques, dont nous parlent les poëtes arabes, quand ils donnent carrière à leur imagination si féconde, et quand ils nous retracent la pompe de la demeure délicieuse d'un calife ou d'un sultan protégé par quelque puissance invisible et surnaturelle.

On y comptait huit cents tableaux, fresques, attiques, peints par les plus grands maîtres, et pour en apprécier la valeur, je me contenterai de rapporter un fait qui vient de se passer sous nos yeux. Un menuisier, acquéreur, en 1804, de la boiserie d'un des appartemens, ayant proposé à un brocanteur de Paris, de lui vendre quatre impostes, celui-ci les paya la modique somme de six cents francs ; à l'arrivée des alliés dans la capitale, un grand souverain en a donné soixante-dix mille ! C'étaient des Claude Lorrain de la plus belle conservation ! quelle perte pour la France ! Mais je reviens aux descriptions dont je donne ici le plus court extrait possible.

Le mobilier était d'une valeur inappréciable ; les lustres, les glaces, les cristaux de toutes formes, les candelabres, les consoles en bronze doré, ne pouvaient se compter. Les tapisseries, sorties de la manufacture des Gobelins, étonnaient par leur richesse et leur fraîcheur, et les meubles de velours de Lampas, de Damas, de Pekin, chargés de galons, de franges, de broderies d'or et d'argent, quelques-uns même couverts de perles, remplissaient les appartemens principaux.

On raconte qu'un lord écossais, peu accoutumé à tant de faste, se promenant au milieu

des salles de Chantilly, s'écria: *qu'il fallait que le grand Condé eût trouvé les mines de Potose, pour avoir pu amasser tant de belles choses dans son château.*

Je n'ai pas dû m'astreindre à décrire, la toise à la main, toutes les parties de cet édifice, ni à en compter les colonnes, les pilastres, les portes et les fenêtres; mais je dois m'arrêter devant l'escalier, qui, au temps du grand Condé, passait, avec raison, pour une des merveilles de l'architecture.

Cette vaste et sublime construction était du meilleur goût, tant pour sa beauté, que pour sa grandeur. Elle présentait deux façades que les piliers et les marches séparaient en parties égales, ornées de six colonnes d'ordre corinthien.

Du côté des marches, se courbaient deux grands arcs rampans, qui, dans leur enfoncement, formaient chacun une grotte. Ces colonnes soutenaient une corniche d'ordre dorique, et contenaient entre elles deux niches, dans chacune desquelles, il y avait un groupe de figures pédestres. L'un représentait Acis et Galatée. Acis était dans l'attitude d'un amant qui joue de la flûte, en regardant sa maîtresse; et Galatée était représentée de manière à faire connaître

combien elle prenait de plaisir à entendre le son que rendait la flûte d'Acis. Alphée et Aréthuse formaient l'autre scène. Alphée est un jeune fleuve qui devint amoureux de cette nymphe, en la voyant au bain; il était représenté dans l'attitude d'un amant passionné; Aréthuse fuyait et demandait du secours à Diane.

Dans chacune des grottes placées sous les arcs rampans et qui étaient ornées de rocailles, de joncs marins et de roseaux, on voyait une figure qui représentait un fleuve; à ses pieds, on avait placé un dauphin qui portait un petit enfant, et sous ces groupes ingénieux jaillissaient trois nappes d'eau qui se divisaient en différentes cascades, et se relevaient ensuite en forme de lances, d'un aspect magique.

Cet escalier a été imité dans plusieurs palais de souverains de l'Allemagne et de l'Italie, et il en fait une des belles décorations.

Non loin du grand château, il s'en trouvait un autre nommé la Capitainerie, également bâti par un Montmorency.

Le grand Condé en avait fait accommoder le dedans un an avant qu'il mourut, et y avait ajouté beaucoup d'agrément. Les ornemens du dehors étaient des pilastres d'ordre corinthien;

ils composaient la porte d'entrée de la cour et la façade du côté du parterre. Un grand et magnifique balcon régnait tout autour.

Les appartemens plus galamment meublés que ceux du grand château, ne leur cédaient en rien, sous le rapport de la richesse, et les salles décorées, avec autant de soin, étaient remplies des tableaux les plus précieux. Dans l'une, on avait réuni les vues des plus belles maisons des environs de Paris ; dans l'autre, les sujets étaient pris parmi les traits de la fable les plus susceptibles d'inspirer un grand peintre. Ainsi, l'on entrait successivement dans la salle de Vénus, dans celles de Diane, de Flore, de Bacchus, ou de Momus : c'était ce qu'on appelait la galerie. Ces salles, percées en enfilades, aboutissaient à un grand salon, et tout cet espace était rempli de tables curieuses, dont les unes étaient rares par le travail et les autres par la matière ; de bustes avec leurs gaines et leurs scabellons, et de meubles très-curieux par leurs formes et leur variété. Au bout de cette galerie, on admirait un portrait du grand Condé, fait par le vieux Juste.

Ce prince était en pied, ordonnant la bataille de Rocroy. Son armée occupait une partie du chemin et du lointain. D'un côté, on voyait

l'ordre de bataille, et de l'autre le combat. Le Duc de Bourbon, fils du grand Condé, avait fait mettre d'autres peintures entre les croisées et les glaces. Chacun de ces tableaux représentait, chronologiquement, une campagne de son illustre père. La principale action, soit siége, soit bataille, était peinte en grand, et les autres exploits de cette même campagne étaient rendus en petit, dans des cartouches qui en composaient l'encadrement. Cette galerie passait pour une des plus renommées de l'Europe, et contenait, outre ce que je viens de dire, une multitude d'objets d'histoire naturelle et d'antiquités infiniment précieux.

Les appartemens, distribués avec art, étaient en grand nombre, et les murs couverts de glaces, dont les bordures se faisaient remarquer par un travail parfait, semblaient formés d'autres matériaux que les bâtimens ordinaires.

Après la mort du grand Condé, cette partie de Chantilly fut en quelque sorte la seule qu'occupa son fils le Duc de Bourbon, jusqu'à ce qu'il eût fait lui-même de nouveaux changemens, qui furent encore poussés plus loin par notre Prince de Condé.

Mais ce n'était pas dans le château que le vainqueur de Rocroy avait étalé toute son

opulence. Les sommes qu'il employa pour l'embellissement de ses jardins, et à la construction des machines hydrauliques dont les combinaisons tenaient du prodige, épuiseraient aujourd'hui les trésors d'un potentat.

Quand je réfléchis combien ma faible plume serait impuissante pour rendre fidèlement tout ce qui s'offrait ici de merveilleux, je n'ose fournir cette carrière avec mes propres forces, et je préfère me servir de la description que m'a communiquée le petit-fils d'un vieillard, qui, peu de temps après la mort du grand Condé, parcourut ces promenades si renommées, et qui a légué à la curiosité de ses enfans un manuscrit où il a déposé le récit des sensations que son âme a éprouvées à l'aspect de tant de beautés. C'est un monument élevé par cet observateur à la gloire du grand siècle où il a vécu.

« J'entre, dit ce vieillard capable de bien » voir et de bien apprécier, dans ces jardins » plus justement fameux que tant d'autres » dont l'antiquité nous a transmis de si pom- » peuses narrations, et le premier objet qui » frappe mes regards est la statue du connétable » de Montmorency, placée de manière à être » aperçue de trois points différens.

» Salut! guerrier intrépide, sage conseiller

» des rois, fidèle soutien de la monarchie,
» digne héritier de la race la plus illustre
» après celle qui nous gouverne ! Salut ! tu pa-
» rais enfin goûter le repos, au milieu de ces
» ombrages frais, sur le bord de ces eaux plus
» pures que le cristal, en gémissant d'avoir si
» long-temps vécu dans les troubles et les dis-
» cordes civiles ! Mais un temps viendra, peut-
» être plus affreux que celui où tu fus si souvent
» forcé de courir au champ des batailles ; un
» temps viendra, peut-être, où ce métal qui te
» reproduit sera brisé, où la charrue passera
» sur ces bosquets délicieux, sur les fondemens
» de ce château que tu croyais indestructible !
» Ainsi se joue des calculs des mortels la main
» suprême qui régit notre terre !

» Portant mes regards du haut de la terrasse
» sur laquelle l'effigie de Montmorency do-
» mine, et jusqu'au parc composé de sept mille
» arpens, je vois une rampe d'une immense et
» majestueuse étendue. A ses pieds, se montre
» une nappe d'eau d'où jaillit une gerbe éblouis-
» sante ; plus loin, un parterre émaillé de
» fleurs, qui se sépare en deux carrés égaux,
» un large canal qui le traverse, cinq autres
» pièces d'eau qui y sont habilement distribuées,
» et de chacune desquelles s'élèvent des jets à

» la plus grande hauteur. De nouvelles terrasses, » une grande allée d'ormes, d'ifs, de *piceas*, » terminée par un fer à cheval en talus, que le » fameux Le Nautre a nommé, dans le style » de son art, un *vertugadin*, conduisent mon » œil jusqu'à la forêt.

» Je traverse un fossé, sur un pont de bois » d'une grande hardiesse, et je me trouve dans » un second parterre plus vaste que le premier, » plus admirable par sa distribution. D'un côté, » une orangerie bien peuplée; de l'autre, un » canal spacieux l'ornent et l'enferment; cinq « pièces d'eau le décorent aussi, et la princi- » pale d'entre elles se fait remarquer par une » hydre monstrueuse qui vomit de ses vingt bou- » ches, d'impétueux torrens, dans un bassin » profond. A l'angle de ce parterre, je m'arrête » près d'une fontaine, d'où cent grenouilles » en bronze paraissent vouloir s'élancer au- » dehors, et je ne quitte pas cette belle partie » des jardins, sans avoir jeté les yeux sur un » dragon ailé, sortant soudain du fond de la » terrasse, et qui verse dans une immense co- » quille, toute l'eau dont s'alimentent d'autres » machines hydrauliques non moins incompré- » hensibles. Près de là, je m'extasie devant » quatre grands arbres, de superbes picéas. Le

» moindre de ces énormes végétaux a plus de
» soixante pieds de hauteur, et je ralentis mes
» pas sous une allée de platanes qui comptent
» plus d'un siècle et demi d'existence.

» De ce parterre délicieux, j'arrive à une
» île séparée de la terre ferme par un grand
» canal et par un vaste portique de treillage.
» A côté de cette île, j'en vois une plus pe-
» tite, que partagent trois canaux; et passant
» de l'une à l'autre alternativement, je ne peux
» trop jouir du plaisir que me donne la réunion,
» sur ce point enchanteur, des allées les mieux
» tracées, des salons de feuillages les plus élé-
» gans, des palissades et des treillages les mieux
» fournis, et rafraîchis par deux grosses fon-
» taines toujours jaillissantes. A l'extrémité de
» la première île revêtue de pierres de taille,
» je contemple douze faisceaux de lances d'eau,
» qui sortent d'autant de bassins, couronnés
» par une cascade, et dans la seconde, deux
» dragons se combattant avec fureur; l'un
» d'eux renversé, pousse un énorme jet sous
» les pieds de son vainqueur, et celui-ci en
» dégorge en abondance sur son rival abattu.
» *Væ victis!* chez les monstres, comme chez
» les hommes. A la pointe de l'île et devant
» ce groupe, je viens me reposer dans un

» charmant appartement formé de lilas et de
» chevre-feuille supportés et assujetis par des
» lances de fer doré, et composé de quatre
» pièces.

» Couché sur un banc de gazon, quel spectacle
» s'offre à ma vue ? et comment rendre mes sen-
» sensations ? La langue n'a point de termes,
» la palette n'a point de couleurs assez vives
» pour faire ce tableau ! Si tu parcours, ô mon
» fils ! ce séjour enchanteur, ton cœur s'ouvrira
» comme le mien aux plus douces impressions.

» En face, un canal qui paraît n'avoir pas de
» bornes ; à droite, une prairie belle comme la
» vallée de Tempé ; à gauche, l'immense éten-
» due des jardins et des parcs, et tous les acci-
» dens que l'art y a ménagés. Mes regards se por-
» tent à la fois sur des coteaux, sur des plaines,
» sur des bois disposés par la nature même, d'es-
» pace en espace, pour y ménager des retraites
» au gibier, et pour y offrir d'agréables lieux
» de rafraîchissement à ceux qui y prennent le
» plaisir de la promenade. Ces bois, coupés par
» des routes différentes, se croisent en tous
» sens. On découvre, dans leurs enfoncemens,
» des maisons rustiques qui paraissent à travers
» les branches d'arbres, des villages, des roches
» escarpées, tout enfin ce qui peut former le

» paysage le plus pittoresque, le plus incom-
» parable.

» Je me remets en marche, émerveillé de
» tant de beautés naturelles et artificielles, et
» j'arrive à une ménagerie peuplée de tout ce
» qu'elle peut fournir en mets délicieux ; mais
» ce n'est point là son seul agrément : sa cons-
» truction, sa décoration, sont plus étonnantes
» encore. Dans un grand salon enrichi de pein-
» tures, je reconnais l'histoire d'Isis, et ce
» salon est placé de manière, qu'on le croirait
» plutôt le temple d'Isis même, qu'un bâtiment
» ordinaire. Vingt terrasses et des jardins cham-
» pêtres sont groupés avec cette maison, dont
» une des cours attire mon attention particu-
» lière : bordée de huit ou dix pavillons séparés
» les uns des autres, j'y vois des animaux
» étrangers amenés à grands frais des pays loin-
» tains, et la traversant, pour aller dans une
» autre, je me désaltère dans une fontaine de
» sources vives, qui sourdent et bouillonnent
» entre des rocailles.

» C'est la fontaine de Narcisse. Ce berger
» amoureux de lui-même, placé au milieu, s'y
» regarde avec transport, et tend ses bras à son
» image réfléchie par l'eau, comme dans un
» miroir.

» Me détournant un instant, je gagne la
» partie des jardins qui avoisine le village de
» Chantilly, et je m'y introduis par une grande
» porte perçant une galerie nommée *la Galerie*
» *aux cerfs*. On l'appelle ainsi à cause des têtes
» de cet animal, dont elle est ornée. Chacune
» de ces têtes porte au cou l'écusson des armes
» des Montmorency et des maisons avec les-
» quelles ils ont fait alliance. Cette galerie, ou-
» verte en arcades sur le parterre des orangers,
» ayant au pied de son mur un petit ruisseau
» d'eau vive, est embellie par une belle pein-
» ture à fresque, représentant l'aventure de
» Psyché, et dans un de ses bouts elle est ter-
» minée par un pavillon d'étuves où rien n'est
» épargné : lits de repos, billards, jeux de tous
» les genres s'y trouvent rassemblés et peuvent
» procurer le délassement le plus doux. Par
» l'autre bout, cette galerie conduit à un des
» pavillons de l'orangerie, composé de deux
» salons, ayant devant eux une magnifique
» allée, et à l'extrémité, sur une hauteur, un
» bois vert embelli par une cascade d'un ordre
» supérieur, et une grande pièce d'eau, d'où
» sortent trois grands jets, dix levées et autant
» de bassins à chandeliers. Cinq gros masques
» de bronze vomissent des flots qui, tombant

» sur autant de coquilles, forment autant de
» nappes argentées, sous lesquelles un bassin
» plus grand que tous les autres ensemble,
» reçoit la totalité de ces jets abondans, et
» laisse sortir de sa vaste enceinte des milliers
» de lances de l'effet le plus agréable.

» L'architecture de cette cascade est fort cor-
» recte : elle consiste en plusieurs piédestaux;
» on y monte par des allées en rampes, qui
» forment des glacis de gazon, et ces rampes,
» soutenues d'un côté par des palissades, de
» de l'autre par des sapins et par des voûtes
» que forment d'autres arbres verts, compo-
» sent le point de vue le plus romantique.
» Conçois-tu, mon fils, ce qu'il a fallu de
» temps, de travail et de dépenses, pour amon-
» celer tant de merveilles sur un seul point
» de la terre!

» Ensuite se présentent des boulingrins, des
» allées droites, quelques-unes sinueuses, des
» berceaux, des fontaines jaillissantes, des eaux
» plates; et toute cette partie se termine par
» une voûte de tilleuls, si épais, qu'on peut s'y
» promener, quand le ciel verse des torrens,
» sans craindre d'être mouillé.

» En avançant, j'approche de la faisanderie,
» et j'y trouve une population de faisans, de

» perdrix, élevés avec des soins qui facilitent
» leur multiplication. Trois jardins entourent
» le corps de logis : ils sont en terrasses, et
» offrent quatre jets d'eau dans un pareil nom-
» bre de bassins ; l'un, dans une des cours des
» deux pavillons, dont se compose ce bâtiment
» et les trois autres, dans chacun des jardins.
» En quittant ce lieu, trop magnifique peut-être
» pour sa destination, je parcours un vaste es-
» pace coupé en gradins, et je parviens à un
» rond point immense, d'où descend une grande
» allée bordant le principal canal des jardins,
» et allant aboutir à un pavillon que l'on nomme
» la paville de *Manse*. Toute cette partie s'ap-
» pelle le bois du Lude. Les ifs et les gazons
» ornent ses différens paliers, et accompagnent
» avec une harmonie enchanteresse, un demi-
» octogone d'architecture, qu'entourent de
» toutes parts des termes, des piédestaux, des
» animaux de bronze, des coquilles et des
» rocailles.

» Mais de quel ravissement ne fus-je point
» saisi, quand je vis sur trois degrés de gazon,
» neuf bassins réunis, qui recevaient l'eau de
» neuf grands vases; quand au-dessus de ces
» bassins, j'en aperçus une multitude d'autres,
» et qu'au milieu de toutes ces sources mur-

» murantes, je vis s'élever une gerbe poussée
» avec tant d'adresse et de force, que l'eau en
» paraissait plus blanche que la neige, et qu'en
» s'écartant avec majesté, elle jetait au loin une
» pluie de perles et de diamans, auxquels le
» soleil prêtait toutes les couleurs du prisme!
» D'énormes sapins, placés entre ces bassins,
» ces cascades et ces jets, contrastant par leur
» couleur noirâtre, avec la blancheur de l'eau,
» faisaient de cette combinaison de l'art et de la
» nature le spectacle le plus imposant, et peut-
» être unique sur le globe.

» Des lances sans nombre, perçant à travers
» les branches, les feuillagès, des bouillons
» s'ouvrant le passage avec une feinte violence,
» venaient tous se confondre dans une nappe
» de cent cinquante pieds, qui, à son tour, se
» précipitait dans un gouffre, d'où elle dispa-
» raissait pour aller rejoindre le canal qui lui
» était opposé.

» Quatre grands bassins d'eau plate et un
» énorme jet forment le pied de cette large
» cascade, qui a en face une allée terminée
» par un carré long, orné des plus belles pa-
» lissades. Jamais je n'éprouvai plus vivement
» la surprise et l'admiration.

» Infatigable, je poursuis ma course, et lais-

» sant à ma gauche une fontaine abondante, je
» touche à une masse de rochers, qui de quatre
» points principaux, me montre des torrens
» dessinant quatre arcades. Ils sont surmontés
» par un autre jet de soixante pieds de hauteur,
» placé au milieu de vingt-quatre lances, et de
» dix gerbes de moyenne proportion. Je croyais
» qu'ici les merveilles de l'eau, soumise à la
» volonté de l'homme, entièrement épuisées;
» mais je n'avais pas encore vu la grande cas-
» cade! Quelle magie! quelle réunion de toutes
» les ressources de l'art hydraulique! C'est un
» déluge de cascades, de jets, de fontaines qui
» arrivent de mille points différens, et qui tom-
» bent par divers sauts sur cinquante gradins à
» demi ronds, dans un bassin de plus de deux
» cents pieds de largeur. Cette eau se brise en se
» déployant, et crée, par sa chute habilement
» calculée, autant de petits rochers qui, blan-
» chissant d'écume, produisent un effet au-
» dessus de toute imagination. Ces canaux,
» ces jets, ces cascades, ont au moins douze à
» quatorze cents toises de long, et viennent
» simultanément se rendre à une écluse à trois
» portes, pour s'y précipiter comme une mer
» rompant ses digues, et roulant ses flots les
» uns sur les autres avec un bruit effroyable.

» La masse de toutes ces eaux reprend ensuite
» son niveau naturel, et s'élève à la hauteur
» du grand canal, pour y faire entrer des ba-
» teaux, des gondoles, des petits vaisseaux
» ayant tous leurs agrès.

» La belle rivière de Chantilly est employée
» au jeu et à l'aliment de ces machines; elle
» se verse dans un réservoir qui contient plus
» de cent trente mille muids, et y est soulevée
» à plus de soixante pieds de hauteur par le
» plus admirable artifice.

» C'est de ces eaux, qui n'ont rien de com-
» parable dans le monde, que le grand Bos-
» suet a dit, dans son éloquence inimitable,
» *qu'elles ne se taisaient ni le jour ni la nuit.*
» Il aurait pu ajouter, qu'elles ne diminuaient,
» ni par l'ardeur du soleil, ni par la violence
» des vents, et que leur force jaillissante bra-
» vait même les glaces de l'hiver.

» Je quitte avec peine cet océan factice, et
» je m'approche de la *Maison de Sylvie :* elle
» n'est pas à une grande distance du château
» de Chantilly. C'est un pavillon gracieux, qui
» n'est composé que d'un seul appartement de
» quatre pièces, percées en enfilade, et abou-
» tissant d'un côté aux allées champêtres du
» grand bois, et de l'autre à un demi-rond

» de la forêt. Un petit parterre bordé de ber-
» ceaux de chevrefeuille règne autour de cette
» maison, et l'orne de la plus suave ceinture.
» C'est là que le galant Théophile, vivant sous
» la protection généreuse des princes de Mont-
» morency, venait au bord de la fontaine, chan-
» ter, dans des vers peu connus aujourd'hui,
» les attraits de sa belle maîtresse; et comme elle
» s'appelait Sylvie, le nom en est resté à cette
» maison solitaire, si bien placée pour four-
» nir à un amant les rêveries les plus douces.

» Ne voulant négliger aucun de ces beaux
» sites, je m'enfonce dans la forêt, et je m'en-
» gage dans le labyrinthe, tracé avec une inten-
» tion si contrariante, qu'il est presqu'impos-
» sible de ne pas s'y égarer et d'en trouver le
» centre. A l'entrée, se montrent deux figures
» de marbre faites à Rome; l'une représente
» Thésée, et l'autre Ariane qui lui tend un fil,
» pour assurer son retour de ce lieu si tor-
» tueux et si dangereux à parcourir. Une figure
» du Minotaure, faite aussi à Rome, se trouve
» au milieu du dédale, et comme, selon la fable,
» on devait sacrifier à ce monstre neuf jeunes
» enfans d'Athènes, on trouve en plusieurs en-
» droits, dans des enfoncemens qui sont prati-
» qués le long des routes étroites et sinueuses,

» de jeunes filles et de jeunes garçons éplores
» et épouvantés du danger où ils se trouvent.
» Dans d'autres enfoncemens on a placé des
» bancs de marbre avec des cartouches placés
» sur des piédestaux. Au milieu de chacun de
» ces cartouches, le prévoyant architecte a
» placé une énigme en vers, qui peut occuper
« l'esprit agréablement tandis qu'on se repose.
» Outre les figures d'enfans, il s'en trouve
» beaucoup d'autres : elles représentent des
» Amours se livrant à de petits jeux ; et ces ma-
» lins génies paraissent insulter aux voyageurs
» qui ont le malheur de se perdre dans cet obs-
» cur et difficile labyrinthe. Les piédestaux,
» les scabellons où les enfans sont placés, of-
» frent une riche variété de marbres, et les car-
» touches ornés de bronze doré, étonnent par
» leur éclat, qui contraste avec ce lieu agreste et
» sombre. Dans le point central de ce laby-
» rinthe que les curieux atteignant rarement, à
» cause de la multitude de fausses routes,
» on trouve une grande salle découverte,
» d'une forme carrée, avec un enfoncement de
» chaque face. L'illustre et généreux possesseur
» de Chantilly porte l'attention délicate, pour
» ceux qui veulent parcourir ce dédale, jusqu'à
» faire servir chaque jour un repas abondant

» et des vins délicieux, sur une table de » brèche d'Alep posée au milieu de cette salle » hospitalière.

» Heureusement, sorti du plus grand em- » barras, et revenu à l'entrée de ce bois si » séduisant et si trompeur, je retourne sur mes » pas, et revenant près de la grande chute » d'eau, je me promène dans un beau jeu » de mail : il a pour voisins, ceux de l'ar- » quebuse et de l'arbalète, avec des portiques » d'architecture, entourés de quelques grandes » allées. Le reste de la forêt, que ces jeux ne » coupent point, est rempli de grandes routes ; » elles prennent leur commencement dans le » demi-rond, dont j'ai parlé plus haut, et » font comme l'avant-cour du pavillon de » Sylvie. Ces routes se séparent en plusieurs » autres, et forment une des parties des jardins » les plus agréables.

» De là, je remonte à la terrasse du château, » en admirant toujours davantage la majesté » de ce séjour enchanteur, et je me félicite » d'avoir vu une des plus superbes résidences, » une des plus dignes d'un grand Prince et » d'une famille de héros. Portes-y tes pas, mon » cher fils, et dis-moi s'il est possible de décrire » tant de merveilles. Ah ! mon fils, combien tu

» trouveras ce récit au-dessous de la réalité ! »

Ici finit la description du vieillard qui, au commencement de sa longue promenade, en se livrant à de mélancoliques réflexions sur la fragilité des choses humaines, à l'aspect de la statue de Montmorency et du château du grand Condé, semblait prévoir la révolution dont les fureurs devaient faire disparaître tant de prodiges de tous les arts.

Qu'on se transporte maintenant en idée au sein de cette habitation; qu'on s'imagine voir le vainqueur de Rocroy, accompagné des personnages les plus spirituels du dix-septième siècle, souriant à une saillie de madame de Sévigné, devant les grâces de Ninon, écoutant une scène de Tartuffe, et sortant de ces agréables distractions, revenir aux illustres généraux qui l'avaient si bien secondé dans le champ de la gloire, leur rappeler les plus hauts faits de leur carrière, et s'entendre avec eux sur les moyens de soutenir la puissance de la France contre les attaques de l'Europe conjurée.

Voyons-le accordant quelques heures à ce Mignard qui nous a transmis ses traits avec tant de vérité, et lui disant de ce ton de noble plaisanterie qui n'appartint jamais qu'à la cour de Louis XIV : *Eh bien! M. Mignard*,

il s'agit maintenant de savoir qui du Prince ou du peintre, donnera à ce portrait l'immortalité.

Qu'on suive les pas de ce Santeuil, si heureusement inspiré par ces cascades, ces bois, ces prairies! Il y avait une des allées du jardin de Sylvie qu'il affectionnait particulièrement : c'est-là que plusieurs fois, dans le silence et la méditation, il a résolu les premières difficultés de la langue latine dont il possédait les beautés comme un habitant de l'ancienne Rome; aussi appelait-il cette partie des bosquets, son *Tusculum*, par allusion à la maison de Cicéron, dans laquelle il lui semblait se promener librement.

Qu'on se rappelle ces festins, ces galas, où Louis XIV venait s'asseoir près du grand Condé, entouré de toute sa cour, environné de tout l'éclat de sa gloire, goûtant les doux charmes de l'amitié, car Louis XIV aimait et respectait le vainqueur de Lens; qu'on voie ce grand monarque se livrer au plaisir de recevoir la plus cordiale, la plus délicate, la plus somptueuse hospitalité, et l'on aura le plus noble spectacle que puisse offrir la société des hommes.

Epoque de grandeur et de magnificence! où la majesté d'un roi imposait tellement, qu'un officier du Prince, désespéré de voir l'ordonnance d'un repas qu'il avait dirigé,

rester imparfaite, se donna la mort, dans la crainte d'être déshonoré par ce défaut d'exécution d'une fête d'apparat ! Non point que j'approuve cet acte qui tient de la démence ; mais il atteste combien alors chacun mettait de soins à remplir exactement tous ses devoirs. Je suis très-loin de donner l'exemple de Vatel * à suivre aux Français de nos jours ; mais si chacun portait dans l'accomplissement d'obligations plus importantes, le même scrupule que ce chef des offices du grand Condé en a montré pour les siennes, sans le pousser cependant jusqu'au point où il l'a porté, la société y trouverait sans doute un véritable avantage.

Tel était l'état de Chantilly au temps de ce héros. Postérieurement, M. le duc de Bourbon, son fils, y apporta de notables changemens.

Ce dernier, trouvant les écuries petites et mal bâties, en fit construire de nouvelles qui ressemblaient à un véritable palais. Elles étaient si belles qu'elles méritent une description particulière. Le duc de Bourbon les plaça sur ce qu'on

* Ce maître d'hôtel se passa une épée au travers du corps, parce que la marée qui devait être servie dans le repas que son maître donnait au roi, n'arrivait pas.

appelait la pelouse du château. Elles tenaient une espace immense, et offraient aux regards une architecture superbe.

Elles formaient un vaste corps en carré long, et se terminaient, à chaque extrémité, par un pavillon élégant, dont l'entablement était couronné d'une balustrade de pierre faisant cercle autour du bâtiment.

Ces pavillons avaient trois arcades; celle du milieu servait de porte. Dans des amortissemens, on avait placé avec goût trois belles figures de chevaux.

Dans le renfoncement du ceintre de l'arcade principale, on voyait aussi trois chevaux de demi-bosse, et de chaque côté de cette arcade, se présentaient deux groupes de lions, supportés par quatre pilastres d'ordre ionique. La corniche formait un fronton circulaire, sur le cintre duquel deux génies tenaient les armes de Condé ; le comble était surmonté d'une terrasse, avec une renommée en plomb.

Par cette grande porte, du bel effet de laquelle on peut juger, on entrait sous le dôme, et en face paraissait une fontaine, dont l'eau était reçue dans une cuvette, où l'on admirait deux chevaux de plomb de grandeur naturelle; l'un semblait boire et était accompagné d'un

enfant qui tenait une conque marine et l'embouchait ; l'autre buvait dans une coquille que lui tendait un autre enfant ; en haut paraissaient deux génies portant un cartel, dans lequel on lisait l'inscription suivante :

LOUIS-HENRI DE BOURBON, VIIe. DU NOM,
PRINCE DE CONDÉ,
A FAIT CONSTRUIRE CETTE ÉCURIE
ET LES BATIMENS QUI EN DÉPENDENT,
COMMENCÉS EN 1719 ET EN 1735.

Cet édifice pouvait contenir deux cent quarante chevaux. Les murs étaient ornés de têtes de cerfs, et chaque extrémité intérieure de ce vaste parallélogramme contenait une partie circulaire fermée en calotte, où étaient peintes deux chasses, l'une au loup, l'autre au sanglier. Cinquante appartemens de maîtres occupaient l'étage supérieur.

Une assez grande partie de ces écuries subsiste encore. Le marteau révolutionnaire s'est arrêté devant les derniers débris de ces admirables constructions, et a semblé vouloir en laisser debout une portion, pour faire regretter ce qu'il en a détruit.

Le manége découvert était situé en face du châ-

teau. L'intérieur avait vingt toises de diamètre, et la vaste cour des remises y touchait. Près de là, se trouvait une boulangerie, au-dessus de laquelle logeaient les officiers des chasses.

Tous ces bâtimens étaient terminés par un pavillon dont la porte, ornée de pilastres, de trophées et surmontée d'un fronton, dans lequel était sculptée une chasse au sanglier, se faisait remarquer des connaisseurs. Ce dernier édifice avait été construit sur les dessins et les plans de l'architecte Aubert.

A la place de la galerie des Cerfs, monument des Montmorency, on construisit ensuite, d'après les dessins et sous la conduite de Leroy, une terrasse découverte, bordée d'une balustrade, dont les pilastres étaient chargés de mascarons de plomb, jetant de l'eau continuellement, et couronnés par des vases de marbre, enrichis de têtes de béliers.

Cette noble conception de l'architecture, ayant été présentée par Leroy à notre Prince, fut sur-le-champ adoptée, et ce fut un des premiers embellissemens qu'il fit ajouter à Chantilly.

Il ne laissa point passer une année sans les augmenter. Ayant fait décorer à neuf l'apparment principal du rez-de-chaussée du grand

château, il fit placer sur la cheminée de la salle de billard, le plus beau tableau sorti des pinceaux de *Loutherbourg*; c'était un rendez-vous de chasse dans la forêt de Chantilly, d'une force, d'une vigueur, d'une composition supérieures; et la salle de trictrac ayant également été remise à neuf, il la couvrit des peintures de *Cortez.*

Dans le petit château, de même changé intérieurement, l'appartement qui se trouvait au-dessus de celui du Prince, offrait une grande magnificence. Il était rempli des ouvrages de Nattier, peintre estimé alors, et d'autres artistes célèbres.

Un cabinet de physique ajoutait à tant d'agrémens. Il avait été commencé par le Duc de Bourbon, et son fils l'avait considérablement aggrandi. L'on y remarquait un muséum minéralogique, dont le roi de Suède, Gustave III, lui avait fait présent. La boiserie était de palissandre et faite à Stockolm. Trois pièces, qui le suivaient, renfermaient un cabinet d'histoire naturelle de la plus grande richesse, formé par Valmont de Bomare.

La majeure partie de ces curiosités de la nature a été transportée au cabinet du Jardin du Roi, et en fait la partie la plus précieuse.

La salle de spectacle construite à une des

extrémités de la galerie bâtie sur celle de Montmorency, comme je viens de le dire, appartenait à l'architecte Bélisard, dont les plans et les dessins avaient de la réputation. L'élégance de sa forme, la richesse de sa décoration, n'étaient par ses seuls avantages. Le théâtre offrait un effet qu'on chercherait vainement ailleurs. Le fond s'ouvrait et laissait voir en dehors une cascade, du milieu de laquelle sortait une jeune nymphe, et par le moyen d'un tuyau que l'on disposait à volonté, huit nappes d'eau s'élevaient sur la scène. Les jets, les courans, qui n'étaient point en peinture, mais bien naturels, se combinant avec les décorations, produisaient l'ensemble le plus étonnant.

En sortant de cette salle, on montait à celle où étaient conservées les armures de tous les temps et de tous les peuples. On y voyait l'épée du grand Condé, avec des vers latins par Santeuil; celle d'Henri IV; le fauteuil dans lequel le comte de Fuentès, commandant les Espagnols à la bataille de Rocroy, reçut le coup mortel, et l'armure de la Pucelle d'Orléans.

On avait aussi commencé des changemens dans les jardins. L'Ile d'amour avait vu abattre ses charmilles antiques, et qui dépérissaient chaque année. On y avait placé des arbres à fleurs,

plus capables de flatter agréablement l'odorat et la vue.

On y voyait deux statues de marbre représentant la Vénus pudique et la Vénus callipyge, et entre elles, l'Amour sans ailes, sans carquois, tenant à la main un cœur. Sur le piédestal, on lisait ces vers composés par Grouvelle :

N'offrant qu'un cœur à la beauté,
Aussi nu que la vérité,
Sans armes comme l'innocence,
Sans ailes comme la constance :
Tel fut l'Amour au siècle d'or,
On ne le trouve plus; mais on le cherche encor.

Depuis, on avait formé un vaux-hall, dans l'île du Bois-Vert, où l'on trouvait différens jeux.

Enfin, le Prince de Condé ayant fait abattre quelques parties de l'antique château, sans lui ôter cependant son aspect gothique et chevaleresque, les avait remplacées par des constructions d'architecture moderne de la plus grande beauté, et en 1780, en parcourant avec Leroy, son architecte, une vaste et superbe prairie, arrosée par la rivière de la Nonette, il lui proposa ses idées, sur lesquelles furent exécutées un jardin anglais et un hameau, dans ce terrain même. Ainsi furent réunis, en doublant l'espace destiné

à l'agrément, les deux genres de promenade, dans cette habitation divine, le goût nouveau des jardins gracieux de Morel, et celui des belles plantations et des jeux hydrauliques de Le Nautre, qui furent religieusement conservés.

La variété présidaient dans cette charmante création imitée de celle qu'on admire le plus en Angleterre, et l'art, qui avait tout fait, se cachait si bien sous les traits de la nature, qu'on l'aurait prise pour elle-même. Des ruisseaux serpentaient parmi des bosquets; parmi des gazons, un torrent tombait en nappe; et près de là s'élevait une grotte feinte, couverte de verdure, dont les piliers naissaient du milieu de l'eau, et dont la rustique majesté imprimait un sentiment d'admiration et d'effroi. Ici, les eaux formaient une anse couverte de pirogues, espèce de gondoles où trois personnes pouvaient tenir, et les diverses couleurs de leurs banderoles flottantes présentaient un spectacle aussi varié qu'agréable.

Plus loin, de petits berceaux de chèvre-feuille formaient ce qu'on nommait la *guinguette*, où se trouvaient des siéges, et un grand berceau percé d'arcades s'élevait entre deux canaux bordés d'un gazon fleuri.

Sur un monticule ombragé, paraissait une roche d'où l'eau suintait de toutes parts. On y

arrivait par un joli canal. Des percées, habilement ménagées, découvraient la nappe principale placée à la tête du grand canal, et des allées tortueuses et couvertes menaient à un autre canal fourni par deux ruisseaux qui murmuraient et serpentaient dans les bois.

Le hameau offrait des merveilles d'un genre différent. Ce n'étaient plus celles de la nature qu'on admirait ici, c'était le luxe ordinaire des riches, que l'art prenait soin de cacher sous une rustique simplicité. L'humble chaumière des pauvres villageois renfermait la décoration et la richesse de nos salons. Le dehors et l'intérieur semblaient s'étonner de se trouver réunis, et ne surprenaient pas moins les spectateurs par le contraste singulier de ce rapprochement des extrêmes.

Sept maisons détachées, disposées sans ordre, couvertes de chaume, s'élevaient au milieu d'un gazon toujours vert. Là était l'orme antique, ici était un puits, plus loin une palissade entourait un jardin planté de légumes et d'arbres fruitiers.

Une de ces chaumières avoisinait un moulin qu'une chute faisait mouvoir. A quelque distance, on voyait une laiterie, une étable. Une autre maison, qu'on aurait prise pour l'asile de

la pauvreté, renfermait une cuisine, et les nombreux ustensiles qu'elle contenait annonçaient les besoins de l'opulence. Un autre bâtiment, dont l'extérieur était aussi simple, aussi pauvre, présentait dans son intérieur une superbe salle à manger. Sa destination était une halte ou rendez-vous de chasse. On croyait se reposer au milieu d'un bois touffu. Les siéges imitaient des troncs d'arbres, des canapés de verdure, et là des groupes de fleurs naissaient en pleine terre. Quelques ouvertures pratiquées çà et là entre les branches d'arbres laissaient pénétrer une lumière incertaine et qui portait à la volupté.

Une autre maison que le chaume couvrait également, servait de salle de billard. Près de ce lieu sous des dehors aussi rustiques, se présentait le cabinet des livres.

La grange contenait dans son intérieur un vaste et superbe salon décoré de pilastres corinthiens, dont la frise était enrichie de guirlandes. Le plafond représentait un ciel serein, où voltigeaient des Amours. Les glaces de ce salon, d'une dimension extraordinaire, semblaient, par un effet admirable, doubler l'étendue de cette pièce. Toutes les draperies et l'ameublement étaient en taffetas couleur de rose, garni en argent. Deux cabinets accompagnaient

cette pièce magnifique et complétaient l'appartement.

Un fossé d'eau vive, sur lequel on avait construit des petits ponts de bois, servait de clôture au hameau et au jardin anglais. Ce qu'on appelait le pavillon chinois était au centre d'un nouveau labyrinthe dont les avenues se dessinaient par une double file de colonnes, ou d'enfans de marbre qui portaient des inscriptions énigmatiques. L'extérieur et l'intérieur du kiosque étaient entièrement décorés dans le genre de ces édifices si multipliés dans l'Asie, et sur-tout en Chine. Une nouvelle faisanderie était ornée d'un buffet d'eau rocaillé; au bas de cette jolie fabrique, tombait en murmurant une cascade triple.

La laiterie était charmante : un long bassin de marbre faisait le milieu d'une petite salle; il en sortait un bouillon d'un pied de circonférence, fourni par une source qui lançait huit jets dans un bassin inférieur, plus vaste que le premier et entouré de très-beaux marbres. A chaque extrémité de ce second bassin, s'élevait un jet d'eau de quarante-cinq pieds de hauteur; en face on voyait une grotte renfoncée. Le salon de la laiterie était rond, voûté, pavé de marbres compartis, et construit d'une fort belle

pierre blanche : sur un buffet de brèche violette qui régnait autour, étaient rangés des vases de faïence aux armes de Condé. Ces embellissemens occupèrent les derniers loisirs de notre Prince, avant son émigration.

Mais il n'avait point oublié ce que les grands doivent à Dieu, et le temple du Très-Haut n'avait pas été négligé au milieu de toute cette pompe mondaine.

La paroisse, reconstruite sur un plan nouveau, fut enrichie de pilastres corinthiens de bon goût, et le maître-autel, orné d'un beau tableau de Honasse, représentant une adoration de bergers.

Les rues, les places de Chantilly reçurent aussi, à différentes époques, de nombreux embellissemens, aux frais des princes de la maison de Condé. Des ponts, des aquéducs pour faciliter l'écoulement des eaux, furent construits par leurs ordres; des chemins furent ouverts, sur leur propre terrain, pour rendre plus commode l'exploitation des terres et les transports des produits agricoles; des étangs furent desséchés, afin d'assainir l'air; tout ce qui pouvait enfin ajouter au bien-être, à l'aisance, contribuer à la conservation de la santé des habitans de cette contrée, heureuse de se trouver sous

la protection de si bons, de si puissans seigneurs, ne fut point vainement indiqué.

Les habitans de Chantilly n'oublieront jamais que les fermiers-généraux proposèrent plusieurs fois au Prince de Condé, et avec les plus vives instances, particulièrement dans l'année 1774, de lui acheter les franchises de cette terre, et que le Prince généreux rejeta leur offre, préférant à cette somme, les bénédictions de ses vassaux, dont le bonheur et les hommages lui étaient si précieux. Et dans quel temps ce refus si grand, si humain ? lorsque la disette qui désolait la France, forçait le Prince à vider ses trésors, pour venir au secours des habitans de son gouvernement de Bourgogne et des vassaux de ses apanages, et quand de vastes et dispendieuses constructions commencées, ou projetées, semblaient lui permettre d'accepter une offre qui ne blessait ni les lois, ni la stricte justice !

Toute l'histoire ancienne, les vies des hommes illustres de Plutarque, présentent peu d'exemples d'un désintéressement plus noble.

Tel fut ce Chantilly ancien et moderne, que le marteau révolutionnaire a détruit si rapidement, dont il ne reste que quelques débris, où sont venus s'asseoir, après trente années

d'exil, ses anciens et malheureux maîtres, sans se plaindre, sans jeter un regard sur le passé; ce Chantilly, qui ne pourrait être relevé qu'en dépensant des sommes dont l'immensité effraie l'imagination. Je finirai en disant que le Prince de Condé fit construire, à la naissance du duc d'Enghien, un petit château, à quelque distance du bâtiment principal, et que ce lieu, de si douloureuse mémoire, a échappé, comme par miracle, aux coups de la hache des Vandales. C'est sous ce toit que le fils des héros a passé ses premières années! Il est encore debout; et l'homme sensible ne le voit pas sans répandre des larmes.

Cette description est un peu longue, je le sais, et le style de Piganiol, de Visé, de la Martinière, de Dulaure, que j'ai mis tous mes soins à rafraîchir autant que possible, n'est pas élégant; mais, malgré son étendue, elle pourra plaire à beaucoup de personnes. Celles qui ont vu dans sa splendeur ce superbe édifice, retrouveront les sensations que son majestueux aspect leur a fait éprouver, et les jeunes gens, réduits malheureusement à n'en contempler que les ruines, s'étonnant au récit de si nombreuses merveilles, partageront les sincères regrets de tous les amis des arts sur leur disparution Nous

prenons tant de peine à rechercher dans les auteurs anciens tout ce qui peut nous fournir quelques notions sur l'habitation de Lucullus, la maison dorée de Néron, les jardins de Salluste; nous lisons avec tant d'intérêt les auteurs qui nous parlent des restes du *Généralif* et de *l'Alhambra* en Espagne; nos voyageurs vont à si grands frais braver les feux de l'Egypte et de l'Asie, pour mesurer quelques ruines du palais des Pharaons, ou des maîtres de Palmyre et de Balbeck, qu'il serait bien surprenant que nous ne nous arrêtassions pas avec plaisir sur la description d'un monument national, dont la magnificence ne cédait en rien à ceux des anciens, qui peut-être les surpassait, d'un monument qui existait encore, il y a un quart de siècle, et dans lequel nos pères admiraient la grandeur de nos princes.

Ce fut dans ce lieu vraiment divin, que le Prince de Condé renouvela aux yeux de sa jeune épouse le déploiement du faste de ses ancêtres, par des fêtes que je ne retracerai pas trop minutieusement. Le cours de cette histoire, devant me présenter plusieurs fois l'occasion d'en rappeler d'autres encore plus brillantes et plus rapprochées de nous, et craignant d'ailleurs, qu'après avoir fait parcourir au lecteur le châ-

teau de Chantilly, dans son entier, ce récit nouveau ne le fatigue, en le distrayant trop long-temps du tableau des faits héroïques d'un jeune guerrier qu'il est impatient de voir entrer dans la carrière, j'abrégerai donc des détails fastidieux.

Les divertissemens du mariage durèrent un mois et demi.

Le premier jour fut consacré aux réceptions d'usage, et le soir un feu d'artifice fut tiré sur le grand canal, dont les eaux réfléchissant les innombrables fusées et les pièces fulminantes, doublèrent le plaisir des spectateurs. Une illumination d'une grande beauté, superbe prélude de celles plus ravissantes qui devaient lui succéder parut embrâser tous les jardins. Le lendemain et les jours suivans, le Prince et la Princesse admirent à leur audience les gentilshommes des environs de Chantilly. A vingt lieues à la ronde, la noblesse s'empressa de venir leur présenter ses hommages. Des jeux de tous les genres étaient disposés dans les bosquets, pour le plaisir de la foule des curieux accourus de toutes parts, et une multitude de tables étaient disposées dans les salles du château, pour les personnes qui désiraient s'y asseoir : il y avait constamment place pour trois ou quatre cents convives

de toutes les classes, et le nombre quelquefois est allé plus loin.

Chaque soir, six à sept mille bougies brûlaient dans les appartemens : le château de Chantilly paraissait dans une conflagration générale, sans que l'image du danger vînt s'y joindre.

Le fameux Servandoni, peintre italien, excellant dans la décoration, avait ajouté aux beautés des jardins, par des fabriques d'architecture grecque ou gothique, par des groupes de personnages de toutes les nations, figurant des danses, par des transparens placés au bout de chaque allée, par des pyramides égyptiennes, des obélisques, des faisceaux d'armes. Dans l'intérieur du château, il avait ménagé de ces perspectives, de ces vues d'optique si bien entendues, et qui lui avaient fait sa réputation en Italie comme en France; et il a souvent avoué qu'il avait mis en usage, dans cette circonstance, toutes les ressources de son génie. Il fut encore chargé de l'ordonnance des illuminations. Jamais on ne tira un meilleur parti des fontaines et des cascades : l'éclat des feux, répétés mille fois dans des jets qui paraissaient vouloir porter les signes de l'allégresse jusqu'aux nues, éblouissaient les

yeux, et l'on ne pouvait pas les fixer longtemps sur cet amas de lampions, de pots à feu reproduits de tous côtés par les nappes d'eau.

La table où le Prince et la Princesse donnaient les festins, était ornée dans un genre absolument neuf; on en a gravé les dessins également fournis par Servandoni, et les décorateurs de nos jours y ont souvent puisé des idées.

Les bals réunirent tout ce que l'on peut offrir de galant, d'élégant, de somptueux : les fruits de l'Amérique et de l'Orient, les parfums de l'Arabie y furent prodigués, et l'on se disait qu'aucun prince n'avait jamais mieux fait ses honneurs.

J'ai dit que je n'entrerais pas dans des détails trop amples; je terminerai ceux-ci par la promenade des gondoles, qui produisit un effet si agréable, que la Princesse de Condé la fit répéter plusieurs jours de suite.

Vingt-quatre gondoles pavoisées, couvertes de riches draperies de toutes couleurs, relevées en festons, et enrichies de glands d'or, d'argent et de soie, ayant chacune à la proue et à la poupe des pots à feu et des lanternes de mille formes, navigaient sur le grand canal, offrant au milieu du brillant cortége qu'elles formaient, un

navire plus gros et plus élevé, ressemblant à un yacht. Ce vaisseau portait les illustres époux, et au-dessus de son mât on voyait les armes de Condé, projetant d'immenses rayons de gloire, dont l'éclat éclairait les attributs de l'Amour et de l'Hymen liés ensemble ingénieusement. Tout le canal était bordé de pyramides enflammées; chacune des gondoles avait à bord des musiciens jouant alternativement des airs tendres et guerriers, et quand la promenade avait duré une heure, elle se terminait par un feu d'artifice, que le Prince allumait depuis sa brillante nacelle. Une foule innombrable suivait cette flotte merveilleuse dans sa marche triomphale, en cotoyant les bords du canal, et faisait retentir l'air de mille souhaits, de mille bénédictions pour le couple dont on admirait la grandeur et la générosité.

On pense bien que nos jeunes époux n'avaient pas oublié les pauvres de Chantilly, et que de nombreux bienfaits avaient signalé une alliance dont ils se promettaient tant de bonheur.

Madame la princesse de Condé n'avait point trompé cette espérance. Sans cesse occupée de notre héros, ne pouvant pas s'en séparer, charmant ses jours par une conversation fine et spirituelle, à Paris, à Versailles, à Chantilly, elle

remplissait le cœur de ce Prince de la plus douce félicité.

Comme lui, cette femme vraiment rare, aimait la lecture des livres sérieux et instructifs ; souvent tous deux s'enfermaient dans la bibliothèque de leur palais, et passaient plusieurs heures à en feuilleter les livres les plus précieux, qui y avaient été rassemblés à grands frais.

Le dessin était le délassement favori de cette princesse. On voyait, avant que la révolution n'eût dispersé les choses rares et curieuses renfermées au Palais-Bourbon, plusieurs croquis sortis de son crayon, et bien des artistes ne les auraient pas désavoués.

Elle excellait aussi dans ces jolis ouvrages de fantaisie connus sous le nom parfilure ; elle en faisait des bourses travaillées avec beaucoup de soin, et les donnait aux dames de suite. Il en existe quelques-unes que l'on conserve avec un religieux respect.

Madame la Princesse de Condé n'avait pas moins de goût pour la danse, que pour le dessin et la musique. On ne parlait à la cour et dans tout Paris, que de la dignité avec laquelle elle avait exécuté un menuet au bal de la reine ; et dans tous les autres genres de pas, elle mettait autant de noblesse et d'agrément.

A ces avantages séduisans, mais un peu frivoles, elle en joignait de plus solides. Sa piété était exemplaire : fidèle épouse, tendre mère, fille respectueuse, elle donnait l'exemple de toutes les vertus privées.

Son humanité éclairée lui faisait fournir d'abondans secours à toutes les sociétés qui, au nom et sous les auspices de la religion, se consacraient au soulagement des malheureux. Non seulement elle soutenait ces établissemens par ses dons, mais encore elle partageait leurs travaux. Plus d'une fois on l'a vue s'introduire dans le réduit du pauvre, monter au grenier où périssait, de froid et de misère, une famille honnête qui n'osait pas publier son indigence, et porter dans cet obscur séjour de tous les maux, un rayon d'espérance et de joie.

Louis XV, à qui rien n'échappait, l'appelait *l'aimable sainte*, parce qu'en effet Madame la Princesse de Condé, en remplissant les devoirs les plus parfaits de la religion, n'en avait pas les dehors les plus austères, et n'avait point renoncé à faire le charme et l'ornement de la cour.

Le Prince de Condé était dans l'ivresse de la possession d'un semblable trésor, quand l'époque arriva où il put commencer la carrière politique

et administrative, à laquelle il devait joindre bientôt celle des armes avec un si brillant avantage.

Succédant à M. le Duc de Bourbon, son père, dans le gouvernement de Bourgogne, il vint en prendre possession.

Le Prince de Condé prend possession de son gouvernement de Bourgogne, le 13 août 1754.

Pendant sa minorité, ce gouvernement avait été confié au vieux duc de Saint-Aignan, qui avait su s'y attirer l'affection de tous les habitans de la province. C'était ce même duc de Saint-Aignan, que Rome et toute l'Italie avaient admiré pour sa magnificence, sa politesse exquise, pendant son ambassade près la cour pontificale, et qui ne s'était pas montré moins libéral, moins affable, lorsqu'il représentait un Prince du sang à Dijon.

Aujourd'hui, bien des gens ne savent point ce que c'était qu'une tenue d'états provinciaux, et ne peuvent pas s'en faire une juste idée. Je crois donc leur rendre service en rappelant les formes de nos anciennes administrations locales.

Les pays qui jouissaient du privilége d'avoir des états, étaient les mieux gouvernés de la France; ils avaient leur constitution particulière, qui ne les rendait point étrangers aux besoins du reste de la monarchie, et qui n'en faisait pas un royaume dans un royaume, comme on a voulu le dire.

Trois ordres composaient l'assemblée des états provinciaux : le clergé, la noblesse, et le tiers; c'était la représentation, en petit, de nos états-généraux. On y délibérait sur les moyens de concilier les facultés et les ressources de la province, avec les demandes du gouvernement. Rarement on refusait d'y accéder, plus fréquemment on y prenait des résolutions tendantes à fournir au roi plus de secours qu'il n'en demandait, et presque toutes les décisions étaient marquées au cachet d'un grand et vrai patriotisme. On veillait avec soin à la conservation des franchises de la province et des villes ; mais jamais on n'y prononçait le mot de désobéissance, et encore moins celui de révolte. Tout l'art des membres des états consistait à ne pas laisser le ministère empiéter sur les priviléges des ordres, et celui du gouverneur n'avait pour but que de mettre d'accord les ministres et les députés provinciaux. Cette noblesse, ce clergé si étrangement calomniés, et qui, dans ce moment, s'entendent accuser d'avoir provoqué la révolution, en refusant de contribuer aux charges publiques, s'imposaient toujours largement pour remplir les coffres du roi, ou ceux de la province, et ne manquaient jamais, avant que de se séparer, de proposer

quelque entreprise, ou quelque construction utile à sa prospérité.

Dans leur absence, trois délégués, pris dans les trois ordres, veillaient, sous le titre d'élus, au recouvrement des contributions, à l'exécution des projets arrêtés par les états, aux dépenses urgentes, aux besoins des villes, et combinaient leurs opérations avec les intendans et le parlement, s'il y en avait un.

C'est à cette forme d'administration, que les pays d'états ont dû ces belles routes, ces beaux ponts, ces canaux, que les autres provinces leur enviaient, et qui font encore l'admiration des voyageurs.

Il faut le dire cependant, quelquefois de funestes divisions entre les élus, la chambre des comptes, le commissaire départi et le parlement, s'il y en avait un, paralysaient les meilleures volontés et entravaient la marche des affaires; mais un gouverneur habile savait toujours aplanir ces difficultés et ramener les hommes et les choses à l'ordre.

Le gouvernement de Bourgogne était un des plus étendus de la France; et le Prince qui en était chargé, pouvait se rendre, comme on le voit, nécessaire à la cour et au peuple.

Il avait des milliers de grâces à distribuer.

Presque tous les emplois subalternes étaient à sa nomination. Dans les petites charges, dans les bureaux, dans l'administration, dans la comptabilité des revenus des villes, on ne parvenait qu'avec l'appui du gouverneur. On peut juger par-là du nombre de personnes qui lui étaient attachées, et que sa présence comblait de joie, chaque fois que la tenue des états l'amenait dans la province.

Ces grands gouvernemens étaient les plus fermes colonnes de la monarchie. Il est fâcheux que la jalousie ministérielle, sous le prétexte de ne point laisser empiéter sur l'autorité royale, mais bien pour concentrer tout le pouvoir dans le conseil, n'ait jamais voulu permettre à ceux qui en étaient revêtus d'y faire un long séjour. Le trône n'aurait pas été détruit, si les provinces ayant l'habitude de voir au milieu d'elles un prince du sang, un grand seigneur illustre par sa naissance, puissant par ses richesses, et d'en recevoir la direction et l'impulsion, se fussent trouvées sous cette salutaire influence au moment où la révolution a éclaté.

Le mouvement électrique qui s'est communiqué si facilement du centre aux extrémités du royaume, aurait rencontré des obstacles insurmontables dans les grands gouvernemens,

et le mal eût certainement été étouffé à sa naissance, si le Prince de Condé avait établi sa demeure en Bourgogne. Croit-on que sa présence n'aurait pas rompu, à Dijon, la grande chaîne des communications révolutionnaires, le 14 juillet 1789 ? Et n'en eût-il pas été de même dans les autres provinces ?

Mais, dira-t-on, l'existence de patrons si puissans n'aurait-elle pas fait revenir ces temps où l'autorité souveraine avait à lutter contre les barons et les grands vassaux ? n'aurait-elle pas reproduit ces brigues, ces résistances, ces prétentions des gouverneurs de provinces, pendant les minorités de Louis XIII et de Louis XIV ? D'abord, je répondrai que les mœurs et les lumières du siècle s'oppposaient, jusqu'à un certain degré, au retour de ces abus ; mais eût-on dû courir cette chance, il s'agit maintenant de savoir, si le trône aurait été entouré de plus de dangers, par cette espèce d'olygarchie, que par les excès toujours inséparables d'une constitution où les élections démocratiques dominent à un haut point.

En examinant la question sous le rapport philosophique, on penchera, je le sais, pour l'opinion favorable au système populaire ; mais, en la considérant comme homme d'état, et

c'est ce que nous devons faire ici, et en comptant l'existence du trône et des anciennes institutions pour quelque chose, on avouera, qu'entre les deux écueils politiques, le premier paraissait moins périlleux pour le monarque; et puisque, dans une monarchie légitime, le véritable intérêt du peuple ne peut pas se séparer de celui du prince, cet écueil était aussi beaucoup moins à craindre pour la masse, toujours plus tourmentée par les fureurs démagogiques, que par les divisions des grands.

Ces réflexions, au reste, ne sont que celles d'un historien dont le jugement s'exerce sur les événemens antérieurs, et que son devoir oblige à parler avec cette franchise sans laquelle il n'est ni gloire, ni honneur dans la culture des lettres. Mais, comme il existe malheureusement une classe de lecteurs qui feignent de croire qu'on ne peut louer les établissemens du régime passé, ou indiquer les moyens dont on aurait dû se servir pour les préserver d'une ruine totale, sans en désirer, sans en provoquer le retour, je crois nécessaire de faire ma profession de foi politique. La nature des discussions dans lesquelles je serai peut-être forcé d'entrer par la suite, le plus brièvement possible, celle des faits que je dois rapporter,

des inductions que je dois en tirer, me forcent à cette explication.

Qu'on se persuade donc bien, qu'en regrettant que les directeurs des affaires publiques n'aient pas mis en usage toutes les ressources qu'ils pouvaient si facilement employer pour opposer au débordement révolutionnaire une digue qui eut prévenu tant de forfaits; qu'en assignant quelques causes de nos longues calamités; qu'en pleurant sur les débris d'un édifice que la sagesse et l'expérience de nos pères avaient mis tant de siècles à construire, je ne propose point de le rebâtir sur le même plan, et de le substituer à celui où nous avons enfin trouvé le salut et le repos après tant d'agitations.

Arrivés au port, nous ne devons plus nous exposer à la tempête. Tous les sacrifices sont faits, tous les intérêts sont confondus dans un seul, tous les droits sont assurés par la charte; chérissons donc la main qui nous l'a donnée, et fions-nous à sa prudence! Oublions les haines; admirons tout ce qui compose la gloire de notre nation; mais, en même temps, ne nous privons pas de la faculté de réfléchir et de juger, ne refusons point les leçons que nous donnent les vingt-cinq années qui viennent de s'écouler. Serait-il possible que nous eussions renoncé au

plus noble don, fait par le ciel à notre espèce, la faculté de comparer les hommes et les choses!

L'écrivain qui trace le plan de conduite qu'aurait pu suivre l'usurpateur Bonaparte pour éviter ou retarder sa chute, en désire-t-il, en demande-t-il le retour? L'historien qui regrette qu'on n'ait pas su prévenir ou étouffer la révolte de 1789, veut-il le rétablissement des droits féodaux et l'anéantissement de la charte? Il ne faudrait pas craindre de parcourir tous les degrés de *l'absurde*, pour soutenir l'une ou l'autre de ces propositions.

Mais je reviens au Prince de Condé, dont cette déclaration de mes principes, indispensable aujourd'hui, grâce à l'ombrageuse susceptibilité de certaines gens, m'a trop écarté.

L'entrée du gouverneur de la Bourgogne, à Dijon, se faisait toujours avec une grande pompe, et présentait une marche triomphale.

Deux mois à l'avance, on meublait, avec le plus grand goût et avec richesse, le vaste palais des états de la province, où le Prince et sa suite nombreuse devaient faire résidence, pendant quinze jours seulement, l'assemblée des états ne durant jamais plus. Une seule fois, (en 1787) et ce fut la dernière de leur convocation, ce

terme se prolongea; mais les hautes matières que l'on y traita exigèrent cette innovation, qui jeta dans l'étonnement et l'inquiétude les habitans de la province, dont les craintes et les pressentimens ne se réalisèrent que trop.

La maréchaussée de la Bourgogne, commandée par le grand prevôt, se rassemblait dans le chef-lieu; et les meilleurs bourgeois, bien montés, formaient la compagnie des gardes-du-corps à cheval du Prince, richement vêtus et bien équipés.

Trois autres compagnies composaient sa garde à pied, et tous les habitans de Dijon prenaient les armes, pour former une haie de la porte de la ville au palais.

Les garnisons qui se trouvaient dans la province fournissaient de forts détachemens, et les officiers de ces corps venaient augmenter le cortége du gouverneur.

Le Prince, précédé de ses gardes qui allaient au-devant de lui à la distance d'une lieue, de la maréchaussée et des compagnies du guet de la ville, entouré de ses pages, de ses écuyers, de ses valets-de-pied, de ses heiduques, d'un groupe de gentilshommes à cheval, tous resplendissans de broderies d'or, d'argent, rehaussées encore par des pierreries d'un grand prix;

le prince, dis-je, placé dans une superbe voiture de gala, suivi de vingt carrosses de représentation, de cent chevaux de main et de plus de deux cents équipages, appartenant aux nobles de la province, qui avaient étalé à l'envi le luxe de leurs livrées, entrait à Dijon, au bruit du canon de la forteresse, dont le feu ne cessait qu'à la nuit close.

Descendu au palais, tous les ordres, les autorités, les corps et les corporations venaient lui rendre leurs hommages.

Le clergé, ayant à sa tête l'évêque d'Autun, président-né des états, ou celui de Châlons, comme le plus ancien en date d'érection, était admis le premier à le complimenter.

La noblesse venait ensuite, et le tiers-état, dans la personne des maires de la grande et de la petite *roue* (c'est ainsi qu'on distinguait les villes qui pouvaient fournir des élus, ou simplement des alcades de la province), terminait ces trois députations des ordres politiques.

Le parlement, la chambre des comptes, le trésor, les bailliages, les chapitres particuliers, l'académie, les colléges, étaient admis successivement à l'audience du Prince; et deux jours après, les états s'ouvraient dans une vaste salle, magnifiquement décorée. Le Prince, assis sur

un fauteuil, élevé de quelques marches, ayant au-dessus de sa tête un dais fleurdelisé, prononçait un discours où, se félicitant de représenter le monarque, il faisait à peu près connaître les intentions de la cour. Les députés des trois ordres, en costume, assistaient à cette séance solennelle, dans des places qui leur étaient assignées, et le parquet était destiné aux gens en charge. Les tribunes étaient occupées par les femmes les plus qualifiées de la ville et de la province.

La séance finie, le Prince était reconduit dans ses appartemens avec le plus grave cérémonial; et le dimanche suivant, il se rendait, en grand appareil, à la cathédrale, pour y offrir le pain béni. C'était une occasion où il ne manquait jamais de déployer sa libéralité envers l'église et les pauvres.

Le temps qui n'était point consacré aux affaires se passait en festins, en divertissemens, en prodigalités de tous genres, qui plaisaient beaucoup au peuple et qui répandaient chez lui une aisance dont il se ressentait pendant plusieurs mois.

Le Prince tenait table ouverte. Tout homme vêtu décemment, pouvait aller se placer à celle de ses officiers; et ce qui en composait la

desserte, nourrissait un grand nombre de familles.

Le commandant militaire, les premiers présidens du parlement, de la chambre des comptes, l'évêque, l'intendant, les élus, le trésorier-général, avaient l'honneur de le recevoir dans leurs hôtels, et de lui donner des repas d'étiquette. Il les leur rendait à son tour, et la veille de son départ était réservée au souper des dames.

Dans la décoration, dans l'ordonnance de ces repas, chacun cherchait à se distinguer par les allégories les plus ingénieuses, et qui pouvaient être le plus agréables au Prince. Les peintres et les sculpteurs rivalisaient d'imagination, et souvent leurs conceptions étaient très-heureuses.

Cette époque était la plus brillante du commerce de la province; elle lui donnait un mouvement incroyable. Les étrangers affluaient à Dijon, et les bourgeois peu riches se réduisaient dans quelques coins de leurs maisons, pour louer leurs appartemens et en tirer un parti fructueux.

Jamais la foule des curieux ne fut aussi grande qu'aux premiers états, tenus par notre jeune Prince. On s'y était rendu de toutes parts pour

jouir de la vue d'un Condé. Une circonstance avait rendu particulièrement plus importante son arrivée prochaine en Bourgogne.

Une de ces vives altercations dont j'ai parlé plus haut, et qui étaient malheureusement trop fréquentes, non point par un esprit de faction ou de désobéissance, mais, au contraire, par un patriotisme et un intérêt du bien public, souvent exagéré et mal entendu, ou par des prétentions intempestives, avait brouillé les élus et le parlement. La ville de Dijon et la province qui, dans ces débats, se partageaient toujours entre ces deux pouvoirs, n'attendaient que l'arrivée du nouveau gouverneur, pour voir cesser une querelle, dont les moindres effets étaient de rendre incertaine la condition de plusieurs administrés, qui ne savaient pas laquelle des autorités contendantes déciderait définitivement les questions dont la solution leur était nécessaire.

On espérait que le Prince tenterait les voies de conciliation, et l'on ne doutait pas que son entremise n'amenât les deux partis à un rapprochement.

D'un autre côté, quoique l'administration de M. le duc de Saint-Aignan eût été très-bonne, très-juste, très-éclairée, cependant il y avait

beaucoup de points, beaucoup de débats sur lesquels il n'avait pas osé prononcer, et l'on pensait que, moins timide, le Prince de Condé trancherait lestement les difficultés.

Ainsi les motifs qui faisaient désirer sa présence paraissaient bien pressans; mais le premier était de le connaître.

Un marchand de Paris avait apporté un grand nombre de ses portraits. Il fit une spéculation avantageuse. Ces gravures, assez ressemblantes, furent enlevées dans un instant; et le prince, en arrivant en Bourgogne, put voir son image entre les mains de tout le monde.

Rien ne fut plus beau que les préparatifs de sa réception. Les rues de Dijon étaient tendues de draperies blanches, relevées en festons, parsemées de fleurs de lis, et surmontées des armoiries de la maison de Condé. Des guirlandes de lierre entouraient chaque fenêtre, des fleurs jonchaient le pavé, et toutes les places que l'on avait décorées dans leur pourtour, offraient, au milieu d'elles, une pyramide avec des emblêmes. Le soir, une illumination générale eut lieu, et des milliers de transparens purent apprendre au Prince combien les Condés étaient aimés en Bourgogne.

Ces élans, ces marques de l'amour des Dijon-

nais, pour les princes de la maison royale, se sont renouvelés à la restauration, à deux époques bien mémorables. Au passage de S. A. R. Monsieur, Comte d'Artois, en 1814*, à celui de S. A. R. Madame, Duchesse d'Angoulême, en 1816, on a vu toute la population de cette ville se livrer à la joie la plus extraordinaire, et par mille démonstrations chercher à leur apprendre que dans aucun temps les Bourbons n'avaient été effacés de leur cœur. Jamais les Bourguignons ne pourront oublier le séjour du frère et de la fille de Louis XVI, dont les manières les ont charmés, et long-tems on parlera dans cette province, de la pompe de leur réception.

Mais revenons au Prince de Condé.

Ce jeune gouverneur avait été précédé en Bourgogne par une réputation de bonté, d'affabilité, de noble galanterie, qui semblaient être un héritage constamment transmissible chez les descendans du grand Condé. L'élite des

* On peut voir la description d'une partie de ces fêtes, dans une brochure que j'ai publiée en octobre 1814, sous le titre de *Quatre jours de bonheur, ou Récit de ce qui s'est passé à Dijon, pendant le séjour de S. A. R., Monsieur, Comte d'Artois, et de LL. AA. SS. Monseigneur le Duc et Madame la Duchesse d'Orléans, au mois de septembre* 1814.

habitans du duché, qui s'étaient empressés d'accourir sur son passage, l'accueillit avec la plus vive allégresse, et les Dijonnais lui prouvèrent, par ce qu'on vient de lire, que l'affection qu'ils portaient à ses ancêtres, se ranimait toute entière à l'aspect de leur digne rejeton.

Dans les magnifiques et nombreuses solennités commandées en cette occasion, le Prince de Condé montra un profond sentiment des convenances, un tact exquis, une franche gaîté, une générosité remarquable, et dans les délibérations des états qu'il présidait, il se distingua par un amour du bien général, qui annonçait que la province trouverait toujours un protecteur, un défenseur ardent et un véritable père dans son illustre chef.

Pour ne point revenir trop souvent sur les faits relatifs au gouvernement de ce Prince, et aux voyages triennaux que ses fonctions l'ont obligé de faire pendant plus de trente ans en Bourgogne, je dirai que, depuis cette époque, il ne cessa point de répandre des bienfaits sur ses chers Bourguignons (c'est ainsi qu'il les appelait), et que dans toutes les circonstances il manifesta, en leur faveur, une prédilection qui les honore autant qu'elle signale la belle conduite de son cœur, si bien placé, croyait justement que

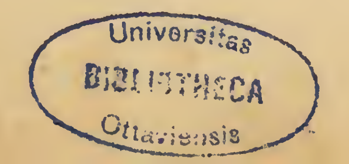
le premier devoir d'un Prince était de témoigner sa reconnaissance à un pays où son nom n'était prononcé qu'avec transport et vénération.

Les preuves de son zèle éclairé pour les intérêts de son gouvernement furent multipliées, et il coopéra de tout son pouvoir à l'accroissement des richesses et de la prospérité de cette vaste partie de la France.

Dans les négociations entre les états de Bourgogne et le ministère, pour l'abonnement de l'impôt, le Prince de Condé plaida toujours avec chaleur la cause des premiers, et parvint plus d'une fois à faire tourner au profit de l'excellente administration de la province, cette manière douce, commode et profitable de payer le tribut au trésor public.

Sous sa direction suprême, des routes s'ouvrirent et mirent en communication plus facile avec la capitale et les points les plus importans du royaume, la Bourgogne et les pays circonvoisins; des ponts d'une construction solide et élégante furent jetés sur la Saône, l'Ouche et l'Yonne, et le canal projeté par César, François Ier et Henri IV, fut enfin entrepris avec une masse de moyens, une hardiesse d'exécution, dignes d'être comparées aux travaux que l'antiquité nous a laissés dans ce genre.


7*





Dijon vit élever un très-beau palais, un arc de triomphe *, une pyramide qui fixe la date de la jonction de l'Océan et de la Méditerranée, et plusieurs autres monumens utiles.

Châlons vit commencer la démolition de sa citadelle antique, et tracer sur son emplacement une cité nouvelle.

Auxonne dut à ses soins la conservation de son arsenal, et l'agrandissement de ses établissemens militaires. Enfin, toutes les villes de la Bourgogne se ressentirent de l'heureuse influence d'un Prince puissant et bien intentionné.

Mais il ne borna point là sa bonne administration et sa continuelle sollicitude. Un citoyen vertueux avait créé une école gratuite de dessin, de peinture et de sculpture **; un professeur distingué la dirigeait à Dijon ***; le Prince de Condé obtint de la cour, des lettres d'érection pour cet établissement précieux, et sa main distribua aux jeunes élèves les premiers prix accordés à leurs talens.

* Cet arc d'une belle forme, construit sur les dessins de M. Maret, frère de celui qui porte aujourd'hui le titre de duc de Bassano, est placé à l'entrée de la ville, sur la route de Paris.

** M. Legoux de Gerland.

*** Feu M. Devosges, auquel son fils a dignement succédé.

L'Académie des belles-lettres reçut un lustre nouveau de sa présence *.

Il avait bien voulu accepter le titre de son protecteur, et plus d'une fois cette compagnie savante eut lieu de s'applaudir d'avoir mis à sa tête un Prince dont le goût et le discernement étaient aussi sûrs que sa libéralité et son désir de faire fleurir les sciences et les lettres étaient constans.

Un singulier rapprochement de circonstances lui fit couronner en 1787, l'éloge de Vauban, que M. Carnot, officier de génie, avait envoyé au concours académique. Cet ouvrage, recommandable par la précision et la fermeté du style, par des aperçus fins et nouveaux, par une grande connaissance de l'art d'attaquer et de défendre les places de guerre, valut à l'auteur des marques d'estime du Prince, et l'assurance de sa protection spéciale.

M. Carnot se montra vivement sensible à ces

* L'académie de Dijon est une des plus distinguées du royaume. Elle a compté parmi ses membres plusieurs hommes célèbres, et a toujours eu pour associés et correspondans honoraires, les premiers savans de l'Europe. Elle possède encore dans son sein des gens de lettres et des artistes d'un rare mérite, et des étrangers d'une haute réputation se font honneur de lui être agrégés.

témoignages de considération, et lorsqu'il fit imprimer son opuscule, il renchérit sur les louanges qu'il y avait données au Prince, en s'étendant longuement sur le bonheur d'une province gouvernée par un Bourbon, par un membre de cette royale famille, à qui tout Français devait amour, reconnaissance, respect et fidélité.

Et cinq ans après!!!.... Mais ne nous arrêtons point sur un attentat auquel cet officier ne prit qu'une trop grande part, et plaignons-le de n'être pas resté dans des sentimens qui n'eussent donné que plus de lustre à des talens supérieurs, dont il aurait pu faire un usage si utile pour la défense de son Roi et de sa patrie; je dis de sa patrie, parce qu'un Français ne peut, ne doit jamais la séparer de l'intérêt de son Roi *.

Les soins du Prince de Condé ne s'étendaient pas seulement à faire fleurir les sciences et les beaux-arts dans son gouvernement, il suivait

* Un frère de cet officier, actuellement conseiller à la cour de cassation, fut choisi pour plaider devant le Prince de Condé une cause intéressante, dans la séance que ce Prince présidait au parlement, en sa qualité de gouverneur de la province; et ce jeune avocat y déploya des moyens qui donnèrent de lui des espérances

encore avec attention les progrès des différentes branches d'industrie établies dans la province.

Plusieurs manufactures lui dûrent leur existence. Un vaste bâtiment, destiné dans les siècles passés à donner asile aux hommes attaqués de la lèpre, ou de la peste, étant devenu inutile par la destruction de ces deux fléaux qui ont cédé aux moyens sanitaires employés pour nous en préserver à l'avenir, coûtait beaucoup à la ville de Dijon, chargée de son entretien; le Prince donna les fonds nécessaires pour y créer une fabrique de cotonnades, qui se soutint avec succès jusqu'à la révolution.

Un étranger, ayant apporté à Dijon l'art de de polir et de teindre les glaces, aurait difficilement trouvé les avances nécessaires pour mettre en activité ses ateliers vastes et nombreux, le Prince de Condé seconda sa fructueuse entreprise, en lui fournissant l'argent dont il avait besoin.

Un habitant de la Provence *, ayant conçu

justifiées depuis par les excellens ouvrage sortis de sa plume. La famille Carnot, nombreuse et jouissant d'une noble aisance, est en général fort estimée en Bourgogne, et le Prince se félicita d'avoir à donner l'assurance de sa protection à deux de ses membres.

* M. Hoffan.

l'idée d'acclimater les vers à soie sur les bords de l'Ouche, reçut de grands encouragemens des états de Bourgogne; mais ces secours ne lui suffisant pas, le Prince de Condé suppléa à ce qui manquait, et de superbes plantations de mûriers couvrirent un terrain juqu'alors inculte. La révolution a détruit cette nouvelle source de richesses qui commençait à s'ouvrir dans cette partie de la France.

Il se plaisait à prendre part aux établissemens qui n'étaient même que de pur agrément.

A Dijon et dans les principales villes de la province, il existait plusieurs compagnies bourgeoises, sous la dénomination de chevaliers de l'arquebuse, de l'arbalète et de l'arc; jadis elles avaient fait partie du système de l'organisation générale de la milice du royaume; mais, depuis la création des armées régulières, elles n'avaient plus d'autre but que l'amusement.

Le Prince de Condé, sur les représentations qui lui furent adressées par ces compagnies, que le ministre paraissait vouloir leur suppression, les défendit vivement, soutint et fit maintenir leurs priviléges, et ne refusa pas le titre de capitaine général, qu'elles lui conférèrent dans toute la province. Ce titre, au reste, lui appartenait de droit, comme gouver-

neur ; mais il aima mieux le tenir du choix de la bourgeoisie, qu'il affectionnait particulièrement.

Aussi, dans *un grand prix*, rendu par la compagnie des arquebusiers de la ville de Beaune, à toutes celles qui lui étaient affiliées, le Prince de Condé envoya-t-il deux de ses premiers gentilshommes, pour l'y représenter et pour lui rendre compte de ce qui s'était passé à cette solennité, dont le souvenir se conserve encore dans toute la Bourgogne.

Il veillait à ce que les théâtres ne fussent confiés qu'à des directeurs capables de remplir leurs engagemens.

Jamais Dijon ni les autres villes de la province n'ont eu de troupes dramatiques aussi complètes, aussi bonnes que sous son gouvernement. Au moment où la révolution est venue bouleverser les tréteaux, en même temps qu'elle détruisait les institutions sociales les plus respectables et les plus utiles, on voyait réunis à la salle des spectacles de la capitale de la Bourgogne, la tragédie, la comédie, l'opéra-comique, les ballets ; et dans tous ces genres, on remarquait des artistes qui ne seraient point déplacés aujourd'hui sur les planches de Paris. On parle encore à Dijon, de ces beaux jours du théâtre

dûs à l'activité d'un entrepreneur intelligent. Plus d'une fois, ce directeur * obtint les suffrages du Prince, pour sa bonne régie, et il ne soutenait cette hasardeuse spéculation, qu'à l'aide des gratifications qu'il recevait du généreux gouverneur, dont la haute noblesse du pays s'empressait d'imiter l'exemple.

Enfin, il n'était pas jusqu'aux plaisirs de l'enfance, qui n'attirassent ses regards paternels. Dans son parc, propriété superbe située à une demi-lieue de la ville, et plantée par le grand Condé, sur les dessins de Le Nautre, l'ordre était donné à tous les concierges de laisser jouer librement les écoliers au mail et à la boule, et de ne les gêner dans aucun de leurs exercices.

Quels souvenirs a laissés ce bon Prince dans toute la Bourgogne ! Il est peu de familles qui n'aient à raconter une anecdote, à citer un trait qui caractérisent les hautes vertus de son âme ! L'ouverture des états triennaux de cette province, je l'ai déjà dit, était une époque de bonheur, de joie, de plaisir, à laquelle on se préparait un an d'avance, dont on conservait la douce et agréable impression un an après, et le

* Le sieur de Saint-Géran.

Prince de Condé pouvait toujours se croire présent au milieu des habitans de sa chère *Bourgogne*.

Combien sa mort fera couler de larmes, et combien de prières s'élèveront vers le ciel pour la félicité éternelle du héros de la fidélité, de l'intrépide défenseur du trône et de l'autel !

Dans le cours de cet ouvrage, je reviendrai nécessairement sur quelques faits relatifs au séjour de ce Prince en Bourgogne, et ce sera pour signaler de nouveaux bienfaits.

Je rentre dans l'ordre chronologique des glorieuses actions de notre héros.

Il y avait peu de temps que le Prince de Condé venait de montrer dans son gouvernement des qualités dont chacun concevait les plus hautes espérances, lorsque la carrière qu'il avait toujours si noblement souhaité de parcourir s'ouvrit enfin devant ses pas. Il s'y précipita avec une bouillante ardeur, que le souvenir des exploits de ses ancêtres accrut à chaque rencontre de se signaler comme eux.

Mais avant de commencer le récit des campagnes où il sut cueillir tant de lauriers, il n'est pas inutile, je pense, de faire un tableau rapide et vrai de la cour de Louis XV, et de notre situation politique.

Il faut avoir le courage de l'écrire. Parvenu au tiers de sa carrière, ce monarque, qui avait acquis, par le développement de tant de vertus, l'amour de ses peuples, s'était trop facilement laissé aller aux flatteries des hommes qui l'entouraient, et plus d'une faiblesse lui était reprochée à juste titre.

Une femme, des courtisans ambitieux, des ministres soumis à leurs volontés, je pourrais dire à leurs caprices, dominaient à Versailles. Les résolutions de la cour se ressentaient de cette influence, et les peuples se plaignaient d'une versatilité de principes, d'une incohérence d'actions dans le gouvernement, qui maintenaient dans l'intérieur un état de malaise, dont les résultats ne pouvaient être que fâcheux, et qui, à l'extérieur, compromettaient notre force et notre dignité.

1755. Embarras dans les finances, prodigalité dans les dépenses journalières, nominations dues à la faveur et à l'intrigue, division entre la magistrature et le sacerdoce, défaut d'harmonie entre le conseil du roi et les corps du royaume, anéantissement de la marine, affaiblissement de notre armée : voilà les reproches que l'on adressait de tous côtés au ministère.

Dans cet état de choses, nous avions perdu

une partie de notre considération dans les cours étrangères. La France n'avait plus cette attitude fière qu'elle avait si long-temps conservée, et plus d'un cabinet ne nous mettait pas au nombre des poids les plus graves de la balance politique. Loin d'avoir, dans les déterminations des rois de l'Europe, cette prépondérance qui toujours appartient à une puissance du premier ordre, nous comptions à peine en seconde ligne, et cette position, le Prince de Condé en était plus affligé que tout autre.

La situation naturelle que l'inhabileté de nos ministres nous avait fait perdre un instant, la force des choses et l'intérêt même des grandes puissances nous la firent recouvrer.

Le traité d'Aix-la-Chapelle avait rendu l'Allemagne et l'Europe témoins d'un phénomène auquel elle n'était point accoutumée.

L'électeur de Brandebourg, devenu roi de Prusse, avait fait la loi, si l'on peut parler ainsi, aux premiers potentats. La Silésie, arrachée avec violence à la maison d'Autriche, était restée au conquérant, et une armée nombreuse, active, disciplinée et habituée à vaincre, semblait lui donner les moyens de se rendre plus formidable encore.

Sa perte fut résolue; et l'on pense bien qu'il

fallut consulter la France pour l'exécution de ce hardi projet.

Mais avant que d'entrer dans le récit des événemens de la guerre terrible qui va bientôt éclater, rapportons-en un désiré vivement, et dont l'issue rendit le Prince de Condé aussi heureux qu'un homme puisse l'être sur notre terre, où il n'est, hélas ! point de biens sans mélange.

Naissance de S. A. S. Monseigneur le duc de Bourbon, 17 avril 1756.

La naissance d'un fils, qui par la suite marcha sur les traces de son valeureux père, combla de joie ce bon Prince ; mais il dut craindre un instant pour les jours de son épouse adorée. Envahie par un mal violent et terrible, elle échappa, comme par miracle, à ce danger éminent.

L'extrême jeunesse de Madame la Princesse de Condé ne lui avait pas permis de donner, dans la première année de son mariage, un noble rejeton de la race des héros, et ce fut le 17 avril 1756, qu'elle jouit, pour la première fois, des douceurs de la maternité.

Les vassaux de la maison de Condé connurent combien était grande la joie des deux époux, par les largesses immenses qu'ils versèrent sur eux généralement ; et les artistes qu'ils employèrent pour la célébrer n'eurent qu'à se louer d'avoir peint de cent manières différentes les sentimens de ce couple illustre.

Le jeune prince reçut le titre de Duc de Bourbon. Dans la maison de Condé ce titre se donne et reste souvent au chef de la famille. Le grand Condé s'appelait *M. le Prince*, son fils se nommait *le Duc de Bourbon*, son petit-fils, *le Prince de Condé*, c'est celui qui fait le sujet de ce livre, et le Duc d'Enghien aurait pu garder son nom, ou prendre celui de Prince de Condé, ou de Duc de Bourbon à volonté.

Chantilly, théâtre habituel des somptuosités de notre Prince, vit une de ces magnificences, qu'à chaque naissance, à chaque mariage, ses maîtres se plaisaient à renouveller dans sa vaste enceinte; et pendant plusieurs mois, il ne fut bruit que des plaisirs dont y avait joui l'élite de la cour et de la ville. Mais au milieu de ces distractions, le Prince de Condé ne perdait point de vue le rôle qu'il allait jouer.

Une ligue fut donc signée entre l'Autriche, la Russie, la France, la Saxe et la Suède, pour affaiblir et diminuer la puissance de Frédéric, roi de Prusse, dont les progrès effrayaient l'Allemagne et l'Europe. Elle força ce monarque à prendre l'initiative des hostilités, et tandis que l'on négociait dans les cours et que l'on cherchait à s'accorder sur les contingens à fournir à cette formidable alliance, il était déjà

maître de la Saxe, s'emparait de ses trésors, désarmait ses soldats, les incorporait dans les troupes prussiennes, enlevait avec violence, des mains de la reine de Pologne, électrice de Saxe, les papiers les plus importans déposés aux archives de Dresde, et sa fortune semblait défier le courroux de tous les rois indignés de sa conduite.

Ainsi commença la guerre de sept ans, où le Prince de Condé fit ses premières armes, et dans laquelle sa valeur et sa réflexion purent mettre en pratique les leçons qu'il avait reçues de ses pères.

Par le début du roi de Prusse, les alliés reconnurent qu'ils auraient encore en tête l'habile général, dont les talens extraordinaires avaient si fort agrandi les possessions de la maison de Brandebourg, et ils redoutèrent plus que jamais, le génie et l'ambition du conquérant qui avait précédemment forcé la maison d'Autriche à traiter avec lui d'égal à égal.

On ne croit pas, sans doute, que je m'engage à donner ici l'histoire entière et détaillée de cette guerre qui eut tant d'influence sur la politique des différens Etats de l'Europe, je ne dois en traiter que dans son rapport avec les exploits du Prince de Condé; mais je ne peux les

m'empêcher d'attirer l'attention du lecteur sur une remarque bien importante, née de la contemplation de cette époque mémorable.

Depuis les derniers traités signés entre Louis XIV et les autres potentats européens, le système militaire et le droit public avaient bien changé. Louis XV s'était plu à donner un grand exemple de modération, en rendant toutes les conquêtes faites dans les Pays-Bas, au commencement de son règne, et le but des hostilités ne paraissait plus devoir tendre à dépouiller un prince, ni à forcer les peuples à recevoir des maîtres malgré eux, et contre leurs intérêts.

On avait admiré cette générosité du vainqueur de Fontenoi. Il aurait pu reculer les frontières de ses Etats, et il préféra la tranquillité de ses sujets et celle de ses voisins à une augmentation de territoire. Cette noble retenue avait avancé la civilisation. On ne devait donc plus combattre désormais pour s'envahir, se ruiner, et si l'on prenait les armes à l'avenir, ce devait être seulement pour se faire respecter, conserver l'indépendance, ou maintenir l'équilibre de l'Europe.

Mais l'ambition de Frédéric avait laissé peu de durée à ce triomphe de la raison. Voulant à toute force donner à l'influence de la Prusse

une extension à laquelle les autres puissances ne pensaient pas qu'elle pût jamais aspirer, il prit, en montant sur le trône, l'attitude et employa les moyens des conquérans. Ainsi, la guerre qu'il fit à la maison d'Autriche, au milieu du dix-huitième siècle, s'offrit donc avec un caractère bien différent de toutes celles que cette maison avait soutenues jusqu'alors contre les autres cours d'Allemagne. Frédéric y développa des forces, mit en usage des ressources auxquelles ses ennemis étaient loin de s'attendre, et comme il entrait dans son plan de doubler ses provinces aux dépens de sa rivale, la cour de Vienne reconnut qu'il ne s'agissait pas d'une guerre où tout se terminerait par plus ou moins de gloire acquise dans la campagne, mais d'une attaque des plus sérieuses, et qui la menaçait de perdre ses plus belles possessions et peut-être sa supériorité en Allemagne.

De là, cette haine qui s'éleva de part et d'autre, cet acharnement dans les combats, et cette secrète résolution du cabinet Autrichien, de perdre entièrement ce roi de fraîche date, ou du moins de le réduire aux premiers domaines des margraves, ses aïeux. Déjà, en signant, quelques années auparavant, la cession si douloureuse de la Silésie, la cour impériale

avait juré de se venger d'un tel affront, dès que les circonstances le permettraient, et d'anéantir un prince qu'elle regardait plutôt comme un rebelle que comme un égal; l'occasion lui parut donc se présenter alors favorablement.

Aussi bien, dès les premiers éclairs de cette tempête, vit-on que les passions les plus furieuses agitaient toutes les parties belligérantes. Des écrits, se faisant remarquer par un ton d'aigreur inusité dans les actes diplomatiques, et sur-tout dans les notes des chancelleries allemandes toujours circonspectes et observatrices des formes, furent répandus avec profusion dans l'empire germanique et dans toute l'Europe. Le roi de Prusse, prenant, de son côté, pour auxiliaires, cette sorte d'écrivains qui déjà se faisaient un jeu d'affaiblir la considération due aux princes et aux gouvernemens, peut être accusé avec justice d'avoir, à cette occasion, ébranlé tous les trônes, en cherchant à consolider sa puissance naissante, par le ridicule et le mépris déversés sur ces maximes antiques, garantie plus solide, pour les rois et les princes, que la force des armées, qui finit toujours par fléchir devant l'opinion.

Fidèle à son système, Frédéric, entrant en campagne, montra donc le dessein d'arracher

encore à l'Autriche quelque riche province, comme il l'avait fait précédemment, et de l'amener à partager avec lui le sceptre des Césars. Ce n'est pas que dans ses déclarations authentiques, il osât avouer ce projet ambitieux; mais les folliculaires, que l'on savait être stipendiés par son trésor secret, l'excitaient à se rendre le protecteur du Nord de la patrie allemande, et l'on entendait bien ce qu'ils voulaient dire par-là.

A son tour, l'Autriche ne garda aucune mesure. Elle fit mettre le roi de Prusse, comme électeur de Brandebourg, au ban de l'empire, et livrant ainsi les Etats de ce prince au premier occupant, elle ne dissimulait plus qu'elle tendait à sa ruine totale.

Qu'il y avait loin de ces procédés extraordinaires à la modération que Louis XV avait montrée dans ses campagnes de Flandre ! Et qu'il est vrai de dire que la guerre de sept ans rendit aux hostilités européennes du dix-huitième siècle, toute la barbarie des temps anciens !

L'Angleterre, attaque les vaisseaux français sans déclaration de guerre, 1756.

Frédéric ne trouva d'alliés que dans la Grande-Bretagne. Elle venait d'enfreindre les lois les plus sacrées des sociétés humaines, en attaquant nos vaisseaux en pleine paix et sans

déclaration préalable ; et cette conduite avait produit une grande sensation dans tous les cabinets. Il est fâcheux d'être obligé de m'exprimer en ces termes, sur les procédés d'une nation qui, dans des temps postérieurs, se montra si magnanime et si hospitalière envers ce que la France offrait de plus noble et de plus fidèle, et qui, par ses efforts non interrompus pendant vingt ans, a affranchi l'Europe du joug le plus insupportable ; mais la véracité commandée à tout historien ne me permet pas d'user de ménagemens, en rapportant un fait qu'il est impossible de justifier et même de pallier *.

Cette lutte maritime dans laquelle la France fut entraînée au moment où elle s'y attendait le moins, tient la première place parmi les aberrations politiques qui servirent dans les derniers

* Le prince, loyal et strict observateur des traités, qui se trouve aujourd'hui placé à la tête des conseils britanniques, ne s'offensera pas de la qualification justement donnée à un genre d'hostilités qu'on n'avait point pratiqué jusqu'alors, puisque cette violation du droit des gens ne peut s'imputer qu'à un ministère, dont les procédés n'ont point obtenu l'assentiment de la partie éclairée et influente du peuple anglais, et que d'ailleurs beaucoup d'historiens et de publicistes de ce pays en ont parlé dans des termes plus énergiques que les miens.

temps à altérer la morale universelle, et l'alliance de Frédéric avec la Grande-Bretagne, ne parut un chef-d'œuvre d'adresse, qu'aux hommes qui trouvent bons et légitimes tous les moyens mis en pratique pour satisfaire l'ambition, quand ils finissent par être couronnés du succès. L'inconcevable attentat dont le cabinet de Saint-James s'était rendu coupable, devait l'isoler dans sa querelle, jugée par toutes les cours comme elle le méritait; mais Frédéric avait besoin d'alliés; il se garda bien de se ranger parmi les improbateurs de la conduite du ministère anglais.

Le Prince de Condé, destiné à ne tirer l'épée que pour la justice et la défense des vrais principes, eut la gloire de faire ses premières armes, en soutenant une cause fondée sur ces respectables bases. Se préparant à combattre Frédéric et ses alliés, il allait s'instruire dans un art qu'il devait opposer trente ans après à des guerriers, dont le chef, en feignant une grande vénération pour ce monarque, en se servant de son exemple, de sa tactique, de ses maximes pour saper tant de trônes, emploierait aussi ces grands moyens dans le but de renverser celui même de son successeur. Je le demande à tout homme judicieux : jamais un héros parcourut-il

une carrière plus belle et plus digne d'envie que celle du Prince de Condé ? Qu'est-il de plus magnanime que d'exposer ses jours pour le repos de la société entière ?

Ces réflexions ne sont ni trop longues ni déplacées. On avouera, au contraire, qu'elles étaient indispensables, particulièrement pour ce grand nombre de Français nés dans nos troubles civils, presque étrangers aux faits historiques dont la date remonte au-delà de 1789, et ignorant, sous les principaux rapports, l'état où se trouvait l'Europe un quart de siècle avant la révolution.

Chacun pensera donc comme moi, que dans notre Europe tout s'enchaîne, et que cette guerre de sept ans, cause funeste de changemens si notables dans la science militaire, qui tripla les moyens d'extermination de la malheureuse espèce humaine, qui influa si évidemment sur la manière d'opérer des généraux modernes, ne pouvait être bien jugée dans ses résultats, qu'en remontant à son origine et en dépeignant son vrai caractère.

La France, ainsi qu'on vient de le voir, étant engagée dans une querelle sérieuse avec l'Angleterre, ne mit peut-être pas assez de réflexion en entrant dans celle-ci; mais enfin la

promesse d'y coopérer était faite, il fallut l'exécuter.

Louis XV assassiné par Damiens, 5 janvier 1757.

C'est dans le moment où le cabinet de Versailles était occupé des préparatifs de cette grande entreprise, que toute la France fut glacée d'épouvante et d'horreur, en apprenant l'exécrable attentat d'un monstre dont la main parricide osa frapper Louis XV, au milieu de ses gardes, et en présence de quelques-uns de ses principaux officiers.

Le roi, traversant la cour du château de Versailles, pour se rendre à Trianon où il devait souper, se sentit blesser d'un coup de couteau; et, sans montrer de crainte, sans même faire paraître la plus légère émotion, il eut la présence d'esprit de désigner l'assassin, en défendant qu'on lui fît aucun mal.

Le misérable, interrogé sur les motifs qui l'avaient porté à ce forfait, répondit froidement qu'il croyait remplir un devoir sacré, et suivre les mouvemens d'une conscience pure qui le lui commandait, et les magistrats n'en obtinrent aucun aveu qui pût leur faire soupçonner que ce scélérat eût été l'instrument aveugle de quelque faction.

Une grande aversion pour ce qu'il appelait les déréglemens et les scandales des *gens du château*,

un fanatisme absurde, avaient dirigé le bras de l'insensé qui, douze jours après, expia, par un supplice affreux et bien mérité, le plus condamnable de tous les égaremens de l'esprit humain.

Tous les princes accoururent à Versailles, pour prendre part à la douleur dont avait été saisie l'âme des témoins peu nombreux de ce régicide.

Louis XV, sans alarmes sur sa blessure qui n'était point profonde, rassura sa famille éplorée; et voyant le Prince de Condé, à quelque distance du Dauphin, il lui dit en riant : *Hé bien! monsieur le grand-maître, il y a du nouveau dans la maison* *; *mais ne vous affligez pas : dans peu de jours, tout reprendra le train ordinaire.* Le Prince de Condé n'eut pas la force de lui répondre, et s'inclina pour baiser sa main, dont le monarque lui frappa affectueusement l'épaule, en lui faisant remarquer que la majesté des rois ne les défendait pas du poignard d'un traître, ou d'un furieux.

Les angoisses de la cour furent partagées par la capitale et les provinces. Dans toutes les villes,

* Le Prince de Condé possédait la charge de grand-maître de la maison du roi.

on pria pour le rétablissement du souverain; la foule remplissait les temples, et un cri universel d'indignation contre le parricide se fit entendre d'un bout du royaume à l'autre.

Chaque Français, alors, regardait le roi comme un père ; la pensée que les jours du chef de la grande famille étaient menacés par un fer homicide, remplissait d'effroi tous les cœurs, et la prompte guérison du monarque fut le signal de la joie et des divertissemens publics.

Cet événement n'apporta aucun changement dans les dispositions de notre cabinet, à l'égard du roi de Prusse et de la guerre projetée.

Par des conventions antérieures, Louis XV s'était engagé à fournir vingt-quatre mille hommes de troupes auxiliaires à l'impératrice-reine, Marie-Thérèse. En conséquence, dès le mois de septembre 1756, une armée se mit en marche, dans un nombre supérieur aux secours stipulés; et, dès le commencement de l'année suivante, le maréchal d'Estrées, qui avait signé, à Vienne, une convention par laquelle le roi de France s'obligeait à faire passser le Weser à son armée, pour entrer dans l'électorat de Hanovre, reçut l'ordre de se mettre à leur tête. Deux autres corps, dont l'un fut dirigé par le duc de Richelieu, sur le Rhin, et l'autre sur le Mein,

Ires. troupes auxiliaires envoyées par la France à Marie-Thérèse, sept. 1756.

Secours de quatre-vingt mille hommes, ajouté à ces premières troupes, 1757.

par le prince de Soubise, beau-père du Prince de Condé, sortirent de France en même temps. Ainsi, Louis XV eut plus de cent mille hommes en campagne.

Arrivée des troupes du maréchal d'Estrées à Nuys et à Dusseldorf, mars 1757.

Les premières colonnes de l'armée du maréchal d'Estrées arrivèrent à Nuys et à Dusseldorf, avant le premier avril; les troupes allemandes, sous les ordres du prince de Saxe-Hildbourghausen, se joignirent à elles, et le prince de Soubise commanda toutes ces troupes, jusqu'à l'arrivée du maréchal d'Estrées, qui ne se rendit en Allemagne qu'après avoir fait approuver ses plans par le ministère. Plusieurs généraux et officiers de la plus haute distinction et d'une expérience consommée, se trouvaient dans cette expédition dont on concevait les plus grandes espérances. Le maréchal de Maillebois, le comte de Saint-Germain devaient aider le général en chef de leurs conseils et de leurs lumières, et le Prince de Condé se proposait de s'initier, à cette école, dans tous les secrets de la profession si difficile où ses aïeux avaient acquis tant de gloire.

Départ du Prince de Condé pour l'armée, mars 1757.

Plein de ce noble feu, il partit de Paris, pour servir dans l'armée en qualité de lieutenant-général. Deux autres princes du sang voulurent aussi se joindre à nos braves : c'étaient le duc d'Orléans, aïcul du duc actuel, et le comte de

la Marche. Ils allèrent tous trois prendre congé du roi, qui voyait avec plaisir cette ardeur guerrière dans les princes de sa maison.

Louis XV les en félicita, leur promit des succès; et témoignant, particulièrement au Prince de Condé, tout ce qu'il attendait de son courage et de son zèle, il lui frappa sur l'épaule* en signe d'amitié et d'intérêt, et lui dit : *Mon cousin, voilà une belle occasion pour marcher sur les traces du Grand Condé.* Ce monarque, on le sait, lui avait toujours montré une grande affection; il le regardait, en quelque sorte, comme son élève, comme son fils, et il désirait vivement le voir revenir à la cour avec une bonne moisson de lauriers. Ce tendre penchant de Louis XV pour le Prince de Condé, prouve son discernement et son tact exquis. Il avait deviné ce que ce jeune Prince pourrait devenir un jour, et il lui semblait déjà voir, dans sa personne, le défenseur de la monarchie expirante.

Le Prince arriva à l'armée, entouré de tout l'éclat de son nom, de ses grandes richesses et de son goût pour la représentation. Ses équipages étaient brillans et nombreux. Près de trois cents chevaux peuplaient ses écuries; beaucoup

* Ce geste était habituel au roi.

de gentilshommes formaient sa suite ; les valets se comptaient en proportion.

Il tenait table ouverte, et tous les officiers y étaient admis indistinctement.

On s'étonnera peut-être aujourd'hui de ce faste extraordinaire * ; mais la guerre ne se faisait pas, à cette époque, comme elle s'est faite un demi-siècle après. Méthodique et lente, soumise à des calculs presque mathématiques, se composant plus de marches et de manœuvres que de batailles, n'offrant, par chaque campagne, qu'une ou deux affaires décisives ; et les hostilités cessant toujours à la mauvaise saison, il était permis à un prince du sang, à un grand seigneur, d'y déployer une utile magnificence, qui adoucissait les rigueurs du métier des armes, et qui servait au soulagement des officiers et des soldats.

Ce n'était assurément point par mollesse que le Prince de Condé se montrait dans le tumulte des armes avec une cour si pompeuse ; il voulait y tenir son rang, et personne ne songea à blâmer cette juste prétention.

A une autre époque, quand il s'est agi de

* Le Prince de Condé pouvait facilement le soutenir. Ses revenus montaient à environ sept millions de francs ; la révolution les a réduits à deux, et peut-être au-dessous.

partager l'infortune d'une noblesse proscrite, les maux de fidèles serviteurs qui avaient pris les armes pour la cause d'un roi persécuté, on l'a vu se contenter de l'équipage d'un simple gentilhomme ; on l'a vu se dépouiller des habillemens les plus nécessaires pour en revêtir ses soldats, et soixante hivers avaient alors blanchi ses cheveux!

L'armée reçut, avec un grand enthousiame, au milieu d'elle, un Prince qui s'arrachait à des affections bien chères pour partager sa gloire et ses dangers.

Il quittait une femme charmante, et un fils, objet de ses soucis les plus vifs! N'était-ce pas un grand sacrifice aux goûts belliqueux! C'est en quelque sorte, au milieu des fêtes, que le Prince de Condé se déroba aux caresses de son épouse, trois ans après son mariage, quelques mois après la naissance de son fils, et laissant Madame de Condé enceinte d'un nouveau gage de sa tendresse! Que l'on retrouve bien ici l'élan et le martial abandon de son bouillant aïeul!

Cette résolution du Prince de Condé de porter les armes, sous le maréchal d'Estrées, avait électrisé toute la noblesse de France. La plupart des grandes familles avaient brigué l'honneur d'envoyer un enfant combattre à ses côtés,

et près du duc d'Orléans et du comte de la Marche.

Jamais on ne vit, à l'armée, autant de volontaires. Il était beau de suivre de l'œil, dans le champ de Mars, tant de jeunes gens distingués par la naissance, tant d'héritiers de deux à trois cent mille livres de rente; et plus encore, qui, pour le seul amour du roi et de la patrie, sans autre espoir de récompense, sans autre ambition qu'un peu de gloire et le désir de se montrer dignes de leurs ancêtres, allaient exposer leur vie aux hasards des combats, et qui échangeaient le duvet du luxe et de l'opulence pour la fatigue et les privations des camps.

Ce fut toujours un intéressant spectacle que celui offert par les volontaires gentilshommes dans les anciennes armées françaises.

Les actions les plus intrépides, les plus éclatantes, leur appartiennent presque toutes.

Turenne, Villars, Luxembourg, Vendôme, et tant d'autres grands généraux des règnes de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV, commencèrent leur carrière héroïque en cette qualité. C'est comme volontaires qu'ils firent leur noviciat, assez court, il est vrai, puisqu'ils surpassèrent bientôt leurs maîtres; c'est comme volontaires qu'ils acquirent cette réputation de

bravoure incroyable, qui fixa de si bonne heure sur eux les regards du souverain et de la nation.

Dans la nouvelle organisation de notre armée, tous les Français étaient appelés indistinctement à servir l'État, il n'y a guère d'apparence qu'il se présente, à l'avenir, beaucoup de jeunes gens pour combattre l'ennemi, à la manière des volontaires de Louis XIV; mais enfin, s'il s'en offrait quelques-uns, je crois qu'on aurait tort de les refuser.

Le lecteur, sans doute, ne confondra pas cette sorte de volontaires avec ceux que nous avons vu traîner à la gloire, pieds et poings liés. Les malheureux n'avaient pas cent mille livres de rente à perdre avec la vie, et ne s'en trouvaient pas plus disposés à se faire tuer pour satisfaire l'ambition démesurée d'un usurpateur.

Mais, arrivés au champ des batailles, ils reprenaient bientôt le caractère national. Des dangers s'offraient à leurs yeux; ils étaient Français : leur résolution ne pouvait plus être douteuse. C'est ce sentiment héroïque, inné dans le cœur de notre jeunesse, qui explique un phénomène dont autrement l'existence serait incompréhensible. Nos armées se composaient individuellement d'hommes arrachés par force aux foyers domestiques, de conscrits

qu'on avait vu mettre en usage tous les moyens d'opposition, afin de se soustraire au service. Un grand nombre même avait plusieurs fois déserté les drapeaux; et, en masse, ces armées sont parvenues à la réputation des plus braves, des mieux disciplinées, et rien n'a été capable d'arrêter leur marche victorieuse. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de notre patriotisme, de notre bravoure. Une fureur aveugle et machinale n'entraîne point nos soldats; c'est le besoin de soutenir l'éclat de nos armes, qui les porte à tout entreprendre, à tout affronter, quand ils sont en face de l'ennemi.

Prise de Wesel, Clèves et Lipstadt, 8, 9 et 23 avril 1757

Le prince de Soubise, qui commandait en Allemagne, pendant l'absence du maréchal d'Estrées, enleva rapidement Clèves et Wesel, et força les troupes prussiennes à joindre, au camp de Bilefeld, celles du Hanovre. Il s'empara de Lipstadt, avec beaucoup d'adresse et de présence d'esprit, et il poursuivait ses succès, lorsque d'Estrées prit en personne le commandement de l'armée.

La Westphalie conquise, 1er. mai 1757.

La Westphalie était conquise; le roi de Prusse, qui s'était reposé sur les Hanovriens pour la défense et la conservation de ses États, ne voyant aucun moyen de la reprendre dans ce moment, imagine une diversion puissante,

Première bataille de Prague, 6 mai 1759.

Seconde bataille de Prague.

Frédéric forcé d'évacuer la Bohême, 20 juin 1757.

vole en Bohême, y pénètre par quatre points différens, remporte une grande victoire, investit Prague, l'assiége vainement, et perd à son tour une bataille qui lui apprend que la fortune est capricieuse. Cet avantage rend le courage et l'espoir aux Autrichiens, si peu habitués à le battre, et influe, plus qu'on ne l'aurait cru d'abord, sur la suite des hostilités.

Le duc de Cumberland repasse le Weser, fin de juin 1757.

Frédéric fut donc forcé d'évacuer la Bohême, et son étoile sembla pâlir. Après avoir pris Memel, une partie de l'armée du roi de France marche en Saxe, sous les ordres de Soubise; les Suédois se préparent à attaquer la Poméranie; le maréchal, en Hanovre, inquiète le duc de Cumberland, lui fait craindre d'être enfermé dans son camp de Bilefeld, et le force à repasser le Weser, pour défendre les possessions de la maison de Brunswick.

De beaux faits d'armes signalèrent ces opérations. Partout où le Prince de Condé pouvait s'instruire et combattre, partout où il y avait un danger à courir, un service à rendre, on était sûr de l'y voir, de le remarquer par sa vaillance et ses habiles dispositions.

L'Ost-Frise occupée, 3 juillet 1757.

Un maréchal-de-camp, le brave Dauvet, venait d'occuper l'Ost-Frise, et ce nouvel avantage des troupes françaises fut le prélude d'une

affaire plus importante et plus décisive. Ceux qui ont lu les anciennes relations de la guerre de sept ans, pensent que je veux parler de la bataille d'Hastembek.

Bataille d'Hastembek gagnée par les Français, 26 juillet 1757.

Le maréchal d'Estrées ayant fait reconnaître la position des ennemis résolut de les attaquer le lendemain. Ils avaient leur droite vers Hamelen, et devant le front, était un chemin impraticable. Leur gauche était appuyée à des montagnes très-hautes, couvertes de bois, et traversées par sept ou huit ravins de vingt pieds de profondeur. Elle avait, d'un côté, une redoute; et de l'autre, le village d'Hastembek. Dans cette situation, les ennemis ne pouvaient être attaqués que par le flanc gauche, sur deux cents toises ou environ, et après que les troupes auraient tourné les sommités des montagnes. M. de Chevert fut détaché, pour cet effet, le 25, avant minuit, avec quatre grandes brigades d'infanterie; mais, ayant quatre lieues à faire, il ne put arriver que le lendemain 26, à neuf heures du matin. Le canon de l'ennemi commença à tirer dès six heures. On y répondit, de notre part, jusqu'à huit, que se fit la véritable attaque, et les batteries de l'ennemi furent détruites successivement. Le marquis d'Armentières et M. de Chevert, chacun avec un corps séparé, chas-

9*

sèrent l'ennemi de la montagne, après un feu très-vif. Le comte de Montmorency-Laval, colonel du régiment de Guienne, et qui servait dans l'armée en qualité de maréchal-des-logis, y fut tué. Le marquis du Châtelet, colonel du régiment de Navarre, y fut dangereusement blessé d'un coup de fusil, au travers du corps, et le marquis de Belsunce eut le bras percé d'une balle. Cette attaque ouvrit le chemin aux troupes de notre aile droite, composée d'une brigade autrichienne, de celles de Picardie, de Champagne, de Navarre, de la Marine, du régiment du Roi et des grenadiers de France; ces troupes montrèrent la plus grande valeur, et les Autrichiens, piqués d'une noble émulation, ne le cédèrent point en vivacité à nos soldats.

Notre cavalerie et la plus grande partie de notre infanterie ne purent aborder l'ennemi. La brigade de Champagne força une batterie retranchée où il y avait huit pièces de canon et deux obusiers, et elle s'en empara.

L'ennemi, après avoir eu près de quatre mille hommes tués ou blessés, fut obligé d'abandonner successivement tous ses postes, pour gagner les gorges qui mènent vers le Hanovre, et il ne dut son salut qu'à la fuite. Sa perte aurait été beaucoup plus considérable, sans un

accident qui mit quelque interruption dans l'attaque et qui retarda la poursuite des fuyards. Plusieurs de nos bataillons, marchant dans la montagne, se fusillèrent au milieu des bois, sans se reconnaître, et c'est dans cette occasion que nous perdîmes le plus de monde.

On évalua notre perte au nombre de deux cents officiers tués ou blessés, celui des soldats tués à mille, et celui des blessés à onze cents. Dans cette affaire, près de quatre-vingt mille hommes s'étaient trouvés en présence, et c'était beaucoup à cette époque.

Les bagages pris à l'ennemi furent considérables, et le nombre des fugitifs tombés en notre pouvoir s'accrut à chaque marche que fit notre armée après la bataille. Le duc de Cumberland ne pouvant revenir de sa surprise d'avoir été forcé dans de si belles positions, rejetait ce malheur sur les généraux qui servaient sous ses ordres; mais, quoi qu'il en soit, il était forcé d'avouer que jamais troupes ne s'étaient mieux battues que les nôtres, et il montrait le dessein d'abandonner le commandement.

Le Prince de Condé prit part à cette action, et ne négligea rien pour lui donner l'issue la plus favorable. Sollicité vivement par M. de la Touraille, son premier gentilhomme, de faire quel-

ques pas à gauche pour éviter l'effet d'une batterie qui ne cessait point de porter la mort dans nos rangs, il répondit, avec un mouvement d'impatience : *je ne trouve pas ces précautions dans l'histoire du grand Condé.* Je pourrais donner à à notre Prince plus d'influence sur la bataille d'Hastembek, sans manquer à la vérité; mais comme il est assez riche de son propre fonds, et qu'il peut assez bien figurer dans l'histoire, sans que j'aie besoin de dépouiller d'autres généraux du lustre de leurs exploits pour l'en revêtir : je dirai que toute la gloire de la bataille d'Hastembek appartient au maréchal d'Estrées, qui fit preuve, dans cette circonstance, d'un talent qu'on lui connaissait et dont il déploya toutes les ressources.

Ce maréchal avait fait usage de sa prudence accoutumée, dans le commencement de l'attaque, et quelques jeunes officiers le blâmaient de ce qu'ils appelaient un tâtonnement; mais ils changèrent bientôt d'avis, quand ils s'apperçurent que cette prétendue hésitation du chef n'était qu'un moyen d'observation dont il savait tirer le plus grand parti. Comme leurs murmures avaient été assez hauts, pour qu'ils pussent parvenir jusqu'au quartier-général, ils craignaient le ressentiment du maréchal, qui, s'étant

aperçu de leur embarras, leur dit : *Messieurs, l'ardeur de la jeunesse ne me déplaît pas, et je ne trouve point mauvais qu'elle désire toujours aller en avant ; mais un général doit avoir la tête plus froide, et ne faire jamais rien sans réflexion. Souvenez-vous du proverbe italien :* PIANO, SANO.

Les jeunes censeurs applaudirent aux réflexions du maréchal, et lui surent gré de la générosité de son procédé. Cette manière d'agir lui était familière. Plus d'une fois, il avait répondu avec politesse et galanterie à des critiques injustes, par lesquelles on croyait le piquer au vif, mais qui ne le touchaient point, parce qu'elles étaient mal fondées.

Le lendemain de la bataille, le Prince de Condé réunit ce qu'il appelait son petit comité militaire : c'étaient les officiers généraux, aux lumières desquels il avait le plus de confiance, et qui, sans esprit de critique, sans intention de verser le blâme ou le ridicule sur les opérations du chef, jugeaient après l'événement, et cherchaient à se rendre compte des plans et de leur exécution.

Ces conférences militaires n'avaient point d'autre but que l'instruction du Prince, et l'on y apportait la bonne foi, le respect des convenances, dont il n'aurait jamais permis qu'on s'écartât.

On se rendit compte de toutes les marches, de tous les mouvemens, de toutes les charges; on examina les différens changemens de position; on chercha, dans les exemples fournis à chacun des officiers présens, par les généraux sous lesquels ils avaient servi, s'il aurait été possible au maréchal d'Estrées d'obtenir le même succès, avec d'autres moyens que ceux qui lui avaient si bien réussi; et d'un avis unanime, on décida que cet habile homme avait suivi les conseils de la raison, de l'expérience, et pris le seul parti commandé par la situation topographique et les évolutions de l'ennemi.

Certes, il n'est point de plus bel éloge de la conduite du maréchal d'Estrées dans l'affaire d'Hastembek. Ses détracteurs, le voyant louer par le Prince de Condé, n'osèrent point ravaler sa gloire, et furent forcés de garder un honteux silence. Mais ce qui fait le plus d'honneur à ce maréchal, c'est que, toute sa vie, le Prince de Condé a dit que la meilleure leçon militaire qu'il ait reçue, fut la bataille dont je viens de faire le récit.

D'Estrées profita de cette victoire qui força le duc de Cumberland à fuir jusqu'à Minden, et à se retirer ensuite à Niembourg, pour entrer sur les terres du Hanovre, que les troupes

ennemies laissèrent sans défense, ainsi que les Etats de Brunswick, de Zell, de Lunebourg et de Wolfembuttel.

Il prit Hamelen, où il trouva soixante-trois pièces de canon, et il se préparait à poursuivre sa marche triomphante, lorsqu'il apprit que le commandement lui était ôté. Le Prince de Condé vit avec peine la disgrâce d'un bon général, à qui l'on rendit justice quelque temps après, mais trop tard, puisqu'il ne pût réparer le mal que son absence causa bientôt. Les intrigues de ses rivaux avaient fini par lui donner à la cour la réputation d'un homme irrésolu et qui craignait les engagemens, et jamais la calomnie ne fut plus grossière ni mieux démentie par les faits. Le prince de Soubise lui succéda dans le commandement en chef.

La ville d'Hamelen prise par d'Estrées, 28 juillet 1757.

L'armée du maréchal de Richelieu eut ordre de joindre celle de Westphalie; et fit sa jonction à Hamelen. Ce général, après avoir fait reposer son armée sous les murs de la ville d'Hanovre, capitale de l'électorat, marche au duc de Cumberland, le pousse dans Verden, s'empare de Brême, oblige le prince anglais à se retirer à Stade, et allait le faire prisonnier lui et son armée entière, lorsque l'intervention d'un ministre danois le soustrait à sa perte

Arrivée de Richelieu à Hamelen, 3 août 1757.

Capitulation de Closterseven, 10 septembre 1757.

totale, en déterminant le chef de l'armée française à signer la capitulation de Closterseven.

Cette convention devait avoir de grands résultats. Elle aurait assurément procuré au roi les mêmes avantages qu'une victoire complète, si on avait su la rendre solide ; car en la considérant dans son but, elle rendait les armées françaises maîtresses de tous les Etats du roi d'Angleterre, en Allemagne, et de ceux de ses alliés; donnait à nos généraux la facilité de conduire de nouveaux secours à l'impératrice-reine, ainsi qu'au roi de Pologne, électeur de Saxe ; et enfin, elle nous permettait de porter la guerre dans le duché de Magdebourg.

Le roi de Prusse, qui en prévit les conséquences, écrivit au roi d'Angleterre, pour s'en plaindre, et pour l'engager à persister dans l'alliance, dont il se serait peut-être séparé, sans l'affaire de Rosback, qui, peu de temps après, changea la face des événemens.

Le Prince de Condé aurait voulu qu'on prît des précautions plus sûres pour l'exécution de ce traité, si généreux de notre part, puisque nous pouvions exterminer entièrement l'armée ennemie, ou la faire passer sous les fourches caudines. Quoiqu'il ne se trouvât point là au moment où cette convention eut lieu, les com-

munications qui étaient continuelles et très-aisées entre tous les points des différentes armées françaises, lui en donnèrent promptement connaissance, et lui permirent de dire son avis.

Il avait pour principe, qu'à la guerre, les généraux prudens ne doivent jamais oublier combien il est dangereux de laisser les armes à la main d'un ennemi que la force a déterminé à se soumettre, et qui pourra se croire dégagé de son serment, dès que cette force n'existera plus.

Il ne fut malheureusement point écouté, et ses appréhensions ne se justifièrent que trop.

Pour concevoir tout ce que cette sécurité et cet abandon des Français eurent de funeste dans cette circonstance, jetons un regard sur le roi de Prusse, et voyons comment il peut contenir de tous côtés ses formidables ennemis. On sait que je n'ai point promis d'écrire l'histoire entière de la guerre de sept ans, et que je ne dois parcourir que la partie du théâtre des hostilités où les troupes françaises ont combattu; mais je deviendrais trop obscur si, pour être laconique, je m'abstenais de faire connaître la situation du principal acteur de cette sanglante tragédie, ses efforts, ses avantages et ses revers.

Après la perte de la bataille de Kolin et la

levée du siége de Prague, ce prince, contraint d'évacuer la Bohême, s'était retiré dans la Saxe, qu'il écrasait par des contributions et par le séjour de ses troupes. Sa conduite irritait tout le corps germanique.

Dans chaque principauté de l'Allemagne, on faisait des levées contre lui. Depuis Charles-Quint et Gustave-Adolphe, on n'avait pas vu dans ce pays d'armemens aussi considérables; et du fond de la Russie, cent mille Cosaques étaient venus fondre sur ses Etats.

Le prince Charles et le feld-maréchal Daun, profitant de cette puissante diversion, entrèrent aussitôt en Lusace, et attaquèrent le général prussien Bevern, qui devait couvrir cette province, et qui, se trouvant beaucoup trop faible pour leur résister, fut forcé de se retirer à la hâte. Les Autrichiens marchèrent, en conséquence, sur les pas des Prussiens, et les suivirent, à travers la Saxe et la Silésie, jusqu'aux portes de Breslaw. En même temps, une autre armée impériale prenait Zittau et forçait la garnison prussienne à en sortir. Qu'avait Frédéric pour résister à ce torrent?

Dans le cours du printemps, il s'était formé au nord de l'Allemagne une armée d'observation, composée de troupes hanovriennes,

hessoises, brunswickoises, et de quelques bataillons de Gotha et de Bukembourg : c'étaient les seuls alliés de la Prusse ; c'est contre eux que les Français avaient commencé les hostilités, et l'on a vu qu'ils n'avaient pu tenir devant nous.

Attaqué de toutes parts, Frédéric venait donc de se trouver dans la dure nécessité de laisser le Brandebourg à découvert, et le général autrichien, Hardik, tirant parti de ce mouvement, tenta avec succès de pénétrer jusqu'aux portes de Berlin, à la tête d'un corps de quatre mille hommes. Cette capitale des États prussiens fut frappée d'une contribution, et l'audacieux général autrichien l'évacua promptement, après avoir insulté et pressuré les habitans de la première ville des possessions de Frédéric.

Ce monarque fut encore obligé de tenir tête à un autre assaillant, et de rappeler inopinément le général Leweld de la Prusse, pour marcher contre les Suédois. J'ai dit, plus haut, qu'ils menaçaient la Poméranie ; de la menace, ils étaient passés à l'effet, et y étaient entrés comme alliés de la France, au nombre de vingt-deux mille hommes.

La situation du roi de Prusse paraissait désespérée. Il ne savait de quel côté se porter, et voyait les armées ennemies former un cercle

autour de lui. Il avait même à redouter la défection de ses alliés allemands. Les décrets de la diète de Ratisbonne l'avaient déclaré deux fois déchu de tous ses États et même de la dignité électorale, et cette résolution de la confédération impériale ne laissait pas que de trouver des approbateurs dans les pays qui suivaient la fortune des armes prussiennes. Frédéric voyait donc ses amis se refroidir et prêts à lui échapper, et il pensait avec raison qu'il lui fallait un éclatant succès, pour les ramener à lui et se les attacher plus fortement.

Dans cet embarras, il porta ses vues sur l'armée française. Il ne vit que nos troupes qui pussent lui fournir les moyens d'obtenir la victoire qu'il désirait, et dont il avait un si grand besoin, et il dirigea ses mouvemens sur la Westphalie.

Mais on avait peine à comprendre comment il pouvait se décider à laisser derrière lui des masses innombrables de combattans que ses généraux n'étaient pas en état d'arrêter, et son plan, ou du moins sa résolution, que sa marche subite dévoila, semblait, aux yeux de l'observateur, la détermination du désespoir.

Ainsi donc, le roi de Prusse, après avoir éprouvé tant de revers successifs, paraissait réduit

aux abois. Son génie l'avait tiré, il est vrai, de plus d'une situation embarrassante. Il avait lutté avec un succès balancé contre des adversaires bien supérieurs à ses forces; mais; ni son activité, ni les ressources prodigieuses de ses talens militaires, ni la célérité, ni la hardiesse de ses manœuvres, n'avaient pu rétablir l'égalité de position entre lui et ses ennemis. Il avait remporté des victoires sur les terres des Autrichiens et des Saxons, et n'avait pu prévenir son propre pays de l'envahissement. Déjà les Parisiens, se livrant à cette présomption que les étrangers nous reprochent, non sans quelque fondement, s'attendaient à le voir arriver au milieu d'eux, dans l'humble attitude d'un prisonnier de guerre, lorsque le défaut de prudence et l'inhabileté du chef de l'armée française transformèrent en cris et en démonstrations de douleur, nos chants de gloire et de triomphe, et nous enleva tout le fruit des premiers avantages de la campagne. Le prince de Soubise, soldat plein de bravoure, mais général sans expérience, se laissa surprendre à Rosback, par la tactique du roi de Prusse, dont il ne pénétra pas les feintes; et dans quelques heures, ce monarque qui inspirait la pitié à nos troupes, culbute, disperse, anéantit l'armée française, et redevient le maître dans un pays où naguère

Défaite des Français à Rosback, 3 novembre 1757.

il avait l'apparence d'un fugitif. Jamais déroute ne fut plus épouvantable ; notre perte ne put se calculer. Je me garderai bien de m'appesantir sur les détails de ce désastre : il en coûte trop à un cœur français de raconter une défaite. L'ignorance des premières règles de l'art de la guerre avec laquelle cette affaire avait été conduite, plaçait les débris de notre armée sans défense sous le feu de l'artillerie prussienne ; mais heureusement les bonnes manœuvres du duc de Broglie et du comte de Saint-Germain la tirèrent de ce pas difficile. Cinquante ans après, nos soldats ont pris leur revanche sur le lieu même, et l'affront de Rosback a été effacé.

Le prince de Soubise, honteux de sa défaite, mais trop bon français pour ne pas reconnaître sa faute et ne pas chercher à la réparer, prit la généreuse résolution de remetttre le commandement au maréchal de Richelieu, et de servir sous ses ordres, en qualité de lieutenant-général. Cette expiation de son imprévoyance le réconcilia avec le public, toujours si sévère et si dur envers un général malheureux.

Les Hanovriens, manquant à la foi jurée et rompant la capitulation de Closterseven, comme il était facile de le prévoir, s'ébranlèrent à la nouvelle de la victoire que venait de remporter

le roi de Prusse, et ayant repris les armes, ils espéraient avoir bon marché des restes de l'armée française.

L'ambiguité de quelques articles servit de prétexte à ces réfractaires, contre lesquels les généraux français réclamèrent en vain l'assistance de de la cour de Danemarck. Le médiateur n'était pas plus en état de faire respecter par les Hanovriens sa médiation, que les Français ne pouvaient les obliger à se tenir dans les positions qu'ils leur avaient assignées.

Les réflexions sérieuses que cette infraction du traité le plus loyal et ses suites suggérèrent au Prince de Condé, le frappèrent tellement, que, dans les conversations instructives qui avaient souvent lieu à sa table, et où l'on agitait mille questions sur l'art de la guerre, sur les devoirs d'un général, sur les différens partis qu'il lui est permis de prendre dans les circonstances qui le rendent maître de se décider par lui-même, il manquait rarement de rappeler cette capitulation, et de blâmer la facilité avec laquelle le maréchal de Richelieu avait accepté la médiation de l'envoyé de Danemarck. Il se plaisait à remarquer que jamais il n'avait approuvé la condescendance du maréchal, pour les volontés du cabinet de Copenhague, et il

ajoutait que dans une pareille situation, il agirait bien différemment.

Le duc de Broglie défait les Hanovriens, à Sundershausen, 23 janvier 1758.

Le duc de Broglie, tenant encore la Westphalie, s'avança alors contre les ennemis, et les ayant joint à Sundershausen, il les défit et les tailla en pièces, au nombre de huit mille, sous les ordres du prince d'Isembourg.

Le prince de Sonbise gagne la bataille de Hetzelberg, 10 octobre 1758.

Soubise, de son côté, gagne la bataille de Hetzelberg sur les Hessois, les Anglais, les Hanovriens réunis dans le pays de Cassel; attaque, surprend plusieurs villes, et s'étant lavé par ces exploits, de la tache de Rosback, reçoit le bâton de maréchal France.

Dire que le Prince de Condé se signala dans cette campagne, n'est rien apprendre au lecteur; mais le jour n'était pas encore venu, où il put, agissant par lui seul, acquérir une gloire qui lui appartint toute entière. Ce ne fut que dans les années suivantes qu'il parvînt à fixer les regards de l'Europe sur lui, en battant un général que le roi de Prusse regardait comme un des meilleurs que le nord de l'Allemagne pût opposer aux Français. Je dirai cependant qu'il intercepta avec une rare intelligence, des convois utiles à l'ennemi, et que son intrépidité et son habileté étaient déjà si connues, que plusieurs corps d'infanterie de l'armée française se faisaient

hautement honneur de servir dans sa division.

La campagne de 1759 s'ouvrit tard, et dans ses commencemens ne présenta rien d'important contre les Français ni contre les troupes qui leur étaient opposées. Ce ne fut qu'au mois de juillet, qu'il se passa quelques actions décisives.

Prise de Minden par le duc de Broglie, 5 juillet 1759.

Le duc de Broglie fit une belle expédition, en prenant Minden en Westphalie, et sa réputation s'accrut par les soins qu'il apporta à sauver cette ville du pillage. Le maréchal de Contades livra ensuite bataille près de là, au prince Ferdinand de Brunswick, et la campagne de 1759 se termina ainsi pour nous. Le Prince de Condé se distingua encore éminemment dans cette affaire. Il chargea trois fois l'ennemi sur une pelouse jonchée des cadavres des officiers de la gendarmerie et des carabiniers, et lui fit perdre chaque fois du terrain.

Bataille de Corback gagnée par le duc de Broglie, 18 juillet 1760.

Les hostilités de l'année suivante se firent remarquer par la bataille de Corback, que l'intrépide duc de Broglie gagna sur trente mille Hanovriens, commandés par le prince héréditaire de Brunswick, qui y fut blessé. Quelque temps après, dans le combat de Rhinberg, sur le Bas-Rhin, le marquis de Castries remporta encore un avantage signalé, et cette victoire força les Hanovriens à lever le siége de Wesel.

Le marquis de Castries bat l'ennemi à Rhinberg, 15 octobre 1760.

10*

Dans le cours de la campagne postérieure, les habiles manœuvres du duc de Broglie empêchèrent encore l'armée ennemie d'occuper la Hesse, et d'y trouver des ressources en abondance. Cette belle opération valut à ce général des marques publiques de la satisfaction de Louis XV, qui, en ordonnant qu'on chantât un *Te Deum* pour la victoire remportée par les Français sur les alliés du roi de Prusse, près de Grumberg, et de laquelle je vais donner quelques détails, lui en attribua toute la gloire.

Le duc de Broglie met en déroute les alliés de Frédéric, à Grumberg, 21 mars 1761.

Le service rendu par Broglie était en effet très-grand, et méritait ces louanges. Si les ennemis étaient parvenus à reconquérir le Landgraviat, c'en était fait de l'armée française. S'y étant portés avec une grande force, et sentant toute l'utilité de ce point militaire, qui pouvait les rendre maîtres d'un terrain immense sur les flancs des troupes du maréchal, ils avaient mis la plus grande opiniâtreté pour y pénétrer, et notre armée s'était trouvée dans l'obligation de rétrograder un instant. Mais le duc de Broglie, jugeant d'un coup-d'œil le parti qu'il pouvait tirer de sa situation, et combinant ses mesures avec une intelligence supérieure, avait laissé dans Cassel, dans Marbourg et autres places, de fortes garnisons, afin d'arrêter les

Détails de la bataille de Grumberg.

progrès de l'ennemi, et pour conserver en même temps les principales clés de la Hesse. Ensuite ses mesures furent si bien prises, qu'en vain les ennemis tentèrent de se rendre maîtres de ces places, et que tous leurs efforts furent inutiles.

Bientôt les Français, ayant joint dans les environs de Grumberg, proche la rivière d'Ohm, le corps ennemi qui était aux ordres du prince héréditaire de Brunswick, le défirent complètement. Des bataillons entiers furent faits prisonniers. Dix-neuf drapeaux et treize pièces de canon furent les glorieux trophées de cette journée, qui méritait bien les éloges que Louis XV lui donna.

Quelques jours après, les troupes que le duc de Broglie avaient portées à Ziegen-Hayn, eurent un nouveau triomphe : les ennemis perdirent des drapeaux, et les généraux qui les commandaient furent pris.

Pendant que l'armée française se couvrait de gloire par ces brillantes expéditions, le comte de Broglie, frère du duc, commandant la garnison de Cassel, secondait les opérations de l'illustre général, par des sorties fréquentes et heureuses. A Gottingen, la garnison commandée par M. le vicomte de Belsunce faisait journellement

éprouver à l'ennemi des pertes considérables, et bientôt le siége de Cassel fut levé, par suite des avantages que les troupes françaises avaient remportés sur les Brunswickois, et auxquels il faut dire que le comte de Stainville eut la plus grande part.

Levée du siége de Cassel par les ennemis, 30 mars 1761.

Cependant, je ne dois pas dissimuler que ces succès furent interrompus par le contre-tems qui fit manquer, au mois de juillet, l'attaque que le duc, devenu le maréchal de Broglie, avait projeté de faire, après la jonction du maréchal de Soubise, contre le prince Ferdinand, pour l'obliger d'abandonner le camp qu'il occupait dans les environs de Ham, proche la Lippe. Il est vrai que le siége de Cassel avait été levé précédemment par l'ennemi, comme je viens de le dire, mais une action très-chaude avait eu lieu au village de Filinkausen. Pris par Broglie sur le prince Ferdinand de Brunswick qui le défendit opiniâtrement, il fut repris par ce prince, après une résistance non moins longue et non moins vive du côté des troupes françaises.

Affaire de Filinkausen, 15 juillet 1761.

A tous les combats, à toutes les affaires générales ou de positions, qui tendaient à opérer, à maintenir la jonction des armées de Soubise et de Broglie, le Prince de Condé montra qu'il

savait profiter des leçons des généraux près desquels on l'avait placé. En tête des colonnes de l'infanterie, ou des charges de la cavalerie, en attaquant, en manœuvrant, il fit toujours ce que le guerrier le plus expérimenté aurait fait dans les mêmes circonstances : il excitait le soldat, lui donnait l'exemple, et tous les officiers des deux armées convenaient hautement, qu'une partie des beaux faits d'armes où ils s'étaient distingués, des mauvais pas qu'ils avaient évités, étaient dus aux efforts, à l'intelligence du Prince de Condé qui se trouvait partout.

Il est temps de jeter un regard sur les opérations du roi de Prusse en personne, et de voir ce que son génie a conçu et exécuté depuis la victoire de Rosback, pour faire face aux attaques multipliées de ses nombreux ennemis : sa situation est si extraordinaire, qu'elle pique vivement la curiosité.

Les Autrichiens avaient pris Schewdnitz sur lui, et le prince Charles de Lorraine, gagné la bataille de Breslaw ; cette ville même était tombée au pouvoir de ce dernier, et s'était réjouie de rentrer sous la domination de ses anciens maîtres. Ainsi cette guerre, qui avait commencé sous de si belles apparences pour Frédéric, s'était changée en un enchaînement de

revers et de calamités prêtes à l'entraîner dans l'abîme, malgré tout le parti qu'il avait su tirer de notre défaite à Rosback.

Cependant il ramena encore à lui la victoire qui paraissait vouloir le quitter. Ayant gagné la bataille de Lissa, il mit de nouveau Breslaw sous son sceptre. A Zorndorf, il obtint un succès que les Russes lui contestent encore, attendu qu'il n'eût pas de suite décisive; mais à Holchirken, les Autrichiens, commandés par le maréchal Daun, lui livrèrent une bataille dans laquelle ce monarque fut forcé de quitter la place, après un combat de quatre heures, où il perdit neuf à dix mille hommes, cent quatorze pièces de canon, trois étendards, neuf drapeaux, toutes ses tentes et ses bagages. Le maréchal Keit, le prince François de Brunswick et le général Kleits y furent blessés. Quelque grand que fût ce revers, ce monarque perdit néanmoins peu de terrain, et prit tranquillement un autre camp à une demi-lieue de l'armée victorieuse.

Après que ces événemens majeurs se furent passés à Holchirken, le maréchal Daun s'avança vers Dresde, dans le dessein de la délivrer; mais les généraux prussiens d'Hona et Vedel l'en empêchèrent, et le contraignirent à se reti-

rer en Bohême. Neisse, assiégé par les Autrichiens, paraissait ne pouvoir plus se défendre, lorsque Frédéric, battu, entouré de grandes armées, éloigné de quarante milles, vint en treize jours de marche, camper à trois milles de la ville, et força Harch, qui commandait ce siége, à le lever, à lui abandonner une grande quantité de munitions et d'attirail de guerre, et à se retirer en Moravie. C'est une de ces opérations magiques que le roi de Prusse seul savait concevoir et exécuter. Sa célérité tenait ici du prodige.

Les Russes, depuis l'affaire de Zorndorf, s'étaient déterminés à faire le siége de Colberg. Le général Palmbosek investit cette forteresse avec dix mille hommes, et la reddition n'en était pas douteuse à leurs yeux ; mais la valeur du commandant prussien rendit leurs efforts inutiles.

De leur côté, les Suédois quittèrent la Poméranie, arrivèrent jusqu'à cinq lieues de Berlin, et déjà se réjouissaient de faire contribuer cette ville, lorsque le général Vedel les repoussa jusque sous le canon de Stralsund.

On était au mois de décembre 1758, et la campagne prenait fin de tous les côtés. Alors la fortune de Frédéric avait bien changée ; il voyait

les périls s'éloigner de lui, il n'avait plus, aucun ennemi à combattre en Silésie, en Saxe, dans le Brandebourg, ni en Poméranie. Accablé, au mois d'octobre, par le nombre de ses ennemis; victorieux en décembre, il était maître de la Saxe, depuis l'Elbe jusqu'à l'Oder. En sept semaines, il s'était transporté de Saxe en Silésie, en était revenu, y était retourné, et avait délivré Neisse, Cassel, Dresde, Leipsick, Torgau et Colberg. La rapidité de ses opérations étonnait les personnes les plus versées dans l'art militaire, et l'on ne pouvait concevoir une vélocité de mouvemens, dont on n'avait pas encore eu d'exemples. Elle paraît même si extraordinaire que nous n'y croirions pas aujourd'hui, si les guerres de la révolution n'avaient pas reproduit à nos yeux, pendant vingt ans, tous les miracles de ces marches et de ces manœuvres prussiennes.

Pendant l'hiver de 1759, les troupes de Frédéric ne restèrent point dans l'inaction. Elles prirent Erfurt, détruisirent les magasins que les Autrichiens y avaient formés et battirent complètement deux de leurs divisions. Le prince Henri entra en Bohême; et le général Hulsen, forçant, dans des retranchemens, les impériaux sous le commandement de Reinhart, fit deux

mille prisonniers de guerre et se rendit maître d'immenses provisions de guerre et de bouche.

En Franconie, le même prince obtint aussi des succès, et dans le Mecklembourg, le général Schewrin punit le duc d'avoir voulu mettre à exécution le décret rendu contre Frédéric, par la diète de Ratisbonne.

Les Suédois sentirent encore le poids des armes prussiennes ; ils furent maltraités à Amclam, à Demeniz, et commencèrent à se repentir d'avoir pris part à la grande querelle qui avait mis l'Allemagne et tout le Nord en feu.

Mais tant de brillans succès furent suivis de quelques revers, le feld-maréchal Soltikow échappa aux combinaisons du général Dohna, et battit Vedel son successeur, qui fut forcé de se retirer avec une perte de six mille hommes ; et qui ne put empêcher la jonction des armées russes et autrichiennes. Les forces de ces alliés montaient à quatre-vingt mille combattans. Vedel les suivit, pour les inquiéter dans leur passage de l'Oder, et attendait le roi de Prusse qui vint le renforcer. Cette réunion des forces prussiennes permit à Frédéric d'attaquer les ennemis, près de Kunesdorf. Cette journée fut remarquable par le caprice de la fortune. D'abord vainqueur, Frédéric se voyait déjà maître du

camp de ses adversaires, ou du moins tout le portait à croire que, pendant la nuit, ils se hâteraient de l'abandonner, pensant qu'ils ne pourraient plus s'y maintenir, après avoir éprouvé le plus rude échec; et dans cette idée voulant pousser encore plus loin ses avantages, il vit son triomphe se changer en une défaite épouvantable.

Les Russes, ayant repris courage et se voyant attaqués dans leurs retranchemens, devinrent des lions furieux, devant qui toute la tactique du premier général du monde dut échouer. La perte des Prussiens fut incalculable, et la gloire des Russes fort grande, puisqu'ils purent se flatter d'avoir remporté deux victoires en trois semaines sur les premières troupes de l'Europe.

Frédéric parut cette fois retourner vers le précipice d'où sa valeur, son adresse, et d'heureux hasards l'avaient éloigné. Les Autrichiens s'emparèrent de Dresde, et les Russes, que le défaut de vivres forçait à se retirer en Pologne, dévastèrent tous les pays prussiens qui se trouvèrent sur leur passage. Et comme les troupes de Frédéric avaient de nouveau marché sur la Bohême, dans l'espoir de déranger le plan du maréchal autrichien Daun, ce rapprochement des deux armées adverses donna lieu à une affaire

qui mit le comble à ses embarras. Fink, attaqué de toutes parts, se trouvait dans un fond et les Autrichiens sur les hauteurs. En vain s'efforça-t-il de se dégager de la position cruelle où il se trouvait; en vain voulut-il rompre le cercle qui l'entourait, une seule partie de sa cavalerie parvint à s'échapper, et il fut réduit à se rendre, lui et ses troupes, par capitulation. Quelque temps après, un nouveau malheur vint frapper Frédéric. Le général Dierke, se vit encore forcé à mettre bas les armes, de la même manière que Fink, sur les bords de l'Elbe. La funeste journée de Landshut, où l'autrichien Laudon défit un corps de dix-huit mille Prussiens; quelques mois après, les succès des Français dans les combats dont j'ai parlé plus haut; la seconde prise de Berlin par les Russes et les Autrichiens, sur la fin de l'année 1760, et les immenses contributions qu'ils y levèrent, n'étaient pas de bons moyens pour raccommoder les affaires de Frédéric. Cependant, toujours supérieur à l'adversité, il ne désespéra point de sa fortune, et ne fut jamais plus grand que lorsqu'il doubla d'énergie, n'ayant à opposer que son génie et son épée aux contrariétés du sort.

On se demandera peut-être où étaient donc

les trésors qui avaient donné à ce monarque les facultés suffisantes pour mettre sur pied et soudoyer ce grand nombre d'hommes qu'il avait subitement réunis sous ses drapeaux, afin de faire tête à l'orage qui fondait de toutes parts sur lui.

Ces trésors se composaient d'épargnes faites depuis plusieurs années, et de celles qu'il avait trouvées dans les coffres de son père, déjà pleins dès le règne du grand-électeur.

Tandis que les autres puissances succombaient sous le poids des dettes, ses finances étaient en bon état, et ses dépenses se balançant beaucoup au-dessous de la recette, il avait dû, sous ce rapport, commencer la guerre avec un immense avantage comparatif.

Qu'on joigne à ces ressources que lui avaient données l'ordre et l'économie, les voies un peu étranges qu'il employait pour ramener les fonds dans ses caisses, et l'on ne sera plus si étonné qu'il ait pu entretenir jusqu'à cinq armées à la fois.

Maître d'une province ennemie, il l'épuisait d'argent, de vivres, de munitions; il enlevait les chevaux avec lesquels il remontait sa cavalerie, et pour ne rien laisser à ses adversaires, même dans l'avenir, il lui arrivait souvent de faire souscrire par les états des pays conquis, des

obligations qu'il négociait sur-le-champ, ou dont il exigeait le remboursement par anticipation. Système de guerre inconnu jusqu'alors en Europe, et trop bien suivi, trente ans après, par un imitateur moins habile que le grand Frédéric ; mais qui cependant, il faut l'avouer, a eu plus d'un rapport avec lui, dans sa carrière si foudroyante et si dévastatrice.

Ce prince, sachant que sa perte était résolue, jouait le tout pour le tout. Cette politique nouvelle et hardie devait le sauver ou précipiter sa ruine : toutes les probabilités paraissaient en faveur de cette dernière chance, toutes les probabilités furent trompeuses. Frédéric trouva son salut en déjouant tous les calculs communs. C'est ce que nous verrons plus tard.

Prise d'Embden par Conflans, 25 septembre 1761.

En rentrant dans le territoire occupé par les armées françaises, nous remarquerons que le maréchal de Conflans, exécutant les ordres du prince de Soubise, s'empare, après une marche habile et bien combinée, de la ville d'Embden, contenant les principaux magasins des alliés.

Belle conduite du comte de Vioménil, septembre 1761.

A quelque temps de là, le comte de Vioménil, officier du plus grand mérite et d'une bravoure éprouvée, qui fut depuis, dans les guerres de la révolution, le compagnon des travaux du Prince de Condé, et que Louis XVIII a honoré du

bâton de maréchal de France, se rend maître de Diefold, pénètre jusqu'à Hoya, en culbutant tout ce qui se présente devant lui, détruit les magasins de l'ennemi, enlève ses dépots, et lui fait éprouver des pertes dont le résultat est de rendre ses mouvemens difficiles et sa situation critique.

Tandis que le comte de Vioménil se distinguait de la sorte dans l'expédition confiée à ses soins, le Prince de Condé fut détaché de l'armée de Soubise, pour occuper la ville de Meppen. Le Prince justifia la confiance du général en chef. Il s'approcha de cette ville avec une rare célérité, en couvrant sa marche avec adresse, et parvenu sous ses murs, il somma le gouverneur de se rendre : sur sa réponse négative, le Prince se décida à l'attaquer chaudement.

Le feu des assiégés fut également bien soutenu, bien nourri, et il inquiéta constamment nos travailleurs. Le Prince de Condé ne les quittait pas, se plaçait souvent sur les points les plus exposés aux décharges des batteries des remparts, et se préparait à donner l'assaut, lorsque le commandant capitula. Quoique Meppen ne fût pas une place de première force, elle avait cependant de bonnes murailles, des fossés profonds, des redoutes nombreuses, et le Prince de

Prise de Meppen par le Prince de Condé, 3 octobre 1761.

Condé, en ordonnant qu'on ouvrît les premières tranchées, fit connaître qu'il avait étudié avec fruit Deville, Cohorn et Vauban. Il prodigua les soins les plus tendres à plusieurs soldats qui furent blessés à ses côtés; il alla les visiter à l'ambulance, et par ces démonstrations de bonté, il s'attirait les cœurs de toute l'armée.

Avant cette belle attaque de Meppen, on avait remarqué l'habile passage du Weser exécuté une seconde fois par le maréchal de Broglie, et l'on voyait avec plaisir que les troupes françaises, stimulées par l'exemple des Prussiens, abandonnaient cette antique méthode de faire la guerre, bonne autrefois, sans doute, mais qui avait trop de désavantage devant l'ennemi prodigieux, que l'Europe, en quelque sorte réunie, ne pouvait vaincre avec des forces bien supérieures et l'élite de ses troupes.

Le Prince de Condé fixait les regards de tous nos soldats; ils le désignaient comme celui qui devait rendre un jour l'honneur à nos armes, nous venger de la honte de Rosback, et réparer le mal que nous avait fait l'impéritie du Prince de Clermont, que la cour de France avait mis pendant quelque temps à la tête de nos phalanges, après en avoir ôté le commandement au maréchal de Richelieu, dont la gloire offusquait

quelques courtisans. Ce prince de Clermont, ce triste chef, de qui j'aurais voulu me dispenser de prononcer ici le nom, si peu glorieux dans nos fastes militaires, n'avait commis que des fautes, et le ministre avait bien été forcé de rappeler le maréchal d'Estrées, seul général capable de tenir tête aux ennemis. Non point que le Prince de Condé n'eût pu diriger toutes les opérations, il le prouva certainement bien sur la fin de cette campagne; mais sa jeunesse s'opposait à ce qu'on l'employât à l'exclusion de tant de généraux blanchis sous le harnais, et sa modestie n'aurait point accepté un poste qu'il croyait si mérité par le vainqueur d'Hastembek.

Prise de Volfembuttel, 10 octobre 1761.

L'occupation de Meppen fut un des derniers faits d'armes de 1761, et cette campagne finit par la prise de Volfembuttel, que le comte de Lusace, au service de France, prit sur les Hanovriens.

Cependant la fortune de Frédéric s'améliorait. Ce prince était un exemple frappant de ce que peuvent contre le malheur, la fermeté d'âme, la constance et le courage.

Situation du roi de Prusse.

Quelques victoires que ce monarque avait remportées au milieu de tous ses revers, n'avaient point sur-le-champ relevé ses affaires, qui paraissaient de plus en plus déclinantes; mais

tout-à-coup le vent de l'adversité cessa de souffler contre lui, et la fortune parut lui sourire de nouveau. En effet, elle venait à lui, non pas avec toutes ses faveurs, comme autrefois, mais elle paraissait au moins vouloir le tirer du mauvais pas où il était engagé. Après un avantage immense remporté sur les troupes impériales, il avait forcé les Autrichiens à repasser l'Elbe, était devenu maître, une troisième fois, de la Saxe, à l'exception de Dresde, et avait pris d'excellens quartiers d'hiver. Depuis ce moment, ses craintes diminuèrent peu à peu, et ses succès allèrent toujours croissant; mais il en abusa d'une étrange manière. Ne gardant plus aucun ménagement, il fit arrêter les principaux habitans de l'électorat de Saxe, pour en tirer des contributions; et il ne s'en tint pas à ces premières vexations, à ces actes du despotisme militaire, malheureusement trop habituels. Après les avoir fait enfermer dans des cachots infects, où il leur envoyait chaque matin des hommes féroces, qui les menaçaient de les brûler, en leur disant : *allons, chiens, voulez-vous payer;* il ne les relâcha qu'au moyen des plus grands sacrifices auxquels ils consentirent enfin. Et c'était l'ami de Voltaire, le protecteur des lettres, l'écrivain qui avait réfuté Machiavel, le

seul roi qui, à cette époque, pouvait trouver grâce devant la secte philosophique, qui se portait à des excès de barbarie qu'on ne trouve pas même dans la vie des Attila et des Genseric. On ne croirait point à de tels excès, si ce n'était pas un des plus grands admirateurs de ce monarque qui en fit l'aveu*.

J'abrège, pour arriver plutôt à la fin de cette guerre de désolation.

Frédéric, qui n'avait plus Daun devant lui, rencontra cependant un adversaire capable de lui rendre souvent sa condition difficile. Ce fut le général Laudon, un des plus grands hommes de guerre qu'ait eu la maison d'Autriche, et dont j'ai déjà mentionné plusieurs exploits; mais le bonheur du roi l'emporta sur les combinaisons de l'habile général. Frédéric, qui était loin de se regarder hors de danger, avait joint à la force des armes, l'adresse des négociations. Il chercha à attirer le divan dans sa cause, et il y serait parvenu, si les intelligences qu'avait su se ménager adroitement dans le sérail l'ambassadeur de France, n'avaient point déjoué ce projet. Un moment, Frédéric crut que la série de ses malheurs allait recommencer, et déjà

* Archenotz.

ce qu'il apprenait des hardies entreprises des armées françaises en Westphalie le jetait dans de noires anxiétés, lorsqu'un courrier lui ayant notifié la nouvelle de la mort de l'impératrice de Russie, son ennemie mortelle, lui permit de croire que l'horizon du monde politique allait changer enfin. Pierre III, successeur d'Élisabeth, aimait Frédéric; il le fit assurer de son amitié, et s'étant détaché de l'Autriche, il joignit vingt mille hommes de ses troupes aux armées prussiennes. La guerre prit alors une autre face. Les Suédois avaient fait de leur côté leur paix particulière, et les embarras du cabinet autrichien se faisaient sentir à la lenteur des opérations de ses généraux, et à la circonspection qu'ils mettaient dans leurs entreprises.

Mort de l'impératrice de Russie, et ouverture de la campagne de 1762.

C'est sous de tels auspices que se présenta, pour le roi de Prusse, l'ouverture de la campagne de 1762.

La cour de France avait, comme on l'a vu, rendu le commandement à d'Estrées, en l'adjoignant au prince de Soubise, et la présence de ce grand général n'était pas inutile dans un moment où Frédéric reprenait l'ascendant qui lui était échappé.

Malgré tout ce qu'on avait droit d'attendre de cet excellent chef, le début de la campagne

Les Français battus à Villemstadt, 24 juin 1762.

ne fut cependant point heureux pour nos armes. Villemstadt fut le témoin d'un échec considérable que nos troupes éprouvèrent, sous les ordres de Soubise et d'Estrées réunis. Le prince Ferdinand de Brunswick nous maltraita beaucoup, mais néanmoins ne nous mit pas hors d'état de continuer nos opérations.

Revenues de leur première hésitation, nos armées prirent une meilleure attitude, et obtinrent à leur tour des succès remarquables.

Castries et Stainville ont un grand succès près de Cassel.

Dans les derniers jours de juin, elles remportèrent un avantage sur l'avant-garde des alliés qui s'avançaient avec précipitation pour troubler la marche de celle de France et l'empêcher de s'avancer vers Cassel. Le marquis de Castries et le comte de Stainville donnèrent, dans cette occasion, de nouvelles preuves de leur valeur et de leur habileté dans le métier des armes. Le dernier, quoique beaucoup inférieur en force, attaqua le corps des Anglais avec la plus grande vivacité, et parvint, dans deux charges vigoureuses, à enlever aux ennemis sept pièces de canon.

Les grenadiers de France, ce corps si redoutable, que l'on employait toujours pour décider la victoire, s'étant trop enfoncé dans un bois où les ennemis venaint de s'embusquer, plusieurs

compagnies et une partie de la brigade de Poitou furent enveloppées et prises. Ce contre-temps n'empêcha pas le comte de Stainville d'ôter aux Anglais les moyens de s'emparer d'une position très-importante d'où ils auraient pu inquiéter l'armée française dans son passage. Le 23 juillet, le prince Ferdinand de Brunswick fit attaquer le corps des Saxons commandé par le comte de Lusace; mais ses troupes furent repoussées avec perte et forcées de repasser la Fulde et la Varda.

Le 25 du mois d'août suivant, le prince héréditaire, Ferdinand de Brunswick, fournit au Prince de Condé les moyens de se mesurer librement avec lui. C'est vraiment ici le jour où notre jeune héros jeta les solides fondemens d'une gloire qui ne fit qu'augmenter avec le temps.

Qu'on se représente l'élève de Frédéric le Grand, un des généraux qu'il estimait, qu'il affectionnait le plus, auquel il avait le plus de confiance, et qu'il aimait à comparer à Schewrin pour le coup-d'œil, au prince Henri pour la prudence, à Kleist pour l'activité, attaquant avec toutes ses forces un jeune général déjà connu par ses talens, il est vrai, mais qui va, pour la première fois, donner une bataille rangée, sans autre guide que sa bravoure et sa pré-

coce expérience, et l'on avouera qu'il est peu de spectacle aussi intéressant pour tout homme capable de juger combien l'art de la guerre a de ressources que le temps et la pratique peuvent révéler, mais que le génie fait parfois découvrir plutôt, et à l'instant même où il en a besoin. C'est ce que fit le Prince de Condé.

Victoire de Grummingen, emportée par le Prince de Condé, 25 juillet 1762.

A neuf heures du matin, de cette journée qui en précéda une autre à jamais célèbre dans les fastes de notre histoire, et dans ceux de la maison de notre héros, le Prince héréditaire attaqua, proche Grummingen, le corps d'armée commandé par le Prince de Condé. Le terrain était difficile, et l'armée française se trouvait gênée dans ses mouvemens par un ravin et par des inégalités dont ce dernier sut tirer avantage. Les avant-postes, après quelques mousquetades, se replièrent sur les armées respectives et bientôt l'engagement devint général.

Les positions furent disputées, pendant plus de deux heures, avec acharnement. Dans toute la campagne, on n'avait pas vu d'affaire aussi vive. Le Prince de Condé était partout où sa présence pouvait animer le soldat. En tête, en queue, au centre des colonnes, dirigeant leurs évolutions, les modifiant selon le besoin, et bravant plusieurs batteries qui faisaient un feu

terrible sur le point où il s'était établi. Au conseil qu'on lui donna de changer de place, et d'en prendre une moins exposée à la mitraille et au boulet, il répondit : *je n'ai point vu cela dans l'histoire du grand Condé.* Il avait déjà fait à peu près la même réponse dans un combat précédent, et toutes les fois qu'on lui proposait quelque mesure qui portait le caractère de la timidité, il ne manquait pas de rappeler que son aïeul n'agissait pas de la sorte.

Le prince Ferdinand, qui ne s'attendait pas à cette résistance, et qui croyait, par la mobilité de la tactique prussienne, rompre et dérouter les marches de notre Prince, fut forcé de prendre le parti de la retraite, abandonnant plusieurs pièces d'artillerie et tous ses blessés. Celui-ci fit suivre l'arrière-garde de l'ennemi par des troupes légères, soutenues de dragons, et de deux brigades d'infanterie, jusqu'au pont de la Weter, que le prince héréditaire repassa avec trente mille hommes.

Cette belle journée de Grummingen, qui fixa l'opinion de l'Europe sur les talens de notre héros, est remarquable par plus d'un phénomène militaire.

Les Français n'étaient point encore initiés dans les secrets de la manœuvre prussienne;

ce ne fut que plusieurs années après, que le comte de Guibert leur enseigna ces changemens sur le terrain, si précipités, si étonnans et qui ont fait le salut de Frédéric dans cette guerre.

Le prince Ferdinand de Brunswick, accoutumé à prendre en défaut nos généraux, par ces coups de théâtre brusques et difficiles à suivre, croyait trouver dans le Prince de Condé la même incertitude, disons-le, la même ignorance de ces nouveaux élémens de l'art des batailles; mais il vit bien qu'il avait trop compté sur l'inexpérience du jeune général qui lui était opposé.

Un ancien l'a dit: il n'est point de règle fixe pour arracher la victoire à son ennemi. Le Prince de Condé prouva, à Grummingen, que cet ancien avait raison.

Après avoir brisé les masses du duc de Brunswick par des colonnes à la Folard, manœuvre regardée chez les Français de ce temps, comme le *nec plus ultrà* de la science, le Prince de Condé sut à propos reformer promptement des carrés à la manière prussienne, et forcer le duc de Brunswick à se diviser à son tour, pour les envelopper s'il étoit possible; mais la prévoyance du premier, qui lui fit sur-le-champ changer de mouvement, intimida son adver-

saire et jeta la confusion dans les rangs Brunswickois et Hanovriens.

L'artillerie de l'armée du prince Ferdinand avait acquis une grande réputation; on ne parlait que des ravages qu'elle faisait, et en effet, elle avait plus d'une fois forcé les Français à la retraite.

A Grummingen, ce prince en fit usage avec impétuosité, et dans tout son déploiement : on peut dire même qu'elle fût servie par les vieux soldats de Frédéric avec une espèce de fureur, qui tenait du désespoir de ne pas lui voir opérer ses miracles ordinaires. Mais le Prince de Condé possédait éminemment l'art de poser des batteries. C'était particulièrement par cette adresse qu'il s'était distingué dans les campagnes précédentes.

Il plaça les siennes dans les positions les plus heureuses, et les fit jouer si à propos, qu'elles imposèrent silence à celles de l'armée ennemie; ou que du moins elles ne leur permirent plus qu'un feu faible et mal dirigé.

Voyant que cette ressource lui manquait, le prince Ferdinand eut recours aux charges fréquentes; notre héros les attendit avec calme, et en soutint le choc toujours avec avantage. Un moment, deux carrés d'infanterie, entamés

par les chevaux hanovriens, parurent s'ébranler pour prendre la fuite. Cet exemple aurait été funeste, et pouvait entraîner l'armée entière; le Prince de Condé se porta au milieu d'eux, rallia ses soldats débandés, et les ramenant sur le champ contre une colonne brunswickoise, il la dispersa dans un instant.

Ainsi, toutes les ressources de l'art de Frédéric, mises en pratique par le Prince de Brunswick, vinrent échouer devant le sang-froid, l'habileté du Prince de Condé, et l'intrépidité des grenadiers français.

Pendant le court espace de trois heures environ que dura cet engagement, les deux généraux employèrent tout ce qu'ils avaient de talens, de connaissances, d'activité, pour se mesurer et se vaincre, on y fit toutes les manœuvres, on y eut recours à toutes les feintes; et si cette journée brillante n'eût pas été suivie d'une affaire plus sérieuse et plus meurtrière, on l'aurait comptée au nombre des plus remarquables de la guerre de sept ans.

Le duc de Brunswick, en repassant la Weter, ne put s'empêcher de faire l'éloge du général qui venait de le repousser si vivement, et d'annoncer qu'il serait un des chefs militaires les plus distingués de la France.

Pour bien comprendre tout ce qu'il y eut d'héroïque et de difficile dans ce fait d'armes du Prince de Condé, il faut savoir que ses troupes étaient inférieures en nombre à celles du duc de Brunswick, et connaître la composition matérielle de l'armée française.

Je l'ai déjà dit: nous étions loin d'avoir atteint la belle organisation des armes prussiennes : c'est une vérité, qu'amour-propre national à part, il faut avoir le courage de confesser. Notre artillerie, notre génie n'étaient point arrivés à ce point de perfection, où les écoles de Metz, de Grenoble, d'Auxonne, de Besançon, les ont portés dans la suite, par les soins des professeurs les plus instruits. Nous n'avions point d'artillerie à cheval. Cette invention, qui appartient à Frédéric, nous a fait un grand mal dans ces longues campagnes, et a mis plus d'une fois le désordre dans nos rangs les plus épais, toujours surpris de la vélocité de la marche de ces canonniers ambulans. Notre infanterie, d'une bravoure éprouvée, se mouvait encore comme sous Louis XIV, et n'avait que trois ou quatre grandes évolutions qui lui fussent familières. Nos généraux mêmes étaient fort indécis sur certains points fondamentaux de la tactique, ne sachant pas choisir à propos entre *l'ordre*

profond et *l'ordre mince*, que les théoriciens leur vantaient tour à tour, et il en résultait des fautes irréparables. Notre grosse cavalerie, lourde et rarement employée, ne pouvait servir que dans des cas extraordinaires, et nous avions peu de troupes légères. Nos dragons faisaient notre force principale; on les plaçait par-tout, on les mettait à pied, on les conduisait à l'assaut ou à la charge, et jamais ils ne trompaient la confiance que les chefs avaient dans cette arme.

On distinguait alors dans nos rangs, deux corps que l'on aurait envoyés contre des légions infernales, s'il eût pu s'en présenter sur le champ de bataille : c'étaient les grenadiers royaux et les grenadiers de France. Le succès des combats que je décris a presque toujours dépendu des impétueuses attaques ou de la résistance de ces cohortes intrépides. Mais ces deux corps n'étaient pas plus manœuvriers que les autres régimens.

L'habillement de nos soldats n'était pas aussi leste que celui des gens de Frédéric, et leur armement était moins avantageux. Nos feux de file ou de peloton, ralentis par plus de temps que ceux des ennemis, dans les exercices, se ressentaient, dans l'action, de ce défaut de célérité.

Les régimens appartenaient pour la plupart

aux colonels, et les compagnies aux capitaines. Ce n'était peut-être point un mal sous un rapport. Ces officiers, tous mus généralement par un sentiment d'honneur très-exalté, qu'ils regardaient comme un héritage que leur avaient transmis leurs pères, craignant qu'on ne les accusât de sacrifier la gloire des armes et de la patrie à un sordide intérêt, ils ne se ménageaient point dans la mêlée, et semblaient rechercher les dangers à la tête de leurs braves. Mais d'un autre côte, cette vente des commandemens militaires présentait de graves inconvéniens. Elle rendait les chefs des corps trop indépendans des généraux, pour la discipline intérieure, et le service en souffrait dans son ensemble. Aussi, tous les bons esprits s'empressèrent-ils d'applaudir à la mesure qui fit cesser cet abus quelque temps après, en remboursant aux colonels et aux capitaines propriétaires, leurs finances, et en plaçant tous les régimens de l'armée sous des officiers à la libre nomination du ministre.

Enfin les états-majors ne ressemblaient en aucune manière à ceux que nous avons vus si sagement composés dans les guerres qui viennent de finir. Ils offraient certainement beaucoup d'hommes d'un mérite supérieur; mais le cadre dans lequel ils étaient placés était mal conçu.

Mais, dira-t-on, comment avec une organisation si défectueuse, l'armée française a-t-elle pu si souvent se couvrir de gloire? La réponse est bien facile: par sa bravoure qui savait vaincre tous les obstacles et réparer toutes les fautes, et par son dévouement au roi et le patriotisme de ceux qui la dirigeaient.

Victoire de Johannesberg, remportée par le Prince de Condé, 30 juillet 1762.

La brillante action du 25 août amena celle du 30, qui fut d'un tout autre poids. C'est la fameuse victoire de Friedberg que d'autres nomment la bataille de Johannesberg.

Les ennemis s'étant approchés de la première de ces villes, pendant la journée du 23, les maréchaux d'Estrées et de Soubise réunis au Prince de Condé, auquel ils adressèrent les éloges les plus flatteurs et les plus mérités, puisqu'on peut dire qu'il les avait garantis d'une attaque à laquelle ils ne s'attendaient pas, et qu'ils n'étaient point en mesure de soutenir dans le moment, résolurent de marcher contre le prince héréditaire, le 30, pour ne pas lui laisser le temps de se fortifier davantage dans les lignes où il s'était retranché.

Les marches pénibles que l'armée avait faites et les contrariétés qu'elle avait éprouvées, par les pluies continuelles et les inondations, ne permirent de la rassembler que le 29, aux

débouchés des montagnes. Ce retard fut favorable aux ennemis, et le prince Ferdinand renforcé du général Lukner, qui depuis a servi la France et a péri sur l'échafaud de la révolution, ayant menacé Friedberg avec des forces très-supérieures, le prince de Condé s'en approcha le même jour. Il n'y avait pas un moment à perdre, disent les relations, pour se porter sur ce poste important avec toutes nos troupes. On s'ébranla donc le 30, à la pointe du jour, après un conseil où le Prince de Condé démontra la nécessité de l'attaque et la fit décider. Par une marche bien combinée, l'armée passa, sur six colonnes, le Nideder et la Nida. Le prince Ferdinand et le général Lukner étaient campés à trois lieues de Friedberg, sur les hauteurs de la rive gauche du Weter, dont le lit est assez large et le cours fort tranquille.

A l'arrivée de la tête des colonnes dans les plaines qui se trouvent placées à la droite de cette rivière, on remarqua dans le camp des ennemis, différentes hésitations dont il fut difficile de démêler la cause. Ils portèrent à leur gauche un corps de troupes légères soutenu de leur cavalerie, et plusieurs pelotons d'infanterie, qu'ils retirèrent ensuite.

Alors il y eut des escarmouches très-vives

de part et d'autre, au-delà du Weter, et nos soldats firent quelques prisonniers de hussards prussiens noirs et jaunes. Les bois et les ravins cachaient à notre armée les marches et contre-marches, que faisait à leur droite un gros corps d'infanterie et de cavalerie, avec une nombreuse artillerie. Le but de ces mouvemens était de s'emparer de la montagne de Johannesberg, près les salines de Nauheim, à une demi-lieue de Friedberg. Le marquis de Levis l'occupait avec l'avant-garde du Prince de Condé. Mais les colonnes de l'armée étaient encore loin, et les maréchaux d'Estrées et de Soubise voyant la nécessité de renforcer ce mamelon, y portèrent le comte de Stainville avec l'avant-garde à ses ordres.

La marche des ennemis fut si prompte, qu'avant l'arrivée de ces forces, ils gagnèrent le sommet de la montagne de Johannesberg. Le régiment de Conflans, ceux des volontaires du Dauphiné et de Vurmser, les grenadiers royaux d'Ally et de Cambis, les dragons de Chapt et de Flamerens, qui composaient l'avant-garde du Prince de Condé, aux ordres du marquis de Levis, lieutenant-général, et des comtes d'Apchon et de Melfort, maréchaux-de-camp, soutinrent la première attaque avec une grande

fermeté et disputèrent long-temps le terrain. Les comtes de Vioménil et de Vurmser s'y distinguèrent particulièrement. Le maréchal de Soubise s'y porta en personne.

Le maréchal d'Estrées, dont le plan était arrêté, ordonnait de son côté toutes les dispositions nécessaires, pour faire déboucher les troupes sur le flanc gauche des ennemis, et après avoir occupé Friedberg, il se rendit aussi à Johannesberg.

Quelques brigades des troupes du Prince de Condé arrivaient. Aussitôt que celle de Boisgelin qui en avait la tête, fut formée, le maréchal de Soubise la mena à l'ennemi, la faisant appuyer de fort près par deux escadrons de la gendarmerie.

Les grenadiers royaux de Narbonne, de Le Camus, d'Argentré, de la Rochelambert, de l'Épine, d'Ally et de Cambis, suivis des grenadiers de France, étaient à la droite.

Tout attaqua en même temps, sans tirer, et avec le courage le plus décidé. Les ennemis furent chassés du bois qu'ils occupaient et culbutés du haut de la montagne qu'ils descendirent dans le plus grand désordre. Notre cavalerie ne put les suivre à cause des escarpemens, et fut obligée de passer au village de Ni-

dermel. C'est au Prince de Condé que l'on dût la réussite de cette manœuvre. Dirigeant l'avant-garde, il mit dans sa marche une intrépidité, une vivacité, qui ne donnèrent pas aux Allemands le temps de se reconnaître. Le comte de Stainville se porta sur le terrain avec les troupes légères, les dragons des deux avant-gardes et deux cents chevaux de la cavalerie, aux ordres du comte de Saint-Chamans, colonel, soutenu de la gendarmerie, commandée par le marquis de Saint-Chamans, lieutenant-général, et par le comte d'Houdetot, maréchal-de-camp.

La cavalerie des ennemis se déployait dans la plaine de Nidermel. Le Prince de Condé la fit charger par ses dragons; elle plia sous cette attaque; mais, s'étant ralliée derrière un ravin, elle se reforma avec une grande célérité. Le Prince de Condé la chargea de nouveau; et le comte de Stainville s'étant joint à lui, le succès de cette charge vive et obstinée fut complet. La perte des ennemis fut énorme. On lui fit une grande quantité de prisonniers, dont plusieurs colonels et quelques officiers supérieurs. Le régiment de Conflans prit l'étendard d'un régiment hanovrien.

Après ce mouvement si heureux, le Prince de Condé attaqua l'infanterie du prince Ferdi-

nand, la mit dans un extrême désordre, la dispersa et la força à regagner le ravin dans lequel coule le Weter.

Selon son habitude, il plaça admirablement plusieurs batteries qui produisirent un effet décisif, et firent un mal effroyable à l'ennemi, dont quelques divisions abandonnèrent la plus grande partie de leur artillerie. Le nombre des prisonniers monta à plusieurs mille.

Le prince Ferdinand reçut à cette action un coup de fusil dans le bas-ventre. Après avoir remis le commandement de son armée au général Hardenberg, il se fit transporter à Nida, où on lui fit l'extraction de la balle par incision. Mais cette blessure n'eut aucune suite fâcheuse.

Les troupes françaises s'étant mises à la poursuite des ennemis, les inquiétèrent beaucoup dans leur retraite, et leur enlevèrent leurs pontons en ramassant encore beaucoup de prisonniers.

Le marquis de Castries, détaché par le Prince de Condé, joignit l'arrière-garde près des passages de la rivière, et plusieurs piquets de cavalerie et de dragons exécutèrent les charges les plus brillantes et les plus heureuses. Le comte d'Ohna, aide-de-camp du prince héréditaire, y resta prisonnier.

Ainsi ce prince fut dans moins de huit jours, deux fois vaincu par notre jeune héros, qui n'en demeura pas moins modeste, et qui voulut attribuer toute la gloire de cette journée, laquelle, certes, lui appartenait bien en entier, aux maréchaux d'Estrées et de Soubise.

Il n'est pas inutile de rappeler en détail ces nobles exploits un peu mis en oubli, depuis que ceux dont nous avons été témoins semblent mériter notre intérêt exclusif; et je crois de mon devoir de consigner ici les noms des braves qui secondèrent, dans cette bataille mémorable, les efforts du Prince de Condé, des maréchaux et des autres chefs de l'armée française.

La brigade de Boisgelin, qui combattit avec la plus grande distinction, était aux ordres du comte de Guiche, du commandeur de Chantilly, et du chevalier d'Jenner.

Les grenadiers royaux, qui soutinrent si bien leur antique réputation, marchaient sous les ordres du comte de Stainville et du comte de Modène, et les grenadiers de France, sous ceux du comte de Montbarrey. Le duc de Coigny, mestre-de-camp général des dragons, aujourd'hui maréchal de Coigny, gouverneur des Invalides, chargea à leur tête, ainsi que plusieurs officiers généraux, qui les avaient

joints et qui étaient comme volontaires à l'armée.

Les descendans de ces valeureux compagnons des premières armes du Prince de Condé, ne verront pas sans plaisir que, malgré le laps de temps, malgré des événemens trop extraordinaires pour ne pas absorber toute l'attention de nos contemporains, il est encore des Français appréciateurs des services rendus à la monarchie, au milieu du dernier siècle.

Ainsi donc, je me suis étendu sur cette affaire et sur celle de Grummingen; d'abord, parce qu'elles sont trop d'honneur à notre héros, pour ne pas s'appesantir sur elles avec un véritable orgueil; en second ordre, parce que beaucoup de gens affectent de croire que les campagnes de Hanovre n'étaient que des jeux d'enfans, et répètent fréquemment, non sans intention, que les soldats qui y ont figuré, n'ont pu s'y former aucune idée des grands chocs de la guerre. Peut-être, après le récit de la bataille de Johannesberg, changeront-ils d'opinion, s'ils sont de bonne foi.

La totalité des forces respectives qui se mesurèrent, dans cette affaire si chaude, montaient à plus de cent vingt mille hommes. Les Français étaient un peu moins nombreux que leurs adversaires, et il resta de part et d'autre plus

de quinze mille hommes sur le champ de bataille.

Les maréchaux d'Estrées et de Soubise laissèrent tout l'honneur de cette victoire à notre héros, et ils ne furent que justes. Le plus grand effort de l'ennemi s'étant porté contre la montagne de Johannesberg, et le Prince de Condé ayant été chargé de défendre ce point, c'est à son courage que l'armée dût la gloire d'en rester en possession. Les belles charges qu'il fit ensuite dans la plaine, et qui furent si décisives, assurèrent le succès complet de la journée.

La nouvelle de cette victoire jeta la cour et la capitale dans l'ivresse de la joie. On n'entendait que prononcer le nom du Prince de Condé.

Des illuminations spontanées, des feux d'artifice, des chansons, des pièces de théâtre, indiquèrent l'allégresse universelle. Sur la scène française, à l'opéra, on lut des vers adressés au vainqueur par la reconnaissance publique, et le roi mit le comble à tant de démonstrations et à tant d'honneurs, en annonçant qu'il était dans l'intention de lui faire cadeau de trois pièces d'artillerie, prises sur le champ de bataille, et de l'engager à orner de ces trophées, les cours et les terrasses du château de Chantilly.

Mais la longue lutte qui avait causé une si

grande effusion de sang, pendant sept années, tirait à sa fin.

Nos armes n'avaient point été heureuses sur mer. L'Angleterre, qui avait échoué dans deux descentes que ses troupes avaient tentées sur les côtes de Bretagne, avait obtenu contre nous à Pondichéry, à Madras, dans les eaux de l'Inde et en Amérique, des avantages dignes d'une meilleure et plus juste cause que la sienne. Le roi lui céda, par des préliminaires qui furent signés à Fontainebleau, le Canada, l'Acadie et le Cap-Breton. Cette puissance nous rendit la Guadeloupe et d'autres îles dont elle avait pris possesion assez facilement, et des deux côtés, on se fit encore quelques concessions. La France relâcha aussi tous les pays qu'elle occupait en Allemagne, dans les États de la maison de Brunswick, et l'on se jura une paix longue et durable.

Dans l'année qui suivit, ces préliminaires furent ratifiés en bonne forme, et l'Espagne fut comprise au traité. On pense naturellement que cette négociation terminée fut une ouverture à la réconciliation avec le roi de Prusse. La Silésie lui resta en toute souveraineté, et le comté de Glatz lui fut restitué également par l'impératrice. De son côté, Frédéric promit sa voix à l'archiduc Joseph, lors de l'élection du roi des Romains,

Traité de paix, 10 février 1763.

et l'Allemagne commença enfin à goûter les douceurs du repos.

Telles furent ces terribles hostilités dont j'ai fait succinctement le tableau, sans m'astreindre à un ordre chronologique trop sévère, ayant voulu les peindre dans leur ensemble, et n'ayant dû m'arrêter, avec quelques détails, que sur les brillantes actions personnelles au Prince de Condé. Ceux qui voudront suivre les événemens de cette guerre sur la carte, ne seront pas satisfaits de ma narration insuffisante; c'est dans les Mémoires du temps qu'ils devront en prendre une connaissance exacte, et je les invite à y recourir.

Cependant, je ne terminerai pas ce récit, sans faire observer à mes lecteurs, combien sont historiques ces faits d'armes si nombreux et si surprenans par l'introduction d'élémens nouveaux dans l'art exterminateur. Quand on nous parle des opérations militaires de la révolution et des campagnes qui viennent de finir, on les qualifie de combats de géans, et l'on n'a pas tort. En effet, depuis Cambyse et Xerxès, on n'avait pas vu un pareil nombre d'hommes réunis sous les enseignes de Mars; mais il faut convenir aussi que les batailles de la guerre de sept ans et la composition des armées belligérantes ont eu de

même une proportion colossale, non pas à un pareil degré, mais à un point assez haut pour faire gémir l'humanité, trop blessée par les grands moyens de destruction mis en usage de part et d'autre.

La France, l'Autriche, la Russie, la Suède, la Saxe et les princes du midi de l'Allemagne offraient une masse de plus de cinq cent mille combattans. Le roi de Prusse, l'Angleterre et le nord de l'empire en avaient rassemblé près de quatre cent mille; n'était-ce pas au-delà de leurs facultés en finance et en population ? et n'ai-je pas eu raison de dire que cette funeste division avait doublé les malheurs dont les querelles des rois accablent ordinairement l'espèce humaine, et qu'elle n'a que trop influé sur le genre de combats qui ont affligé l'Europe dans ces derniers temps ?

Si on la considère ensuite sous le rapport de l'utilité politique, je sais qu'on s'accordera sur ce point, que la France aurait mieux fait de ne pas s'y engager; mais, si on l'examine sous une autre face, on avouera qu'elle servît puissamment à l'instruction de nos troupes et de nos généraux, et l'on ne pourra disconvenir que cet avancement de la science ne fût fort nécessaire dans toutes les parties de notre armée.

Peut-être aurais-je mauvaise grâce d'ajouter qu'un drame aussi tragique, n'eût-il eu pour la France d'autre dénouement que de fonder la haute réputation du Prince dont j'écris la vie, on ne devrait point regretter de nous avoir vus y prendre part et entrer en lice. Une telle proposition serait évidemment hyperbolique; mais, puisque cette meurtrière discorde n'a produit que ce seul bien, tout en gémissant sur l'effusion du sang des hommes, il faut encore nous féliciter d'y avoir gagné l'apparition d'un grand général.

Peut-être encore quelques politiques peu indulgens pour les fautes du ministère qui soutint l'Autriche contre la Prusse avec une si constante opiniâtreté, m'opposeront-ils ce qu'a dit Voltaire à ce sujet: « *Quel fut le résultat de ce » nombre prodigieux de combats, livrés depuis » les bords de la Baltique jusqu'au Rhin? de » cette multitude de batailles? que reste-t-il de » tant d'efforts? Rien que du sang inutilement » répandu dans des pays incultes et désolés, » des villages ruinés, des familles réduites à la » mendicité, et rarement même un bruit sourd » de ces calamités, perçant jusqu'à Paris, tou- » jours profondément occupé de plaisirs et de dis- » putes également frivoles!* Mais, dans ce tableau, assez vrai en quelques parties, et que

je n'ai point dissimulé, cet écrivain célèbre n'a fait que la peinture de toutes les guerres, de celles même qui viennent de cesser à nos yeux, après vingt-cinq ans de désolation générale. Et n'est-ce pas ici le cas de remarquer que telle est souvent la fin de toutes ces luttes homicides ? En effet, que *reste-t-il* de tant d'efforts dont nous avons été témoins ? Rien que de la gloire ! Mais combien nous avons payé cher l'acquisition de ce vain fantôme !

Si la guerre de sept ans fut inutile, disons aussi que celles qui lui furent postérieures nous produisirent encore moins d'avantages, en les considérant sous le seul aspect du bénéfice des conquêtes. Nous avons dominé l'Europe, et nous ne possédons pas un village par suite de cet envahissement passager ! Il y a plus, nous avons même perdu quelques portions des provinces que les victoires de Louis XIV ont ajoutées à notre ancien territoire ! Franchement, les soldats de ce grand roi étaient plus heureux que les soldats de notre temps ! plus heureux aussi que les compagnons d'armes du Prince de Condé ! Ils pouvaient se promener dans les domaines acquis au prix de leur sang et de leurs sueurs ! ils pouvaient dire, en parcourant l'Alsace, le Hainaut, la Flandre, la Franche-Comté : voilà comme nous

avons agrandi le royaume de France ! Et les guerriers de nos jours, le front couvert de lauriers et de cicatrices, n'ont pas la jouissance de jeter les regards sur aucun lieu qui leur rappelle tout ce qu'ils ont fait pour augmenter la puissance de l'État ! Quand le trésor royal s'épuisait pour assurer une noble retraite aux braves, qui, les premiers, occupèrent l'hôtel où la justice et la reconnaissance de l'illustre monarque voulurent qu'ils goûtassent un repos si bien mérité, ils avaient le droit de dire : quatre riches provinces, conquises par notre épée, sont une indemnité qui allège ce pesant fardeau ! Mais aujourd'hui, la mère-patrie, restreinte dans ses limites, doit seule se charger de récompenser, d'alimenter nos vétérans dont le nombre surpasse celui des soldats de nos armées actives ! Hélas ! ne les accusons point de ces revers ; ils ont tout affronté pour les prévenir ! mais anathématisons les excès d'une ambition sans bornes qui a failli nous ravir entièrement le vaste héritage que nous tenons du grand roi ! anathématisons ces entreprises de l'illégitimité qui ne sauraient jamais porter de bons fruits ! Les campagnes que je viens de décrire n'ont pas profité à la France, je ne l'ai point caché ; mais, au moins, on ne vit pas à cette époque rétrécir

nos frontières, et de nos jours, malgré nos mille trophées, changés ensuite en défaites, il nous a fallu consentir à céder deux places fortes et à voir démolir Huningue. Je me serais gardé de m'appesantir sur ces tristes événemens; mais, puisqu'on a été, puisqu'on est encore injuste envers les vieux guerriers du Hanovre, en leur niant toute gloire, il a bien fallu me décider à rappeler aux hommes qui vivent toujours dans les illusions, quel est le résultat des campagnes dont s'énorgueillit le quart de siècle qui vient de s'écouler, et leur prouver que, si la guerre de sept ans fut inutile, la guerre de la révolution, qu'ils regardent comme seule digne de souvenirs, ne nous a valu que des désastres.

Des traits nombreux, qui honorent notre nation, se firent remarquer dans ces combats: je n'en citerai qu'un seul, dont l'antiquité serait jalouse.

D'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, avait reçu l'ordre de fouiller un bois, près de Clostercamp, à la tête de quelques grenadiers, et de s'assurer si l'ennemi n'avait point porté de forces de ce côté. Il devenait très-important de savoir, au juste, la position de l'armée hanovrienne, et le salut des troupes françaises dépendait, en quelque sorte, de cette reconnaissance.

D'Assas s'avance dans la forêt ; il y pénètre à une grande profondeur, et tout-à-coup il se trouve entouré par des soldats allemands. On place la baïonnette sur sa poitrine, et on lui dit : *si tu parles, tu es mort !* A MOI, AUVERGNE ! s'écrie le brave d'Assas, et il tombe percé de coups.

Ce trait est connu ; mais il est si beau, si courageux, il est tellement dans le caractère français, qu'on ne saurait trop le reproduire à l'admiration de nos guerriers. Dans les campagnes de la révolution, dans les conquêtes de l'usurpateur, quelques soldats ont imité d'Assas. Sous quelques couleurs que nos militaires combattent, on est sûr de trouver parmi eux de dignes émules des Décius, des Coclès, des Léonidas ; mais quand ils versent leur sang pour le Prince et le véritable intérêt de l'État, l'histoire s'empare plus vîte de leur dévouement et de leurs noms.

Pour ne pas interrompre le fil de mon récit, je n'ai point dit que notre héros avait éprouvé une perte dont il ne put jamais se consoler, et à laquelle ni les périls de la guerre, ni l'éclat de la victoire, ni la douceur des témoignages de la reconnaissance publique ne purent faire distraction.

Madame la Princesse de Condé avait quitté la vie, le 4 mars 1760, laissant de son mariage deux enfans qui ont fait l'honneur et la satisfaction de leur auguste père, dont la tendresse a retrouvé toujours en eux les vertus et l'image d'une épouse adorée ! 1763.

J'aurai plus d'une fois l'occasion de parler de S. A. S. Monseigneur le duc de Bourbon, puisqu'en écrivant la vie du Prince de Condé, j'écris, en quelque sorte, la sienne propre. Quant à mademoiselle Adélaïde de Bourbon, née pendant que son illustre père défendait l'Etat, je me contenterai de dire que toute sa carrière ne se composa et ne se compose encore que des actes les plus sublimes de la charité et des vertus chrétiennes. Placée à la tête du chapitre de Remiremont, elle s'y montra un véritable modèle de bonté, de fermeté et de piété, jusqu'au moment où les décrets de l'assemblée constituante vinrent l'arracher de cet asile de la paix et de la sanctification. Nous la reverrons, trente ans après, rassemblant les débris sacrés de son ancien institut, et donnant aux mondains le plus bel exemple d'abnégation des grandeurs, pour ne penser qu'à la pratique d'une religion qui tient lieu de tout, quand on sait en apprécier les ineffables grâces !

On publia la paix, et l'on fit des réjouissances; mais le Parisien ne se livra pas à de grands mouvemens d'allégresse. Personne ne voyait le traité d'un œil très-favorable. On sentait bien que la nécessité nous avait réduits à accepter les propositions de l'ennemi; mais on aurait voulu plus de résistance, ou plus d'adresse dans notre ministère. Les négociations furent amèrement critiquées, et quoiqu'on applaudît au terme de l'effusion du sang, nos ministres ne se firent point, par leur œuvre diplomatique, une grande et belle renommée.

Le Prince de Condé seul réunissait tous les suffrages : il a sauvé l'honneur de nos armes, disait-on, il est la colonne de la France ! si nous rentrons en campagne, nous aurons des succès certains ! celui qui a vaincu deux fois un des meilleurs généraux de Frédéric, a fait ses preuves, et n'a plus besoin d'autres guides que lui-même dans la carrière de la gloire ! On comparait sa jeunesse à ses hauts exploits, et l'on en faisait ressortir davantage les services qu'il avait rendus.

Tant de louanges allaient peut-être même jusqu'à l'exagération; car tel est le penchant des peuples, que dans leurs malheurs, dans leur humiliation, ils cherchent tout ce qui peut leur donner l'espoir, même le plus éloigné, de réparer

les uns et d'effacer l'autre, et qu'ils lui prêtent une importance, une puissance, un relief proportionnés à l'ardeur de leurs vœux.

Il est vrai de dire, que non seulement en France, mais à Londres, on ne parlait du Prince de Condé qu'avec enthousiasme. Un des premiers hommes d'état de la Grande-Bretagne disait à notre ambassadeur : *Savez-vous bien, Monsieur, que sans les affaires de Grummingen et de Johannesberg, on aurait pu forcer l'armée française à une capitulation pareille à celle de Closterseven.* Il se trompait, sans doute, puisque la situation n'était pas la même; mais ce propos dévoilait l'opinion que l'on s'était formée dans l'étranger des exploits du Prince de Condé.

On l'attendait avec impatience à Paris; ses serviteurs lui avaient préparé une réception qui prouvait leur amour et le plaisir qu'ils ressentaient de le revoir après une longue absence, pendant laquelle ils avaient souvent tremblé pour sa vie. À la cour, à la ville, on se faisait une fête de le complimenter, et le peuple de la capitale ne paraissait point devoir rester muet dans ce concert de félicitations générales.

Dans le cours de la guerre, un grand nombre de soldats blessés avait reçu la récompense de la bravoure et le paiement de longues peines et

de glorieux travaux, par l'admission dans cet hôtel que Louis XIV éleva pour servir de retraite aux vieux militaires. Ils avaient combattu sous les yeux du Prince de Condé, ils le regardaient comme un père qui leur avait prodigué tous ses soins; pouvaient-ils être insensibles à son retour! Ils s'attendaient à le voir venir les visiter, et ils se disposaient à ne pas lui laisser ignorer à quel point le souvenir de sa vaillance et de ses bienfaits était gravé dans leur cœur : ces braves avaient deviné sa première pensée.

Son entrée dans la capitale fut, comme le lecteur a dû le prévoir par le récit que j'ai fait des dispositions du peuple, des bourgeois et des grands, un véritable triomphe. Les Français aiment à remarquer éminemment dans leurs chefs les vertus guerrières. Partout où le Prince de Condé portait ses pas, la foule se rassemblait autour de lui; l'air retentissait d'applaudissemens réitérés : c'était en quelque sorte un délire. Au théâtre, il fut, en personne, l'objet d'allusions fines et spirituelles, comme il l'avait été en son absence. Ayant paru à la comédie française, où l'on jouait la jolie pièce portant pour titre *Heureusement*, le public lui fit l'application de ce trait : *et moi, je bois à Mars*. A Versailles, le monarque donna l'exemple à ses courtisans,

et ne laissa échapper aucune occasion de relever la gloire du jeune héros qui avait su maintenir l'éclat de nos armes, ou plutôt leur rendre cette réputation que l'inexpérience et la trahison peut-être leur avaient fait perdre.

Privilége particulier qui semble appartenir à cette branche de la maison de Bourbon! A l'âge où les autres hommes commencent à peine leur carrière, les Condé ont déjà sauvé le trône et le roi.

Rappelons-nous que ce fut avant d'avoir atteint sa vingtième année, que l'élève de Gassion écrasa à Rocroy ces lances, ces vieilles bandes espagnoles, redoutées de toute l'Europe, qui s'était souvent mesurée contre elles. Remontons au temps de cette victoire décisive, et jugeons si elle ne consolida point la puissance de Louis XIV, si elle ne prépara point les merveilles de son règne! En reportant nos regards plus en arrière encore, nous voyons d'éminens services, et si nous les rapprochons de nos jours, nous pensons tous que si la destinée eût permis à un jeune Prince dont nous aurons à déplorer plus tard la terrible catastrophe, de déployer tout son génie et sa bravoure, nous devions compter sur des exploits non moins faits pour exercer le burin de l'histoire.

Louis XV tint la parole qu'il avait donnée au milieu de toute sa cour, il fit don à notre héros de trois pièces d'artillerie prises à Johannesberg. Ce cadeau lui fut aussi agréable qu'un succès sur le champ de bataille. Après avoir rendu ses devoirs au monarque, après avoir reçu les doux épanchemens de l'amitié, le Prince de Condé dirigea ses premiers pas vers l'asile glorieux où ses compagnons d'armes goûtaient un repos justement mérité.

Il se transporta à l'hôtel des Invalides, et traversa une triple haie de guerriers mutilés par le fer. Le front de quelques-uns, sillonné par l'âge, rappelait les prodiges du grand siècle, et les compagnons d'armes du Prince de Condé les regardaient avec un religieux respect. Tous ces serviteurs fidèles du roi et de la patrie mouillèrent ses mains de leurs larmes. Les plus jeunes, ceux qui l'avaient secondé dans les derniers combats, racontaient aux vieillards tout ce qu'ils avaient vu de lui, et excitaient leur enthousiasme. Ce jour, il l'a répété plusieurs fois, fut un des plus beaux de sa vie.

Il reste encore quelques-uns de ces vieux soldats, de ces conquérans du Hanovre ! Des événemens postérieurs avaient fait oublier leurs services et leur gloire ; les regards des Français

reviennent aujourd'hui sur eux; on leur tient compte de leurs douleurs, de leurs efforts; leurs lauriers reverdissent, et c'est à la mémoire du Prince de Condé qu'ils doivent ce retour de l'estime, de la considération publique, sur leurs exploits déjà reculés de plus d'un demi-siècle.

En sortant de l'hôtel des Invalides, ce Prince voulut répondre aux désirs des élèves de l'Ecole militaire, et se rendit au milieu d'eux. Ils ne furent pas moins heureux de le voir, que leurs devanciers dans la carrière, et ils en témoignèrent leur joie par de vives démonstrations. Enfin, il devint libre de se livrer entièrement aux affections de famille.

S. A. S. Monseigneur le Duc de Bourbon qui avait alors sept ans, captiva toute l'attention du prince de Condé.

Les soins que cet excellent père avait reçus de l'austère comte de Charolais, se reproduisirent par sa sagesse dans la direction des premiers pas d'un fils qui lui était d'autant plus cher, qu'il lui rappelait une épouse tendrement aimée.

Les professeurs les plus habiles, les gens de lettres les plus distingués furent chargés de cette importante et précieuse éducation; nous avons

vu, et l'Europe a pu juger, si tant de précautions ont été perdues.

Le caractère de ce jeune Prince parut, dès le bas âge, plus porté à la méditation que celui de son illustre père; et le temps et les événemens n'ont fait que développer davantage ces dispositions.

Dans tout le reste, il montra les mêmes goûts que le Prince de Condé. Des gentilshommes, qui avaient passé du service du père à celui du fils, se plaisaient à voir cette conformité; et en tiraient un augure qui n'a point été faux: il aimera la guerre, disait-on, il sera brave comme les héros de Rocroy et de Johannesberg, il sera digne de son nom.

A la nouvelle des victoires remportées par son père, M. le Duc de Bourbon se montra enflammé de l'amour de la gloire, et quoiqu'il eût à peine six ans révolus, il aurait déjà voulu le suivre contre les Hanovriens.

Qu'il me permette, ce Prince infortuné, l'éloge de ses jeunes années. Il a fourni une carrière trop historique, pour que sa modestie puisse souffrir de ces révélations. La postérité a commencé pour lui, et l'on peut parler de ses inclinations, de ses exploits, de ses malheurs, comme de ceux qui ont éternisé la mémoire de

ses ancêtres. Aussi, les deux Princes ont-ils toujours vécu plutôt comme deux frères, que comme un père avec son fils, sans, pour cela, que M. le Duc de Bourbon s'écartât jamais de l'étiquette toujours si strictement observée dans la maison de Condé, et qui n'exclut, quoiqu'on en ait dit, ni le sentiment, ni la bonté, ni l'affabilité, ni la politesse.

Puisque j'ai prononcé ce mot d'étiquette, ce mot contre lequel on a tant déclamé, et qui a donné lieu à tant de mauvaises plaisanteries, je dirai que le Prince de Condé conserva scrupuleusement, en France et dans l'étranger, la sévérité de ces convenances premières, créées pour mettre une utile distance entre les rangs, et pour forcer le peuple à respecter ses maîtres, sans l'humilier, sans le froisser en rien, de cette révérence qui était enfin seule conservatrice de l'ordre : une des grandes erreurs des temps modernes, c'est d'avoir cru que l'on pouvait impunément la négliger.

Non seulement le Prince de Condé resta fidèle observateur des formes établies à la cour, mais il ne changea jamais les usages tenant à l'ancien lustre des maisons princières. Un des fatals travers des esprits du dernier siècle, tous portés à la frivolité et à l'irréflexion, c'est d'avoir préféré

les modes, les licences anglaises aux coutumes parisiennes. Les hommes superficiels ont cru que tout était admirable en Angleterre, puisque nous troquions nos habits riches et nobles contre les fracs étriqués des gentlemens, et portant cet engouement sur des choses plus sérieuses, nous laissant entraîner à dédaigner nos lois, nos formes, pour admirer la législation britannique, plus encore dans ses défauts que dans ses perfections, nous avons importé en France tous les déréglemens de la populace de Londres, sans penser à y joindre un peu de cette force de raison qui distingue si éminemment les premières classes de la société de ce pays; et par cette bizarrerie la France a été remuée dans tous les sens.

On remarqua que notre Prince, sans avoir perdu sa gaîté naturelle, avait pris plus de gravité, et même qu'une certaine teinte de mélancolie obscurcissait quelquefois ses traits. Ce changement tenait aux dispositions de son âme: il regrettait vivement la femme adorable qu'il avait perdue. A chaque quartier d'hiver, il était venu à Paris jouir de ses embrassemens, et les sublimes qualités qu'il avait découvertes chaque fois dans le cœur de cette tendre épouse, lui avaient rendu sa perte plus sensible.

Une autre cause de sa tristesse était l'événement horrible, qui, quatre ans auparavant, avait jeté la France dans la consternation. On entend que je veux parler de la régicide tentative de Damiens, de laquelle j'ai déjà fait mention. L'idée de l'assassinat du monarque, par un Français, brisait son cœur, et bien qu'il y eût un long espace de temps écoulé depuis ce forfait, il ne pouvait se familiariser avec la pensée qu'un Français eût voulu tuer son roi. Chaque jour il en faisait un des sujets de sa conversation.

Un autre motif contribuait encore à augmenter cette langueur. Il avait trouvé à son retour, sa secrétairerie encombrée de mémoires, d'accusations, de récriminations, de protestations, de mille actes enfin publiés par les élus, l'intendance et le parlement de Bourgogne. Une division, qui n'a fini qu'à la révolution de 1789, prenant sa source dans le noble besoin et le désir sincère de faire le bonheur du peuple, dans la conviction de la nécessité d'alléger le fardeau des charges fiscales, dont ces autorités étaient animées, avait mis le feu, si je peux m'exprimer ainsi, aux quatre coins de la province; et les mesures ministérielles, les coups d'autorité partis de Versailles, pour étouffer ces dangereux débats par la

force, n'avaient servi qu'à augmenter le trouble. Des membres du parlement avaient été enlevés, exilés ; de son côté, la cour souveraine avait décrété d'ajournement les premiers agens des élus et des états de la province. Toutes ces discordes que le gouverneur était appelé à faire cesser, n'étaient pas de nature à guérir le Prince de sa mélancolie, qui ne se dissipa réellement, qu'au moment où il eût ramené le calme, et réconcilié, au moins par des palliatifs, les grands pouvoirs de son gouvernement, duquel il aurait voulu porter au plus haut point la prospérité.

Qu'on ne s'y trompe pas, au reste, et je serai dans le cas de le faire souvent remarquer au lecteur : des gens qui jugent sans approfondir le sujet, croiront peut-être que la destruction de corps politiques aussi peu en harmonie, devenait absolument nécessaire ; ce serait une grande erreur de penser de la sorte. Aucun esprit de rebellion, aucun projet de renverser l'état ne poussaient les délégués des ordres provinciaux, ni les magistrats, ni le commissaire du roi ; tous voulaient arriver au mieux possible, mais chacun prétendait le faire exclusivement, et forcer ses rivaux à marcher dans la ligne qu'il s'était tracée. De là des résistances, de là des représentations au monarque, de là un prétexte au despotisme

ministériel, de frapper et d'envahir, et il ne laissait jamais échapper une si belle occasion.

Occcupé de ramener tout à la paix dans sa province, le Prince de Condé s'entoura des plus doctes jurisconsultes de la ville de Dijon et des premières villes de la Bourgogne; il leur adjoignit les avocats les plus distingués du barreau de la capitale, et après avoir examiné les chartes, les priviléges, les statuts locaux, les ordonnances; après les avoir comparés avec les lois fondamentales et primordiales de la constitution du royaume, il s'arrêta à un avis qu'il communiqua aux parties contendantes, et il parvint à prévenir, pour quelque temps, de nouvelles et scandaleuses scissions.

Et comme il trouvait un grand charme dans ces recherches curieuses, il s'y adonna tout entier, et devint un des hommes de France les plus versés dans la connaissance des principes et des lois, sur lesquels nos rois ont fondé la monarchie, depuis les fameux capitulaires de Charlemagne, et les établissemens de St.-Louis.

Il prit alors la résolution de paraître moins souvent à Versailles, et retourna, pour se délasser, à l'étude des beaux-arts qui avaient toujours fait son occupation favorite.

Les prodiges de l'architecture l'avaient tou-

jours attaché; il possédait dans ses cartons, les coupes et les élévations des monumens les plus célèbres de l'Italie, de la France et des principales villes de l'Europe, et il se plaisait à dessiner des façades de palais de la plus riche composition; quelquefois il paraissait décidé à en faire bâtir quelques-uns dans la plus vaste proportion, et de la structure la plus magnifique; puis il disait en riant : que, *n'ayant pas les trésors d'un calife, il fallait en rabattre et construire sur une échelle plus modeste.*

1763. Ce goût pour l'architecture lui fit saisir avec avec empressement l'occasion qui s'offrit d'ajouter à la splendeur d'un des plus beaux temples de la capitale. Déjà le Duc de Bourbon, son père, avait accordé des fonds considérables pour la reconstruction de l'église de St.-Sulpice : le comte de Charolais, son tuteur, s'était montré aussi généreux, et lui-même avait accordé, à différentes époques, aux curés de cette église, des sommes très-fortes, pour les aider à achever cet ouvrage colossal. Mais on ne sait par quelle contrariété, ce superbe édifice semblait ne pouvoir pas se finir entièrement. Soit mésintelligence entre les administrateurs de la fabrique, soit spéculation, soit défaut de talent dans les entrepreneurs, et même dans les architectes, les

tours du portail, montées et démolies trois fois, paraissaient devoir être encore bouleversées. Le Prince de Condé, qui avait vu avec peine ces continuels changemens, désirant les arrêter enfin, fit verser chez le caissier de cette paroisse une somme cent mille écus; mais il voulut qu'à lui seul en fût réservée l'application, et il exigea qu'elle n'entrât point dans les comptes annuels des dépenses, prétendant ordonner à volonté les travaux qu'il croirait convenables, pourvu qu'ils ne fussent pas en opposition avec le plan primitif. Cette somme ne servit pas à terminer les constructions, puisque nous nous affligeons encore à l'aspect de l'imperfection d'une des tours; mais elle fut employée à acquitter beaucoup de dettes, et à l'embellissement de l'intérieur de cette basilique immense.

C'est au milieu de ces soins pour l'embellissement de la maison de Dieu qu'il reçût les remontrances que le parlement de Dijon avait cru devoir adresser au roi, au sujet d'une déclaration rendue le 21 novembre 1763.

Les premiers magistrats de la Bourgogne se plaignaient avec noblesse, mais peut-être aussi avec trop de feu, du mauvais état des finances. Ils demandaient au monarque de *rétablir les mœurs non moins nécessaires à la félicité d'un*

peuple, que la bonne administration du trésor public. Ils le suppliaient de *détruire ce levain corrupteur, cette rouille de l'argent qui ronge les cœurs, avilit les âmes, anéantit les bons sentimens, qui confond tous les rangs et qui détruit la gradation si essentielle à un état monarchique. C'est la perte des mœurs*, ajoutaient-ils, *qui a consommé* celles des finances ; et ils s'abandonnaient ensuite à un beau mouvement, en s'écriant : *sire, au nom du ciel, au nom de vous-même, sauvez l'Etat, sauvez votre peuple, sauvez votre gloire !*

Mais en même temps, ces magistrats qui ne sortaient point des bornes du respect, et qui savaient que la plus douce jouissance d'un sujet est de rendre justice aux intentions de son souverain, lui disaient, en le remerciant d'avoir rétabli la forme antique de l'enregistrement des édits, qui avait été méconnue et détruite, *si le mal a été violent, sire, le remède a été prompt. Le pays sait que Votre Majesté est la source de tous biens, et il n'accuse que ces hommes aveugles, impétueux, revêtus d'une autorité dont ils ne connaissent ni l'usage, ni le véritable objet.* Puis ils présentaient leurs doléances sur la suspension de la justice, suite des violences exercées contre le parlement, dont les fonctions avaient été interrompues quelque temps, et ils termi-

naient par montrer le désir de voir diminuer le poids des contributions, et particulièrement la surcharge du vingtième imposé sous promesses réitérées de le supprimer incessamment, et ils peignaient avec force la profonde misère des peuples.

Le Prince, approuvant au fond la conduite des magistrats, leur fit connaître qu'il trouvait leurs expressions trop peu mesurées, et ses observations ne furent point prises en mauvaise part dans une cour souveraine dont les membres se faisaient gloire de l'aimer et d'admirer sa modération. Sa qualité de gouverneur général de la province lui donnait, comme je viens de le dire plus haut, le droit d'ouvrir paternellement un avis, et même de hasarder des conseils, qui rarement étaient repoussés par les autorités du pays. Dans cette circonstance, il détourna le parlement de Dijon de l'intention où il était de renouveller avec éclat ses vigoureuses remontrances, dont la réitération aurait, en quelque sorte, pris le caractère de la désobéissance et de la despection. Il aurait bien voulu aussi prévenir celles où les magistrats de Bourgogne s'élevèrent avec justice, mais toujours avec trop de chaleur contre les mauvais traitemens faits aux parlemens de Toulouse, de Grenoble

et de Rouen, par les gouverneurs du Languedoc, du Dauphiné et de la Normandie, et par les commandans militaires de ces provinces. Les divisions constamment renaissantes entre ces grands corps judiciaires et les ministres, avaient porté ces derniers à des actes d'autorité contre toutes les cours supérieures qui faisaient cause commune, et ce sont de ces attentats à la dignité et aux droits de la magistrature que le parlement de Dijon, qui lui-même avait lutté avec assez peu de fruit et beaucoup de disgrâce, témoignait son mécontentement trop fondé.

Ici, le Prince avoua, sans ménagement, qu'il voyait avec peine le style des doléances prendre chaque jour un ton déclamateur contrastant trop avec les épithètes qui les accompagnaient ordinairement *, et il ajouta qu'il prévoyait de cette manie rhétoricienne, les conséquences les plus fâcheuses.

Caractère des remontrances des parlemens, 1763.

Cependant ceux qui croiraient que ces sortes de représentations, faites au pouvoir suprême, peuvent se comparer à ces attaques criminelles et indécentes, dont nous avons vu les députés de l'assemblée qui a remplacé les parlemens, se rendre coupables, il y a trente anneés, envers le

* Très-humbles et très-respectueuses.

trône, se tromperaient fortement. Il n'est pas un de ces écrits qui ne doive passer pour un modèle de respect et de tendresse filiale, à côté des démagogiques et insolentes diatribes dont toute la France a frémi depuis 1789, jusqu'au fatal 21 janvier 1793.

Si j'ai donné quelqu'étendue à ce point historique et aux réflexions qui en découlent, c'est que j'ai voulu montrer qu'un ébranlement funeste se faisait depuis long-temps sentir dans toute l'organisation sociale en France, et mettre le lecteur sur la voie pour suivre les progrès de cette maladie jusqu'à son dernier paroxisme.

J'ai entendu prouver en même temps qu'il existait chez nous une grande somme de liberté, dans ces jours regardés par nos nouveaux publicistes, comme le règne de la tyrannie et le siècle de l'esclavage. Et j'ai conçu l'espoir de faire convenir tout homme de bonne foi, que le peuple était alors défendu, protégé contre les entreprises du despotisme, avec un zèle et une ardeur au moins aussi vifs, et assurément plus purs, que le dévouement feint aujourd'hui par tant d'orateurs pour ses intérêts, dans le seul but d'obtenir la faveur du vulgaire et surtout les emplois qu'ils convoitent.

J'aurai bientôt l'occasion de démontrer que

toutes les franchises dont certaines gens ne prétendent jouir que depuis la révolution, nous les tenons de nos pères, et il sera glorieux pour le Prince de Condé de s'en être déclaré le défenseur le plus zélé, le plus vrai.

Il était dans cette anxiété que donnent à une belle âme, à un ami de l'ordre, le désir de soulager le peuple, et la crainte de voir affaiblir et mépriser la puissance royale, et il gémissait sur l'inutilité de ses vœux pour le prompt rétablissement de l'union entre les ministres et les parlemens, et surtout avec celui de Bourgogne, lorsqu'il eut le plaisir de pouvoir tourner ses souvenirs et ses affections vers ses anciens compagnons d'armes, vers ces guerriers du Hanovre, dont il n'éloignait jamais sa pensée qu'avec regret, en rendant à l'un deux l'honneur et presque l'existence.

Noble accueil fait par le Prince à un vieil officier, 1763.

Arrivant de Versailles, et voulant prendre quelque repos dans son cabinet, on lui apprend qu'un officier général, plongé dans la douleur la plus profonde, demande à lui parler. *Qu'il entre!* est son premier mot. L'officier s'avance avec timidité, et le Prince reconnaît aussitôt le comte de M**. Il l'interroge sur la cause de son chagrin, et apprend, de ce vieillard, qu'un gentilhomme, qu'un colonel a enlevé sa fille, et que, le même

jour, son fils, au désespoir de cette injure, et ne se trouvant pas assez riche pour soutenir l'éclat de son nom et de son rang, a pris la résolution de s'embarquer pour les Grandes-Indes, au service de la compagnie hollandaise. Ainsi, mon Prince, s'écrie le vieillard, en fondant en larmes, je suis seul sur la terre; ce que j'avais de plus cher m'a abandonné; je n'ai plus que vous, monseigneur, pour protecteur, pour soutien, pour père. *C'est à moi à me dire votre fils*, répond le Prince de Condé, en l'embrassant. *Je n'ai pas oublié que vous m'avez donné des leçons et de bons conseils, et je serais un ingrat, si je ne vous rendais pas la tranquillité que vous avez perdue, puisque vos excellens préceptes, qui sont gravés là, m'ont donné la force de supporter bien des peines dont on n'est pas exempt, même au Palais-Bourbon; racontez, et voyons ce que je peux faire.*

Le Princ[e] rend le repos e[t] l'honneur à [la] famille de ce[t] officier, 1763.

Sur le récit du vieil officier général, le Prince de Condé jugea de ce qui était nécessaire pour lui rendre la considération et la vie. Une lettre par laquelle il força le ravisseur à rougir de son indigne conduite, en le menaçant de lui faire perdre son état et l'honneur, amena cet étourdi, car il était plus inconsidéré que coupable, à contracter une alliance où il trouva le bonheur. Une invitation à l'ambassadeur de France à la

Haye, de faire revenir le jeune comte de M*** dans la maison de son père, et le brevet d'une pension à ce respectable militaire, avec l'espérance d'avancement pour son fils : tels furent les moyens qu'employa le Prince de Condé, qu'on n'entendit jamais parler de cette heureuse négociation. C'est le comte de M*** et sa famille qui l'ont publiée, et c'est d'un de ses alliés que je tiens l'anecdote.

Mais ce ne fut pas le seul des compagnons de sa gloire dont il assura la paix domestique. Il était si connu pour s'intéresser à leur bien-être, que souvent, dans leurs adversités, ces braves lui écrivaient, le consultaient ; et quand il ne pouvait que leur donner des avis, ses conseils étaient si sages, si justes, si lumineux, qu'en les suivant, ceux à qui il les adressait, parvenaient à sortir d'embarras qu'ils avaient crus jusqu'alors inextricables.

Les journées d'un prince, ainsi employées, ne sont-elles pas une source de félicité pour le peuple au milieu duquel il vit ? Et quelquefois, tandis qu'il sacrifie ses goûts, son temps, ses plaisirs à la bienfaisance, n'est-il pas vrai de dire qu'il ressent peut-être toutes les agitations qu'il se fait un devoir d'éloigner d'autrui ?

Le Prince de Condé éprouvait alors quelques

peines de cœur trop vives, pour qu'il pût les dissimuler à ses amis, à ses courtisans. Je ne soulèverai point le voile qui couvre encore les causes de cette douleur heureusement passagère, et je dirai seulement que sa situation, la liberté dont il jouissait, lui permettaient des liaisons qu'aucunes convenances sociales ne pouvaient lui interdire, mais qui ne lui procurèrent pas toujours l'agrément qu'il devait en attendre.

C'est dans cette disposition de son âme, qu'on lui apprit la mort cruelle et romanesque d'un homme d'esprit, dont la plume infatigable s'était exercée, pendant plus de quarante ans, dans des jeux d'imagination, et dont la réputation, comme écrivain et comme romancier, avait passé les bornes de la France.

Mort de l'abbé Prévost, au milieu de la forêt de Chantilly, 1763.

Le célèbre abbé Prévost, l'auteur de *Cléveland*, *du Doyen de Killerine*, *des Aventures du Marquis de* ***, et de tant d'autres productions parmi lesquelles on en compte de moins futiles, se promenant dans la forêt de Chantilly, et rêvant à quelque histoire amoureuse, peut-être très-extraordinaire, qu'il s'apprêtait à donner au public, fut subitement frappé d'une attaque d'apoplexie. On le porta chez le curé du village le plus prochain, et la justice fit procéder sur-le-champ à l'ouverture du corps. Le chirurgien,

sans autre information, plongea le scalpel dans les entrailles de l'abbé; un cri perçant, glaçant d'effroi tous les témoins, fit connaître qu'il vivait encore. Les précautions pour réparer cette funeste imprudence furent inutiles; le coup mortel était porté.

« Pourquoi a-t-il choisi ma forêt pour son » dernier domicile? dit le Prince; cela me chagrine. J'aimais cet auteur : il était fertile » en inventions. Il pensait sans doute à mettre » dans un de ses livres quelque castatrophe épouvantable; mais à coup sûr, il ne pouvait » guère lui en venir à l'idée, de plus affreuse » que celle qui a terminé sa vie! »

Le Prince se transporta sur le lieu même où le coup fatal avait frappé l'abbé Prévost, et il déclara qu'il y aurait fait élever un monument, si la profession respectable du défunt n'avait pas trop contrasté avec sa conduite dans le monde et la licence de ses écrits.

Le duc de Nivernais à Chantilly, 1763.

Prolongeant son séjour dans ses terres, il y recevait de nombreuses visites, et parmi celles qui lui faisaient le plus de plaisir, il mettait en première ligne les fréquens voyages du duc de Nivernais à Chantilly. Un jour qu'il se promenait avec cet hôte spirituel sur la terrasse du château, celui-ci s'arrêtant devant la statue du

connétable de Montmorency, dit au Prince : Monseigneur, les temps sont bien changés, où le premier gentilhomme de France, où cet aïeul de Votre Altesse signait ses actes avec une *marque*, comme Charlemagne qui se servait du pommeau de son sabre. Henri IV disait : *à l'aide de mon connétable qui ne sait pas lire, et de mon chancelier qui ne sait pas le latin, il n'est rien que je n'entreprenne avec succès !* Aujourd'hui Louis XV, dont vous êtes aussi le connétable, pourrait trouver en vous le même soutien, et plus encore, puisque votre plume rivalise avec votre épée. Le duc de Nivernais voulait parler de l'*Essai sur la vie du grand Condé* que notre Prince avait entrepris d'écrire, et dont quelques personnes à qui il avait communiqué ce travail, disaient beaucoup de bien.

Le Prince de Condé essaie d'écrire la vie de son aïeul, 1763.

C'est trop flatteur, répliqua le Prince, *surtout en sortant de la bouche du rival des Chaulieu, des Lafare et des Saint-Aulaire. Allons, ménagez un pauvre auteur dont l'amour-propre pourrait se laisser enivrer par la louange. Si je me suis avisé de jeter quelques lignes sur le papier, ce n'est point dans le dessein d'en faire le public confident : il y a trop de chances à courir en imprimant un livre. Un prince du sang aujourd'hui n'aurait pas mauvaise grâce à être*

homme de lettres ; mais l'art d'écrire demande tout l'emploi du temps , et vous savez que j'ai beaucoup d'autres choses à faire.

Cette modestie était vraie et bien fondée : l'*Essai sur la vie du grand Condé*, où l'on trouve de grandes vues, de nobles sentimens, une connaissance positive de toutes les parties, de tous les secrets du métier de la guerre, cet *Essai*, auquel le Prince a travaillé à de longues distances, et que l'on peut dire avoir été pendant plus de quarante années le cadre où il est venu déposer le fruit de ses méditations militaires, n'est cependant pas un ouvrage qui puisse ajouter à sa réputation la qualité d'écrivain. Par une infidélité qu'on n'a jamais pu expliquer clairement, le manuscrit lui fut enlevé sur la fin de ses jours, et imprimé à son grand regret ; et lorsqu'il apprit qu'on avait ainsi abusé de sa confiance, il dit : *au moins devait-on corriger mes phrases avant de les mettre au jour.* C'était cependant pousser trop loin l'humilité littéraire ; car, si cet ouvrage n'est pas un modèle de pureté et d'élégance, il n'est point sans mérite, même sous le rapport du style ; et l'intérêt du sujet, la profondeur des réflexions, la finesse et la justesse des observations, le feront toujours rechercher par les gens qui voudront connaître ce qu'un grand capi-

taine de nos jours, instruit dans la nouvelle tactique, pensait des manœuvres, des opérations et de la théorie d'un des plus grands généraux du siècle de Louis XIV.

Trait d'humanité du Prince de Condé, 1763.

C'est en présence de ce duc de Nivernois, dans une partie de chasse, qu'il donna un grand et sublime exemple de cette humanité qui a toujours distingué les Bourbons. Un piqueur ayant été grièvement blessé, et personne ne se trouvant près de lui pour le secourir, le Prince descendit de cheval, et se faisant aider du duc, il le plaça sur la selle, le soutenant d'un côté, pendant près d'une lieue, jusqu'à ce qu'il ait pu le remettre entre les mains des gens de sa maison. Un jeune dessinateur, se trouvant à la suite de la vénerie, esquissa cette scène attendrissante; mais le Prince ne voulut jamais permettre qu'elle fût gravée.

Mort de madame de Pompadour, 15 avril 1764.

La trop fameuse marquise de Pompadour mourut dans ce temps. Elle fut regrettée de quelques gens susceptibles de reconnaissance, à qui elle avait montré de l'amitié et qu'elle avait comblé de bienfaits. La nation s'en réjouit, parce qu'elle crût que le règne des favorites était passé, et Louis XV fut peut-être la seule personne de son royaume à qui cette mort ne causa ni peine ni plaisir.

Le Prince de Condé qui ne s'était point rendu le courtisan de cette femme, quand son pouvoir disposait de tout, mais qui n'avait jamais su se ranger au nombre de ses ennemis, refusa de joindre sa voix à celle de ses détracteurs, et ne fut pas non plus son apologiste. Il aurait eu mauvaise grâce à se mettre du côté des faiseurs d'épigrammes dont la fécondité se remarquait d'autant plus, depuis que la marquise avait cessé d'être la dispensatrice des faveurs royales, que leur bassesse et leur soumission à ses ordres s'étaient montrées scandaleusement constantes pendant ses jours de toute-puissance. Elle avait opiniâtrement soutenu le prince de Soubise, dans les momens même où les citoyens et les soldats l'accusaient de nos revers en Allemagne; elle l'avait vengé de ses rivaux en lui faisant donner le bâton de maréchal de France; ce n'était donc point au Prince de Condé à souiller sa cendre par l'injure et le sarcasme; et ceux qui lui ont fait un reproche de s'être abstenu d'insulter à sa tombe, comme tant d'hommes de cour, de qui l'ingratitude et l'avilissement font vraiment honte à l'espèce humaine, ont donné la mesure de la perversité de leur cœur.

Il rendit même justice à son amour pour les arts, à la protection qu'elle accordait aux gens

de lettres à qui elle procurait des places, des titres, et que souvent elle pensionnait sur son propre revenu, et il fit surtout remarquer qu'on lui devait le bel établissement de l'École militaire, dont Pâris-Duverney, un des plus riches traitans du dernier siècle, lui avait soumis le projet, qu'elle appuya près de Louis XV de toute son influence.

Mauvais goût du peintre Boucher, 1764.

Il la blâma néanmoins d'avoir perverti le goût de la peinture, en France, par son enthousiasme pour les productions de Boucher. En effet, elle avait payé de mauvais tableaux jusqu'à trente mille francs, et le Prince fit sentir le ridicule de cet engouement. Il soutint que cet artiste aurait pu devenir un bon dessinateur et un bon coloriste; mais que le désir de plaire à la marquise l'avait jeté dans la manière, dans l'incorrection, et enfin dans le *blafard* qu'elle avait l'obstination de prendre pour du gracieux et du suave, quoique les vrais connaisseurs eussent tout fait pour l'en dissuader. C'est ainsi qu'il parlait, un jour, devant ce Pâris-Duverney que je viens de nommer, et ce financier, aussi enthousiaste du faux brillant de Boucher que sa défunte amie, fit observer au Prince qu'il émettait une opinion contraire à son goût ostensible, puisque plusieurs de ses appartemens étaient ornés

d'ouvrages de ce peintre : *Eh, mon Dieu! oui,* répondit-il, *mon pauvre Duverney; agit-on toujours d'après son opinion? Un financier, par exemple, achète des tableaux, des gravures, sans les aimer; mais il paie le tribut à la mode. Assurément, un bon de caisse est à ses yeux préférable à un Nanteuil ou à un Audran; mais il veut être homme de bonne compagnie, il veut se conformer à l'usage : et moi aussi j'ai aspiré au titre d'homme de bonne compagnie, d'admirateur du peintre des Grâces, sans le trouver très-gracieux. Tout cela, c'est affaire d'amour-propre, faux calcul : il n'y a que ceux de Barême qui ne trompent pas, et vous le savez bien.* Tout le cercle assez nombreux rit de cette boutade; et le traitant, qui entendait raillerie, et qui était homme du monde, en fit de même.

Mais si le Prince de Condé fut indulgent pour la marquise, il ne montra pas la même complaisance pour son frère Poisson de Marigny, surintendant des bâtimens du roi.

Le marquis de Marigny, 1764.

Chaque fois qu'il le rencontrait à Versailles, affublé de son cordon bleu, il haussait les épaules, sans craindre d'en être aperçu; et plus d'une fois, Marigny s'en plaignit à madame de Pompadour, qui ne fit pas grande attention à son humeur. Selon le Prince de Condé, cet

homme n'avait ni le génie, ni les connaissances nécessaires pour se trouver placé à la tête des bâtimens royaux; il le croyait même incapable de veiller à la conservation et à la restauration des palais et des châteaux de la couronne. L'impartialité m'oblige de dire qu'il se trompait. Monsieur de Marigny devait, il est vrai, son élévation à la fortune extraordinaire de sa sœur; mais il n'était pas sans moyens, et des ennemis, des jaloux seuls avaient pu le présenter au Prince comme indigne de l'emploi éminent qu'il remplissait à la satisfaction de tous les gens de l'art.

Cette époque fut celle des pantins, invention très-fructueuse pour celui à qui il prit fantaisie de tirer parti du désœuvrement d'une société blasée sur tous les genres de plaisirs. La sensibilité des gens de cour n'était pas encore émoussée au point de demander des supplices sur la scène, et des tours de force à cent pieds de hauteur; mais il leur fallait un comique trivial et burlesque, pour sortir de l'apathie où l'abus des richesses et l'habitude des jouissances les avaient plongés. Cette phase de ridicule et de niaiserie servit donc encore à signaler le bon sens et le tact fin du Prince de Condé. Fatigué de rencontrer partout des enfans, des femmes, des gens de robe, des gens d'épée, des militaires et même des

Les Pantins, 1764.

prélats, tenant Polichinelle à la main, et faisant jouer l'éternel fil de fer, il ne s'érigea pas en frondeur; mais il conçut l'idée de mettre à profit, pour son avancement dans l'art du dessin, la manie du jour. Comme il possédait une superbe collection de croquis de Callot très-singuliers et très-spirituels, il copia les plus piquans, les plus originaux, et se divertit à les distribuer à des dames, qui s'empressèrent de les donner aux fabricans de pantins dont l'imagination était un peu moins féconde et moins pittoresque que celle du graveur de Nancy. Mais ces aimables distractions, ces jeux de société firent bientôt place à des sujets de sérieuses réflexions.

Opinion du Prince de Condé, sur l'affaire des Jésuites, 1764.

Le sort des princes, si envié du vulgaire, est malheureux, en le considérant sous cet aspect que la tyrannie de l'opinion les force à manifester leurs plus secrètes pensées sur les grands événemens de l'Etat auxquels ils ne peuvent jamais demeurer étrangers. Même dans des cas particuliers qui se rattachent, soit à des hommes célèbres, soit à des familles marquantes, soit à de puissantes corporations, soit à des discussions purement scientifiques, ou à des systèmes en vogue, on exige qu'ils se prononcent.

On les épie, on les scrute, on cherche à saisir une parole fugitive, un geste, un sourire,

ou un froncement de sourcil, pour interpréter et livrer l'heureuse découverte aux commentaires du public. Plus ils sont près du trône, plus les observateurs mettent d'importance à deviner les impressions de leur âme ; plus ils sont illustrés par des actions héroïques, plus on veut s'étayer de leur manière de voir, ou acquérir quelque renommée, en se faisant un mérite de les combattre avec une apparence de courage.

La singulière lutte qui s'établit entre les parlemens de France et l'ordre des jésuites, présenta une belle occasion à tous ces curieux, à tous ces fureteurs qui sont constamment aux écoutes, de s'approcher du Prince de Condé, afin d'entendre sortir de sa bouche la défense du premier corps enseignant du royaume, ou la réprobation d'une société que l'esprit du jour repoussait de toutes parts, et accusait des plus noirs forfaits. — Expulsion des Jésuites, 1764.

On n'ignorait pas qu'il avait traité avec des égards et une noble amitié, plusieurs membres de cette congrégation fameuse, dont la piété et le savoir brillaient depuis si long-temps, sans avoir pu trouver grâce devant un si grand nombre d'ennemis acharnés; et l'on désirait connaître l'opinion véritable du Palais-Bourbon sur la

guerre à mort qu'on paraissait décidé à lui faire.

Les parlemens, alors instrumens aveugles du parti philosophique qui s'était, à force de déclamations, donné une apparence de patriotisme, poursuivaient l'expulsion de l'ordre avec une chaleur offrant tous les caractères d'un fanatisme fougueux. Il y avait de quoi frémir, en voyant des magistrats auxquels leur ministère commandait une froide et salutaire impassibilité, se laisser aller à une exaltation, à une fureur incompatibles avec toute justice. Il était tel conseiller qui, dans son zèle exterminateur, aurait volontiers décrété de prise de corps un prince du sang, comme fauteur et complice de l'ordre *abominable*, s'il eût osé élever la voix en faveur de gens dont, somme toute, la situation inspirait nécessairement l'intérêt que l'on accorde aux hommes persécutés.

Le Prince de Condé se rangeant du côté peu nombreux des gens sages, et sans affection autre que celle de la vérité et de la prudence dans ce mémorable débat, déclara qu'il garderait une parfaite neutralité, convint que les jésuites avaient donné lieu à plus d'un soupçon, ne dissimula pas que leur dépendance d'un chef résidant hors de France, pouvait être dangereuse, et ne refusa point au pouvoir temporel, le droit

de mettre des conditions à leur existence dans le royaume. Mais en même temps, il qualifia sans ménagement les déclamations de certains procureurs généraux, d'exagérations absurdes, et quand il lut le trop fameux exposé de la Chalotais, où ce magistrat nie, avec une partialité révoltante, les services rendus aux lettres par un nombre immense de membres de la société de Jésus, il dit en riant : *qu'il avait cependant, lui, Prince de Condé, de grandes obligations au père Pétau pour la chronologie, et que sans le père de Jouvency et le père Catrou, il ne pourrait guère entendre les beautés des poëtes latins.*

Lorsque l'arrêt qui chassa la compagnie de notre pays fut solennellement proclamé, le Prince ne s'éleva point contre cette mesure, il fit simplement observer aux personnes empressées de lui annoncer cette décision importante et sa publication, qui produisit un effet dont nos contemporains se formeraient difficilement une idée : *que le pas était hardi dans la tendance actuelle des esprits vers l'irréligion*, et il ajouta ces mots remarquables : *voilà une corporation que bien des gens regardaient comme une des grosses colonnes de l'église, abattue sous les coups d'une ligue puissante ; nous verrons ce qu'on mettra à sa place.* En France, on se servit dans

beaucoup de provinces, des oratoriens, pour remplir le double vide que l'extinction de la société laissait dans l'enseignement de la foi et des belles-lettres, et l'on connaît l'usage que ces successeurs des jésuites ont fait du dépôt qui leur était confié.

Mais enfin, aujourd'hui, que nous avons vu tant de choses, depuis la victoire remportée par les foudroyans La Chalotais, Pasquier et leurs imitateurs, nous pouvons, je pense, sortir de la circonspection que s'était imposée le Prince de Condé. Nous pouvons demander si le trône, la religion, la justice, l'humanité, auraient eu plus de dangers à courir, auraient supporté plus d'outrages, plus de tortures sous l'influence des pères, que sous l'empire philosophique ? Qui oserait soutenir de bonne foi que le règne des disciples de Loyola, nous aurait rendus témoins de désastres plus grands, d'horreurs plus dégoûtantes, que les trente-cinq années qui viennent de s'écouler ?

Je ne suis ni jésuite, ni philosophe ; mais je hais tous les fanatismes, et celui de la liberté, mal entendu, me paraît bien plus redoutable, que des déportemens nés d'une interprétation déréglée des instructions divines, parce que dans ce dernier naufrage de la raison, il surnage tou-

jours quelques maximes conservatrices et réparatrices qui viennent aux secours de la masse, comme une planche de salut au milieu des vagues, comme un baume salutaire qui se trouve quelquefois placé près du reptile venimeux, dont la morsure menace les jours du voyageur inattentif.

J'ai touché, je le sais, une corde délicate, et je m'attends à beaucoup d'injures; mais je m'en consolerai en refléchissant que les champions qui viendront m'assaillir, sont atteints d'un mal dont les accès rendent d'autant plus furieux ceux qui le ressentent, qu'ils ne veulent accorder de raison, de perspicacité, de connaissances, d'amour de la vérité, de philantropie, qu'à eux-mêmes ou à leurs amis.

Sévère exécution de l'édit d'expulsion des jésuites, 1765.

Le Prince de Condé, ne contrariant en aucune manière les entreprises de la magistrature, ni les vues de la cour, ne crut point qu'il lui fût défendu pour cela de satisfaire aux besoins de son cœur. Il adoucit l'affligeante position de pauvres religieux, innocentes victimes de la dispersion de leur famille adoptive, et leur continua ses dons généreux jusqu'à la fin d'une carrière qui se termina dans l'accomplissement des devoirs les plus saints, et pendant laquelle ils n'élevèrent pas une seule plainte, contre des juges

Le Prince adoucit leur sort.

qu'ils auraient pu accuser au moins de prévention et d'irascibilité dans l'arrêt de proscription prononcé en quelque sorte sans entendre les accusés.

C'était son amour pour la science et l'estime qu'il faisait de l'érudition de ces pères, qui le portaient à ces actes de bienfaisance; car le savoir de tous les genres avait à ses yeux le plus grand prix; et il en donna peu de temps après une preuve éclatante dans l'accueil qu'il fit au célèbre Buffon.

Le Pline français, dont la pittoresque demeure se trouvait dans le gouvernement du Prince de Condé, en avait reçu à différentes fois les plus honorables marques d'une vive admiration, je dirai même d'une affection vraie. Tous les privilèges qu'il était au pouvoir du Prince d'accorder, comme chef de la province de Bourgogne, Buffon les avait obtenus de lui. Les états de ce pays, stimulés par leur gouverneur, n'avaient refusé aucune des demandes de l'historien de la nature, dans ce qui concernait les encouragemens à donner aux progrès de ses découvertes et de ses observations. Et près des ministres du roi, déjà bien disposés, il faut le dire à leur honneur, aux plus grands sacrifices pour le seconder dans ses travaux, cet illustre

Buffon à Chantilly, 1765.

savant trouva toujours des recommandations du Prince de Condé, qui devançait ses sollicitations, tant ce Prince était glorieux de compter au nombre des Bourguignons, un des plus grands hommes de tous les pays et de tous les siècles.

Déjà dans une tenue d'états, à Dijon, il l'avait traité avec les distinctions les plus flatteuses, et lui avait adressé les complimens les plus délicats et les plus justes; déjà, il l'avait honoré d'une de ses visites à Montbard; déjà, il était monté à la tour qui domine cette ville, tour aussi célèbre en France, par les travaux et les méditations de l'explorateur des secrets de la nature, que l'est celle de Tycho-Brahé sur les bords de la Baltique; déjà, il avait parcouru les jardins, et s'était arrêté long-temps dans le cabinet de ce peintre sublime des merveilles du globe. L'ayant invité à venir passer quelques jours à Chantilly, il l'y vit arriver peu de temps après, avec une extrême satisfaction.

La conversation de Buffon avait un charme inexprimable. Après avoir parcouru le vaste domaine de la science qu'il cultivait avec tant d'ardeur et de succès, après s'être étendu sur tout ce que le double hémisphère présente d'attrayant à celui qui veut fixer attentivement ses regards sur

le sol, il passait avec la plus adroite transition aux merveilles de l'industrie humaine, et déployait sur ce sujet les plus vastes connaissances. On aurait cru que toute sa vie, il s'était occupé de l'étude de la mécanique et des ressources du travail manuel des hommes. Rien ne lui était étranger, et plus d'un ministre d'état aurait pu recevoir de sa bouche d'utiles leçons sur l'économie, le commerce et les finances.

Quand il vint à Chantilly, il avait déjà fait de nombreuses expériences pour renouveler les prodiges du miroir d'Archimède, et il en donna d'étonnantes démonstrations. Le Prince de Condé s'extasia sur les efforts du génie français qui avait pu deviner et même surpasser les combinaisons du philosophe de Syracuse, et profitant de son séjour près de sa personne; il lui fit parcourir ses jardins, ses forêts, le consulta sur ses projets d'embellissement et d'utilité; et l'on pense bien qu'il le retînt long-temps au milieu de ce beau cabinet d'histoire naturelle, dont les richesses accumulées depuis trois générations, avaient grand besoin d'être distribuées avec intelligence. Buffon traça un plan de classification que le Prince accueillit, et que Valmont de Bomare mit ensuite à exécution avec une grande habileté.

Mais ce ne fut pas le seul homme fameux de la Bourgogne que notre Prince se plut à recevoir dans son château. Le spirituel Piron, dix ans avant sa mort, eut l'honneur d'y être introduit, et de s'y placer à la table même de cet illustre protecteur des lettres. La famille de ce poëte avait, depuis un siècle et demi, appartenu à la maison de Condé par différens emplois, ou par des brevets honorables. Le père et trois des aïeux de Piron avaient porté le titre d'apothicaires du grand Condé et de M. le Duc de Bourbon ; et par leurs réparties, leur gaîté, leur franchise toute bourguignone, ils avaient souvent amusé ces Princes, qui les affectionnaient beaucoup.

Piron à Chantilly, 1765.

Piron, dont la tête était meublée des anecdotes les plus piquantes, des traits les plus heureux des écrivains de l'antiquité, qui assaisonnait tout ce qu'il disait d'un sel quelquefois attique, et plus souvent d'une vive causticité, savoureux aliment pour la malignité humaine, divertit infiniment le Prince de Condé par ses saillies et ses bons mots, en passant en revue tous les gens de lettres vivans.

Se trouvant dans la bibliothèque du château avec le Prince, celui-ci lui dit agréablement, en mettant la main sur l'Histoire des Hommes

célèbres de la Bourgogne : *M. Piron, l'auteur de la Métromanie augmentera ce volume.* Piron, voyant près de là l'Histoire des grands Capitaines, répondit avec une présence d'esprit admirable : *Monseigneur, le vainqueur de Friedberg fournira de belles pages à ce livre-ci.*

Le Prince, qui savait que Piron jouissait d'une noble aisance, fruit de ses travaux littéraires, ne lui offrit aucun don en argent; mais il lui fit accepter une superbe tabatière enrichie de diamans, qui a passé à M. de Juvisy, héritier de ce grand poëte.

L'*harmonieux* Rameau fut admis également plusieurs fois dans l'intimité du Prince, et son frère, qui était sans fortune, se ressentit fréquemment de la noble bienfaisance de notre héros.

Mais il ne se bornait pas à témoigner aux hommes les plus marquans de son gouvernement, de l'amitié et de l'estime; il recherchait tous ceux qui montraient des dispositions, ou qui se distinguaient par quelque originalité, et il les invitait à prendre le chemin de sa magnifique résidence. On raconte encore, à Dijon et dans la province, le bon accueil qu'il fit à de simples paysans, à des artisans laborieux, doués d'un esprit inventif, et entre autres, on parle

du plaisir qu'il eût à entendre deux habitans de deux petits villages voisins de cette ville, l'un nommé Chascenets, l'autre, Ville-Bichot. Ces hommes tenant à d'anciennnes familles, regardées comme les plus notables du pays et renommées autant par la probité, que par la singulière tournure d'esprit, étaient en possession, comme leurs ancêtres, de dire sans fard et sans réticences tout ce qu'ils pensaient. Arrivés à Chantilly, l'éclat de la grandeur ne les éblouit pas, et ils parlèrent au Prince sur beaucoup de points importans concernant l'administration de la province, avec la sincérité du paysan du Danube. Le Prince les écouta avec d'autant plus d'intérêt et d'attention, qu'il connaissait leur bon sens et leur droiture, et il les renvoya comblé de ses largesses, en leur promettant de ne pas les oublier à la première tenue des états. En effet, il se les fit présenter, et confirma l'un d'eux (Ville-Bichot) dans la mairie du village de Talant, qui avait la prétention de porter le titre de ville, et qui, je crois, y était fondé par d'anciens priviléges.

Paysans de la Bourgogne à Chantilly, 1765

Alors la France se trouvait par événement engagée dans une singulière position avec les habitans de l'île de Corse dont les chefs voulaient se rendre indépendans. Ils avaient eu

Affaires de la Corse.

horreur les Génois, leurs anciens maîtres, dont l'oppression les avait forcés à lever l'étendard de la révolte pour la douzième fois. Après avoir reçu, comme libérateur, un aventurier sous le nom *du roi Théodore ;* après avoir accueilli les troupes françaises que le cardinal de Fleury leur avait envoyées, sous le commandement du comte de Boissieux, pour les défendre contre leurs anciens tyrans et pacifier l'île, ils avaient égorgé quatre cents hommes de ces braves et loyaux auxiliaires. Ensuite ils s'étaient soumis entièrement aux armées de Louis XV, sous le le commandement du marquis de Maillebois, puis, étaient redevenus libres par la retraite entière des Français qui se trouvaient obligés de soutenir la guerre de 1740. Enfin ils avaient, en dernier lieu, élevé à la première dignité et reconnu comme général de la nation corse, Paschal Paoli, fils du fameux Hyacinthe Paoli, que la mauvaise fortune contraignait de se cacher à Naples, après avoir long-temps défendu son pays contre les Génois.

Ce Paschal Paoli était un homme de tête et de résolution. Il fut à la fois législateur, guerrier et négociateur habile. Profitant adroitement des prétentions que la république, la cour de Rome, l'Empire et la France faisaient valoir

sur la Corse, il se maintint long-temps à la tête des affaires de l'île, écartant ses rivaux, et se faisant rechercher des puissances qui convoitaient la possession de ce rocher.

Peut-être croyait-il déjà son pouvoir indestructible, lorsqu'il apprit que le sénat de Gênes, ne pouvant plus pousser les hostilités par lui-même, avait consenti à traiter avec le cabinet de Versailles, et au débarquement de sept bataillons chargés de garder les places dont la république était encore en possession. Ces troupes, qualifiées du nom de médiatrices, devaient rester quatre ans en Corse et vivre en partie aux dépens du sénat; mais il entrait bien dans le plan de nos ministres de finir par s'emparer de cette île, en l'achetant de lui, s'il le fallait.

On avait consulté le Prince de Condé sur cette opération, et il avait répondu qu'il n'approuvait point une entreprise qui ne lui paraissait pas juste, la France n'ayant aucun droit sur la Corse, et les Génois ne pouvant pas avoir celui de vendre un peuple, comme on vend un troupeau; mais, qu'au surplus, c'était la conscience de M. de Choiseul qui se trouvait ici engagée. Et sur le fond de la question, il donna ainsi son avis :

Avis du Prince de Condé sur les affaires de la Corse, 1765.

Dès que les Génois sont trop faibles pour combattre Paoli, dit-il, ils le seront encore plus

quand il faudra attaquer cet insurgé, joint aux Français. Car, n'en doutez point, il n'est pas un Corse qui ne préfère se donner vingt fois au roi, que de retomber sous le couteau du sérénissime doge, et de cette façon, la possession de l'île nous est assurée. D'un autre côté, les Génois, pénétrés de leur impuissance depuis long-temps trop notoire, transmettront tous leurs droits à la France, plutôt que de voir Paoli et ses compatriotes jouir de la liberté; et alors, ce chef ne pourra pas nous résister, aussitôt que nous voudrons sérieusement nous dire les maîtres de ce prétendu royaume. Ainsi, il y a tout à gagner, en acceptant les propositions du sénat. D'ailleurs, si ce n'est la justice, du moins l'humanité est d'accord ici avec la politique. Les Corses, livrés à eux-mêmes, ne seraient pas capables de se gouverner, et l'anarchie remplacerait le despotisme. On les verrait bientôt se combattre, ou plutôt, s'assassiner; car, la sérénissime république a dégradé les mœurs de ces braves gens, qui reviendront peut-être à la morale et à la confiance, quand ils seront bien gouvernés. On peut tout attendre des hommes courageux, et assurément, les Corses ne manquent pas de valeur. L'événement dont je parlerai plus bas, justifia la prédiction du Prince de Condé, et montra combien il était

habitué à voir les choses sous leur véritable face.

C'est dans ce temps qu'il projeta la construction entière du beau palais que les étrangers admirent, et qui fait un des plus magnifiques ornemens de la capitale.

Projet de construire sur un vaste plan le Palais Bourbon.

Il assembla son conseil pour connaître l'état de ses finances et prendre son avis sur cette grande entreprise. Plusieurs membres lui représentèrent combien elle demandait de dépenses, et quelques-uns ne lui dissimulèrent pas qu'il faudrait recourir à l'emprunt. Les devis présentés par différens architectes, furent examinés, et l'on s'arrêta à ceux qui présentaient le plus de simplicité dans la décoration et surtout dans la sculpture. Ce fut à regret que le Prince consentit au rejet des nobles et vastes conceptions d'artistes italiens et français, dont le génie s'était exercé sur ce grand et heureux sujet; mais enfin il se rendit au langage de la raison; et comme son trésor ne pouvait se remplir qu'avec le temps, il ajourna les travaux, sans cependant renoncer à l'idée d'offrir, aux yeux des Parisiens, un monument digne du rang et du nom des Bourbons.

Ainsi ce Prince voyait chacun de ses momens employés, soit à donner des conseils à nos ministres sur les plus hautes questions de la poli-

tique, soit à préparer aux hommes dont la profession sert à l'augmentation des jouissances de leurs concitoyens, de grands moyens d'exercer leurs utiles talens.

Mort du Dauphin, 20 décembre 1765.

La mort inattendue du Dauphin, père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Monsieur, comte d'Artois, lui causa un vif chagrin. Il aimait ce prince; rarement il laissait écouler une semaine sans lui rendre ses devoirs, et souvent il le visitait plusieurs jours de suite.

Une grande conformité de goûts et de maximes politiques semblait les unir : tous deux ne se faisaient point gloire de mépriser l'espèce humaine, comme c'était la mode alors; ils la plaignaient dans ses maux, l'excusaient dans ses erreurs, et estimaient le caractère de l'homme né bon et susceptible de tant de perfections morales, quand la religion s'en empare et le façonne.

Dans un camp que, peu de temps avant, le ministre de la guerre avait formé à Compiègne, pour exercer nos troupes, et donner au Dauphin et à Madame la Dauphine le spectacle des grandes opérations militaires, et pour mettre sous leurs yeux la terrible image des batailles, le Prince de Condé avait reçu des deux époux mille marques de la plus haute considération

et d'une véritable amitié. Le Dauphin se félicitait de pouvoir se dire son lieutenant, et plus d'une fois il lui rendit les honneurs accoutumés, à la tête du régiment qu'il commandait. Ce camp de Compiègne, où notre Prince se plut à donner des leçons à l'héritier présomptif de la couronne, offrait le mélange singulier et attrayant des menaçantes évolutions de la tactique et des amusemens paisibles d'une cour brillante et amie des plaisirs.

Cependant le Dauphin ne donnait à ces derniers qu'une médiocre partie de son temps, et se plaçant toujours à côté du Prince de Condé, il cherchait à profiter de ses exemples. Pénétré de reconnaissance pour les leçons que cet habile général lui donnait en l'initiant aux mystères de l'art des Schomberg et des Frédéric, il saisissait toutes les occasions de la lui témoigner, et rien ne flatta plus notre héros, que le tour ingénieux dont se servit cet auguste fils de Louis XV, pour lui apprendre la haute opinion qu'il avait conçue de ses talens. Posant sur sa tête le chapeau du Prince de Condé, et lui faisant à son tour essayer le casque qu'il portait, il lui dit : *Savez-vous que votre chapeau me va bien, et que ma tête est faite comme la vôtre; vraiment cela devrait me donner bonne opinion*

de la mienne. Monseigneur, lui répliqua le Prince, *la couronne qui vous est destinée, est encore mieux taillée à votre mesure;* et le Dauphin, enchanté de cette réponse, sourit agréablement. Aussi, leur intimité croissait-elle chaque jour. Après avoir accordé à l'étiquette, à la représentation, tout ce qu'elles exigeaient, le Dauphin et la Dauphine se retiraient dans une partie du château, moins accessible aux courtisans, et là ils jouaient, faisaient de la musique, ou dansaient, en n'admettant près d'eux que quelques élus. Le Prince de Condé parlait encore long-temps après ces jours heureux, avec une tendre émotion, de ces réunions si aimables, et ne cessait pas de faire l'éloge des deux illustres époux.

Trop fugitives jouissances de l'amitié! fatale destinée des hommes! bientôt la mort devait moissonner ce couple précieux! Une maladie que les médecins ne connurent qu'imparfaitement, conduisit le Dauphin au tombeau, et sa femme, qui lui survécut peu, le rejoignit bientôt à Sens, où il avait choisi le lieu de sa sépulture. Des méchans osèrent soupçonner un crime là où il n'y eut qu'une erreur de la nature.

La religion perdit beaucoup à ce trépas pré-

maturé. *Malheur*, disait le père de Louis XVIII, en s'adressant à un seigneur infatué d'idées philosophiques, et dont les argumens tendaient à justifier le débit des mauvais livres, sous le prétexte de l'intérêt commercial, *malheur au royaume qui prétendrait s'enrichir par un tel commerce, qui sacrifierait des richesses vraies à des richesses factices et éphémères, qui étoufferait la vertu des citoyens, et croirait compenser un tel dommage, par l'accumulation de quelques écus!*

On n'écrit plus, ajoutait-il, *que pour rendre le culte méprisable et la royauté odieuse. Il ne paraît point de livres où le christianisme ne soit traité de superstition et de chimère, où les rois ne soient représentés comme des tyrans, et leur autorité comme un despotisme insupportable. Les uns le disent ouvertement et avec audace, les autres se contentent de l'insinuer adroitement; et à quoi bon tant de livres? la vie entière de l'homme ne suffirait pas pour lire ce qu'il y a de mieux écrit, en quelque genre que ce soit; on ne fait plus que répéter ce que les autres ont dit, et si l'on veut s'en éloigner, pour se frayer des routes nouvelles, on donne dans mille écarts.*

Ne dirait-on pas que le Prince faisait, par anticipation, la peinture de l'état actuel de la société? Mais à cette époque on n'avait pas en-

core joint la licence des gravures et des tableaux à celle des livres ! Que penserait-il aujourd'hui du sort qui nous attend, s'il voyait nos rues tapissées des plus infâmes et des plus pitoyables productions du crayon et du pinceau ? Hélas ! quelles tristes appréhensions font naître les réflexions sorties de la bouche de l'habile et judicieux observateur qui aurait porté tant de vertus, de fermeté et de bon sens sur le trône ! Une révolution terrible a suivi ses prédictions : quelles nouvelles secousses résulteront des mêmes causes qui se reproduisent à nos regards ? L'avenir, si l'on n'y apporte pas un prompt remède, va bientôt nous offrir une affreuse solution de ce problème, qui ne devrait pas en être un pour les hommes chargés de l'administration publique, et qui ont vécu plus de trente années.

Le Prince de Condé approuvait ces discours du Dauphin, dignes des plus grands hommes de l'antiquité, et il aimait à ramener la conversation sur ce sujet, parce qu'il trouvait que ce Prince y mettait chaque fois plus de profondeur, de pénétration et de sagesse. Il admirait aussi la sensibilité et la bienfaisance de cet illustre héritier de la couronne, et plusieurs fois il répéta, les larmes aux yeux, ce qu'il lui avait entendu dire à l'ambassadeur d'Espagne. Ce mot est trop beau, il est

trop dans les sentimens habituels des Bourbons, pour ne pas le rapporter ici. *Pour qu'un prince goûte une satisfaction pure dans un festin*, s'écria un jour le père de Louis XVI et de Louis XVIII, en adressant la parole au ministre de Charles IV, *il faudrait qu'il pût y convier toute la nation, ou du moins qu'il pût se dire, en se mettant à table : aujourd'hui, aucun de mes sujets n'ira se coucher sans avoir pris un repas.* Les Marc-Aurèle, les Trajan, les Henri, n'ont jamais fait de souhaits plus magnanimes et plus populaires !

Le Prince est nommé colonel du régiment Dauphin, 1766.

Le roi donna au Prince de Condé le régiment que le Dauphin avait commandé à Compiègne, et qui portait son nom. Tous les officiers étant venus lui rendre leurs hommages, cette scène fut des plus touchantes. Le lieutenant colonel, chargé de faire le compliment d'usage, ne put articuler un seul mot ; les pleurs étouffaient sa voix, et le Prince ému au même degré, ayant gardé le silence pendant quelques minutes, salua affectueusement ces braves militaires désolés d'une perte trop récente, et leur dit : *Vous n'avez plus ce chef dont les qualités étaient incomparables, et je suis loin de pouvoir le remplacer ; mais il vous aimait tendrement : sous ce rapport, je crois qu'il me sera facile de le suivre, de l'imiter, et je tâcherai, en vous montrant*

l'attachement le plus vif dans toutes les circonstances, de vous persuader que vous n'avez point changé de colonel, sauf cependant l'honneur d'avoir eu à votre tête l'héritier du trône.

Versailles prit, après ce double trépas, un aspect triste et repoussant. On cherchait à s'y dissimuler tout ce que la mort du Dauphin et de la Dauphine avait d'affligeant pour la France; mais lorsqu'on réfléchissait sur les suites d'une telle perte, on ne pouvait s'empêcher de la déplorer vivement, et de montrer des craintes pour l'avenir.

Les conjectures les plus sinistres faisaient l'objet de toutes les conversations. On n'osait pas s'expliquer franchement. On accusait sourdement, et sans que l'on pût bien se rendre compte de l'espèce de crime que l'on supposait, ni signaler la main soupçonnée, et ce vague dans les idées, dans les probabilités, dans les indications, dans les préventions, dans les haines et les affections, dans les imputations et la défense, transformait l'intérieur de la cour en un séjour aussi désagréable que dangereux. Le peuple partageait tant d'incertitude et tant d'irritation, et l'on peut dire que cette époque fût une de celles où l'observateur dût le plus facilement remarquer les progrès de la corruption publique, par l'avidité

avec laquelle les plus odieuses et les plus absurdes accusations furent accueillies de la multitude et des grands.

Le Prince de Condé, comme tous les gens de bien, s'indigna hautement contre les propos irréfléchis que l'on osait tenir, et il en fit même justice, en éloignant de son palais quelques hommes qu'il avait bien voulu admettre dans son intimité, et dont la légèreté aurait pu accréditer, par des discours imprudens et hasardés, les affreuses inventions de la calomnie.

L'impression douloureuse que la mort précipitée des deux époux, héritiers du trône, avait faite sur le cœur du Prince, dura long-temps, et ne céda que graduellement à la gaîté qui lui était naturelle.

On joue d proverbes ch le Prince, 176

Heureusement qu'il se trouva souvent dans le cas de s'y livrer, à l'aspect des scènes bouffonnes que des sociétés dramatiques, qui se formaient alors parmi les gentilshommes et les bourgeois, donnaient sur un théâtre qu'il avait fait élever à la hâte dans son palais, celui qui, jusque-là, avait servi aux représentations scéniques, étant en fort mauvais état, et ne pouvant plus remplir sa destination.

Les proverbes commençaient à être à la mode. Ce sont de petites pièces improvisées sur un

sujet donné, et ce cadre prête quelquefois au développement d'heureuses saillies.

Des seigneurs, des femmes de qualité, se réunissaient dans de charmantes soirées, que l'on terminait par un ou deux de ces impromptus, dont on a recueilli et imprimé quelques-uns.

Les loteries où l'on gagnait des objets de luxe, des bijoux et toutes sortes de frivolités, formaient aussi un des agrémens de ces réunions brillantes. Parfois, le Prince en faisait tous les frais, et sa main répandait les dons de la fortune; souvent aussi, on appelait au Palais-Bourbon des entrepreneurs de ces sortes de jeux, et chacun tentait le hasard pour son argent.

Au milieu de ces plaisirs, il s'élevait des discussions, des débats d'une haute importance. L'esprit d'analyse avait envahi les conversations, et l'on n'entrait plus dans un cercle qu'on n'entendît discuter sur les plus obscures matières. Le jargon de la métaphysique se trouvait dans toutes les bouches; et parmi les habitués du Palais-Bourbon, il y en avait, mais en très-petit nombre, qui payaient le tribut à la mode, quoique le Prince de Condé fût bien éloigné de s'y conformer. Il n'aimait pas cette dissection des idées et des principes; il la croyait plus faite pour anéantir le germe des vertus, que pour le

vivifier, et cependant, il laissait chacun libre de s'exprimer comme il pensait, et comme il sentait, pourvu qu'on n'attaquât point audacieusement la religion et la morale, dont il se faisait gloire d'être le défenseur.

Sensation que fait le livre d'Helvétius.

Le livre d'Helvétius, qui n'avait que cinq années d'existence, avait déjà opéré une révolution chez bien des gens. On n'entendait plus parler que de *son système*, on voulait tout expliquer d'après *son système*; et tel homme que la nature avait doué d'une âme bienfaisante, tel homme, disposé à faire le sacrifice de ses propres intérêts pour soulager les souffrances de son semblable, voulait, à toute force, que ce beau mouvement ne fût que de l'égoïsme, parce qu'Helvétius l'avait prononcé ainsi, et qu'il fallait se montrer assez docte et assez profond pour l'avoir compris.

C'est, après avoir ouï le duc de*** raisonner de la sorte, que le Prince de Condé lui dit: *Monsieur le duc, si un de vos valets ou des miens tombait de cheval, vous vous jeteriez à bas du vôtre, au risque de vous rompre le cou, pour venir à son secours, et ensuite, vous viendriez nous prouver que votre intérêt seul vous a porté à lui sauver la vie. Quelle démence! si vous vous flattez de connaître le cœur des autres, vous devez avoir la candeur de convenir que vous ne con-*

naissez guère la bonté de celui qui, tous les jours, vous excite à de si belles actions. Vous valez cent fois mieux que vous ne voulez le faire croire. C'est la tête qui fait provision d'égoïsme chez vous ; mais le cœur repousse ce poison de la nouvelle école.

Le Prince veut voir madame Geoffrin.

La célébrité de madame Geoffrin était alors si extraordinaire, que le Prince désira se trouver avec elle. Quelques malins la lui avaient dépeinte comme une pédante insupportable. On lui avoit fait entendre que *c'était madame Dacier, vêtue en fille d'opéra, à l'âge de soixante ans.* Loin d'en prendre cette opinion, il conçut pour elle beaucoup d'estime ; et lorsqu'il apprit, quelques années après, que le roi Stanislas Poniatowski l'avait invitée à venir le voir à Varsovie, il dit : *Sa Majesté le roi de Pologne a raison. La conversation spirituelle et pleine de feu de l'aimable madame Geoffrin réchauffera son imagination au milieu des glaces de la Vistule, à l'aide des saillies parisiennes.*

Le baron d'Holbach ne plaît point au Prince.

Le baron d'Holbach n'eut pas le bonheur de lui plaire autant. Il le trouva lourd, empesé, sententieux et d'une causticité calculée. Il faut croire que ce philosophe n'était pas en veine le jour où il eut l'honneur d'approcher du Prince, car sa conversation ne manquait pas de charmes :

il était simple, modeste, et ses réparties avaient du trait. Mais, soit prévention contre ses maximes destructives de l'ordre social, soit disposition dans le Prince, soit que le baron, ayant voulu saisir la circonstance pour faire briller son esprit, ait gauchement contrefait l'enthousiaste et l'inspiré, ce qui lui arrivait quelquefois, il manqua entièrement l'effet qu'il voulait produire, et la secte qui avait espéré s'ouvrir une porte du Palais-Bourbon, au moyen de madame Geoffrin et de lui, fut trompée dans ses combinaisons. Le baron gâta, par sa manie du prosélytisme, tout ce que la femme d'esprit avait fait.

On se tromperait, cependant, si l'on croyait que, poussant l'horreur pour la philosophie jusqu'au ridicule, le Prince de Condé rejetait tout ce qui en portait la teinte. Il aimait les lettres; et comme, à cette époque, les hommes qui les cultivaient avaient arboré plus ou moins les couleurs de l'école Voltairienne, il fallait bien qu'il se montrât tolérant, et cette condescendance lui coûtait d'autant moins, qu'elle entrait dans son caractère. Mais il ne permettait pas qu'on passât la mesure en rien.

Dans son extrême jeunesse, quand on se disputait encore pour les questions du jansénisme et sur la bulle *Unigenitus*, quand les folies qui

avaient attiré précédemment la foule sur la tombe du *diacre Paris* semblaient vouloir se renouveler, et faisaient le sujet des conversations des premiers salons de la capitale, le Prince de Condé, chrétien éclairé, zélé catholique, pénétré de l'idée qu'un grand tient tout de Dieu, redoubla de ferveur et de démonstrations de respect pour notre religion sainte; mais, dédaignant tout ce qui tenait à la superstition et au fanatisme, il ne prit aucune part à ces débats affligeans pour l'église et pour les vrais fidèles, et cet exemple de modération dans un jeune Prince, dans un personnage aussi élevé, ne fut pas sans une utile influence sur l'opinion publique.

Parvenu à un âge plus mûr, quand il vit la philosophie moderne, trop bien servie dans ses desseins anti-religieux, par les maladroites jongleries des successeurs des inspirés du cimetière Saint-Médard, et par le dégoût que ces charlatans inspiraient aux gens de bien depuis vingt-cinq années, il se tint en garde contre le nouveau prestige; quand il vit les novateurs ne pas perdre une si belle occasion, pour livrer à la risée du peuple toutes les choses saintes, et déverser sur la religion et sur les ministres le juste mépris que méritait seulement une secte insensée; quand il ne put douter que cette philosophie ne s'efforçât

de faire triompher les principes de l'athéisme, en substituant à la morale évangélique, je ne sais quelle morale toute mondaine dont nous avons connu et pu apprécier les terribles et funestes applications, il s'arma de prudence, ne se laissa point entraîner par l'engouement qui s'était emparé des meilleures et des premières maisons de la France, pour les coryphées du parti des esprits forts. Tout en rendant justice à leur talent, à leur génie, à leur style, à leur instruction, il n'adopta point leurs systèmes, ne s'enrôla point sous leurs bannières, et les portes du Palais-Bourbon ne s'ouvrirent pas à des hommes qui avaient trouvé le secret de s'introduire chez les rois, chez les grands, chez les dignitaires de l'église même, et de les dominer, de les séduire, en déclamant à leur table contre la naissance, contre les richesses, contre toutes les distinctions sociales, et en traitant d'impostures tous les cultes de la terre.

Mais, encore une fois, les lettres, ni les beaux-arts ne furent point exclus d'une habitation dont ils avaient toujours fait l'ornement. Des savans, de sages auteurs, des peintres du premier ordre y furent reçus avec la plus grande distinction, se ressentirent de la générosité du Prince, et joignirent à la gloire d'avoir obtenu son estime,

celle de ne l'avoir point acquise, en professant de nouvelles doctrines qui devaient incessamment renverser, d'un même coup, et l'autel et le trône.

L'état de la société présentait encore d'autres singularités. La politique commençait à prendre dans les discours une place jadis réservée à de moins sombres sujets, et le Prince de Condé y mettait beaucoup de réserve.

Cette discrétion fut mise à une assez forte épreuve, dans une circonstance où il était question de matières d'état, d'affaires militaires et de justice, et dans laquelle chacun se permettait de faire connaître son opinion. Il s'agissait de l'accusation intentée à un homme, que les uns regardent comme un traître, et que les autres soutiennent encore avoir été plus malheureux, et sur-tout plus imprudent que coupable.

Le comte de Lally.

Le comte de Lally, gentilhomme irlandais, d'une bravoure éprouvée, qui s'était distingué à la bataille de Fontenoi, et qui s'était montré de même que ses ancêtres, constamment fidèle à la maison des Stuarts, avait été nommé gouverneur des Indes-Orientales, pendant les hostilités entre la France et la Grande-Bretagne. Après avoir obtenu quelques succès dans la péninsule, d'où il avait annoncé vouloir expulser

sans retour les forces anglaises, il se laissa prendre à Pondichéry, avec toute sa garnison, sous les yeux de laquelle ces vainqueurs commencèrent à raser la place.

Alors le déchaînement fut général contre cet officier étranger. Ses manières hautaines, sa dureté, lui avaient fait des ennemis nombreux parmi les principaux habitans et les chefs de l'armée; ils se réunirent tous pour affirmer qu'à lui seul devaient s'imputer les désastres et la dernière catastrophe d'une campagne commencée sous les plus brillans auspices.

Enfin, après avoir accusé son intelligence et ses moyens militaires, on le peignit comme un lâche et un perfide, qui avait vendu nos possessions orientales au cabinet de Saint-James, par peur et par cupidité. L'exaspération était parvenue à son comble chez les Français, et de la côte de Coromandel, elle avait pénétré jusqu'à Paris. Au moment de la capitulation, la personne du comte de Lally avait eu à craindre les plus mauvais traitemens, et tout porte à croire qu'il aurait péri sous les coups de la populace et des soldats de notre armée de l'Inde, si les Anglais, pour le soustraire à une mort cruelle et inévitable, ne l'eussent pas transporté à Madras. Ce trait d'humanité du vainqueur fut encore

interprété contre l'infortuné gouverneur de Pondichéry, et l'on en conclut avec plus d'apparence de raison, qu'il avait trafiqué de nos intérêts avec nos adversaires, toujours si habiles à profiter des chances favorables que leur offrent le hasard et la trahison.

Cependant, persuadé qu'il saurait conjurer l'orage, le comte de Lally revint en France, et sur la dénonciation du conseil de Pondichéry et d'une multitude de colons et de facteurs, il fut enfermé à la Bastille, et l'on instruisit son procès au parlement de Paris.

Vainement protesta-t-il de son innocence. Sur le rapport du conseiller Pasquier, homme singulièrement porté aux actes d'une justice plus que sévère, il fut condamné à mort après un long examen, et décapité en place publique. L'opinion générale se souleva contre une précaution qu'avait prise le magistrat provocateur de l'arrêt fatal, et le sentiment de pitié et d'indulgence pour l'adversité même méritée, si naturel dans le cœur des Français quand on le laisse se livrer à sa propre impulsion, fit entendre le cri de l'indignation et de la douleur, lorsqu'on apprit que des ordres avaient été donnés par ce juge féroce, pour qu'on enchaînât la langue du patient, afin de l'empêcher peut-être de révéler des faits qui

auraient jeté quelques doutes sur l'équité de la sentence de condamnation.

Le Prince de Condé plaignit hautement le sort d'un général à qui l'on n'avait à reprocher, j'aime à le croire, que de l'imprévoyance, et le défaut de connaissance de notre caractère prêt à se soumettre à tous les sacrifices, quand on lui parle de la patrie et du service du roi, mais qui résiste opiniâtrement quand on veut les obtenir par la violence, ou qu'on affecte de nous traiter avec mépris. Le Prince s'abstint pourtant de se prononcer entre les deux opinions qui divisaient la cour et la ville; et postérieurement, en approuvant le noble zèle du fils du comte de Lally, pour la réhabilitation de la mémoire de son père, on remarqua qu'il ne s'expliqua point publiquement sur la conduite de cet officier supérieur, ni sur l'acte du parlement de Paris qui l'avait frappé avec tant de rigueur. Mais il ne craignit pas de désapprouver la bisarre et fausse antithèse de Voltaire au sujet de cet infortuné, et il observa avec beaucoup de raison, que *si tout le monde avait le droit de mettre la main sur le comte de Lally*, c'était bien un homme digne de sentir *celle du bourreau*, et que cette manière de le justifier était assez maladroite; mais qu'au reste, on savait que les poëtes, dans leurs jeux d'esprit,

ne se piquaient pas d'une extrême exactitude.

Un laps de temps assez long semble avoir confirmé à peu près le jugement du Prince, c'est-à-dire, que l'opinion publique est restée dans une fluctuation que le nombre des années ne fera qu'augmenter en reculant les faits; et réellement personne ne peut dire si le comte de Lally fut bien ou mal jugé. Cependant la vérité m'oblige d'apprendre au lecteur que, de plusieurs mots échappés au Prince, on pourrait inférer, jusqu'à un certain point, qu'il croyait plutôt à l'innocence du comte de Lally qu'à sa culpabilité; et cette manière de voir, si elle était mieux constatée, ne serait pas d'un léger poids pour sa réhabilitation aux yeux de la postérité.

Mort de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine, 1766.

L'accident cruel qui causa la mort de Stanislas, roi de Pologne et duc de Lorraine, affligea profondément le Prince de Condé.

Il portait un grand respect à ce Nestor des monarques. Les vicissitudes dont ce bon roi avait ressenti si long-temps toute l'agitation; la fermeté d'âme avec laquelle il les avait supportées; sa bienfaisance éclairée, quand la fortune moins contraire lui permit de se laisser aller au noble penchant de son cœur; sa sagesse, les conseils qu'il avait donnés à sa fille, lorsqu'elle monta sur le trône de France, lui donnaient, aux yeux

du Prince de Condé, quelque chose de plus grand que les proportions de la nature humaine.

Il admirait son courage dans les plus menaçans périls; il lui savait gré de sa confiance dans la générosité française. Il se rappelait avec orgueil ces mots du duc d'Orléans, régent, qui se montra digne du choix que Stanislas, proscrit et fugitif, avait fait de notre pays, en répondant à l'envoyé d'Auguste de Saxe, son heureux rival et compétiteur au trône de Pologne : *mandez au roi votre maître, que la France a toujours été l'asile des rois infortunés.* Enfin il ne pouvait supporter l'idée, qu'à l'âge de *quatre-vingt-sept ans*, celui qui avait si souvent donné des secours à l'humanité souffrante, fût devenu la victime des flammes auxquelles l'imprévoyance de ses domestiques l'avait en quelque sorte livré.

Stanislas avait toujours professé une haute estime pour le Prince de Condé, et l'opinion de ce souverain philosophe et chrétien n'était pas d'un prix médiocre; il joignait encore à ce sentiment, fondé sur les qualités et les talens de notre héros, une amitié qui prenait sa source dans la reconnaissance.

Il se souvenait que le Duc de Bourbon, père du Prince de Condé, avait mis sur la tête de

Marie Leckzinska, la couronne de France, et qu'il devait à cette alliance, à laquelle elle n'aurait jamais osé prétendre, la douce félicité d'avoir répandu pendant trente années, toutes les sortes de biens sur un million d'hommes, et d'entendre son nom prononcé avec l'accent de l'amour et de l'attendrissement, par tous les habitans de la Lorraine.

Dans un voyage que le Prince de Condé fit à Metz, Stanislas l'envoya complimenter, et l'invita à venir dans ses Etats. Ce premier s'y rendit aussitôt, mais *incognito*; ne voulant pas que sa présence occasionnât quelque mouvement extraordinaire à la cour de Lunéville, et ne pouvant, d'ailleurs, y rester aussi long-temps qu'il l'aurait désiré. L'entrevue fut charmante; Stanislas mit de côté toute étiquette, et après avoir embrassé le Prince de Condé, les premiers mots qu'il lui adressa, furent ceux-ci : *C'est votre père qui a mis ma fille à Paris, et moi dans ce château*. Le Prince de Condé lui répondit : *que dans ce cas, le Duc de Bourbon avait fait en même temps le bonheur des Français et des Lorrains*. Stanislas sourit, et ajouta: *c'est le devoir des rois*.

Le Prince de Condé visita encore deux fois la cour de Lorraine, et en parcourant Nancy et

ses environs, il admira les beaux établissemens fondés par la charité du bon Roi, et ceux où il voulait que ses sujets allassent puiser des lumières, des mœurs, et dont la révolution a détruit une partie. Il écoutait aussi avec un vif plaisir et un pieux recueillement les maximes si belles, qui sans cesse sortaient de la bouche de ce sage; et souvent il les a répétées, quand les circonstances lui en ont fourni le sujet.

Le Prince de Condé se hâta d'aller témoigner à la reine de France toute la douleur qu'il ressentait de la perte qu'elle venait de faire. Marie, fondant en larmes, lui dit : *Monsieur le Prince de Condé, un de vos meilleurs amis n'est plus.* Ces paroles augmentèrent son chagrin déjà bien vif, et cependant il trouva assez de force, pour rappeler à Sa Majesté, que les rois sont comme les autres hommes soumis aux plus grands malheurs.

Comus appelé au Palais-Bourbon, 1767.

Cependant il n'avait pas toujours l'esprit tendu sur des sujets de douleur, ni de méditations profondes, et il aimait à se distraire par des amusemens qui portassent en eux quelques moyens d'occuper agréablement l'esprit, et de l'instruire en l'égayant. Le célèbre Comus, que bien des gens regardent simplement comme un faiseur de tours, sans se douter qu'il ait été un des plus habiles

physiciens de l'Europe, ne pouvait échapper à l'empressement que mettait le Prince à s'entourer de tous les hommes distingués dans les sciences par des découvertes utiles ou ingénieuses.

Il fut appelé au Palais-Bourbon, et après avoir raconté, avec sa piquante originalité, les premiers essais de son art, les frayeurs qu'ils lui inspirèrent, car il fut plus d'une fois épouvanté de ses succès et de sa propre adresse; après avoir fait le plaisant tableau de l'extase des lady de Londres et de Dublin, et de l'attention soupçonneuse et inquiète des *gentlemen* qui étaient parfois disposés à le prendre pour un sorcier, il satisfit pleinement à toutes les questions du Prince, qui se mêlait un peu de physique, et qui trouvait dans l'observation des phénomènes de la nature un délassement auquel il s'attachait chaque jour davantage. Comus répéta plusieurs fois ses belles expériences sur l'aimant, qui lui valurent depuis la confiance et l'estime des gouvernemens de France et d'Angleterre, pour la construction des boussoles d'inclinaison, et il donna, pour la première fois, devant le Prince, une représentation d'effets de catoptrique, lesquels ont servi par la suite aux inventeurs de ces spectacles magiques connus sous le nom de *phantasmagorie*.

Charmé de la dextérité et du savoir de Comus, le Prince le fit venir souvent dans son cabinet, et dans plusieurs fêtes qu'il donna, il crut ajouter aux plaisirs qu'il préparait à ses nobles convives, en faisant trouver ce merveilleux enchanteur au milieu de l'assemblée.

Dans une de ces brillantes réunions, une princesse polonaise d'une grande beauté, témoignait quelque défiance au sujet du pouvoir que s'attribuait Comus sur tous les êtres et tous les élémens. Le Prince de Condé affirmait d'un ton sérieux que le Sylphe (c'est ainsi que Comus se faisait souvent appeler), ne disait rien de trop; et plus la princesse s'obstinait à se montrer sans foi, plus le Prince affectait d'être persuadé de la puissance sans bornes du physicien. Enfin, pour la convaincre entièrement et piquer davantage la curiosité de l'incrédule, Comus s'écria qu'il pouvait à l'instant même, faire descendre du ciel, dans les mains de chacun des spectateurs, une image qui représenterait sa pensée la plus chère; et la belle polonaise l'ayant mis au défi, le plafond de la salle s'ouvrit tout-à-coup, et il en tomba une multitude de portraits de cette illustre étrangère, tracés au crayon, et portant cette légende à l'entour : *Quand on l'a vue, on ne pense plus qu'à elle.* Cet apparent im-

promptu, concerté entre le Prince de Condé et le faiseur d'expériences, plut beaucoup à celle qui en était l'objet, et rappela les *surprises* de la cour de Louis XIV.

Mais, de ce ces jeux de la galanterie, il passait toujours à son occupation favorite, les méditations sur la guerre ou sur le bonheur des peuples, et il avait souvent lieu de reconnaître qu'il ne se trompait pas sur les points les plus importans.

Ce qu'avait prévu le Prince de Condé, relativement aux affaires de la Corse, se réalisa dans le cours de l'année suivante. Les Génois, las
Juillet 1768. d'une lutte où ils ne pouvaient jamais espérer de prendre le dessus, cédèrent tous leurs droits à la France. Les sénateurs voulurent cependant conserver encore une sorte de propriété sur ce pays, dont il leur était si doux de s'appeler les rois, et ils se réservèrent la faculté de rentrer dans cette souveraineté, en nous remboursant les frais que nous avions faits en faveur de la république. De son côté, Paoli, avec qui l'on voulut négocier, et qui refusa tout accommodement, préférant la misère et l'exil à la honte de livrer, à prix d'or, ses compatriotes dont l'estime et l'amour lui semblaient préférables à tous les trésors du monde, tenta avec courage le sort des combats.

Mais, malgré les efforts d'une bravoure presque surnaturelle, la liberté corse vint expirer sur les bords du *Golo*, et en moins de trois semaines le marquis de Vaux et le comte de Marbeuf soumirent toute l'île à la domination française.

Le duc de Choiseul, qui n'avait pas oublié que le Prince de Condé avait blâmé cet agrandissement de la France sous le rapport de la justice, en même temps qu'il avait approuvé les mesures prises par la politique, s'empressa de lui faire part du succès de l'entreprise, et se félicitant d'y avoir employé des troupes qui avaient servi sous lui en Allemagne, il lui dit : *Monseigneur, ces régimens - là se sont souvenus de vos leçons en Hanovre.* Peu de temps après, ce ministre fit porter au Palais - Bourbon plusieurs caisses remplies de curiosités naturelles ramassées en Corse, pays neuf, où il reste encore bien des découvertes utiles à faire, même aujourd'hui, et notre Prince enrichit son vaste cabinet de ces paisibles conquêtes. Mais quel sujet de réflexions ! Les ministres de Louis XV, en concevant le projet d'acquisition de la Corse, étaient bien loin de se douter, qu'à quarante ans de là, un des enfans de ces insulaires, viendrait s'asseoir sur le trône de France, qu'il décimerait la nation, proscrirait la race de Saint - Louis, tremperait

ses mains dans le sang innocent du petit-fils du vainqueur Rocroy ! Il ne se doutait pas que ce Corse forcerait tous les rois de l'Europe à le saluer lorsqu'il se revêtirait de la pourpre impériale, pour aller ensuite finir ses jours glorieux et criminels sur un rocher plus aride que celui où il reçut le jour, et subir, peut-être, pendant un demi-siècle, le cruel supplice des remords vengeurs, qui tôt ou tard viennent déchirer le cœur de l'homme dont l'ambition a fait couler à grands flots le sang de ses semblables. Supplice terrible pour un cœur comme le sien ! L'orgueil humilié.

Mais cependant soyons justes. Ce ne fut point un désir effréné d'agrandissement qui porta la cour de France à prendre possession de la Corse ; elle allait tomber entre les mains des Anglais, et nous n'avons fait que les dévancer de vîtesse. Plusieurs habitans, puissans par leur fortune et leurs nombreuses familles, avaient pratiqué des intelligences avec le cabinet de Saint-James, et la retraite de Paoli à Londres, si elle ne prouve pas qu'il était d'accord avec eux, démontra du moins qu'il n'était pas vu de mauvais œil par la Grande-Bretagne. On sait que vingt-quatre ans après, cet homme entreprenant a reçu dans les ports de la Corse le pavillon bri-

tannique, et notre commerce dans la Méditerranée a ressenti les effets de ce séjour des forces anglaises dans une île où les relâches sont commandées si fréquemment par les bourrasques de la Méditerranée. Ainsi, ne blâmons pas M. de Choiseul d'avoir ajouté la Corse à notre domaine, et félicitons-nous d'entendre un prince du sang refuser son approbation à un projet utile, parce qu'il lui semble peu d'accord avec la justice. C'est Aristide interrogé par les Athéniens sur une proposition de Thémistocle! Les Français, sous aucun rapport, n'ont rien à envier aux grands hommes de l'antiquité.

Le Prince de Condé reçoit le roi de Danemarck, 5 novembre 1768.

Dans ces entrefaites, le Prince eut le plaisir de recevoir le roi de Danemarck qui voyageait pour son instrution. Ce fut une heureuse occasion de déployer sa magnificence ordinaire.

Depuis un long-temps, les souverains de l'Europe ne se visitaient plus. Les jours héroïques où les chefs des nations venaient recevoir de leurs voisins des marques d'amitié et d'estime, avaient passé ; on ne voyait plus les princes se rendre dans les cours renommées par la beauté des dames et par la valeur des preux, et chercher à plaire à de nobles maîtresses, ou joûter avec d'intrépides rivaux.

Mais tout à coup, le goût des voyages reprit

aux rois, aux princes, et sur la fin du dernier siècle, on vit en France quatre monarques étrangers parcourir les rues de la capitale.

Alors, les tourmentes de la société n'exigeaient point l'inquiète surveillance des conducteurs des nations, et quand le roi de Danemarck sortit de ses états, ce fut pour s'éclairer et former des liaisons utiles aux intérêts de ses sujets.

De nos jours, les plus grands souverains sont venus aussi nous visiter; mais la sombre politique dirigeait leurs pas, et le seul désir de connaître les mœurs, d'étudier les lois, de jouir des merveilles répandues sur le globe, ne les conduisait pas dans leurs apparitions rapides. La faute, hélas ! en est aux peuples qui ont forcé les rois à les regarder avec crainte, et à se tenir en garde contre la fureur des révolutions.

Le roi de Danemarck, prince vif et aimable, avait résolu de connaître l'Europe, et après une longue course, il était arrivé à Paris, centre de tous les arts et de toutes les productions de l'esprit humain.

Reçu à Fontainebleau, à Versailles, il avait admiré la grandeur de la cour de France, et un luxe dont on se formait difficilement une idée à Copenhague.

Une des surprises qui lui parurent le plus extraordinaires, fut la belle décoration du théâtre de Versailles, dans l'opéra de Castor et Pollux. Cent colonnes d'un bleu lapis, étaient enrichies par des guirlandes de stras, tournant en spirale du haut en bas, et tous leurs chapiteaux étaient également en pierreries : l'œil ne pouvait pas se fixer sur tant d'éclat.

Le Prince de Condé voulut faire à ce souverain les honneurs de Chantilly, et il l'invita plusieurs fois à des repas splendides. Celui du 5 novembre l'emporta sur tous les autres.

Une circonstance qui n'était point commune servit beaucoup à augmenter le faste de notre héros. La compagnie des Indes venait d'ouvrir ses vastes magasins à Lorient, et toutes les richesses des côtes de Malabar et de Coromandel, de la Chine et du Japon, y avaient été étalées. Le Prince acheta une immense quantité de porcelaine de toutes formes, de vases d'une grandeur étonnante, et les ayant fait distribuer avec art dans tous les appartemens, sur les tables, et même dans les principaux bosquets, il les fit remplir de parfums qui exhalaient une odeur délicieuse.

Il fit acheter aussi un grand nombre de pièces d'étoffes d'Asie, et en décora les salles et même

les vestibules; de sorte que l'on ne voyait de toutes parts que des festons et des draperies de Damas, de Pekin, et d'autres tissus où l'or rehaussait la vivacité des couleurs et le disputait à la finesse du tissu.

Dans la galerie aux Cerfs, on avait dressé une espèce de tente en mousseline, ornée de franges d'argent, et après que le monarque danois eû soupé, on le conduisit dans ce lieu magique. Là, couché sur des coussins de brocards, servi par des esclaves qui lui apportaient des sorbets, une musique enchanteresse lui donna une idée des plaisirs dont jouissent les potentats de l'Inde.

Le lendemain, le Prince ordonna une grande chasse, où le gibier tomba par milliers; et tous les gens de la suite du roi reçurent, avant leur départ de Chantilly, de superbes présens.

Le monarque voyageur embrassa plusieurs fois son hôte généreux, et fit l'aveu que dans toutes les cours qu'il avait parcourues, il n'avait pas été reçu avec autant de magnificence.

C'est peu de temps après le départ de ce souverain, que le Prince de Condé renouvela ses dîners militaires, fondés pendant la guerre de sept ans, interrompus quelques années, mais qui ne cessèrent plus jusqu'à sa mort.

Ces repas étaient un véritable cours de tac-

tique et de stratégie. Depuis le maréchal de France jusqu'au sous-lieutenant, tout ce qui était officier avait l'honneur d'y être admis. On permettait aux convives de s'entretenir, pendant la première demi-heure, des nouvelles courantes, et ensuite la conversation était naturellement ramenée sur les opérations de la guerre. Si quelques hostilités avaient lieu entre des puissances de l'Europe, et même entre des princes de l'Asie, on se rendait compte des forces respectives, on appréciait le mérite des chefs, on jugeait le terrain et les positions, et l'on prédisait des avantages ou des revers que l'événement ne réalisait pas toujours. Ensuite, on revenait à des considérations sur notre armée, on cherchait les moyens de l'améliorer, et sur-tout de concilier le caractère national, avec la sévérité de la discipline allemande que l'on voulait y introduire, et souvent on ouvrait des avis si précieux et si justes, qu'il est fâcheux qu'on ne les ait pas consignés dans quelques recueils de maximes militaires.

Ces momens donnés à la franche gaîté, et en même temps aux plus solides réflexions, étaient ceux où le Prince de Condé trouvait le plus d'agrément.

Il ne se passa plus rien de remarquable au

Mariage de Marie-Antoinette avec Louis XVI, 16 mai 1770.

Palais-Bourbon, jusqu'au milieu de l'année 1770. Le 16 mai, le Prince de Condé assista à la célébration de l'union infortunée de Marie-Antoinette d'Autriche avec le Dauphin, depuis roi sous le nom de Louis XVI, de si sainte et de si douloureuse mémoire.

En sa qualité de prince du sang et de grand-maître de la maison du roi, il y occupait une des premières places, et les yeux fixés sur le jeune couple, il priait Dieu de lui accorder tous ses dons, pour le bonheur de la France.

Lorsqu'immédiatement après cette cérémonie, il vit le ciel se couvrir de nuages épais, et deux orages successifs changer, pour les campagnes, ce jour d'allégresse en un jour de deuil; quand il remarqua ce calme, cette solitude affreuse que présentaient les rues de Versailles et de la capitale, dans un moment où une population immense, repoussée par la tempête, aurait dû les remplir, il ne put s'empêcher de se livrer à un sentiment de tristesse et d'effroi, dont alors il ne dut pas se rendre raison, mais qu'il ne s'est malheurement que trop expliqué par la suite.

Non point qu'il ait jamais cru aux présages; mais il est bien difficile de ne pas trouver quelque chose d'extraordinaire et de mystérieux dans ce rapprochement des malheurs inouis qui ont

terminé la carrière de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et des catastrophes qui signalèrent leur alliance.

Bientôt une des plus terribles qui se fussent encore vues sur les bords de la Seine, vint porter la désolation dans l'âme des intéressans et illustres époux, et mettre le Prince de Condé dans l'obligation, qu'il remplissait toujours avec zèle, d'ouvrir ses trésors pour secourir tant de familles privées des chefs qui les faisaient subsister.

Le trente mai, quinze jours après le mariage de l'héritier présomptif de la couronne, la ville de Paris voulant manifester son amour pour ses princes et faire participer le peuple à la grande fête de l'hyménée royal, prépara des divertissemens de tous les genres, et crut ne pouvoir mieux terminer la journée que par un superbe feu d'artifice. La foule était innombrable; mais l'incurie des magistrats chargés de la police, le local mal choisi, les issues négligemment gardées, rien ne protégeant la multitude contre elle-même, et les dispositions prises par une bande de filous qui avaient tendu des embûches, mis des entraves sous les pieds des passans, amenèrent l'événement le plus effroyable. On a beaucoup exagéré sans doute le nombre des

Grand désastre à Paris.

personnes qui périrent dans cette bagarre ; mais on peut évaluer à près de douze cents le nombre de celles qui furent écrasées ou blessées, par une masse de peuple qui ne savait plus comment se diriger, et qui tournait contre elle-même l'effroi que lui causait le désordre produit par chacun de ses mouvemens. Tel fut donc le funeste holocauste offert, par l'imprévoyance des magistrats, sur l'autel où Louis XVI et Marie-Antoinette venaient de serrer des nœuds destinés à être rompus par la hache révolutionnaire.

Cette épouvantable hécatombe avait-elle été préméditée ? La secte qui, depuis long-temps, dit-on, est accusée d'avoir juré la chute du trône, crut-elle devoir environner le lit nuptial du roi futur, de torches funéraires, et transformer les chants de la fidélité et de la joie, en cris de désespoir et d'extermination ? Horrible épithalame ! et bien digne des hommes qui, vingt ans après, ont versé sur la France des torrens du sang le plus précieux !

Le Dauphin et la Dauphine prodiguèrent l'or, non pour réparer un malheur, hélas ! irréparable, mais au moins pour adoucir la perte que tant de fils, d'époux, d'épouses avaient faite ; et si leurs largesses ne purent pas rendre la vie à ceux qui avaient succombé, on peut dire qu'elles

tarirent bien des larmes, et qu'elles aidèrent plus d'une victime expirante à recouvrer l'existence prête à s'échapper.

Le Prince de Condé, secondant de tous ses efforts les soins du noble couple, tira de son épargne des sommes considérables dont il distribua une partie de sa propre main; et il porta même l'humanité jusqu'à entrer dans les détails nécessaires, pour faire constater la disparition de pères de famille, dont le trépas incertain amenait déjà des contestations ruineuses, et qui menaçaient de dévorer entièrement le patrimoine laissé en héritage à leurs enfans.

Ayant eu l'occasion de rencontrer le lieutenant de police et le prevôt des marchands, il ne leur dissimula point tout ce qu'il trouvait de répréhensible dans leur conduite, et sur l'excuse qu'ils lui donnèrent, qu'ils n'avaient pas pu prévoir un tel désastre, il leur dit : *quand on est placé à la tête d'une ville contenant une population de huit cent mille âmes, et qu'on annonce une fête qui doit la rassembler dans une seule place, il n'est pas permis de poser sa tête sur le chevet, avant que de savoir pertinemment si chaque citoyen n'a rien à craindre pour sa sûreté, et s'il n'est pas possible qu'un jour de divertissemens ne devienne, une époque de deuil et de misère. Les hommes*

chargés de la police dans cette circonstance, ont les mêmes obligations à remplir qu'un général d'armée devant l'ennemi : il est responsable de la vie de tous ses soldats, s'il place son camp à l'aventure et sans précaution; et dans ce cas, on peut justement lui reprocher la perte du dernier tambour, comme celle du premier et du meilleur officier.

Le Prince de Condé crut aussi devoir bientôt donner une épouse à M. le Duc de Bourbon. Le cœur du jeune Prince avait parlé pour mademoiselle d'Orléans; le mariage fut arrêté sans de longues négociations.

La Princesse avait quelques années de plus que le Duc, et cette singularité fixa les regards de tout Paris.

Mariage du Duc de Bourbon, 1770.

La cérémonie eut lieu à Versailles. Le roi tint grand couvert, et selon l'ancienne étiquette, il donna la chemise à M. le Duc de Bourbon, et la reine en fit de même à Madame la Duchesse. Les cours changent rarement leurs usages : celui-ci était établi de temps immémorial, et avait eu lieu de même au mariage du Prince de Condé.

A l'occasion de cette alliance, un homme d'esprit, son secrétaire, composa une pièce charmante, intitulée *l'Amoureux de quinze ans*, où il peignit, avec des couleurs bien fraîches, bien

naturelles, l'embarras et les sentimens du jeune époux. Cette pièce est un monument de grâces et de bon goût, et fait honneur au couple qui l'a inspirée.

Je crois qu'il est inutile de dire à quel degré de somptuosité le Prince de Condé porta la célébration d'une alliance si agréable à son fils. Les démonstrations publiques répondirent à la satisfaction intérieure qu'elle lui causait, c'est en dire assez. Mais, ce que je ne peux omettre, ce sont les immenses libéralités répandues sur les pauvres de la capitale et des provinces. La maison de Condé, comme toutes celles en possession d'un vieil héritage, dont la légitime transmission d'âge en âge est, pour les malheureux, un trésor confié à de fidèles et généreux dépositaires, n'a jamais laissé échapper l'occasion d'ouvrir les canaux vivifians de la bienfaisance sur les infortunés, à chaque circonstance qui apportait quelque changement notable et heureux dans son sein.

On évalua à plus d'un million les largesses distribuées par le Prince dans cette occasion.

La jeunesse de M. le Duc de Bourbon ne permettait pas au Prince de Condé de le laisser habiter avec sa femme. Il crut de la prudence de l'en éloigner quelque temps, et Madame la Du-

chesse de Bourbon rentra au couvent d'où elle était sortie pour la célébration du mariage.

La douleur des époux fut profonde; mais il fallut se conformer aux volontés paternelles.

Cependant M. le Duc de Bourbon pensait déjà aux moyens de se rapprocher de l'être à qui il venait de lier son sort. Il fit plusieurs tentatives pour y parvenir; et enfin, ayant trouvé des facilités pour s'introduire dans la demeure de la Duchesse, il l'enleva, et devint possesseur de l'objet de son amour.

Le Prince de Condé rit d'une entreprise que le succès avait couronné; et comme enfin son fils n'avait fait que s'emparer d'un bien qui lui appartenait, il ne mit plus d'obstacle à la cohabitation de ses enfans.

La cour et la ville applaudirent à la résolution qu'avait prise un mari d'arracher sa femme à la clôture, et pendant long-temps cette heureuse témérité fut le sujet de toutes les conversations d'un public toujours amateur des événemens extraordinaires.

Mais l'un et l'autre des époux n'avaient pas besoin de cette situation un peu romanesque pour plaire et se faire aimer. L'affabilité, l'esprit, un goût vif pour les arts, leur conciliaient tous les suffrages, et le Prince de Condé n'était point

insensible aux marques d'affection qu'ils recevaient de toutes les classes de la société.

Les regards de la multidude se fixaient particulièrement sur l'air déjà martial du Duc de Bourbon. Son illustre père avait veillé à développer de bonne heure les dispositions militaires qu'il se plaisait à observer dans ce premier objet de ses affections, et il y avait réussi.

C'est dans ce but, qu'avant que le Duc n'eût enlevé sa femme, et lorsqu'il n'atteignait pas encore treize ans, les ministres ordonnèrent la formation d'un camp de plaisance, où trente mille hommes de toutes armes rassemblés, purent lui offrir l'image la plus parfaite des batailles, et l'instruire dans la science difficile de la castramétation.

Les plaines de Saint-Omer furent choisies pour cette réunion des troupes les plus brillantes de la France, et le Prince de Condé en prenant le commandement de cette armée, se fit accompagner par ce digne rejeton, à qui il voulut donner les premières leçons de l'art de la guerre.

Camp de Saint Omer, 1770.

On accourut de tous les points du royaume pour jouir d'un spectacle qui n'était point fréquent : deux princes du sang, le père et le fils; un Condé initiant un Condé dans les secrets de

la tactique ! Des étrangers de la plus haute distinction s'y rendirent même du fond du Nord, et jamais la ville de Saint-Omer ne vit une plus belle, une plus nombreuse élite de personnages éminens.

Les évolutions furent multipliées, et d'une exécution vive et précise. Le Prince de Condé y déploya toutes ses connaissances militaires, et cet apprentissage fut le meilleur que pût faire M. le Duc de Bourbon. Ce jeune prince y fit l'essai de ses moyens de commandement; et il étonna plusieurs officiers généraux par son aplomb, sa vivacité, son intelligence, et une espèce de fermeté peu commune à son âge.

A ce camp de plaisance, l'infanterie fit en grand les nouvelles manœuvres introduites dans les troupes françaises, et l'on y reconnut que nos soldats joignaient à la précision des Allemands plus de célérité et de chaleur. Il ne s'agissait donc que de les exercer pour les rendre supérieurs aux Prussiens mêmes, du moins, tel fut l'avis des tacticiens du premier ordre, et le temps et l'expérience l'ont confirmé à la face de l'univers.

L'artillerie qui, chaque jour, faisait des progrès, se montra d'une grande habileté dans plusieurs *tirs*. Elle étonna les officiers les plus

renommés dans cette arme, et de belles récompenses furent accordées à d'habiles pointeurs, auxquels les princes promirent un rapide avancement.

Enfin, la présence de ces chefs, si justes appréciateurs des travaux du soldat, l'électrisa tellement que, malgré les fatigues du campement et des évolutions fréquentes, tous les corps témoignèrent leurs regrets de la dislocation qu'ils trouvaient trop prompte, puisqu'elle les privait du plaisir et de l'honneur de rester sous le commandement de deux chefs, dont les manières avaient adouci les rigueurs de la discipline, et qui avaient su se faire adorer de toute l'armée. Leur départ fut accompagné de mille bénédictions, de mille vœux de les revoir et de mille témoignages de reconnaissance pour les libéralités qu'ils avaient répandues sur les soldats.

Le Duc de Bourbon, dès ce jour, prit un goût plus vif et plus décidé pour une profession à laquelle il s'était voué dès l'enfance; et quand il revint dans la capitale, on remarqua dans sa personne une allure, une attitude, plus fermes et plus chevaleresques.

C'est cette humeur, toute française, qui le porta à entreprendre ce coup hardi, cet enlèvement de sa femme, dont j'ai parlé plus haut;

c'est elle qui faisait courir sur ses pas toute la population de Paris, charmée de pouvoir admirer dans ce jeune Prince l'héroïsme de sa famille.

Le Prince de Condé portait alors le titre de grand-maître de la maison du roi, sous la qualification de grand-maître de France. Cette charge, une des plus belles de la couronne, lui avait été transmise par héritage, et il se faisait honneur d'en remplir les fonctions.

Charge de Grand-Maître de France.

Dans notre antique monarchie, les princes du sang, les seigneurs les plus illustres du royaume, se sont toujours fait gloire d'un service personnel près du souverain. C'est ainsi que les offices de connétable, de maréchaux, de grand-sénéchal, de grand-pannetier, de grand-échanson, qui, dans l'origine, n'étaient que des emplois domestiques, furent successivement occupés par des princes du sang royal, ou par des barons dont la noblesse remontait aux premiers temps de la conquête des Gaules par les Francs.

Grande et belle idée de subordination et de fidélité, qui, plaçant près du trône, pour lui donner de la force et du lustre, tout ce que l'état offre de plus haut et de plus éclatant, apprend au peuple que le premier devoir d'un sujet, à quelque rang qu'il soit élevé, est d'obéir à

son maître, et que le plus insigne honneur qu'il puisse ambitionner est d'approcher de sa personne et d'exécuter ses volontés !

Les monarchies, on l'a dit avec raison, ont été constituées sur le modèle de la famille. Un roi est un père entouré de ses enfans; c'est aux plus forts, aux plus habiles, aux plus riches, à veiller pour lui, à le soutenir, à l'aider dans sa pénible carrière. Les princes du sang sont les aînés de la famille; c'est donc à eux à se grouper les premiers autour du père de l'État.

Ces maximes étaient bien celles de notre héros, et il ne les oublia jamais.

Le Prince de Condé se comptait le quarante-deuxième grand-maître, depuis la création de cette charge qui avait un grand nombre d'attributions, et qui n'était pas seulement honorifique, de beaux émolumens, de riches épaves y étant attachés.

Entr'autres droits utiles dont jouissait ce grand-officier, il avait coutume d'hériter, à la mort du monarque, de l'argenterie qui avait servi à son usage particulier. Cette aubaine était immense.

Le Prince de Condé négligea souvent de réclamer plusieurs de ces droits et de ces émolumens; et dans les circonstances où ils étaient de la plus extrême valeur, où le lustre même de la

maison l'invitait à en profiter, il montra qu'il savait en faire le noble sacrifice.

Ce désintéressement se faisait remarquer dans toutes les occasions. On le vit, dans certaines rencontres solennelles où le grand-maître est obligé de déployer une magnificence nécessaire à la pompe de la cour, faire des avances considérables, dont il ne demanda point le remboursement au trésor royal. Il trouvait ces réclamations au-dessous de lui, et cependant il avait quelquefois porté le faste de la représentation au-delà même de ce qu'exigeaient toute la dignité et les devoirs de sa charge.

On aime à retrouver dans de tels procédés les habitudes des hommes nés pour donner l'exemple de la générosité à tant de gens qui les observent, et qui modèlent ordinairement leur conduite sur eux. Le Prince de Condé pensait avec raison qu'un grand n'est jamais plus digne de ce titre que lorsqu'il se montre désintéressé.

Louis XV lui fit connaître plusieurs fois qu'il lui savait gré d'une si belle conduite, et souvent il l'opposa malignement à l'avidité de quelques courtisans insatiables qui sollicitaient, chaque jour, des faveurs et des grâces.

Le Prince de Condé joignait à cette charge, une autre plus belle encore, celle de colonel

général de l'infanterie française. Il n'est point inutile d'en faire connaître les attributions : peut-être la nouvelle organisation de nos armées ne permettra-t-elle pas de la rétablir, et nos enfans liront avec curiosité et plaisir, quelle fut la dignité importante et glorieuse qui vient de s'éteindre avec le Prince de Condé.

Charge de Colonel général.

Le titre de colonel général ne fut en usage, dans nos troupes, que sous le règne de François Ier. Après celle de maréchal de France et de commandant en chef, cette charge était la plus considérable qui fut dans les troupes françaises. Le colonel général se trouvait à la tête de toute l'infanterie, qui, dès le gouvernement de Louis XII, était devenue beaucoup plus nombreuse qu'elle ne l'avait été sous les rois précédens. L'auteur de l'Histoire de la milice française ne nous dit pas à combien elle montait ; mais on peut évaluer, d'après plusieurs passages de Brantôme, qu'elle devait aller au nombre de cent dix à cent vingt mille hommes, dans son plus grand développement.

Les droits et les prérogatives du colonel général furent donc très-étendus, et le devinrent encore plus sous le règne de Henri III.

On ignore l'année dans laquelle François Ier institua cette charge si brillante, et quand M. de

Taix, qui en fut revêtu à la création même, en prit possession.

Gaspard de Coligny en étendit beaucoup l'autorité. Ce fut lui qui dressa l'ordonnance de 1550 pour la discipline de l'infanterie, et Henri III lui en fait l'honneur dans le préambule de l'édit d'établissement. Le colonel général avait non seulement la jurisdiction sur toute cette arme, mais les capitaines ne pouvaient pas disposer d'un emploi sans son agrément, qu'il faisait toujours payer fort cher. Les régimens n'existaient point encore, et toutes les compagnies nommées *bandes*, étaient des compagnies franches.

Les honneurs que l'on rendait autrefois au colonel général étaient extraordinaires; il avait une garde de deux compagnies, avec le capitaine et le drapeau, et les tambours battaient aux champs quand il entrait ou sortait, comme l'on fait pour le souverain. Enfin, lorsqu'il voulait monter la garde chez le roi, il en faisait avertir les capitaines, et on le saluait de la pique, même à la porte du palais.

On raconte que Gaston, frère de Louis XIII, rentrant au Louvre, dans son carrosse, où était le duc d'Epernon, le tambour de la garde, voyant le carrosse de Monsieur, rappela selon sa cou-

tume. Aussitôt le duc d'Epernon mit la tête à la portière et cria au tambour qu'il était là : alors le tambour battit aux champs ; ce dont le frère du monarque fut extrêmement choqué. C'était un trait de fierté et d'arrogance qu'aucun colonel général n'aurait imité dans les siècles suivans, et que ne se serait certainement pas permis le Prince de Condé qui connaissait l'anecdote, et était loin de l'approuver.

Le colonel général recevait le serment du mestre-de-camp des gardes, couvert et assis dans un fauteuil ; ce dernier étant chapeau bas, à genoux sur un carreau, et tenant la main sur l'évangile, il était obligé d'y rester quelques minutes ; mais ordinairement un signe affectueux de son chef l'invitait à se relever avec promptitude.

Le mestre-de-camp lui devait une fois le salut de la pique, et quand il ne le faisait pas le jour de sa réception, il était obligé de lui rendre cet honneur la première fois qu'il paraissait devant lui, à la tête du régiment.

Pour bien comprendre tous ces droits du colonel général, il faut se reporter au temps où cette charge a été créée. L'armée alors avait une forme absolument différente, non seulement de ce qu'elle est aujourd'hui, mais de ce qu'elle a été lorsque Louis XIII, augmentant

ses troupes à un point où jamais on ne les avait vues en France, fut obligé de retrancher beaucoup des attributions de ce suprême commandant de l'infanterie du royaume.

Avant cette époque, le colonel général était presque l'égal du connétable; mais depuis la formation des armées régulières, sa puissance colossale ne fit que décroître. Cependant il se maintint toujours dans le privilége du drapeau blanc; et il n'est pas hors de propos de parler ici de cette prérogative.

Les colonels généraux en jouirent d'abord pour leurs premières compagnies, à l'exclusion de toutes les autres. Lorsque les légions furent instituées par Henri II, les chefs de ces corps eurent aussi le droit de faire porter le drapeau blanc aux deux compagnies *d'élite* dont ils étaient capitaines dans leur propre légion : c'est le seul fondement sur lequel les commandans de quelques autres régimens qui furent levés depuis, purent prétendre avoir le même droit. Le colonel général ne s'opposa point à cette multiplication de *drapeaux blancs*, parce qu'ils étaient affectés aux compagnies *colonelles* qui lui appartenaient et qu'ils formaient partie de leurs honneurs.

Le duc d'Epernon, si jaloux des prérogatives

dus à cette charge, la posséda depuis la démission de M. de Strozzi, pendant soixante ans; elle passa ensuite à Bernard de la Valette, son fils, à la mort duquel elle fut supprimée.

Henri IV, pour diminuer l'influence de ce chef de l'infanterie française, créa une charge de lieutenant-colonel général, qui conférait le commandement sur toute cette infanterie, en l'absence du commandant suprême que l'on pouvait employer ailleurs. Ce fut M. de Crillon, à qui ce Prince la confia, et il n'eut point de successeurs. En 1661, Louis XIV supprima enfin la charge de colonel général; mais Louis XV la rétablit en 1721, en faveur du duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, qui s'en démit le 5 décembre 1730. Une ordonnance la supprima de nouveau, et elle fut encore rétablie pour le Prince de Condé, qui était bien digne de l'occuper.

Quand le roi lui donna ce titre, l'organisation de l'armée française avait réduit de beaucoup l'autorité et l'influence qui en dérivaient. Les ordres qu'il aurait pu donner autrefois émanaient alors des ministres, les nominations qui dépendaient de lui étaient peu nombreuses; mais il avait toujours de grands honneurs, et la qualité de prince du sang qu'il y joignait, re-

haussait infiniment cette charge déjà si éminente.

Ces détails ne seront pas sans mérite pour les militaires, ni pour les hommes nés depuis trente ans, et assurément il s'en trouve assez qui sont étrangers à nos anciennes institutions, et qui saisissent avec avidité l'occasion de s'en instruire.

Dans ces deux charges, le Prince de Condé sut se concilier l'affection de tout le monde. Il avait, comme on l'a vu, une multitude d'emplois à donner dans le service de la cour. Il pouvait renvoyer, changer, supprimer, gratifier; il ne se rendit accessible à aucune intrigue, et tous les employés conservèrent sous lui leurs traitemens, leurs fonctions, jusqu'à ce que des mesures d'économie prises dans le conseil du monarque l'aient forcé enfin à réduire le nombre des personnes qui dépendaient de la grande-maîtrise. Son cœur en gémit: il prit sur son propre trésor, pour rendre la position de ces réformés moins douloureuse, et il les rétablit dans leurs places, aussitôt que quelques vacances lui en donnèrent les moyens.

En sa qualité de colonel général, il pouvait également beaucoup, près du ministère, pour faire accorder à ses protégés des lieutenances et même des grades supérieurs qui n'étaient plus,

il est vrai, à sa disposition, ainsi qu'ils l'avaient été à celle de ses prédécesseurs; mais on sent qu'à sa recommandation, un brevet devait facilement être délivré. Cependant, il n'abusa jamais de la supériorité de son rang pour exiger du ministre de la guerre des complaisances qui auraient pu compromettre l'honneur de nos armes, en peuplant nos corps militaires d'officiers ignorans ou faibles. Jamais il n'appuya que les prétentions justes, et il n'apostilla les placets qu'en faveur de gentilshommes ou d'honnêtes bourgeois, connus et de belle espérance.

Sa conduite toujours mesurée, toujours prudente, le faisait donc respecter à Versailles comme dans les camps, chez les ministres comme chez le roi.

Cette haute sagesse se fit remarquer constamment dans le cours de sa vie, et surtout quand les circonstances les plus difficiles le forcèrent à se prononcer sur des points d'une majeure importance. J'ai dit que les embarras de la cour étaient extrêmes, et l'on a vu combien de funestes tiraillemens s'en étaient suivis, entre toutes les parties constitutives de l'économie sociale. Le règne de Louis XV ne fut pas agité, il est vrai, par ces tempêtes horribles qui renversèrent notre antique monarchie sous son successeur; mais il

se ressentit violemment de ces tourmentes, qui, si elles n'ont pas l'action suffisante pour submerger le vaisseau de l'État, ont toujours assez de force pour le fatiguer, le briser en partie, et le mettre dans l'impuissance de résister à un choc plus terrible.

C'est dans les intrigues de l'Œil-de-bœuf, dans les fluctuations des projets et des résolutions ministérielles, dans l'épuisement du trésor public, dans les prétentions des parlemens, qui peut-être, se laissant trop entraîner, comme je l'ai remarqué plusieurs fois, à l'indignation que leur causaient les procédés inouis des premiers agens du pouvoir souverain, commençaient à mettre en oubli, dans leur fréquentes remontrances, le principe de leur institution, dont le religieux maintien avait été le *palladium* de notre antique monarchie; c'est dans le caprice qui tendait à remplacer partout l'action de la loi, dans la résistance de quelques états de province, qui, pour la première fois, prenaient presque une attitude hostile contre le gouvernement, que le mal existait. Il n'y avait plus d'union nulle part, on ne s'entendait sur rien, on ne paraissait d'accord que sur un point, c'était de blâmer, de fronder l'administration et les établissemens de nos ancêtres.

Cependant, le mal n'était point sans possibi-

lité de remède; la gangrène n'avait encore fait de ravages qu'à la surface du corps politique. Le fond de la nation n'avait point perdu ses mœurs, conservait ses anciens usages, et adorait son roi; il ne fallait que de l'habileté et de la fermeté, mais malheureusement l'une et l'autre manquaient.

Dans ce conflit, dans cette déviation générale de la bonne ligne, la position d'un prince du sang sujet fidèle et dévoué, en même temps qu'il se faisait gloire de chérir nos libertés et nos garanties contre le despotisme et l'arbitraire, était pénible et critique. Notre héros se tira d'une situation si embarrassante, en suivant tout simplement ce que son amour pour le roi, son devoir, sa conscience, sa dignité lui dictaient.

Plein de respect pour le chef de l'État, il s'abstint continuellement de toute observation, de toute réflexion qui auraient pu blesser l'autorité du monarque, et le Palais-Bourbon ne retentit jamais d'aucune plainte, d'aucune censure contre la marche du gouvernement. Une occasion décisive se presenta pourtant, où il fallut que le Prince de Condé se prononçât entre la conservation des maximes fondamentales du royaume et les innovations d'un chancelier. Il ne balança point, et il manifesta hautement son

opposition au renversement de la vieille magistrature, qui avait été la splendeur et l'appui du trône de France pendant un si grand nombre de siècles.

Ce serait bien ici le cas de faire la part de l'éloge et du blâme dus à ces grands corps politiques et judiciaires, à ces parlemens, si légèrement jugés par la génération actuelle qui ne les a presque point connus, si inconsidérément accusés d'avoir détruit l'édifice à la garde duquel ils étaient préposés. Sans prévention, et placé à la juste distance pour apprécier leur conduite, je ne dissimulerais pas que, depuis le milieu du règne de Louis XV, ils mirent peut-être trop d'aigreur dans leurs démêlés avec la cour, et qu'ils perdirent le souvenir qu'ils n'étaient que les conseillers du monarque, et non point ses régens; et en même temps, j'énumérerais tous leurs anciens services avec impartialité; mais le plan que je me suis tracé ne permet pas cette digression qui demanderait trop de développement. Je ne puis cependant éviter de faire observer au lecteur peu familiarisé avec nos anciennes formes constitutionnelles, que les parlemens, seule barrière établie contre les entreprises du pouvoir ministériel, merveilleux contre-poids qui soutenait en même temps les

droits du peuple et l'autorité du roi, changés, modifiés, dénaturés par l'organisation nouvelle que leur donnait le ministre Maupeou, laissaient le peuple sans défenseurs et le trône sans force. Cette explication est nécessaire pour bien connaître la valeur du refus que fit le Prince de Condé de donner son consentement à une mesure qui bouleversait l'ouvrage du temps, de l'expérience et de la raison.

Membre de la cour des pairs, qui représentait les premiers barons, les grands vassaux du royaume, gardien, conservateur-né de nos lois primordiales, il ne pouvait pas, sans manquer à ses ancêtres, à lui-même, à toute la France, coopérer, par une scandaleuse adhésion, à la ruine de nos institutions fondamentales.

Le Prince de Condé remplit donc un devoir en résistant au ministre, et servit le roi en défendant la constitution monarchique.

Pour comprendre ce qu'eût de patriotique, dans cette circonstance, sa conduite et celle des autres princes du sang, il faut donc rappeler les élémens primitifs de notre ancienne constitution dont nous ne pouvons saisir l'esprit et juger la perfection, qu'en remontant aux temps les plus reculés de la monarchie.

Avant la conquête des Gaules, les Francs,

peuplades errantes et guerrières, choisissaient des chefs à qui ils donnaient le nom de rois. Ces *premiers de la nation*, car c'est ainsi qu'on les qualifiait souvent dans les assemblées générales, étaient chargés de faire exécuter les lois délibérées en commun, et de conduire les opérations militaires.

Cette forme de gouvernement pouvait convenir à un peuple peu nombreux, dont les besoins n'étaient pas multipliés, et chez qui la législation et les usages étaient de la plus grande simplicité.

Après la conquête, et quand la monarchie fut solidement fondée, les rois, d'électifs qu'ils étaient, devinrent héréditaires du consentement unanime des Francs, qui reconnurent, malgré le désir qu'ils auraient eu de conserver leur droit d'élection, que, dans un grand État, l'hérédité du trône est le plus sûr gage de la tranquillité et de la prospérité publiques. Cependant, les assemblées générales où se discutaient, où se faisaient les lois, subsistèrent toujours; mais le monarque y eut une bien plus grande influence que ses prédécesseurs, et cet ascendant de la couronne y devint, à chaque règne, plus marqué. Charles-Martel, chef de la seconde race, les suspendit même pendant vingt-deux ans de

sa domination; son successeur Pepin en éloigna le retour périodique, tant qu'il pût, et ne les convoqua que pour s'assurer de la possession du trône, et Charlemagne, enfin, donna une forme régulière et fixe à ces champs-de-mai, toujours si chers à la nation.

Ces assemblées communes jugeaient les causes majeures, les insultes à la religion, les révoltes, les félonies, les conjurations, les troubles de l'État, sans acception de personnes, ni de qualités, sans en excepter même la royale, ni l'impériale, suivant le principe fondamental que, tous les Français étant égaux et justiciables de leurs pareils, les dignités accidentelles ne changeaient point le caractère intime donné par la naissance française. Tels furent nos *antiqua pacta conventa* suivant l'opinion de tous les historiens. Voilà, dit entre autres, le célèbre Boulainvilliers, « quels » furent les droits que Charlemagne rendit aux » assemblées de la nation, non comme une gratification nouvelle, émanée de sa pure générosité, ou une marque de reconnaissance qu'il » devait aux Français pour tant de services qu'il » en avait reçus, mais comme la restitution d'un » droit naturel et incontestable, usurpé par ses » prédécesseurs ». Mais les discordes qui suivirent le règne de ce grand monarque, et qui éclatè-

rent avec tant de violence, immédiatement après sa mort; la faiblesse des derniers Carlovingiens, le besoin qu'eût Hugues Capet de se servir des formes du despotisme pour écarter tous ceux qui pourraient lui disputer le sceptre; les concessions des différens rois aux seigneurs, aux gouverneurs de provinces, dont le plus grand nombre se rendit indépendant, firent perdre de vue ces principes constitutifs de notre monarchie. Les assemblées du champ-de-mai, transformées en assemblées d'états-généraux, ne furent plus appelées à prendre part aux actes importans de la législation que selon le bon plaisir du souverain, ou lorsque les malheurs du peuple s'étaient tellement accrus, qu'il n'y avait que ce remède à employer, et souvent il était plus dangereux que le mal, par la disposition où se trouvaient les esprits. Cependant, Saint Louis, Philippe-Auguste, Philippe-le-Bel, voulant affaiblir l'autorité des seigneurs, rendre bonne justice aux vassaux de la couronne et aux villes affranchies, régler les dépenses de l'administration, cherchèrent un moyen terme pour arriver à ce but, sans être forcés de mettre leur puissance en péril. Ils conservèrent donc toujours la faculté de convoquer des états-généraux à eux et à leurs successeurs, et en même temps ils établirent de grands corps

judiciaires, chargés de leur donner des conseils, autorisés à leur faire des remontrances, et même à refuser d'enregistrer des lois qui seraient contraires à l'équité, à la religion et aux droits de la nation; ainsi ils posèrent d'eux-mêmes des bornes à leur pouvoir. Les parlemens, car c'est ainsi qu'on appela ces tribunaux supérieurs, ces corps intermédiaires, en leur donnant un nom qui n'avait jadis appartenu qu'aux assemblées du champ-de-mai, furent d'abord ambulans, puis ils devinrent sédentaires. Ils se composèrent de *chevaliers ès-lois* et des pairs du royaume, dont ils formèrent la cour; et après avoir été long-temps composés d'hommes doctes, à qui le monarque donnait ces places en récompense de leur science et de leurs travaux, les besoins de l'État forcèrent François Ier à rendre vénales les charges de conseillers et de présidens. Cette nouveauté parut monstrueuse; mais une grande intégrité et des vertus héréditaires dans les familles qui avaient acquis ces charges, apprirent à la nation qu'elle avait peut-être gagné à cette vente des offices de judicature. D'ailleurs, rien ne fut changé dans les attributions des parlemens; ils furent toujours les représentans au *petit-pied* des états-généraux, et les Français de toutes les conditions voyaient en eux des protecteurs, des

défenseurs contre l'arbitraire. C'était donc une grande audace de la part des ministres que de tenter de les détruire, et un grand acte de patriotisme chez les princes, dont les généreux efforts cherchaient à les soustraire à une dissolution projetée depuis long-temps par le cabinet de Versailles.

Le parlement de Paris détruit par le chancelier Maupeou, 1771.

Un édit du mois de décembre 1770, des lettres-patentes du 23 janvier 1771, et un autre édit de février suivant, venaient, sous le ministère du chancelier Maupeou, de bouleverser le premier corps de la magistrature, en ôtant au parlement de Paris ses anciens droits, celui de remontrances, et particulièrement celui d'enregistrement, qui, s'il n'était pas anéanti, était tellement modifié, qu'on pouvait le regarder comme réduit à rien, et la cour des pairs avait réellement cessé d'exister. Les anciens membres de ce parlement avaient été remplacés par les conseillers du grand conseil, exilés, arrêtés, et son ressort se trouvait brisé en six juridictions supérieures de nouvelle création.

Les princes du sang, sur les représentations énergiques du Prince de Condé, crurent devoir protester contre cette désastreuse innovation, dans des termes qui prouvaient à la fois leur respect pour le chef de l'État, et leur amour

pour les lois fondamentales du royaume de France.

Je rapporterai cet acte du zèle éclairé de ces premiers sujets du roi, de ces grands placés sur les marches du trône, de ces successeurs de nos anciens barons; il répondra aux hommes qui prétendent que le peuple français n'était point libre, que nous n'avions point de constitution, que la propriété était incertaine, que la justice était arbitraire, et que le pouvoir royal n'avait point de barrières avant la révolution de 1789. Il servira encore à faire connaître les formes avec lesquelles les édits prenaient force de lois, et les moyens d'exécution qui s'ensuivaient. Il apprendra à ceux qui l'ignorent ou qui l'ont oublié, ce qu'étaient les princes du sang et les pairs dans l'État, et jusqu'où s'étendaient les attributions de la haute magistrature et des compagnies souveraines. Il révélera enfin ce qui n'est que trop fréquent à toutes les époques et sous tous les régimes possibles, il révélera cette tendance qu'ont les dépositaires du pouvoir à céler les faits, les remontrances qui pourraient éclairer le monarque dont ils surprennent la religion, à dénaturer à ses yeux les actions les plus légales, à empoisonner les meilleures intentions, à éloigner de lui ses fidèles sujets, ses loyaux officiers,

pour régner sous son nom, dévorer sans obstacle la fortune publique, et se fonder une puissance indépendante du trône et presqu'indestructible, en s'entourant de créatures dévouées et achetées par l'or arraché à la sueur des peuples. Ces protestations des princes sont trop précieuses, pour que je n'en rapporte pas les principaux motifs. Elles sont un monument de gloire pour la sagesse de nos ancêtres, et elles serviront à l'instruction de nos descendans. Elles sont la preuve irrécusable de la faculté qu'avaient tous les Français de porter au pied du trône de justes doléances contre les abus ministériels; car, ce que les princes du sang ont fait ici, les parlemens des provinces, les chambres des comptes, les cours des aides, les conseils souverains, les bailliages, les sénéchaussées, les mairies, l'échevinage des villes, et les corporations des arts et métiers, l'imitèrent dans tout le royaume; et si l'obstination des ministres rendit, sous le règne de Louis XV, ces plaintes inutiles, ce n'en fut pas moins une occasion solennelle d'interrompre la prescription des libertés de la nation française.

Les princes avaient été avertis qu'un nouvel édit devait anéantir entièrement tous les parlemens à la fois; ils crurent devoir faire pressentir d'avance leur opinion sur une semblable mesure,

où s'expliquant franchement, sur celle qui avait déjà été prise à l'égard du parlement de Paris, et le 12 avril, ils firent répandre dans toutes les rues de la capitale, sous le titre *de protestations*, un écrit portant en termes exprès que :

Protestations des Princes du sang, contre la subversion totale de la magistrature par le chancelier, Meaupeou, 12 avril 1771.

« Considérant que la monarchie française ne s'est soutenue avec l'éclat, la splendeur et la force dont elle jouit depuis tant de siècles, que par l'observation des lois primitives qui lui sont inhérentes, qui en forment le droit et en font l'essence;

« Que la liberté propre à tout Français, le droit de la propriété de ses biens, celui d'hériter de ses pères, ou de recevoir de ses parens ou amis, sans en pouvoir être privé, ni empêché autrement que par l'application légale de la loi, à quelque délit préalablement et compétemment jugé, et non par voie de volonté arbitraire et absolue, ne sont pas les seuls droits de la nation et des sujets, ni les seules lois fondamentales de la monarchie ;

« Que le droit des Français, un des plus utiles au monarque et des plus précieux à ses sujets, est d'avoir des corps de citoyens perpétuels et inamovibles, avoués dans tous les temps par les rois et par la nation, qui, sous quelque forme et dénomination qu'ils aient existé, montrèrent en

eux le droit général de chacun des sujets, d'invoquer les lois, de réclamer leurs droits et de recourir au prince; et dont les plus importantes fonctions ont toujours été d'être chargés de veiller au maintien des lois établies, de peser dans les lois nouvelles, l'utilité ou le danger des contradictions qui pourraient s'y trouver avec les lois anciennes, de les vérifier et de représenter au souverain tout ce qui pourrait être au préjudice des droits de ses sujets, ou des lois primordiales et constitutives de son royaume;

» Que des fonctions si importantes exigeaient la plus grande sûreté dans leur exercice, afin qu'en rendant la justice aux peuples, les membres qui composaient ces corps n'eussent rien à redouter des protections, des haines, des vengeances, ni de l'autorité, lorsqu'ils suivaient les lois et leur conscience, ou que leur fidélité les obligerait de s'armer de toute leur fermeté pour porter la vérité aux pieds du trône, en écarter la surprise, et y défendre les sujets et les lois;

» Que cette sûreté nécessaire ne saurait exister sans l'inamovibilité de droit de ceux à qui sont confiées des fonctions si importantes, qu'elles ont toujours été regardées comme une des principales sauvegardes de la liberté publique, contre

l'abus du pouvoir arbitraire, qu'elles sont une partie intégrante de la *constitution* de l'État, et se trouvent, autant qu'aucune autre loi, renfermées dans l'ordre des lois fondammentales de la monarchie;

» Que, sous quelque forme et dénomination que ces corps, dépositaires des lois, y aient existé, ils ont de tout temps été propres à la nation, qu'ils ont fait une partie essentielle de son gouvernement, et que les monarques mêmes en ont reconnu l'utilité;

» Que le droit des princes et des pairs a de tout temps été de ne pouvoir être jugés que par le premier corps de la nation, et que par des juges inamovibles;

» Que la noblesse, qui partageait le droit de ne pouvoir être traduite qu'en ce premier tribunal, avait conservé le privilége d'être jugée en la grand'chambre du parlement de son ressort, la Tournelle réunie, et de pouvoir y avoir pour juges les princes, les pairs et tous ceux qui ont séance en la grand'chambre;

» Que ces différens droits, ainsi que toutes les lois fondammentales de la monarchie, se trouvent non seulement ébranlés, mais même renversés par les principales dispositions, et notamment par le troisième article de l'édit de décembre,

enregistré par voie d'autorité sans délibération libre et du très-exprès commandement du roi, dans le lit de justice tenu à Versailles;

» Que cette troisième disposition de l'édit détruit toutes les lois, en rendant possible et arbitraire l'abrogation de celles qui sont les plus saintes, et que les actes exercés contre les membres du parlement en exécution de cet édit, ne s'est déjà que trop évidemment prouvé;

» Considérant que, depuis et en conséquence des lettres-patentes du 23 janvier, à la place des officiers du parlement de Paris exilés, et dont les charges avaient été illégalement confisquées par arrêt du conseil, contre le droit immémorial de la nation et la reconnaissance qui en a été faite par les dispositions les plus précises des ordonnances de nos rois, on a vu les membres dudit conseil où lesdits arrêts étaient censés avoir été formés, siéger au palais et y composer un tribunal qui a été qualifié du nom de parlement de Paris;

» Qu'au mois de février suivant, un autre édit a morcelé le ressort du parlement de Paris, détruit un conseil souverain légalement établi, et en a érigé six nouveaux; qu'en l'absence des vrais membres du parlement, les gens du conseil qui leur sont illégalement substitués, ont

enregistré cet édit; qu'en conséquence de cet enregistrement, plusieurs de ces nouveaux tribunaux sont déjà dans une force d'activité; que quelques-uns même sont présidés par des commissaires départis; que des juridictions de pairies, dont l'une des plus grandes prérogatives est de ne reconnaître qu'un parlement pour leur supérieur et pour l'appel direct de leurs jugemens, ont été comprises dans leurs ressorts, et que sans avoir égard aux droits et aux priviléges de la noblesse, de n'être jugée, en matière criminelle, que dans un parlement, la grand'chambre et la chambre de la Tournelle assemblées, les gentilshommes semblent devenir justiciables en dernier ressort de ces conseils supérieurs, et ont déjà été jugés de fait, contre tout droit par les gens du conseil siégeant à Paris au palais;

» Considérant de plus, qu'ainsi que le feu roi s'est reconnu *sujet lui-même aux lois de son royaume*, le roi a plusieurs fois déclaré, depuis qu'il est sur le trône, qu'il voulait régner, *non par l'impression seule de l'autorité; mais par l'amour, par la justice, et par l'observation des règles et des formes sagement établies dans son royaume*;

» Qu'à l'exemple de ses augustes prédéces-

seurs, il a reconnu explicitement en diverses occasions, l'*heureuse impuissance* où sont les rois de France de changer, ni d'altérer les institutions primordiales et sacrées qui tiennent à la constitution de l'État, et qui fait à la fois la sûreté des droits de la couronne et de ceux de ses sujets;

» Que si cette impuissance heureuse est également une vérité de droit naturel et de droit français, la même impuissance existe de pouvoir porter une loi qui donne implicitement la possibilité de détruire à volonté celles qui sont de tout temps reconnues pour invariables, inaltérables et indestructibles;

» Considérant que l'édit de décembre ne peut jamais être regardé comme loi, non seulement par le défaut de pleine, entière et libre délibération pour son enregistrement, mais encore par son contexte, par ses généralités, par ses dangereuses conséquences, par l'ouverture qu'il donne au renversement de toutes lois, par le droit même qui est établi de pouvoir détruire celles qui, par leur essence et les principes fondamentaux de la monarchie, sont les plus indestructibles;

» Considérant aussi qu'à force de calomnie et d'obsession, l'on est parvenu à faire ensorte qu'aucune des représentations, qu'aucune des

remontrances faites à cet égard, n'aient été reçues par le roi ;

» Considérant que tous les objets sont défigurés et empoisonnés aux yeux du roi, au point de l'avoir engagé à blâmer, dans sa lettre du 29 janvier dernier, une assemblée que les princes du sang avaient faite entre eux et en famille, pour aviser aux moyens de le servir, en lui ouvrant les yeux sur le danger des conseils qui lui sont donnés ; que lorsque sur la réquisition du parlement de Rouen, les princes du sang voulaient proposer de remplir les justes désirs de cette compagnie, ils en avaient été empêchés par une seconde lettre ; qu'ayant répondu de suite, d'une façon telle que la sincérité, l'attachement et le respect desdits princes pouvaient l'exiger, ils sont restés sans recevoir une autre réponse que la publication postérieurement faite de l'édit, objet des présentes protestations ;

» Que depuis, voyant le mal s'accroître, les princes du sang ont cru de leur devoir, de leur honneur, de leur conscience, d'entrer auprès du roi plus en détail sur l'étendue des maux et sur leurs causes, et d'écrire à Sa Majesté une seconde lettre, pour lui faire connaître les surprises faites à sa religion, la porter à rétablir l'ordre légal et public, et la supplier de

faire cesser les irrégularités qui le troublent ; lettre dictée par le devoir et par l'amour le plus pur, et que les princes réclameront toujours comme la preuve de leur zèle, de leur attachement, de leur respect et de leur fidélité ;

» Que cette lettre est restée sans réponse comme sans effet ; que cependant ils voient des commissaires du conseil siégeant au parlement avec le droit d'y remplir et d'y exercer toutes les fonctions de cette cour, tant au civil qu'au criminel, sans aucune exception, ni limitation ;

» Qu'ils voient ces commissaires enregistrer des lois, condamner ensuite des criminels, et marcher ainsi à grands pas et englober sous l'autorité de leur commission, ou de celle qu'on annonce devoir être formée sous le nom de parlement de Paris, les objets les plus privilégiés, les droits les plus reconnus et les plus sacrés.

» Considérant que pour la sûreté de leur honneur, de leur vie et de leurs biens, ils ne peuvent reconnaître une cour des pairs, dont eux, princes du sang, sont membres nés, et dont ils sont uniquement justiciables par les prérogatives de leur naissance, que dans un tribunal fixe, composé de membres inamovibles, qui ne puisse être destitué que dans les cas prévus et dans les formes prescrites par les lois du royaume ;

» Que cependant tous ces actes illégaux et multipliés donnent justement lieu de craindre, que le rédacteur de l'édit ne parvienne à le justifier assez auprès du roi, pour l'engager à soutenir ce dangereux ouvrage, en établissant, dans le tribunal qui a été qualifié de parlement de Paris, de nouveaux officiers substitués à ceux dont les charges ont été illégalement confisquées;

» Que quelque forme que l'on donne à ce tribunal, il ne pourra jamais être regardé ni comme parlement, ni comme cour des pairs;

» Considérant que, dans ces tristes extrémités où l'accès du trône est fermé à toute réclamation, il pourrait arriver que l'on parvînt à en écarter totalement la vérité, à obscurcir le droit français, à calomnier et faire méconnaître le zèle, et à défigurer les soumises et justes représentations que les princes ont faites au roi, et qu'elles pourraient demeurer sans aucun effet; pensant que les formes irrégulières dont on n'a déjà donné que trop d'exemples, peuvent leur faire craindre aussi que les voies de droit les plus simples et les plus légitimes ne leur soient même interdites au besoin;

» Considérant enfin, qu'en conservant l'espérance que Sa Majesté reconnaîtra un jour les conseils pernicieux qui lui ont été donnés, lors-

qu'elle voudra bien se mettre à portée d'être instruite des injustices qui ont été faites depuis l'édit de décembre, et de peser les inconvéniens de la subversion totale des lois du royaume qui en résulte, il ne leur reste d'autre ressource que celle de conserver à la postérité les preuves de leur attachement aux lois, de leur constante fidélité pour le roi, ainsi que celle de leur respect et de leur amour pour sa personne; ils se trouvaient forcés, par la voix de leur conscience, de leur devoir envers Sa Majesté, envers la nation, la noblesse, la pairie, envers eux-mêmes et leur postérité, de ne pas différer de conserver par tous les moyens de droit les lois du royaume, qui sont l'essence d'un état monarchique, assurent la liberté des citoyens, leur vie, la propriété de leurs biens, et maintiennent dans toute leur intégrité et avec solidité l'autorité légitime et les droits de la couronne qui est substituée à tous les princes du sang;

» Qu'en conséquence, n'entendant ni protester contre une loi, ni s'opposer à une loi qui puisse être susceptible d'être loi; n'entendant point protester contre une volonté qu'il soit dans la puissance du roi de réduire en loi, ni s'y opposer; n'entendant mettre d'obstacles ni d'entraves, soit à ce que le roi pourra trouver bon d'éta-

blir légalement, pour l'avantage de ses sujets dans la dispensation de la justice qui leur est due, soit aux moyens d'administration que le roi jugera les meilleurs pour subvenir aux besoins de l'État, dont il aura approfondi la réalité;

» Ils déclarent, qu'en renouvellant, en tant que de besoin, la protestation qu'ils avaient faite d'avance entre les mains de Sa Majesté dans leur lettre du 19 mars,

» Eux, comme gentilshommes, protestent pour la conversation des droits de la noblesse, comme pairs de France nés, pour celle des droits des pairs et des pairies; et, comme princes du sang, pour les droits essentiels de toute la nation, les leurs, ceux de leur postérité et pour le maintien des lois qui les assurent.

» Protestant particulièrement,

» 1°. Contre l'effet des surprises multipliées faites à la religion du roi par les personnes qui l'entourent et évidemment par son chancelier, en lui présentant d'abord, comme une loi qu'il est dans sa puissance de porter, l'édit de décembre 1770; et notamment contre la troisième disposition de cet édit, dont l'effet serait la destruction de toutes les lois, et l'établissement légal du pouvoir arbitraire;

» 2°. Contre l'effet des surprises et de l'ob-

session des mêmes personnes qui ont fermé l'accès du trône aux organes naturels de la nation, ont fait refuser l'audience des remontrances et des représentations des différentes cours, ont fait laisser sans réponse et sans effet toutes les lettres, qu'à l'acquit de leur devoir les parlemens ont adressées au roi, ainsi que celles mêmes que le zèle le plus pur les avait portés, eux, princes du sang, à lui écrire ;

» 3°. Contre les violences envers les membres du parlement de Paris, soit par des gens de guerre, la nuit du 19 au 20 janvier dernier, soit par les exils exécutés le 21 du même mois, soit par les lettres de cachet, portant éventuellement des peines jusque sur la postérité des particuliers, et contre les conséquences qui pourraient se tirer de tels exemples ;

» 4°. Contre la confiscation illégale des offices des membres du parlement, contre leur destitution et contre le prétendu droit qu'on pourrait vouloir en tirer à l'avenir d'exécuter arbitrairement des confiscations dans cette forme irrégulière ;

» 5°. Contre l'établissement de la commission des membres du conseil qui, d'après les lettres-patentes du 23 janvier dernier, a été substitué aux vrais membres du parlement de

Paris ; contre tous les jugemens que lesdits gens du conseil, ou autres substitués aux membres dudit parlement, pourraient rendre, et les enregistremens et autres actes qu'ils pourraient faire en ladite qualité ; déclarant que, eux, princes du sang, méconnaissent, dans ce tribunal illégal et désavoué par les lois et par tous les ordres de l'État, le parlement de Paris, et qu'ils le réputent toujours collectivement résider dans la personne du roi, dans les princes du sang, dans les pairs du royaume, et dans les autres membres du parlement, et spécialement dans ceux desdits membres dont les offices ont été confisqués sans forfaiture, et sans être préalablement et compétemment jugés ;

» 6°. Contre l'illégalité de l'envoi fait aux membres du conseil, de l'édit de février ; contre l'enregistrement qui en a été fait par lesdits membres du conseil, et contre l'effet de l'édit dudit mois, portant distraction du ressort, suppression d'un tribunal, et érection de nouveaux tribunaux faite pendant l'absence forcée des magistrats du parlement : déclarant qu'ils ne pouvaient reconnaître les prétendus officiers desdits tribunaux comme officiers de justice, ni les actes qui en émaneraient comme jugemens, jusqu'à ce que lesdites distractions et érections

aient été légitimement enregistrées par les vrais officiers du parlement ;

» 7°. Protestant aussi très - expressément contre tout établissement qui pourrait être fait dans la suite d'une cour des pairs, ou de tout autre tribunal qui y serait substitué dans une autre forme que dans celle que l'on pourrait employer légitimement pour le changement des lois constitutives de l'État ;

» 8°. Protestant pareillement contre toute présence, délibération et assistance, forcée ou volontaire, dans aucune séance que ce soit, de ces prétendus tribunaux, d'aucun prince du sang, ou d'aucun pair de France, contre celles des soussignés mêmes, s'il était possible que leurs corps fussent à ce point contraints ; ainsi que contre la présence, délibération ou assistance de tout autre membre du parlement de Paris, soit que son office ait été confisqué illégalement, ou n'ait point été compris dans les convocations irrégulièrement faites ; ainsi que contre toutes les conséquences qu'on pourrait dans la suite vouloir tirer desdites présences, séances ou assistances, pour en exciper la reconnaissance des susdits tribunaux, qui sont ou pourraient être illégalement établis sur les ruines du parlement de Paris ».

Et les Princes finissaient par déclarer en outre, » que les seuls intérêts de l'Etat, de la noblesse, de la patrie, de la nation, des peuples, du roi et de sa race, les mouvaient dans la démarche à laquelle ils se croyaient obligés, et qu'ils faisaient uniquement par zèle pour leur sang, leur roi et leur patrie, et quel qu'en dût être l'événement. Que rien ne pourrait leur faire trahir des intérêts qui étaient si chers à leur cœur, et auxquels leur honneur et leur conscience leur prescrivaient également d'être fidèlement attachés jusqu'à la mort ». Et ces protestations étaient signées :

Louis-Philippe d'Orléans, L. P. J. de Bourbon, L. J. de Bourbon, L. H. J. de Bourbon, Louis de Bourbon, L. F. de Bourbon.

Le coup qu'avaient voulu prévenir les princes, par ces énergiques et sages protestations, ne fut pas moins porté, et le lendemain 13 avril, toute la magistrature de France, frappée comme le parlement de Paris, reçut une forme nouvelle.

Les parlemens de Provinces sont dissous, 13 avril 1771.

Le mécontentement devint général, sans, pour cela, qu'aucun symptôme de rebellion se manifestât nulle part. Le peuple, à cette époque, n'avait pas encore été appelé à se mêler activement des débats qui survenaient entre les pouvoirs de l'Etat; cependant il ne se contraignait

point; il manifestait hautement son improbation des mesures désorganisatrices et sa haine contre leurs auteurs; mais il demeurait dans l'obéissance et attendait que le monarque cessât d'être trompé par des favoris et par d'indignes ministres.

Rencontre du Prince et du chancelier Meaupeou, avril 1771.

Le Prince de Condé s'était tellement prononcé contre ces innovations, que, montant le grand escalier de Versailles, et se rencontrant face à face avec le chancelier Maupeou, celui-ci l'ayant respectueusement salué, il ne lui répondit que par un léger mouvement de tête, qui fut remarqué de tous les courtisans; et ce magistrat s'en étant plaint au roi, Louis XV lui répondit: *Ha! ha! mon cousin de Condé ne fait bonne mine qu'aux gens qu'il aime, et votre besogne du 13 de ce mois ne vous a pas mis dans son amitié; mais il faudra bien qu'il se radoucisse avec le temps.* Ce mot prouve que le monarque tenait fortement à cette réforme de la magistrature, et peut-être la saine politique dira-t-elle, qu'ayant eu la force de se dégager de la tutelle parlementaire, il avait raison de persister dans cette résolution vigoureuse; que si ce fut une grande imprudence et un mal d'avoir anéanti les anciens parlemens, ce fut une maladresse dans son successeur de revenir sur une chose faite,

au moment où le nouvel ordre devait commencer à se consolider. Mais la majorité des citoyens ne voyait pas ainsi, et Louis XVI, en rappelant, trois ans après, les officiers supprimés, et en les rétablissant dans leurs charges et prérogatives, déféra à l'opinion publique. Le temps seul a prouvé que cette secousse donnée à la magistrature, l'avait ébranlée avec tant de violence, qu'elle ne pouvait plus se rasseoir d'à-plomb sur ses anciens fondemens, et que le contre-coup s'était fait ressentir jusque sur ceux de la monarchie; mais le Prince de Condé, ni les autres princes n'avaient pas le don de prévoir l'avenir; et ne jugeant que par les antécédens, ils devaient défendre une institution qui avait été, durant des siècles, la gloire et le salut de la monarchie française.

Nouvelle assemblée et nouvelles protestations des Princes, mai 1771.

Le 15 avril, une nouvelle assemblée des princes fut convoquée chez le duc d'Orléans. La consternation était générale, c'était une véritable calamité qui venait de frapper la nation; du moins, tel était le langage de tous : grands et petits voyaient dans ce bouleversement des cours souveraines, la perte de leurs libertés, et tremblaient de devenir désormais les victimes du caprice ministériel.

Si d'ailleurs l'on jette les regards sur ce nom-

bre immense de personnes qui rattachaient leur existence à celle des corps intermédiaires, à ces milliers de procureurs, d'avocats, d'huissiers, au patronage des conseillers et des présidens; à cette multitude de marchands menacés de voir diminuer leur commerce, par suite de la retraite ou de l'exil des membres du parlement, on ne sera point étonné de la sensation produite par la dissolution de cette puissante compagnie.

Plus les princes remarquaient de chaleur et d'exaltation dans les plaintes et les censures de l'opinion publique, plus ils croyaient servir la cause du peuple et du roi, en s'opposant aux entreprises du ministère, et en effet, ils soutenaient le bon droit, le droit de tous, en défendant les dogmes constitutionnels.

Le Prince de Condé, profondément versé dans l'étude de nos lois primitives, prononça un discours qui fit la plus vive sensation devant les princes du sang et les pairs. Il représenta à cette auguste assemblée, que c'était dans nos antiquités historiques qu'il fallait chercher les argumens les plus forts à opposer à la doctrine du chancelier novateur, et après avoir passé en revue tous les règnes où des changemens et des modifications avaient été apportés à notre constitution de treize siècles, il fit observer aux prin-

ces et aux pairs, que toujours trois grandes maximes fondamentales avaient été religieusement respectées en France : la possession paisible de la légitime propriété, la liberté individuelle et l'indépendance de la justice; que si des ministres abusant de leur pouvoir, y avaient porté atteinte, ils en avaient presque toujours été punis, et qu'on ne devait le maintien de ces beaux droits, qu'à l'énergie et à la prudence de la magistrature qui venait de disparaître. Il ajouta que la suppression violente des charges de judicature, transmises de génération en génération dans les familles des magistrats, était une spoliation véritable, malgré la promesse d'un remboursement illusoire, puisqu'on paraissait vouloir l'évaluer au taux de la finance originaire, c'est-à-dire à rien, ou presqu'à rien ; et en conséquence, il proposa de nouvelles et respectueuses protestations, qui furent signées, comme les précédentes, par les princes du sang, et auxquels tous les ducs et pairs s'empressèrent d'adhérer. Ce dévouement à la cause parlementaire lui fit beaucoup d'honneur.

Quelques hommes prévenus contre tout ce qui n'est pas marqué au coin des idées du jour, demanderont peut-être ce que le peuple avait à gagner ou à perdre, dans des débats où il était

plus question de la conservation des privilèges de la cour des pairs, de la noblesse et de la magistrature, que de toute autre garantie en faveur de la masse de la nation. En parlant ainsi, ce ne serait pas faire preuve de jugement, ce serait montrer au contraire autant d'ignorance que de mauvaise foi. Il faut réfléchir sur ce qui constituait alors la monarchie française. Trois ordres bien distincts la composaient; chacun de ces ordres possédait ses honneurs, ses prérogatives, ses franchises et ses immunités, qui faisaient partie de ses propriétés. Ainsi, le droit qu'avaient les pairs d'être jugés par leurs égaux, et la noblesse de n'être traduite que devant la grand'chambre, leur appartenait à un titre aussi sacré que le domaine acquis par un membre du tiers-état, était aussi inattaquable que tout autre héritage, aux yeux de la loi protectrice et conservatrice de ce qui appartient aux castes comme aux individus, aussi légal que le privilége qu'avait la bourgeoisie de certaine ville, de n'être soumise qu'à telle ou telle juridiction, et de ne pouvoir jamais en être distraite. Cela entendu, cela bien compris, les protestations des princes étaient autant dans l'intérêt du dernier des Français, que dans celui du premier prince du sang; parce qu'en demandant qu'un droit ac-

quis fût inviolable, c'était demander l'inviolabilité pour tous; parce qu'en voulant la conservation de l'indépendance de la magistrature, c'était assurer celle de la justice, et conséquemment donner une garantie à la liberté individuelle; parce qu'en insistant sur la continuation du droit de remontrances, et sur la faculté de refuser l'enregistrement des lois fiscales, c'était défendre la propriété contre les exactions et les déprédations ministérielles; parce qu'en exigeant que l'inamovibilité des offices de judicature fût maintenue, c'était soustraire les magistrats à l'influence du pouvoir, à la corruption, à la menace, et se promettre, autant que possible, l'équité des arrêts.

On me saura donc gré, j'ose le croire, d'avoir donné presque en entier, un acte connu de peu de monde aujourd'hui, contenant tous les principes de notre ancienne législation politique, et dans lequel on retrouve le germe de la charte qui doit nous régir à l'avenir. Le Prince de Condé les défendit, parce qu'il y avait reconnu tout ce qui était nécessaire au bonheur, à la dignité du peuple français. Il n'eût point élevé la voix pour la défense d'un régime qui lui aurait paru dégrader ou opprimer la nation.

Ce Prince, voulant manifester son improbation

Le Prince de Condé déclare qu'il ne portera pas ses causes au nouveau parlement.

d'une manière encore plus directe, plus personnelle, et le peu de confiance qu'il avait dans les lumières des nouveaux magistrats, fit savoir à tous ses agens et à tous ses vassaux, qu'il ne porterait aucune de ses causes litigieuses devant les tribunaux de dernière création; il défendit à ses avocats et procureurs, d'en présenter aucune, et leur ordonna même de retirer celles qui, par suite de procédures, pourraient y être pendantes.

Cette déclaration publique ôta toute considération au parlement Maupeou, c'est ainsi qu'on appelait les nouvelles cours, et le singulier débat qui survint bientôt après, entre Caron de Beaumarchais et le conseiller Goësman, acheva de jeter dans un mépris complet cette magistrature éphémère.

Beaumarchais et Goësman.

Beaumarchais, né dans une classe obscure, avait su en sortir par des talens, de l'audace, de la bizarrerie et de l'intrigue. Engagé dans un procès, ayant besoin d'éclairer son juge-rapporteur, il n'avait pu pénétrer dans le cabinet du conseiller Goësman, chargé de rendre compte à sa compagnie des prétentions de ce plaideur, et s'était trouvé forcé de faire des sacrifices, pour obtenir une audience qu'on lui avait ensuite refusée. Madame Goësman, femme avide et coquette,

avait, dit-on, reçu une somme considérable, afin d'introduire le sieur de Beaumarchais près de son mari, et lui concilier sa faveur, et comme le marché n'avait été que très-imparfaitement rempli du côté de la dame, celui-ci réclamait hautement les cent louis qu'il avait donnés.

Tout ce que la malignité, l'esprit, le persiflage, l'effronterie, et en même temps le ton de bonne société et la politesse envers le sexe, peuvent permettre d'accumuler de plaisanteries, de sarcasmes, de jeux de mots; tout ce qu'un homme froissé par l'injustice; dupé par la fausseté, la bassesse et la cupidité; persécuté par le pouvoir, est dans le cas de déployer d'éloquence et d'énergie; tout ce que le dialecticien le plus habile peut mettre en usage dans des raisonnemens d'une logique entraînante et persuasive, se trouvait réuni dans les mémoires de Beaumarchais.

Quand le Prince de Condé les lut, il en rit aux éclats et dit : *en tuant M. Goësman, Beaumarchais a enterré le parlement de M. de Maupeou.* Voltaire avait invité cet auteur *à faire jouer ses mémoires sur le théâtre*, et c'était le plus juste éloge de leur originalité et de leur finesse. Le Prince de Condé, à qui on rapporta ce mot, ajouta : *le grand hommme a raison;*

c'est une véritable tragi-comédie, qui fera rire tout le monde, et pleurer M. le chancelier.

Il désira voir Beaumarchais, et quand on le lui présenta, il l'appela le *Swift parisien*. Cette aimable comparaison charma l'homme d'esprit, plus désireux encore de la réputation d'épigrammatiste, que de bon et sage écrivain.

Nous entendrons, par la suite, le Prince de Condé s'expliquer sur les dangereux ouvrages publiés depuis par ce dramaturge, et nous verrons qu'il ne s'est jamais laissé aveugler par le prestige du faux clinquant, ni par la magie attachée aux productions teintes de la couleur philosophique.

Exil du Prince de Condé, 1771.

Les ministres se vengèrent de l'opposition que le Prince avait mise à l'exécution de leurs plans, en le faisant exiler par le roi. Profondément soumis aux volontés du monarque, il se rendit dans ses terres; mais peu de temps après, il fut rappelé à la cour, et Louis XV ne lui témoigna aucun ressentiment.

Autrefois, et jusqu'à la révolution, ce fut toujours pour les princes et les grands, une poignante disgrâce, que la privation de la vue de leur maître.

Elevés dès le plus bas âge dans des sentimens

de respect et d'amour envers le chef de l'Etat, ils ne trouvaient rien de plus douloureux que d'en recevoir des signes publics de mécontentement ou d'entendre sortir de sa bouche l'ordre de s'éloigner de lui.

Sous Louis XIV, et dans le commencement du règne de son successeur, plusieurs courtisans moururent de chagrin et de honte d'avoir été forcés de fuir les lambris dorés de l'habitation de leur roi, et d'avoir reçu la défense de se présenter devant lui. Tant de susceptibilité était honorable et tournait au profit du trône, c'est-à-dire, à l'avantage public. Que ne devait-on pas faire sous les yeux d'un souverain, dont une parole, un geste, un regard, influaient autant sur le bonheur, et décidaient en quelque manière du sort de ceux à qui il les adressait? et qu'on ne nous dise pas qu'il n'y avait ici que de la servilité. Le soldat, l'officier, n'ont-ils pas constamment l'œil fixé sur leur général? n'en briguent-ils pas un sourire, un mot? ne passent-ils pas subitement de la joie, de l'espérance, à la tristesse, au découragement, selon qu'ils sont bien ou mal accueillis de celui qui les commande? dans toutes les professions ne recherche-t-on pas pas la faveur du chef? ne redoute-t-on pas son courroux? l'enfant lui-même ne met-il pas un

grand prix à la bienveillance, à l'amitié du professeur qui le dirige, qui l'instruit? ne se désole-t-il pas quand il en est repoussé? Qu'on cesse donc d'appeler servitude, esclavage, ce noble besoin d'être estimé du monarque, dans la main duquel tous les pouvoirs résident! Tel fier républicain qui traitera de bassesse l'affection et l'obéissance d'un courtisan pour le souverain, courbera la tête devant un général, devant un ministre dispensateur des grâces, des emplois, dans l'espoir d'en obtenir quelques-uns. Qu'on cesse donc encore une fois de nous vanter une indépendance qui ne peut exister qu'en paroles!

Le Prince de Condé ressentit une vive affliction de son éloignement de Versailles; mais comme il entendait la voix de sa conscience, et que d'ailleurs il savait jusqu'à quel point Louis XV conservait encore de l'amitié pour lui, cette réflexion adoucit l'amertume de son exil, qui, je viens de le dire, fut de courte durée.

Mai 1772. Dans les états que l'année suivante, il vint tenir en Bourgogne, le peuple de la province ne lui laissa pas ignorer qu'il lui savait gré d'avoir mis de la résistance aux volontés ministérielles.

Tous les ordres lui montrèrent qu'ils reconnaissaient en sa personne le protecteur habituel

de leurs droits, de leurs priviléges, et cette assemblée, où la noblesse se fit un devoir de paraître avec un grand luxe, fut une des plus brillantes qu'on eût vues depuis long-temps.

Les élus avaient demandé au sieur Chalgrin, architecte du roi, des dessins de décors, et le sieur Le Jolivet, sous-ingénieur de la province, homme habile et de bon goût, en avait fourni de son côté. Les plans de ce dernier obtinrent la préférence, et l'on admira l'élégance de quatre fontaines jaillissantes, placées aux deux extrémités de la place Royale de Dijon, ainsi que le grandiose d'une colonnade circulaire coupée dans le milieu, par une haute pyramide, au-dessus de laquelle les armes de Condé, entourées de lames flamboyantes, produisaient le plus bel effet.

Ces états furent marqués par une singularité que je ne peux me dispenser de rapporter ici.

Le Prince se fait présenter les chefs des Bohémiens, 1772.

Plus d'un lecteur a vu dans sa jeunesse, ces hordes vagabondes, connues sous le nom de Bohémiens, composées d'hommes et de femmes, dont la race a disparu, ou du moins, s'est tellement éloignée de la France, qu'elle n'y a pas laissé un seul individu. Les uns font descendre ces bandes nomades du peuple égyptien; d'autres disent que ce sont les restes des Sarrasins

faits prisonniers près de Tours par Charles-Martel; chaque historien enfin leur assigne une origine imaginaire. Très-nombreux encore à cette époque, ils résolurent de tenir une assemblée de leur nation, de vrais états-généraux, pour régler les affaires de la communauté, et par un singulier hasard, ils prirent pour lieu du rendez-vous, une plaine entre Mirabeau * et Dijon, pendant que le Prince de Condé présidait les états de Bourgogne dans cette dernière ville. La hardiesse de ces aventuriers, la particularité du rapprochement des deux assemblées, firent sensation dans le public, et le Prince, averti du fait, s'amusa beaucoup de l'audace de cette peuplade. Comme la haute police lui appartenait, il envoya des cavaliers de maréchaussée, pour veiller à la sûreté des habitans des villages voisins du lieu du rassemblement, avec défenses de le troubler en rien, et il fit dire aux principaux Bohémiens de venir dans son palais. Ces gens acceptèrent la proposition avec joie, et cinquante hommes, suivis d'autant de femmes, ayant chacune un enfant à la mamelle, se dirigèrent vers Dijon, au bruit de deux trompettes faites d'écorce de bouleau, et rendant un

* Ville à quatre lieues de Dijon.

son aigre et discordant. On les fit stationner à la porte de la ville, où l'on ne permit qu'à trois chefs, suivis de leurs femmes, d'arriver jusqu'au séjour du Prince. Introduits et questionnés sur l'objet de leur réunion, ils répondirent que leur premier soin était de s'assurer des moyens de vivre avec le plus de commodité possible; puis, qu'on délibérait en commun, pour s'entendre sur la marche à suivre, et pour assigner à chaque *division* les pays qu'elle aurait à parcourir pendant l'année; qu'ensuite on faisait la répartition des bénéfices, de manière que chaque famille en profitât selon la plus juste proportion, et qu'en dernier ordre, on finissait par prier Dieu de remettre *la nation en possession du royaume du grand ancêtre*. Pressés de s'expliquer plus clairement et de déclarer ce qu'ils entendaient par ces mots, ils se mirent à rire à différentes reprises, et gardèrent sur la question un silence obstiné. Le Prince de Condé allait les congédier, après avoir ordonné qu'on leur remît une somme d'argent, lorsqu'un seigneur de sa suite s'avisa d'engager le plus vieux de ces mystérieux personnages, à faire l'horoscope de Son Altesse. C'était une apparente indiscrétion, mais il y a lieu de croire que le prince y avait consenti d'avance. Le Bohémien

hésita quelque temps, puis se tournant du côté de la statue équestre de Louis XIV, qui ornait la grande place de la ville, et qui se trouvait en face de l'appartement, il s'écria : *Monseigneur montera à cheval, comme ce grand Roi, et il aura un jour, comme lui, une statue de bronze.* Il est présumable qu'il avait entendu parler de l'intention manifestée par les Etats de placer l'effigie du Prince dans la cour de leur palais, et il ne fallait pas être sorcier, pour deviner ce qui était dans la bouche de tout le monde. Quoi qu'il en soit, il est bon de remarquer cependant, qu'on se prépare à couler en bronze l'image de cet excellent Prince, pour en décorer une place de la capitale, et que, peut-être, la reconnaissance des Bourguignons s'apprête-t-elle aussi à lui dresser une statue au sein d'une ville pleine encore de son souvenir.

Les Bohémiens le quittèrent en le bénissant et en lui souhaitant une existence longue et heureuse, et leurs cris de *vive Condé* redoublèrent, quand ils virent distribuer à leurs camarades, retenus à la porte de Dijon, d'abondantes aumônes et des pièces d'étoffes pour vêtir leurs enfans.

Immédiatement après la tenue de ces états, la Bourgogne jouit d'un autre spectacle qui ne

se renouvelait pas souvent à ses yeux. Ce fut l'assemblée générale du grand chapitre de l'ordre de Citeaux.

Chapitre général de l'ordre de Citeaux, 1772.

Vingt ans s'étaient écoulés depuis la dernière, et peu de gens s'en formaient une idée.

Le Prince de Condé, instruit de cette convocation, enjoignit à toute la force publique de la province de protéger la marche des nouveaux abbés de l'ordre, qui arrivaient de toutes parts au chef-lieu, et de faire respecter la vénérable assemblée.

Rien n'était plus imposant que la tenue de ce chapitre. L'abbaye de Citeaux, mère de l'institution des Bernardins, avait, sous sa dépendance, plusieurs centaines de monastères, de prieurés, non seulement en France, en Suisse, en Allemagne, en Pologne, en Italie, en Espagne, et dans toute l'Europe; mais encore dans l'Orient, en Syrie, en Égypte, et à la convocation du chapitre général à Citeaux les chefs de ces maisons étaient obligés de s'y rendre en personne.

On vit des princes souverains de Souabe, de Westphalie, de Franconie, entourés de leurs gardes; des abbés catalans, escortés par des miquelets armés, des Maronites du Liban, portant des branches de palmiers à la main, des solitaires de la haute Égypte brûlés par le soleil

et à moitié vêtus, traverser les rues de Dijon, et se rendre à l'antique retraite bâtie par Saint-Bernard *. La foule était accourue de tous côtés, et le peuple ne regarda point sans un profond sentiment de respect cette réunion de pieux cénobites voués au culte du Très-Haut.

Le Prince de Condé avait invité un dessinateur à lui envoyer deux croquis représentant cette pompe d'un genre nouveau, et il plaça ces morceaux assez bien traités dans ses riches cartons. L'artiste avait saisi le moment de l'entrée de tous les membres du chapitre dans la grande cour de l'abbaye, et celui où ils firent l'adoration devant le maître-autel de la vaste et sombre nef où les chants du dernier père de l'église s'étaient si souvent fait entendre. L'un et l'autre de ces dessins doivent encore exister dans le cabinet de quelque curieux.

L'abbé de Citeaux écrivit au Prince pour le remercier de la protection dont il avait couvert le chapitre, pendant une réunion qui avait attiré près de ses murs une multitude immense de gens de toutes les professions. Sensible à cette déférence, le prince répondit que ses aïeux s'étaient

* Citeaux est situé à cinq lieues de cette ville, au milieu d'une vaste forêt.

toujours fait un devoir de donner à l'abbaye des marques de leur vénération, et qu'ils lui avaient transmis ces sentimens.

Et comment n'aurait-il pas respecté une institution à laquelle on attribuait une partie de la prospérité agricole de la province ? Les mains laborieuses de ces moines avaient transformé en champs fertiles des déserts arides, et près de leurs toits hospitaliers, vingt villages s'étaient élevés opulens et heureux, là où l'on ne voyait que d'inutiles ronces, où l'on n'entendait que les hurlemens des bêtes sauvages.

Le Prince reçut plusieurs fois, à Paris et à Chantilly, le chef de cet ordre illustre, avec la distinction la plus marquée et selon l'étiquette qui lui accordait à la cour les grandes entrées, comme à un des premiers personnages de l'État, et à un prince souverain étranger.

Visite du ministre de Choiseul, 1772.

Le Prince employa le reste de l'année à parcourir ses domaines ; et à son retour à Chantilly, il reçut la visite du duc de Choiseul. Il aimait ce ministre dans lequel il reconnaissait une grande capacité. Il avait toujours suivi avec attention sa marche politique, et il avait trouvé que ses plans pouvaient être utiles à la France dans ses rapports extérieurs.

Bien des gens ne pensent pas ainsi, et regar-

dent cet homme d'état comme l'auteur des maux survenus à la monarchie. Il faut peut-être ici prendre un juste milieu.

Certes, je ne le louerai pas d'avoir engagé la France dans la guerre de sept ans; mais était-il bien possible à Louis XV de rester tranquille spectateur de la lutte terrible commencée entre l'impératrice-reine et Frédéric ?

On peut le juger sévèrement pour l'appui qu'il a donné au parti philosophique; mais enfin avait-il le dessein de s'en servir contre l'autorité de son maître? c'est ce que ses ennemis ont prétendu, et c'est ce qui n'est pas prouvé.

On a dit qu'il avait voulu sacrifier la France à l'Autriche; l'accusation est trop absurde pour être réfutée.

Et pour parler avec franchise, ne doit-on pas lui savoir gré d'avoir conçu le rétablissement du pacte de famille entre la France, l'Espagne et Naples, pacte qui nous a mis en état à une époque postérieure de remonter notre marine, et de nous mesurer avec avantage contre l'Angleterre, dans une guerre impolitiquement entreprise, mais, aussi, où nous avons relevé l'honneur de notre pavillon.

Quoi qu'il en soit, le Prince de Condé lui trouvait de la perspicacité, de l'adresse et de la

résolution. Il le désapprouva intérieurement dans sa conduite envers les jésuites, parce qu'il y mit de la passion, et que son cœur était ennemi de de tout ce qui sentait l'animosité; mais, en même temps, il prétendit que ce ministre s'était tiré très-habilement d'affaire dans cette difficile circonstance.

D'ailleurs, le commerce du duc de Choiseul était enchanteur; sa légèreté apparente lui avait même fait donner une épithète dont on rougirait aujourd'hui, et qu'un homme de cour se faisait alors gloire de porter, ce n'était point un titre aux yeux du Prince; mais sa conversation sémillante, entraînante, savait souvent exalter, subjuguer les hommes les plus calmes et les plus en garde contre lui.

En apprenant sa disgrâce, qui avait eu lieu peu de temps après le mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette, le Prince de Condé avait dit: *en renvoyant M. de Choiseul, la monarchie ne gagnera rien. C'est au moins un grand seigneur, et il ne laissera pas la foule approcher du trône. On le remplacera par des gens plus* entichés *que lui d'idées à la mode, qui ouvriront les barrières, et qui seront ensuite emportés par le torrent avec la couronne et le monarque.* Quelle prédiction!

Mais, ne pouvant rien sur le sort de l'État,

le Prince s'en rapportait aux décrets du ciel et retournait à ses délassemens ordinaires.

Grétry, Monsigny et Philidor à Chantilly, 1772.

Il avait toujours conservé un goût très-vif pour la musique, et il aimait à rappeler à ceux qui l'entouraient, que le roi de Prusse, Frédéric, cultivait aussi cet art agréable.

Un homme qui venait de tenter avec succès une révolution dans l'opéra-comique, et qui enfin avait composé de la musique mélodieuse et harmonieuse, le célèbre Grétry reçut de lui un témoignage bien flatteur de l'estime qu'il faisait de son beau talent.

Il l'appela à Chantilly; et après l'avoir prié de lui expliquer comment il était venu à bout de vaincre des difficultés dont il paraissait se jouer volontairement, il lui annonça que son intention était de faire répéter, par ses musiciens auxquels il en joindrait beaucoup d'autres de la première force, les plus beaux morceaux de ses opéras, et il l'invita à donner ses soins à l'exécution. Grétry, flatté d'un tel honneur, se prêta, de la meilleure grâce du monde, à cette demande, et devant une réunion composée des hommes les plus qualifiés de la France et de l'Europe, la musique du château fit entendre les sons délicieux des plus belles compositions que l'illustre liégeois eût jusqu'alors mises au jour.

On se doute bien que le triomphe de Grétry fut complet, et que la générosité du Prince égala le plaisir dont il avait joui.

Philidor avait aussi reçu plusieurs fois des preuves de son bon goût et de son désir d'encourager ses travaux, et Jean-Jacques lui-même dont les connaissances l'étonnaient, aurait ressenti les effets de sa libéralité, s'il n'eût pas cru se déshonorer en acceptant les dons d'une main auguste.

Monsigny, riche et répandu dans le monde, n'avait pas besoin de semblables largesses; mais il rechercha, par amour-propre, les louanges du Prince, et plus d'une fois, il eut la satisfaction de s'entendre appeler par lui le *rossignol français*.

Mais il ne se contentait pas de s'entourer d'hommes supérieurs dans un seul genre. Son secrétaire Laujon avait ordre de lui amener les gens de lettres les plus aimables et les plus distingués, pourvu seulement qu'il ne fussent pas connus par des ouvrages licencieux, ou contraires à l'autorité.

On pense que Laujon donnait la préférence aux poëtes, et parmi ceux qu'il introduisit au Palais-Bourbon, le gracieux Bertin fut un des mieux accueillis. Souvent ce versificateur charmant paya des fruits de sa muse toutes les atten-

tions dont il était l'objet, et peut-être un jour me sera-t-il permis de publier des pièces fugitives inédites, qui feront autant d'honneur à son âme qu'à son talent.

Le sensible Colardeau se comptait aussi au nombre des élus admis près de notre Prince, à qui ses héroïdes plaisaient beaucoup. Cependant le retour trop fréquent de ces pièces *gémissantes* fatiguait un peu; et sur la fin de ses jours, il cessa d'être aussi souvent invité aux soirées de Chantilly. Mais sa mort précoce n'en affligea pas moins le Prince de Condé qui l'affectionnait tendrement, et qui s'était formé une idée avantageuse de son caractère.

Naissance du Duc d'Enghien, 1772.

Sur la fin de l'année 1772, une naissance ardemment désirée par le Prince de Condé, le mit dans le cas de satisfaire encore son penchant pour la pompe et les fêtes, et d'employer le talent des premiers artistes de la capitale et de la Bourgogne.

Madame la Duchesse de Bourbon, après deux ans de mariage, mit au monde un fils qualifié du titre de Duc d'Enghien. Il est inutile de peindre la joie du Prince de Condé, en se voyant renaître dans ce noble rejeton. On pense qu'elle dût être grande, et vraiment au-dessus de toute expression. Dans les mai-

sons princières, on met beaucoup d'importance à l'apparition d'un premier fils, et les branches de la famille des Condé n'étant pas nombreuses, le duc d'Enghien donnait l'espérance de le voir bientôt suivi par d'autres descendans du vainqueur de Rocroy.

S'il était permis, dans ce siècle, de s'attacher à des remarques flétries avec raison de l'épithète de superstitieuses, je raconterais ce qu'affirment plusieurs hommes respectables et dignes de foi; c'est qu'au moment où ce jeune prince vint au monde, un violent orage éclata dans les environs de la ville d'Enghien, dont il recevait le nom, et que des faiseurs d'horoscopes en tirèrent cette conséquence, qu'une vie pénible et contrariée par les tempêtes entrait dans sa destinée. Je ne rapporte ce fait que comme une tradition populaire, sans y ajouter de réflexions, et en le livrant à la libre interprétation du lecteur.

Mais une autre catastrophe plus réelle et attestée par des témoins oculaires, faillit mettre en deuil toute la maison de Condé. L'illustre enfant était venu au monde noir et sans mouvement, et Madame la Duchesse de Bourbon, dont l'accouchement avait été long et douloureux, montrait de l'inquiétude pour les jours du nou-

veau-né, lorsque les langes qui l'enveloppaient prirent feu. Déjà il était à craindre que son corps n'en fût atteint; mais des secours donnés à propos l'arrachèrent promptement à la mort qui le menaçait.

L'enfant, sauvé d'un aussi grand péril, eut à lutter contre un mal non moins dangereux : une fièvre inflammatoire l'envahit subitement, et les médecins désespérèrent un instant de ses jours.

On peut se figurer aisément l'inquiétude et la douleur de M. le Duc et de Madame la Duchesse de Bourbon. Le chagrin que le Prince de Condé éprouva ne peut se décrire, il tenait du désespoir; mais l'art seconda la nature, et le duc d'Enghien fut rendu à la vie.

Ainsi, à peine venu à la lumière, ce jeune et malheureux prince fut assailli par tous les fléaux. Innocente victime dévouée au plus affreux trépas, son existence ne devait être qu'une longue agonie !

On ne le croyait pas alors, et de toutes parts, on lui annonçait les destinées les plus brillantes. Les poëtes ne manquèrent pas de lui payer leur tribut d'hommages, et les feuilles publiques mirent sa naissance au nombre des événemens heureux pour la nation.

Une anecdote peu connue, et bien capable de prouver l'amour des Bourguignons pour le sang des Condé, c'est qu'au moment où les officiers municipaux de Dijon faisaient chanter un *Te Deum*, en actions de grâces de l'augmentation de la famille d'un gouverneur chéri, l'académie de cette ville se trouvant assemblée, dans le dessein de couronner l'auteur de l'éloge de Buffon, son secrétaire perpétuel saisit habilement cette occasion extraordinaire, et peignit avec chaleur ses propres sentimens et ceux de ses savans et illustres collègues.

« Nos compatriotes, dit-il, vont se réunir
» pour célébrer la naissance du duc d'Enghien;
» cette compagnie partage la joie sincère qui les
» anime; mais elle a encore un motif puissant
» pour l'envisager sous un point de vue bien
» flatteur.

» Savoir défendre l'Etat contre les entreprises
» téméraires de ses ennemis, aimer les Bourgui-
» gnons avec tendresse, ne sont pas les seules
» qualités qui donnent aux Condés des droits à
» notre amour respectueux. Tous ont aimé et
» cultivé les lettres. Si la naissance de Monsei-
» gneur le Duc d'Enghien assure aux races fu-
» tures, le bonheur dont la génération pré-
» sente jouit, sous le gouvernement de S. A. S.

» Monseigneur le Prince de Condé ; elle donne
» lieu à l'académie d'espérer qu'elle pourra cul-
» tiver à perpétuité les sciences et les beaux-arts
» sous la protection de son auguste maison ».
Ce secrétaire du premier corps lettré de la Bourgogne, était le célèbre Maret, que Dijon compte au nombre de ses écrivains les plus distingués, et que la faculté de médecine place au rang de ses docteurs les plus instruits. C'était le père du ministre de Bonaparte, duc de Bassano.

Les fêtes de Chantilly furent, comme on doit le penser, belles et multipliées ; je n'en fais point la description, craignant de fatiguer le lecteur par le retour des mêmes tableaux. Toutes ses solennités varient peu, et ne se distinguent que par plus ou moins de profusion et de magnificence. Je ne peux m'empêcher de dire cependant, que les Bourguignons voulurent montrer à leur gouverneur l'extrême satisfaction qu'ils ressentaient de voir entrer au monde un jeune prince, long-temps l'objet de tous leurs vœux.

On remarqua le bon goût des décorations de plusieurs fabriques d'architecture, que les états de la province avaient fait élever sur les places des principales villes du duché, pour signaler l'allégresse publique, et les corps municipaux rivalisèrent avec les états, dans ces démons-

trations d'amour de l'universalité des habitans.

Dans le Clermontois, pays d'apanage qui appartenait aux Condés, on ne montra pas moins d'enthousiasme, et dans tous leurs domaines un quart de l'année fut consacré à des réunions, à des banquets, dont le but était de se réjouir de la naissance du duc d'Enghien.

Je n'ai pas besoin de rappeler quels soins lui furent prodigués; mais, je dirai par anticipation, qu'au milieu des recherches du luxe et de la délicatesse, on ne négligea point les exercices nécessaires pour fortifier sa constitution faible et maladive. Loin de là, on voulut lui donner une éducation toute militaire, et l'on reproduisit, dans la manière dont on l'éleva, les avantages que l'on avait tirés du système d'éducation suivi pour son bisaïeul et son père.

Les hommes qui, depuis longues années, vivaient au Palais-Bourbon, se plurent à reconnaître de bonne heure chez le jeune prince, les nobles qualités de ses ancêtres. Les vertus héréditaires ne se perdaient point dans cette famille, et le Duc d'Enghien ne paraissait pas destiné à les laisser périr.

Aussi, le Prince de Condé voyait-il se développer tant d'heureuses dispositions avec ravissement, et le contentement qu'il en éprouvait,

diminuait la peine causée à son âme toute française, toute patriotique, par les embarras visibles où se trouvait le gouvernement, embarras dont la complication ne faisait que s'accroître chaque jour, et dont le poids accablant annonçait un terrible avenir. Il prévoyait dans sa sagesse, les maux que de faux calculs, l'imprévoyance et la déviation des anciens principes monarchiques devaient nécessairement amener, et il en gémissait.

Le duc de Bourbon reçu chevalier du St. Esprit, 1773.

M. le Duc de Bourbon fut reçu, peu de temps après être devenu père, parmi les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. La cérémonie où il prit le cordon bleu, fut brillante, et toutes les femmes de la cour y assistèrent. Le Prince de Condé témoigna à son fils qu'il avait été content de son noble maintien dans cette circonstance solennelle, où tout le monde avait les yeux fixés sur lui, et le jeune Prince montra par ses réponses qu'il connaissait l'étendue des obligations que contractait un chevalier du premier ordre de France : il n'avait alors que dix-neuf ans.

Le spirituel Laujon fit des vers sur ce sujet, et ce fut encore une fête dans le Palais-Bourbon.

Mais hélas ! les dernières années de Louis XV qui furent marquées par plus d'un désastre,

par plus d'une calamité, vinrent obscurcir ces jours de joie passagère.

Une famine attribuée au monopole, à l'avidité des spéculateurs et à l'incurie du ministère, plutôt qu'à l'insuffisance de la récolte, amena des troubles, des révoltes dans plusieurs provinces. La Bourgogne ne fut pas à l'abri de ce cruel fléau. Le mécontentement y éclata avec le caractère le plus menaçant, et ses suites pouvaient être funestes. La populace de la ville de Dijon se porta aux plus grands excès; et mit en danger les jours du marquis de la Tour-du-Pin-Gouvernet, à qui la calomnie prêtait un mot atroce, s'il eût été vrai. On avait fait circuler le bruit, parmi les bourgeois de cette ville, que ce commandant militaire de la province répétait à tout propos qu'ils étaient faits pour *manger de l'herbe*, et cette imputation mensongère avait porté le peuple au plus haut degré d'exaspération; le seul nom de cet officier général redoublait sa rage. C'est le même marquis de la Tour-du-Pin qui a péri sur l'échafaud dans la crise révolutionnaire, et un des motifs de l'arrêt de mort prononcé contre lui, fut ce propos dont sa bouche ne fut jamais coupable. Au milieu des vociférations que la populace dijonnaise fit entendre dans la terrible journée du 4 mai 1774,

on remarqua que les bandes de furieux, qui parcouraient les rues de la ville, témoignaient des regrets de ne pas voir, au milieu d'elles, le Prince de Condé, bien certaines, disaient-elles, que sa présence ferait ouvrir les greniers publics, et diminuer la cherté du pain. Déjà plusieurs magasins étaient pillés, un moulin démoli, la maison d'un magistrat, faussement accusé de favoriser le commerce des grains, dévastée en partie, lorsqu'une colonne de révoltés, traversant une des salles dont elle s'apprêtait à briser les glaces, ayanta perçu le portrait de leur Prince adoré, s'arrêta tout-à-coup, et rebroussant chemin, s'écria qu'il ne fallait rien détruire dans un appartement où se trouvait l'effigie de ce brave gouverneur. Cette heureuse circonstance et l'apparition de l'évêque de la ville, M. d'Apchon, révéré par les vertus les plus éminentes, firent cesser le tumulte. A cette époque, les peuples n'avaient point encore appris à mépriser les images de leurs rois, de leurs princes, ni les paroles des ministres de la religion.

Les villes de Beaune, de Châlons, d'Autun, souffrant beaucoup de la disette, furent également agitées, et l'on entendit leurs habitans mettre tout espoir dans le Prince de Condé, comme l'avaient fait ceux de Dijon.

En effet, ils ne furent point trompés dans cette attente, si honorable pour le chef d'une province aussi populeuse.

Il fit parvenir à l'oreille du souverain les cris des malheureux, et ses soins ne furent pas sans fruit. Bientôt des secours abondans arrivèrent en Bourgogne, et la tranquillité y succéda aux plus vives alarmes.

Les vassaux de ses domaines se ressentirent dans le même temps de son inépuisable bienfaisance. Ses trésors s'ouvrirent pour eux, et ne se refermèrent qu'au moment où les besoins eurent cessé.

Les vieillards qui peuvent encore se souvenir de cette époque désastreuse, et de tout ce que fit le Prince de Condé pour apporter un remède à un mal qui ne fut pas long, mais dont la violence fut extrême, n'en parlent qu'avec le plus vif attendrissement. A Paris même, où la hausse du prix du pain fut aussi sensible qu'ailleurs, il est plusieurs familles qui n'ont pas perdu le souvenir des sollicitudes du Prince de Condé pour leur conservation.

Entre mille actes d'une charité toute céleste, on raconte celui qui arracha à la mort un père et cinq enfans retirés dans un obscur réduit de la rue Saint-Jacques. Le prince lui-même eut la

jouissance de donner de sa main l'or et les alimens à ces infortunés.

Mais l'état des finances du royaume commençait à devenir de plus en plus inquiétant ; des réductions de rentes, des suppressions de pensions et d'offices, des créations de charges, dont les noms et les fonctions étaient ridicules, semblaient, aux yeux des hommes instruits, autant de symptômes de décadence et de détresse.

On ne faisait rien pour en sortir. Se traînant dans l'ornière de la routine, suivant le char de la monarchie qui marchait encore par suite de l'impulsion que les siècles et de grands rois lui avaient donnée, les ministres n'étaient point capables de le faire entrer dans une route nouvelle, ou de déblayer le chemin qu'il avait à parcourir.

Aussi la situation de la France fixait-elle les regards de toute l'Europe. Des publicistes anglais, allemands et italiens, prenaient pour texte de leurs écrits, les vices de son administration, de ses lois, et demandaient des réformes. Plusieurs Français les imitaient dans leur audace, et passant même toutes bornes, déversaient le mépris sur les hommes et sur les institutions de leur pays.

Le Prince de Condé, en lisant ces ouvrages té-

méraires, gémissait sur cet excès de licence. Il voyait les moyens réparateurs à côté du mal, qui n'était point encore incurable; mais il disait, avec amertume, que le temps pressait d'appliquer *le topique*, et que, si l'on tardait de venir au secours du corps politique en danger de mort, le moment arriverait où l'on ne pourrait plus espérer pour lui de guérison parfaite.

Et ce n'était point des secousses violentes qu'il demandait, c'était de la prudence, un retour aux vieilles maximes trop mises en oubli et de l'esprit de suite dans le gouvernement, trop enclin à changer, le lendemain, les résolutions de la veille. Mais, toutes ces observations, il les faisait avec une circonspection dont il ne s'écarta jamais; et cette sagesse le faisait respecter chaque jour d'avantage.

On le vit bien, dans cette position difficile, où aurait pu le placer la faiblesse du monarque pour une femme qui a payé chèrement la faveur dont elle a joui, et dont elle abusa avec scandale. On entend que je veux parler de la fameuse Dubarry. Louis XV aurait désiré que tous les princes de sa famille traitassent, avec des égards marqués, cette favorite qu'ils méprisaient, et le Dauphin et la Dauphine s'étaient hautement prononcés à ce sujet. Le refus de

Madame Dubarry.

se plier aux volontés de leur aïeul parut l'affecter vivement. Pour le Prince de Condé, il n'eut pas besoin de mettre de la politique ni de la résistance dans sa conduite à ce sujet. Le roi ne se hasarda jamais à lui proposer de témoigner de la considération pour sa maîtresse en titre. Ainsi, libre sur ce point, se dispensant de fronder le travers du souverain, exempt de rendre des soins à la favorite, il vécut, au milieu de Versailles, étranger aux tracasseries qui désolaient ce séjour.

Louis XV mourut à quelque temps de là, et le Prince de Condé répandit des larmes sincères sur la tombe d'un roi que l'histoire n'a point apprécié avec assez de justice, peut-être, et qu'elle a peint sous des couleurs trop rembrunies, puisque ses intentions furent droites, et que, si de grandes fautes furent commises sur la fin de son règne, il ne faut les imputer qu'à l'esprit de vertige qui déjà fermentait dans les meilleures têtes, aux faux calculs de ministres ignorans ou perfides, et à des divisions dont on ne prévoyait pas encore les résultats funestes; et cependant, il faut l'avouer aussi, au voluptueux abandon dans lequel vivait le monarque.

Mais si la mort de Louis XV causa une véritable douleur au Prince de Condé, la première démarche que fit Louis XVI, en rappelant les

parlemens, dut lui donner un grand motif de consolation. C'était rendre publiquement hommage aux principes qui l'avaient dirigé, et ce suffrage du jeune et vertueux monarque était doublement honorable; car le Prince de Condé put se flatter de réunir à la fois la double approbation du roi et du peuple.

Une occasion se présenta bientôt d'y joindre celle de l'armée entière.

Dans les années qui précédèrent notre révolution, la manie des innovations envahissait toutes les branches du gouvernement. Justice, finances, administration, police, armée, marine, tout devait passer au creuset des épreuves.

Le Prince refuse de punir les soldats par des coups de plat de sabre.

Un ministre, élevé dans les camps prussiens et danois, épris d'une ardente passion pour ce qu'il appelait la discipline du nord, et méconnaissant tout-à-fait le caractère de notre nation, avait imaginé de rendre une ordonnance qui punissait les fautes du soldat par le flétrissant régime des coups de plat de sabre. Cette nouveauté fit jeter les cris de l'indignation à tous les militaires français; mais enfin c'était un ordre suprême, et il fallait s'y conformer. Le Prince que sa naissance et sa place de colonel général de l'infanterie rendaient assez puissant, pour ne point se soumettre en tout aux volontés ministérielles,

déclara que, sous son commandement, jamais cette honteuse discipline ne serait mise en pratique, et il tint parole. Dans les grandes revues, dans les camps de plaisance, dans les manœuvres qui eurent lieu devant lui, jamais un soldat ne fut frappé par ses officiers. Quel éloge pour un chef militaire! Déjà, au camp de Saint-Omer dont nous avons parlé précédemment, il avait montré qu'il n'était point disposé à se prêter à rien qui pût avilir le soldat français, et il persista dans cette résolution.

Camp de plaisance, 1775.

Quelques régimens furent donc rassemblés sur plusieurs points, afin de les exercer, et le Prince, accompagné du Duc de Bourbon, alla les passer en revue. Le ministre de la guerre aurait bien voulu en réunir davantage, et par ce moyen, former plus facilement nos troupes; mais le mauvais état des finances, ou, pour mieux dire, la crainte de déplaire à des écrivains qui ne parlaient que d'économie, et qui étaient déjà parvenus à persuader à la nation que toute dépense militaire devenait une superfluité, et augmentait la plaie du déficit, empêchait qu'on ne fît les fonds nécessaires pour l'instruction de nos soldats. Car, tel était l'ascendant d'une prétendue opinion publique, qui n'était que celle d'une secte ennemie du trône et de l'autel, que le ministère

n'osait rien entreprendre sans son assentiment.

Cependant les commencemens du règne de l'infortuné Louis XVI semblaient annoncer de beaux jours à la France, et le Prince de Condé se livrait au doux espoir que les entreprises du jeune et sage monarque seraient couronnées du succès le plus complet. Il applaudit avec transport au projet de de ces belles lois qui rendirent par la suite aux protestans leurs droits civils, qui abolirent la torture, la servitude, qui allégèrent le poids des corvées. Il approuva le vaste plan de la création d'un port sur les côtes de la Normandie, et se plut à louer les intentions de réforme et d'économie annoncées par les ministres.

Néanmoins, plein de prudence, pénétré de respect pour la dignité de la couronne, il ne vit pas sans effroi des suppressions qui dépouillaient le souverain et le trône d'un éclat nécessaire et qui diminuaient leur sûreté. Il se montra contraire également à la résolution d'anéantir la belle *gendarmerie de Lunéville*, qui fut mise à exécution dix ans après. Il pensait avec raison que, dans un siècle où l'éducation et le commerce donnaient à la classe bourgeoise mille moyens de vivre dans l'indépendance, il était impolitique de supprimer des corps où des enfans de riches familles qui ne jouissaient pas des

priviléges de la noblesse, pouvaient avec distinction servir leur pays. Il était d'avis, au contraire, que dans l'état actuel de la société, loin de détruire ces pépinières de braves, il fallait les multiplier. L'observateur qui voudra réfléchir sur cette opinion du Prince de Condé, verra combien elle était juste et profonde. Le roi entouré de cette fidèle et nombreuse bourgeoisie, qui aurait rivalisé de zèle avec sa vieille noblesse, n'eut pas eu à redouter les attaques des factieux, et tant d'honorables fils de marchands et de propriétaires, que le goût pour le métier des armes a jeté dans les bataillons de la révolution, auraient été d'intrépides défenseurs de Louis XVI, sous l'uniforme de gendarmes rouges et de gardes-du-corps. Une des grandes causes de nos troubles civils est d'avoir rétréci l'espace où pouvait se placer la bourgeoisie.

Au reste, toujours disposé à donner son approbation à toutes les mesures tendantes au soulagement du peuple, il dit que ce sacrifice de la splendeur du trône ne serait cependant point douloureux aux princes, si réellement il tournait à la décharge de l'impôt.

Malheureusement, ajouta-t-il, *je n'ai pas encore vu une réforme, annoncée dans ce but, remplir notre espérance; les ministres font du déficit*

le tonneau des Danaïdes. Peut-être les honnêtes gens dont le roi vient de s'entourer boucheront-ils enfin la fatale ouverture ?

En effet, Louis XVI venait de former un ministère qui plaisait à la nation. Il était entièrement composé d'hommes pris dans la secte des économistes, qui avaient su faire illusion aux meilleurs esprits, parce qu'ils répétaient si fréquemment les mots de *bonheur public*, *d'industrie*, *de richesses*, *de liberté*, dans des phrases inintelligibles, débitées avec un ton d'oracle, qu'on avait cru voir en ces doctrinaires les sauveurs de l'Etat, que le monarque y avait été pris, et que le Prince de Condé lui-même, tout en garde qu'il fût contre le charlatanisme, les promesses et les louanges de coteries, n'osait pas mettre en doute, au moins, les bonnes intentions des nouveaux ministres.

Ministère économiste, 1776.

Mais parmi les motifs d'espérance et de joie, que donnait à notre Prince le beau gouvernement du jeune roi, il en était un qu'il se plaisait à indiquer dans chaque occasion : c'était cette heureuse harmonie qui régnait dans la famille royale, et que des *pestes de cour* avaient un peu troublée dans les derniers jours de la vie de Louis XV. Avec quel plaisir, avec quelle vénération sur-tout, il parlait de cette reine,

modèle parfait de grâces, de bonté, de franchise, de cette reine qui a emporté avec elle les éternels regrets de tous ceux qui l'ont connue, qui l'ont servie, qui l'ont appréciée ! Il voyait Louis XVI heureux du bonheur qu'il préparait à son peuple, de la tendresse d'une épouse charmante : pouvait-il ne point partager d'aussi pures jouissances !

Hélas ! félicité fausse et trompeuse ! les jours d'orage approchaient, et le Prince de Condé devait bientôt verser son sang pour la défense de cette famille dont il ne soupçonnait pas la terrible catastrophe !

Mais ne nous arrêtons point dès ce moment à un tableau qu'il ne nous faudra que trop longtemps approcher de nos regards.

Les loisirs de notre héros se partageaient donc entre l'attention qu'il donnait aux affaires publiques, pour son instruction propre, et par l'intérêt qu'il portait à la France; les embellisemens qu'il faisait à Chantilly; l'examen des plans de construction de son nouveau palais déjà commencé, interrompu plusieurs fois et repris enfin avec activité; des actes habituels d'une charité éclairée, et les devoirs que ses charges l'obligeaient de remplir à Versailles. Il continuait aussi de donner aux lettres de longs et

doux entretiens, qu'il terminait comme de coutume par quelques réflexions sur la vie des guerriers illustres qu'il trouvait beau d'imiter.

Toujours somptueux et magnifique, le Prince de Condé tenait, dans son palais et dans son château, un état de maison égal à celui de plusieurs souverains de l'Europe, et mettait en pratique une vertu héréditaire dans sa famille : on pouvait dire que, sous son toit généreux et hospitalier, on voyait naître et mourir ses heureux serviteurs. Il comptait chez lui plus de trois cents domestiques.

Sa maison resplendissait de cet éclat, lorsque l'empereur d'Allemagne, qui avait parcouru les vastes Etats héréditaires et ensuite l'Italie, voulut voir cette belle France, objet de la curiosité de tous les étrangers qui en ont entendu faire tant de récits différens et si peu d'accord entre eux.

Voyage de Joseph II en France, 1777.

Un motif puissant l'entraînait encore vers Paris : son auguste sœur Marie-Antoinette en occupait le trône ; elle y brillait par ses grâces, son affabilité, sa bonté. Joseph ne pouvait donc que s'attendre à tous les égards, à toutes les démonstrations d'amitié que nous devions à un grand souverain et au frère de notre reine.

Il fut reçu avec toute la pompe de la cour de

Louis XVI, et les princes français s'empressèrent de lui faire connaître l'amour dont ils étaient pénétrés pour leur souveraine, en faisant le plus touchant accueil au monarque qui lui tenait de si près.

Le Prince de Condé se chargea, comme il l'avait fait à l'arrivée de tant d'autres souverains étrangers, de lui montrer jusqu'où peuvent aller la politesse et la galanterie françaises.

Rien ne fut plus beau que la réception de Joseph à Chantilly. Simple et modeste, l'empereur se cachait sous le nom de comte de *Falkenstein*, afin d'éviter toutes les fatigues du cérémonial; mais, chez le Prince de Condé, il fut reçu en potentat.

Conduit d'abord au grand salon, il y trouva une réunion des plus grands seigneurs de France, et des dames les plus qualifiées, belles et brillantes de parure. Joseph témoigna sa surprise de voir un aussi grand nombre de femmes remarquables par leur jeunesse, leurs grâces et leurs attraits.

Comme dans chacune de ces fêtes le Prince de Condé se distinguait par quelque galante nouveauté, l'empereur ne fut pas médiocrement surpris de voir dans plusieurs salles, l'aigle d'Empire et les armes de France qui tournaient cons-

tamment autour d'un globe de feu, et qui se montraient alternativement. Au-dessus de ces armoiries, deux génies, dans l'attitude de l'immobilité, se donnaient la main, et avaient l'air de se jurer une perpétuelle alliance.

On joua sur le théâtre du château, et plusieurs fois la chasse nombreuse et superbement habillée se fit voir au fond de la scène. Un cerf fut amené sous les yeux des spectateurs au bruit des cors et des fanfares militaires, et l'empereur, émerveillé de la majesté de ce tableau, se leva de son siége et donna le signal des applaudissemens que, par respect, on ne suivit pas.

Le souper surpassa les grands *galas* de Versailles. Soixante-cinq tables furent dressées, et une variété de mets, inconnue jusqu'alors, étonna extrêmement le souverain autrichien et les seigneurs de sa suite.

Le lendemain, de nouvelles somptuosités s'offrirent aux yeux de Joseph, qui voulut voir toutes les beautés de l'habitation de notre prince, et qui examina, dans les plus petits détails, les nombreuses curiosités qui s'y trouvaient réunies.

Dans un des bosquets où il parut désirer de se reposer, on lui avait ménagé la plus agréable surprise. Il entendit au loin des airs tyroliens et hongrois, et tout-à-coup des groupes de pay-

sans de toutes les provinces de ses vastes États, vinrent danser devant lui, et lui apporter le tribut de leur fidélité et de leur amour. Joseph fut touché, jusqu'aux larmes, de cette ingénieuse attention, et dit au Prince de Condé : *On dirait que c'est moi qui vous reçois à Vienne ; dans un quart-d'heure vous m'avez transporté en Autriche.*

Hélas ! c'est de ce voyage, qui aurait dû avoir des effets si différens, que datent les malheurs de la trop confiante Marie-Antoinette ! Elle ne savait pas dissimuler, et son extrême affection pour un frère ne se couvrit d'aucun voile. Mais déjà la calomnie s'attachait à ses pas, empoisonnait ses sentimens les plus purs, les plus naturels, accusait toutes ses actions, et lui prêtait des intentions perfides. On prétendit que Joseph n'était venu en France que pour s'assurer des moyens d'obtenir de la criminelle complaisance de son auguste sœur, l'importation dans ses États d'une partie de nos trésors ; et le public hébété le crut, et des hommes qui affectent la science des faits de nos derniers temps, osent le répéter encore !

Joseph quitta la France, et reprit le chemin de son Empire. En traversant quelques-unes de nos villes les plus riches et les plus populeuses,

il eut la maladresse de laisser percer une folle jalousie, en voyant à quel degré était montée notre prospérité industrielle et manufacturière. La malignité, qui veillait sur ses paroles et sur ses gestes, recueillit avidement cette explosion involontaire de la rivalité, et l'on en fit un crime à l'innocente Marie-Antoinette.

Le Prince de Condé jugea sainement de Joseph II. Il dit *que ce prince avait le bien public dans le cœur, et l'esprit de désordre dans la tête*; et rien ne se vérifia mieux que cette opinion. L'envahissement mal calculé de la Pologne, la guerre soutenue opiniâtrement contre les Turcs, dont la puissance sert de contre-poids à la Russie, la destruction des monastères en Belgique, et la violation des priviléges de cette province qui se révolta deux fois, sa rupture avec la cour de Rome, et son peu de respect pour le chef de l'église, le projet impraticable de soumettre sa monarchie, composée de tant de parties hétérogènes, à une législation uniforme, amenèrent des bouleversemens dont il ne vit pas les derniers résultats. Mais à la fin de ses jours, qui ne furent pas de longue durée, il reconnut le peu de solidité de son système, et prêt à rendre le dernier soupir, il dit : *Je ne regrette pas le trône. Un seul souvenir pèse sur mon cœur; c'est, qu'a-*

près toutes les peines que je me suis données, j'ai fait peu d'heureux et beaucoup d'ingrats.

Cependant ce prince, si porté aux nivellemens commandés au nom de la liberté par la secte philosophique, n'avait pas perdu l'instinct du pouvoir. Il refusa de voir Voltaire, en passant à Ferney, et dit *qu'il ne convenait pas à un roi de visiter un homme qui injuriait, chaque jour, les têtes couronnées.*

Arrivé à Vienne, Joseph écrivit au Prince de Condé une lettre, où il l'assurait qu'il ne perdrait jamais le souvenir de sa réception à Chantilly, et il lui envoya de riches cadeaux, en le priant de les conserver en signe de l'attachement qu'il avait conçu pour lui.

Précédemment, une occasion non moins agréable s'était offerte au Prince pour satisfaire son noble goût pour la représentation. On a vu combien il fut grand et fastueux à son mariage, à la naissance de son fils et de son petit-fils; mais où il se montra magnifique jusqu'à la prodigalité, ce fut dans l'heureux jour où il tendit les bras à son rival, au général expérimenté qu'il avait vaincu deux fois en Allemagne : on entend que je veux parler du duc de Brunswick.

Ce fut vraiment un beau spectacle que celui où le héros de Johannesberg, embrassa son

adversaire sous les superbes lambris de Chantilly, au centre d'un million de bougies répétées dans mille dorures, dans mille cristaux, et devant l'élite de la cour et de la ville ! Avec quelle grâce, quelle délicatesse il traita l'illustre voyageur ! quelles recherches dans ses prévenances ! quels soins ! quelles démonstrations d'estime, d'amitié ! que de combinaisons pour faire oublier qu'on se mesura sur le champ de bataille, et que le sort ne seconda point l'hôte célèbre que l'on accueillait ! Mais aussi, de la part du duc de Brunswick, quelle franchise, quel abandon, quelle vérité dans les aveux, et quelle bonhommie en rappelant une défaite et en remerciant de l'attention que l'on avait mise à éloigner tout ce qui pouvait en ramener le souvenir ! Ne croirait-on pas voir les héros du Tasse qui pansént leurs blessures après le plus rude combat, et qui se donnent réciproquement le baiser fraternel ? c'est une scène de l'ancienne chevalerie. Le Prince de Condé et le duc de Brunswick étaient dignes de se placer près de Tancrède et de Godefroy.

Je ne m'étendrai pas trop longuement sur les fêtes données dans cette circonstance, le retour continuel de descriptions, qui enfin malgré toute la variété des expressions que l'on emploie

présentent toujours des illuminations, des feux d'artifice, des banquets, des danses et des chasses, fatiguerait par trop le lecteur ; il faut que quelque particularité les caractérisent pour qu'on s'y arrête, et la plus digne de remarque ici, c'est de voir deux rivaux de gloire se donner des preuves d'une estime aussi sincère.

On entendit le duc de Brunswick demander au Prince de Condé pourquoi l'on ne voyait pas sur les terrasses de son château les canons pris à Friedberg, et dont Louis XV lui avait fait cadeau, et celui-ci lui répondre avec une grâce charmante, *qu'ils avaient dû déserter Chantilly*.

Le Prince de Condé était destiné à recevoir les généraux de Frédéric, et à leur montrer qu'il n'avait point gardé rancune contre eux ; car il en accueillit plusieurs dans la suite, et entre autres le Prince Henri de Prusse, qu'il combla encore de mille prévenances et de mille démonstrations d'estime, je dirais presque de respect pour ses talens et ses vertus.

Le Prince de Condé approuve le couronnement de Voltaire, 1777.

Le couronnement de Voltaire à la Comédie française, à la représentation d'Irène, devint, après le voyage de l'empereur Joseph, le principal et continuel sujet de toutes les conversations parisiennes.

Les uns regardaient cet hommage rendu au

chantre de Henri IV par le public assemblé, comme une indécence, et répétaient souvent, que l'on s'était contenté de saluer Corneille vivant, et qu'on ne l'avait couronné qu'après sa mort; les autres applaudissaient à cette nouveauté, et prétendaient qu'un aussi beau génie méritait d'assister en personne à son apothéose, et de jouir des élans de l'admiration générale.

Le Prince se rangea de ce dernier avis, et il étonna plusieurs de ses courtisans, qui l'avaient souvent ouï blâmer la licence des écrits de ce grand homme; mais il leur expliqua sa pensée, et leur fit connaître qu'en approuvant les honneurs prodigués à Voltaire, il ne voyait qu'une juste récompense due à la lyre enchanteresse qui avait si bien rendu les alarmes et les espérances de l'amour dans Zaïre, dans Alzire et dans Aménaïde; les fureurs du fanatisme, de l'ambition dans Mahomet, et les sentimens d'un cœur maternel dans Mérope; mais que, par cette condescendance pour une pompe théâtrale où il ne voyait aucun danger, il ne voulait pas justifier les écarts de l'auteur de *la Pucelle* et de l'*Epître à Uranie*.

Au reste, on avait plusieurs fois remarqué qu'il avait pris la défense de Voltaire contre ceux qui l'attaquaient trop vivement. Un tact exquis,

un goût du vrai beau porté au plus haut degré, lui faisaient admirer, dans les ouvrages de l'homme le plus spirituel que la France ait produit, les traits d'un sublime, d'une grâce, d'un atticisme, qui en font la lecture la plus attachante, et il se plaisait à les indiquer aux gens de lettres admis à sa table, comme des modèles classiques.

Ce fut ce penchant pour les poésies du philosophe de Ferney, qui le fit peut-être relâcher sur la fin du dernier siècle, quelques années avant la révolution, de sa sévérité de principes envers deux écrivains de la coterie académique. Il toléra Champfort trois ou quatre fois dans les réunions de Chantilly; il prit pour secrétaire le fameux Grouvelle, trop connu depuis dans nos troubles révolutionnaires; mais disons pourtant que, devant lui, ces philososophistes se contenaient avec art, qu'ils ne laissaient que faiblement apercevoir leur scepticisme et jamais leur désir secret de bouleverser les plus saintes institutions.

Champfort admis à Chantilly, 1781.

Le grand-duc, fils de l'impératrice de Russie, Catherine II, éloigné de la cour de Pétersbourg, par les intrigues de Potemkin, visitait les Etats de l'Europe, sous le nom de Comte du Nord, il ne pouvait manquer de venir à Paris.

Accompagné de sa femme, princesse de

Montbeillard, il fut reçu à Versailles, comme l'héritier d'un des plus grands empires du Monde, et l'on n'épargna rien pour le convaincre du désir que nous avions de vivre en bonne harmonie avec l'Etat qu'il était destiné à gouverner un jour.

La grande-duchesse, d'une beauté parfaite, d'une taille majestueuse, réunissant aux grâces corporelles tous les dons de l'esprit, enleva l'universalité des suffrages; hommes et femmes, toutes les personnes de la cour de France n'eurent qu'un sentiment à son égard : ce fut de l'aimer et de l'admirer. Elle se distinguait sur-tout par cette simplicité de mœurs, par cette facilité de commerce, par cette popularité dont les princes d'Allemagne commençaient à donner l'exemple, et qui paraissaient une nouveauté à Versailles, où les manières hautaines et dédaigneuses passaient encore, chez bien des courtisans, pour le bel air et le grand ton.

Notre héros ne fut point le dernier des princes que le comte du Nord et la grande-duchesse voulurent visiter, et de superbes fêtes suivirent cette entrevue. Les augustes voyageurs se montrèrent excessivement sensibles à tant de prévenances, à tant de soins, et la magnificence du Prince les conduisit de surprises en surprises; mais il s'en offrit une qui surpassa toutes les autres.

Le grand-duc, ni sa femme, n'avaient point vu de chasse au cerf dans leurs voyages; ils étaient sur le point de partir de France, sans avoir pris ce divertissement, et ils ne leur restait qu'un temps bien court. On était au milieu de la nuit, le Prince de Condé voulut cependant leur donner ce plaisir. Au bout d'une heure, tous les apprêts sont faits, toutes les allées de la forêt sont éclairées, et l'on ne tarde pas à rencontrer le cerf. On le presse, on le harcèle; il enfile une une allée qui aboutit à la grille du *vertugadin* de Chantilly, et de là se jette dans les bosquets. M. le Duc de Bourbon le suit et le force à se jeter dans la grande pièce d'eau. Les chiens l'assaillent, la multitude l'effraie, le canal est bientôt entouré d'une foule de gens de tous états, vêtus de toutes couleurs; les eaux réfléchissent à la lueur de deux mille flambeaux, tant d'objets mouvans et variés, et l'on s'extasie devant le plus animé des tableaux. Dans le transport de l'admiration la plus vive, on entendit le grand-duc s'écrier à plusieurs reprises : *ah! le beau tableau! le beau tableau!*

Avant que de partir pour Paris, le grand-duc affirma qu'il troquerait volontiers l'empire de Russie pour la belle terre de Chantilly. *Vous y perdriez trop*, lui dit le Prince, *et vos sujets y*

perdraient encore plus que vous. Au contraire, répliqua le grand-duc, *j'y gagnerais, et eux aussi, car je serais Bourbon!* C'est le plus bel éloge du lustre et des vertus de la famille qui nous gouverne.

Mais nous approchons de cette époque désolante, de ces derniers débats de la cour et du parlement, de ces momens d'exaltation et de souffrance, de cette anxiété politique qui ne cessa plus, et qui ouvrit la porte à toutes les passions, à tous les maux, à tous les crimes.

Etat intérieur de la France, 1782.

Ainsi, pour bien saisir le caractère de cette crise qui décida du sort de la France, il est utile de faire connaître la position du gouvernement et l'état de la société dans cette phase trop mémorable de la fin de notre existence monarchique. Je ne ferai point l'histoire entière des fautes du ministère de ce temps; elles sont trop nombreuses, et me jeteraient loin de mon sujet. Mais, en peignant à grands traits et rapidement les travers, les opinions, les affections de ces derniers jours de la France royale, lorsque les jugemens qu'en a porté le Prince de Condé me forceront à en faire l'affligeant récit, je tâcherai de ne m'occuper que des faits et des hommes qui ont eu une influence décisive; et m'écartant le moins possible de ceux avec lesquels notre

héros a eu un rapport direct, si je donne quelque étendue à des réflexions arrachées à mon âme par l'aspect des malheurs qui vont bientôt fondre sur mon roi et mon pays, je reviendrai toujours promptement au fil des événemens personnels à l'illustre guerrier dont j'écris la vie, et au milieu de ces erreurs, de ces folies, j'aurai encore quelques scènes agréables à décrire.

Guerre d'Amérique, commencée depuis trois ans, 1782.

Les intentions du vertueux Louis XVI n'avaient pas été remplies pour le bonheur de son peuple. Une guerre maritime, meurtrière et dispendieuse, s'était engagée depuis trois ans avec gloire; mais ses résultats étaient incertains. Elle épuisait entièrement le trésor, et les différens ministres qui s'étaient succédés dans le maniement des finances, n'avaient fait qu'y jeter le désordre et en augmenter le déficit.

Le Prince de Condé ne s'était point prononcé sur le plus ou le moins d'utilité des campagnes d'Amérique. Eminemment Français, il n'avait pas été fâché de voir commencer des hostilités qui pouvaient relever notre pavillon et affaiblir notre rivale, et tout entier aux goûts et aux sentimens belliqueux, il ne repoussa peut-être point la pensée que, devenant continentale, cette guerre l'appelerait encore au commandement de nos armées. Mais trop pénétrant pour ne pas

pressentir quelle influence elle aurait sur l'esprit public, il ne dissimulait point qu'il voyait avec peine germer dans les têtes de nos jeunes officiers des idées diamétralment opposées à l'essence du gouvernement monarchique, que, par état et par devoir, ils étaient destinés à défendre.

Le Prince de Condé n'approuve pas le système du ministre Vergennes.

Ainsi, bien que n'approuvant pas entièrement le système du ministre Vergennes, sur l'émancipation des provinces d'Amérique, parce qu'il en prévoyait les funestes conséquences sur notre vieille France, où la propension à des changemens devenait tous les jours plus sensible, et qui commençait à retentir de toutes parts, dans toutes les sociétés, dans toutes les classes, de dissertations effrayantes relativement aux droits des peuples et sur les bornes à poser à la puissance royale, il ne crut point devoir se mettre en contradiction manifeste avec l'opinion dominante, déjà trop égarée par les déclamations des sophistes modernes; et il se tint dans une prudente neutralité.

Un homme célèbre à plus d'un titre avait fixé pendant ce grand débat et les négociations qui s'en étaient suivies, les regards de Paris et de Versailles, je peux dire de tout le royaume.

Il présentait un spectacle nouveau pour un peuple habitué à ne voir dans les ambassadeurs des puissances, que des hommes entourés d'une

grande représentation. D'un extérieur simple, et même agreste, il ne ressemblait en rien aux plénipotentiaires que les Parisiens et les courtisans de la galerie de Versailles avaient vus jusqu'à ce jour.

On a déjà pressenti que je veux parler de l'illustre Franklin.

Franklin à Paris, 1782 et 1783.

Cachant sous un air de bonhommie, et même sous une certaine timidité, une grande finesse, une habile dextérité, une longue habitude des affaires, une profonde connaissance des hommes; sous un maintien froid et réservé, toute la chaleur, tout l'enthousiame d'un homme de parti; sous une modestie calculée pour les lieux et les temps, un vaste savoir, et le désir ardent de se placer au premier rang des hommes instruits et d'une réputation brillante, cet agent des insurgés américains avait enlevé tous les suffrages, et la mode, autant que la justice rendue à son véritable mérite, en faisaient un objet d'admiration perpétuelle.

Chez les grands, dans les lieux publics, dans les réunions savantes, Franklin n'avait qu'à paraître pour exciter la curiosité et recevoir des témoignages éclatans d'intérêt, de vrais hommages de la multitude. Les premiers personnages de l'État se laissaient entraîner à cet en-

gouement extraordinaire, et des hommes dont l'exemple pouvait être si dangeux pour la stabilité de l'ordre monarchique, se firent les apologistes, les louangeurs outrés d'un étranger qui, après tout, politiquement parlant, n'était, aux yeux de bien des publicistes, qu'un rebelle estimable, sans doute, par ses vertus privées et ses rares talens ; mais coupable de félonie envers son roi et la mère-patrie, à qui il devait amour et obéisance.

Je ne prononcerai point sur ces différentes opinions ; mais je dirai, et personne, je crois ne me le contestera, était-ce aux ministres, aux grands du royaume, à donner tout ce lustre à un républicain ? Il faut avouer que si celui-ci faisait son métier, les autres n'entendaient guères le leur.

Franklin chez le Prince de Condé.

Franklin ayant appris que le Prince de Condé possédait un magnifique cabinet d'histoire naturelle, obtint son agrément pour le visiter en détail. Le Prince se fit un plaisir de l'accompagner dans toutes les salles de ce vaste *muséum des trois règnes*, et de faire déployer devant ses yeux ce qu'il contenait de plus précieux et de plus rare. Franklin fut très-sensible à cet honneur et à ce degré de complaisance peu commune. Il développa tout ce que son esprit d'observation

put lui fournir de plus profond et de plus sublime, dans cet examen des productions et des richesses de notre globe; et le Prince, après un entretien qui dura plus de deux heures, dit *que Franklin lui avait paru au-dessus même de sa réputation*. Comme ce républicain ne manquait jamais de saisir l'occasion de faire des allusions très-fines et très-spirituelles à l'indépendance des nations, et que les divers objets qui s'offraient à ses regards lui donnaient matière à ce sujet, il en profita habilement; mais le Prince de Condé, feignant de ne pas l'entendre, dirigea chaque fois la conversation sur des sujets qui devaient flatter l'amour-propre du docte étranger, en faisant de sincères éloges de ses belles découvertes sur l'électricité, et sur-tout de son utile invention des paratonnerres.

De son côté, l'Américain avait peine à revenir de la surprise que lui avait causée l'étonnante instruction de ce Prince. Il ne concevait pas qu'un homme d'un rang supérieur, qu'un prince, pût avoir la tête meublée à ce point, et il le répéta souvent. Franklin, né dans une classe obscure, partageait ce préjugé de la bourgeoisie, que les grands, les princes et les rois sont d'ordinaire des ignorans. Cependant il n'est besoin que de réfléchir sur les moyens que la fortune leur

donne pour soigner leur éducation, et à toutes les ressources mises en usage pour leur rendre les études faciles et nombreuses ; et l'on sera forcé de se ranger d'un avis différent. Il faudrait que le terrain fût bien ingrat pour que d'une aussi excellente culture, il ne sortit pas quelques bons fruits.

Le séjour de Franklin en France fut assez long, et fit une véritable révolution dans les esprits. Le Prince de Condé, qui en jugeait mieux que tout autre, disait souvent, en parlant de lui : *cet homme a fait de nos gentilshommes, des Brutus, des Guillaume Tell, des Washington : cela finira mal, si les ministres n'y veillent pas. Mais, hélas ! ils dorment sur un lit de roses et ne se doutent point des épines qu'elles couvrent !*

Réflexion du Prince de Condé, sur le séjour de Franklin en France.

La paix fut enfin signée entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. Les Américains obtinrent l'indépendance, et la Grande-Bretagne humiliée jura de se venger d'un tel affront. Si la véritable politique, celle qui repose sur les premières notions du bon sens, et l'assistance réciproque que se doivent les souverains contre les entreprises de la rebellion, ne condamnait pas cette guerre et cette paix, on pourrait dire que la France n'eût jamais une situation plus fière vis-à-vis de sa rivale ; mais leurs suites désastreuses

Paix signée entre la France et l'Angleterre, 1783.

nous forcent à réprimer ce mouvement d'orgueil national ; puisque c'est de ce jour que date la perte de notre monarchie.

Son A. S. M. le duc de Bourbon, au siége de Gilbraltar.

Cependant ces hostilités avaient procuré à notre Prince une jouissance bien digne du cœur d'un Condé. M. le Duc de Bourbon, accompagnant S. A. Monseigneur le comte d'Artois, s'était rendu au siége de Gibraltar, et y avait montré ce courage qui ne foiblit jamais chez les princes de sa maison, dans les cas mêmes les plus imprévus et les plus extraordinaires. La fameuse invention des batteries flottantes faillit lui devenir funeste ; embrâsées par le feu de la place, les *prames*, revêtues de liége, furent bientôt en conflagration, et le Duc de Bourbon, le comte d'Artois et le prince de Nassau-Siegen se trouvèrent dans un grand péril. Le Prince de Condé sut gré à son fils de son intrépidité ; mais il ne s'étonna pas du défaut de succès de l'entreprise. M. le Duc de Bourbon portait devant Gibraltar le nom de comte de Dammartin.

Un grand personnage, le descendant de Gustave-Vasa, vint en France après la pacification générale, et le Prince de Condé se chargea de lui montrer comment les Bourbons savent acceuillir les souverains étrangers.

En traversant la Bourgogne, le roi de Suède

Gustave III, s'arrêta à Dijon pendant quelques heures, et quoique ce fût au milieu de la nuit, il voulut voir la Place Royale, et la statue équestre de Louis XIV. Ayant demandé qui gouvernait la Province? sur la réponse que c'était le Prince de Condé, il dit que ce beau gouvernement valait un royaume du Nord, et qu'il l'en féliciterait dans l'entrevue prochaine.

Gustave III, en France.

Ce monarque, dont la fermeté avait su rendre à sa couronne des droits que des ministres et un sénat ambitieux avait usurpés, s'était formé une grande idée de notre Prince, par le récit qu'il en avait entendu faire à de vieux généraux allemands, et il s'était confirmé dans cette opinion par les discours des habitans de la Bourgogne.

Mais cette avantageuse impression devint encore plus vive à son passage. Dans une des dernières villes de cette province, pendant qu'on relayait à la poste, un vieil officier invalide ayant été remarqué par le monarque, l'auguste voyageur lui fit plusieurs questions sur son âge, sa carrière, sa fortune. *Sire*, lui dit le respectable militaire, *j'ai servi sous un homme qui connaissait bien le métier?* Qui donc? lui répondit Gustave : *Eh ! le Prince de Condé ; cela s'entend d'un seul mot : j'ai reçu près de lui trois bles-*

Belle réponse d'un officier qui avait servi sous le Prince.

sures, et je ne m'en plains pas, car il était en face de l'ennemi tout aussi bien que moi. Mais il ne m'a pas perdu de vue, il m'a fait entrer aux Invalides, et comme je n'aurais pas pu vivre avec ma femme et mes enfans de mon traitement modique, il m'a fait, de sa bourse, une pension, qui, Dieu merci! me donne les moyens de cheminer tout doucement, d'élever mes fils et de le bénir tous les jours. On dit que Gustave, ému jusqu'aux larmes, voulut donner à ce brave homme des marques de sa générosité; et qu'il les refusa en disant *que son général avait su le mettre au-dessus de tous les besoins!*

Cette rencontre ne donna que plus de respect à Gustave pour le Prince, et d'envie de connaître sa personne.

Ce roi courageux et habile, qui avait eu l'adresse et la force de remettre dans ses mains une autorité envahie par d'insolens et perfides olygarques, sous le prétexte spécieux de la liberté publique et du maintien de la constitution de l'État; ce roi qui avait détruit d'un souffle la monstreuse ligue d'un ministère, et de quelques intrigans qui voulaient former un pouvoir en Suède, régner sous le nom du prince, et asservir la nation, en se disant ses protecteurs, devait paraître aux yeux du Prince de Condé un

homme trop au-dessus du vulgaire, pour ne pas chercher à le connaître, à le juger, et tirer de ses conversations tout le parti possible.

Aussi, la réception qu'il lui fit fut-elle proportionnée à la haute estime dont il était pénétré pour ses talens et son grand caractère.

Tout ce que le luxe peut inventer et prodiguer de superbe, de délicat, fut mis en usage afin de plaire à Gustave III, et de le fêter.

Entre autres marques d'attention, le Prince fit jouer en sa présence la tragédie de Gustave-Vasa, et il ne voulut pas lui laisser ignorer qu'elle était d'un poëte bourguignon. Les jardins présentèrent mille singularités, mille enchantemens, et celui qui lui fut le plus agréable eut lieu dans la forêt. On y avait pratiqué, sous une voûte de feuillage, une caverne longue et obscure, à laquelle on arrivait à travers des rochers factices. Un morne silence, joint à l'épaisseur des ténèbres, inspirait une véritable terreur, et l'on ne savait pas où ce dédale conduisait, lorsque tout-à-coup le bruit des marteaux se fit entendre, une vive lumière succéda à la nuit, et quelques centaines d'ouvriers vêtus comme les mineurs de la Dalécarlie, portant en triomphe un des leurs, ayant une couronne sur la tête, eurent l'air de présenter le grand Gustave-Vasa,

Gustave quitte Chantilly avec regret.

soustrait par eux à la cruauté de Christiern, au plus digne de ses descendans.

Le roi de Suède fut long-temps à revenir de son étonnement, et en quittant avec regret Chantilly, il dit que cette scène reviendrait souvent à sa mémoire.

Mais toutes ces fêtes n'étaient que des efforts de l'art, et la nature vint d'elle-même offrir, peu de jours après, un singulier spectacle, aux yeux du Prince de Condé dans une de ses promenades.

Des cygnes sauvages s'abaissèrent sur une des pièces d'eau. Il ordonna qu'on leur coupât les ailes, et ces oiseaux furent forcés d'habiter sur le grand canal. Plusieurs moururent; mais il en restait encore deux, un mâle et une femelle, lorsqu'un chanoine de Senlis s'en approchant, leur entendit exprimer des sons mélodieux. Le Prince, dont l'oreille en fut également frappée, donna connaissance de ce fait à M. de Mongis, qui vint s'en assurer plus particulièrement, et qui en prit occasion de discuter dans un mémoire le sentiment des anciens sur le chant des cygnes, en présence des académies des sciences et des inscriptions. Le Prince de Condé invita les membres de ces savantes compagnies, à venir sur les lieux mêmes jouir du chant de ces oiseaux; et un cygne domestique ayant été sacrifié à la fu-

reur de deux cygnes sauvages, parce que, selon l'antiquité, ils ne chantaient que la victoire, ce qu'on avait prévu arriva. Les deux vainqueurs célébrèrent leur triomphe près du cygne domestique expirant, avec une harmonie sensible et assez agréable. Le mâle chantait en *mi*, *fa*, et la femelle en *mi*, *re*.

Triste vérité ! dit le Prince, en écoutant ce concert nouveau pour les spectateurs, *l'orgueil des victorieux chez les animaux, comme chez les hommes, insulte par des cris de joie à la douleur d'un ennemi terrassé et moribond !*

Le Prince de Condé va visiter les places frontières, 1784.

La cour envoya dans ce temps le Prince de Condé visiter les places fortes et les garnisons de la Lorraine, des Trois-Evêchés, d'une partie de l'Alsace et de la Franche-Comté. Partout il sut allier la sévérité du service avec l'aménité et la douceur; partout il se montra généreux, compatissant, prêt à écouter le soldat comme l'officier.

Il vient tenir les états de Bourgogne, 1784.

Ensuite il vint tenir les états de sa province; et s'étant rendu dans la place d'Auxonne, il y donna des louanges aux chefs du corps d'artillerie. Il se rendit ensuite à Saint-Jean de Losne pour inspecter les premiers travaux du canal, y fit un grand acte de libéralité en brisant les fers d'un père de famille, prisonnier pour dettes,

et fut reçu, comme de coutume, par les habitans de Dijon.

Parmi les discours qui lui furent adressés, ou qu'il entendit prononcer à l'académie, il distingua ceux de deux professeurs habiles *, et au théâtre il applaudit à la production d'un jeune auteur, qui fit représenter devant lui l'apothéose de Crébillon **.

Camp de Metz, 1785.

Il retourna peu de mois après à Metz, où l'on avait rassemblé un camp de plaisance, et il s'y fit accompagner du Duc d'Enghien.

Le jeune prince charma tout le monde, et se montra sous les plus heureux dehors. Mais comme sa santé faible encore pouvait souffrir des fatigues de la manœuvre, son illustre père tempéra son ardeur, et termina plutôt les exercices qu'il ne l'aurait voulu.

C'est à ce camp, qu'apercevant le régiment de Béarn, à qui l'on commandait une évolution,

* MM. Volfius et Baillot; le premier, ex-jésuite, d'une vaste et profonde érudition, d'une piété exemplaire, d'une bienfaisance active, a racheté par la plus noble confession, et le repentir le plus sincère, quelques momens d'erreur, quelques concessions faites à l'esprit philosophique. La mémoire de l'autre sera toujours chère à ses élèves, dont il était plutôt l'ami que l'instituteur.

** M. Amanton.

s'ébranler avec trop de vîtesse, il s'écria : *Ah! je reconnais bien là messieurs les Béarnais! ils sont toujours pressés de courir au feu;* et après la manœuvre, il fit distribuer à ce régiment une assez forte gratification, pour qu'il bût à son souvenir.

Ainsi donc, avant que notre malaise intérieur ne fût parvenu au dernier degré, l'état des choses permettait encore au Prince de Condé de jouir librement de quelques nobles plaisirs, et la pacification générale lui en procura un d'autant plus vif, qu'il était dans ses goûts les plus marqués.

On a vu antérieurement, qu'un jour de la semaine était consacré chez lui à un dîner militaire. Les officiers qui s'y réunissaient, étaient presque tous de l'armée de terre; et quoique les marins y fussent reçus avec distinction, rarement on en voyait à cette table.

Le Prince étant informé que, par une circonstance extraordinaire, quelques-uns des héros qui avaient illustré notre flotte se trouvaient à Paris, voulut jouir du plaisir de les voir réunis à ses côtés.

Plusieurs capitaines de la marine française sont invités à un dîner d'apparat, chez le Prince de Condé, 1785.

Ces braves qui avaient rendu à la marine française l'éclat dont elle avait brillé sous Louis XIV, et que la révolution lui a fait perdre une seconde fois, furent en conséquence tous invités au Palais-Bourbon.

Une galanterie chevaleresque présida à ce repas. Aux deux extrémités de la table, on avait élevé des forteresses. L'une représentait les bastions de l'île de la Grenade, l'autre la plateforme de Chandernagor, et au milieu des plateaux d'ornement, dans une espèce de naumachie, on voyait flotter les vaisseaux qu'avaient commandés en Amérique et Asie les fiers capitaines qui assistaient à ce repas.

Le Prince de Condé témoigna ses regrets de n'avoir pas pour convives le bailli de Suffren, les comtes d'Estaing, de Vaugiraud, d'Hector, et tant d'autres imitateurs des La Galissonière et des Thurot ; mais ils ne se trouvaient pas alors dans la capitale.

Le Prince donnant l'exemple, et dérogeant à l'étiquette dont il ne s'écartait que dans des cas peu communs, but à la gloire du conquérant de la Grenade, à celle du défenseur de l'Inde, et aux nombreux succès de nos armées navales.

Les santés se sucédèrent, et chacun des conviés reçut l'honneur d'entendre sortir de la bouche de l'hôte illustre, l'éloge de son fait d'armes le plus glorieux.

Cette réception si flatteuse, faite par notre héros à nos marins les plus distingués, fut connue dans tous les ports, et la flotte entière vit

dans ces égards une marque de l'importance qu'il mettait à ses succès.

Puisque cette scène si attachante rappelle les services rendus à la France par notre marine, sous le règne de Louis XVI, je ne dois pas laisser échapper les réflexions que son souvenir amène naturellement.

Toutes les trompettes de la renommée ne cessent point de célébrer les prodiges héroïques du quart de siècle qui vient de s'écouler ; et l'étendue de nos conquêtes, de notre domination, promptement passagères, il est vrai, est, pour beaucoup d'écrivains, un continuel sujet d'éloges et d'admiration. Cet enthousiasme est patriotique, et il y aurait autant de messéance que d'injustice à le blâmer. Mais ces publicistes, en accordant exclusivement leurs louanges à nos modernes époques, se piquent de ravaler tout ce qui les a précédées, et notamment les événemens militaires terrestres ou maritimes : est-ce donc tenir la balance avec équité ?

Certes, je suis loin d'approuver l'appui que la cour de Versailles a prêté imprudemment aux insurgés américains, et je me suis assez expliqué à cet égard ; mais en considérant les opérations navales auxquels cette guerre a donné lieu, il faut convenir que les flottes de Louis XVI ont

fait autant pour la gloire de la France, et avec moins de perte d'hommes et d'argent, que les armées de terre des différens gouvernemens révolutionnaires qui se sont succédés pendant vingt-cinq années.

Si l'Europe a fléchi sous nos armes dans ces derniers temps, pouvons-nous oublier que la terreur inspirée par le pavillon français, sous Louis XVI, a forcé nos fiers rivaux à nous laisser secourir librement nos alliés sur les rives de l'Inde, en Amérique, sur les côtes du Sénégal et de la Guinée, dans la Méditerranée comme dans l'Océan ! Qu'on veuille bien consentir à se dégager un instant de toute partialité, et l'on avouera qu'un gouvernement dont les armées navales peuvent cingler sans contrariété, et même avec une supériorité incontestable, sous le rapport de l'expérience et de la bravoure, dans les quatre parties du Monde, acquiert assurément autant de gloire réelle, que celui dont les troupes se promènent dans tous les Etats de l'Europe sous les étendards de la victoire !

C'est parce qu'il sentait que cette attitude de nos flottes rendait enfin sur mer à la nation, la prépondérance du grand siècle Louis XIV, que le Prince de Condé comblait leurs chefs de distinctions honorables et flatteuses.

Et en effet, portons nos regards sur les exploits de la marine de Louis XVI, et nous conviendrons qu'elle est digne de toute notre reconnaissance.

Deux fois les eaux de l'Inde délivrées du monopole anglais ; en Amérique, notre pavillon victorieux où, trente ans auparavant, il osait à peine se montrer ; les Albert de Rioms, les Lacloche-terie, les d'Orvilliers, les Suffren, les d'Estaing, renouvelant les prodiges des Duguai-Trouin, des Jean Bart, des Tourville, n'est-ce pas suffisant pour donner tout l'éclat de la gloire militaire au règne du malheureux Louis XVI, à moins qu'on ne veuille soutenir qu'il n'y a de renommée pour les armes que sur la terre ?

Franklin avait quitté Paris, et les habitans de cette capitale n'y pensaient déjà plus ; mais en France, il faut toujours un aliment à la curiosité publique. Un objet d'intérêt ou d'engouement général a-t-il disparu, qu'il doit être sans délai remplacé par un autre ; et dans l'état d'inquiétude, d'agitation, sans but déterminé, où se trouvaient les esprits, la moindre singularité devait nécessairement fixer sur elle tous les regards, toute l'attention.

Un physicien découvrit un secret déjà soupçonné par quelques adeptes ; mais ils n'avaient

Invention des ballons, 1784 et 1785.

fait qu'entrevoir une possibilité, sans pousser plus loin les recherches, et sans appliquer la théorie à la pratique.

Mongolfier obtint enfin le moyen de s'élever dans les cieux. Dès ce moment, on ne parla plus, on ne s'occupa plus que de voyages aériens. Chaque ville de France voulut avoir son ballon et son Icare. On fit mille tentatives différentes pour utiliser l'art de planer dans l'atmosphère, et l'on crut pouvoir tirer un grand parti de cette conquête sur le plus indocile des élémens. L'émulation s'empara de tous les professeurs, de tous les amateurs de physique. Il n'était pas une chaire, pas un cabinet où l'on ne fit des expériences ; les souscriptions étaient ouvertes de toutes parts, et les corps municipaux, les états de province, les intendans, encourageaient ces travaux par des actes de munificence portés quelquefois très-loin.

L'avocat-général Morveau fait une ascension aérostatique à Dijon.

Dijon, cette patrie des arts, ne pouvait pas rester étrangère au mouvement imprimé à la France savante. Un magistrat qui employait ses loisirs à l'étude de la chimie, l'avoçat-général Morveau, si connu dans nos discordes civiles, où il s'est fait un renom malheureusement trop capable de ternir tout le lustre dont ses profondes connaissances dans l'art des Bergman et des

Macquer l'avaient environné, ne voulut pas que le chef-lieu de la Bourgogne fût une des dernières villes qui offrissent, aux yeux du public étonné, la merveille du jour.

Il entreprit, secondé par un autre académicien, le professeur Bertrand, de donner à ses compatriotes un spectacle bien fait alors pour exalter les imaginations, et qui devait devenir, par la suite, aussi commun que le saut du tremplin et la danse de corde.

Mais les appareils pour mettre un ballon en état de quitter la terre, n'étaient pas encore simplifiés, et il en coûtait vingt fois plus qu'aujourd'hui, pour parvenir à se promener dans l'espace. L'avocat-général Morveau n'était pas riche; les élus lui fournirent des ressources pécuniaires, et ce ne fut qu'après deux essais infructueux, qu'il eût la gloire de percer les nues, en présence d'une population accourue des points les plus éloignés de la province, et effrayée autant que surprise de cette téméraire et brillante ascension.

Son triomphe fut beau. Après avoir traversé plusieurs régions de l'air, il descendit à six lieues de la ville, où il rentra aux acclamations générales.

Le Prince de Condé, en sa qualité de gouver-

Le Prince de Condé félicite M. de Morveau, et lui fait un présent, 1784 et 1785.

neur de la Bourgogne, écrivit au courageux aéronaute, une lettre de félicitations, et joignit ensuite à ce témoignage de son estime des marques effectives de sa générosité. Il mit dans cet honorable don, une extrême délicatesse, en disant qu'il priait M. de Morveau de vouloir bien l'accepter comme une indemnité des dépenses que son entreprise lui avait occasionnées. Et réellement, ce navigateur d'une nouvelle espèce, s'était vu forcé à de grands sacrifices, pour arriver à une réussite sur laquelle il espérait fonder sa réputation.

Le Prince de Condé se trouva d'autant mieux disposé à le récompenser de ses peines et du long emploi de son temps, qu'il avait été frappé de la hardiesse de la nouvelle découverte. Son âme vive, sans pour cela qu'elle s'écartât jamais de la raison, lui faisait embrasser avec chaleur tout ce qui pouvait agrandir le domaine des jouissances et des facultés de l'homme, et il manifestait cette noble propension chaque fois que les circonstances pouvaient l'y exciter.

Il avait soutenu Mongolfier de sa bourse et de son crédit, pleuré sur la catastrophe des estimables et infortunés amis, Charles et Robert, et n'avait pas répugné à mettre son nom à la tête de plusieurs listes de souscriptions destinées au perfectionnement des machines néces-

saires à la direction des aérostats, mécanisme dont l'insuffisance est actuellement démontrée; mais dont, à cette époque, les meilleurs esprits affirmaient la possibilité du succès.

Cet empressement du Prince de Condé à accueillir les explorations de la science et de l'esprit d'observation dans la grande mine des élémens qui composent ce monde matériel, lui fit écouter avec plaisir et avec intérêt les pompeuses promesses d'un étranger qui dans le même temps annonçait avoir enfin en ses mains un procédé curatif auquel aucune maladie intérieure ne pouvait résister.

Le médecin allemand Mesmer, plus fin, plus adroit que ne le sont communément ses compatriotes, avait jugé que Paris, l'Athènes des Gaules, ne repousserait pas une nouveauté entourée de tout le prestige du charlatanisme, et il vint avec confiance y ouvrir son école et ses baquets.

Mesmer au Palais-Bourbon, 1785.

Le magnétisme animal, annoncé comme un bienfait dérobé à la main de la divinité, pour délivrer la faible espèce humaine de tous les maux qui l'assiègent, fit dans peu de jours une fortune prodigieuse et devint le seul objet à la mode. Les hommes riches et désœuvrés y trouvèrent un moyen de distraction, les femmes

des sensations dont elles sont toujours avides, e les gens de l'art, les vrais amis de la nature, d'im portans sujets de comparaison et de méditation

Mesmer eut bientôt formé une foule de dis ciples, les uns par l'attrait du merveilleux, le autres par la manie du bel air, si influente sur le goûts et les opinions de nos sociétés privées, e quelques-uns par conviction intime. *La scienc* pénétra donc partout, et l'Esculape de Germani vint placer son baquet et le trépied de sa som nambule jusque dans les salles du Palais-Bourbon.

Le Prince de Condé fut long à donner so avis sur les expériences du docteur Mesmer alors assisté du *fidèle* et depuis du *perfide et in grat Delon*. Il ne voulut rien donner à la préci pitation, à la confiance aveugle, il examina décida sans partialité et convint que si les forme de l'empirisme devaient mettre en garde contr les assertions du *prétendu régénérateur de la doc trine hypocratique*, il était impossible de refuse à son système quelque réalité, quelque fonde ment, et même quelque efficacité.

Telle est encore l'opinion de beaucoup de gens, aussi recommandables par l'étendue de leurs connaissances, que par la rectitude de leur jugement.

Lorsque les commissaires de l'académie de

sciences eurent fait leur rapport au roi sur les effets probables du magnétisme animal, et qu'ils eurent conclu contre son utilité, le Prince de Condé se mit à rire en lisant cette œuvre vide de faits, d'observations, et peu digne d'une compagnie aussi célèbre, et il dit en plaisantant : *que monsieur Bailly parlait quelquefois contre le mesmérisme avec le ton d'inspiration de la somnambule en travail.*

Au reste, en homme sensé, il laissa l'empirique allemand et son jargon hermétique, et ne s'occupa plus du magnétisme, sur lequel on ne lui entendit jamais prononcer un seul mot par la suite.

Mais s'il se montra indulgent pour les rêveries de ce docteur, et s'il porta même la curiosité jusqu'à s'entretenir avec lui, il n'en fut pas de même à l'égard d'un autre charlatan plus dangereux et plus extraordinaire.

Un être mystérieux qui se disait tantôt Vénitien, tantôt Maltais, quelquefois Grec et même Abyssin, qui prétendait modestement que, semblable à Homère, neuf villes se disputeraient l'honneur de l'avoir vu naître, le fameux comte de Cagliostro, faisait diversion aux scènes souvent scandaleuses ou ridicules du baquet de Mesmer. Cagliostro, 1785.

Accompagné d'une femme aussi entreprenante, aussi audacieuse que lui, il débitait les impostures les plus absurdes et trouvait des auditeurs, des enthousiastes. Cet homme avait assurément fait une étude profonde du cœur humain. Il avait aperçu qu'il ne faut à la multitude que du neuf, du merveilleux, et que plus les fables qu'on lui débite blessent le bon sens, plus elles la touchent et lui plaisent ; et fort de cette observation, il en profitait largement, et en faisait, chaque jour, l'expérience utile.

A l'entendre, il avait vécu par delà trois mille ans, et assisté aux scènes les plus remarquables de l'histoire. Il avait connu les Pharaons, pris place à un festin entre Salomon et la reine de Saba, et dansé aux noces de Nabuchodonosor.

Son courage s'était montré à la bataille de Tymbrée, et dans les rangs de l'armée de Cyrus ; au siége de Tyr, avec Alexandre, et il avait résisté à la profanation du temple de Jérusalem par Antiochus. Il tenait de la bouche de Catilina tous les secrets du complot déjoué par Cicéron ; il s'était trouvé chez Cléopâtre, quand elle fit dissoudre la perle ; chez Pilate, lorsqu'il condamna le Sauveur, et avec Joseph d'Arimathie,

quand ce juif et les saintes femmes ensevelirent ses restes divins.

Dans les temps postérieurs, il se vantait de l'affection que lui portait le calife Aaron-Alraschid, avait accompagné ses ambassadeurs à la cour de Charlemagne; et quatre siècles après il avait assisté à la bataille de Bouvines, et couvert Philippe-Auguste de son bouclier. A l'entendre, Saint-Louis rendit le dernier soupir dans ses bras. Au commencement du siècle suivant, les Templiers trouvèrent en lui un défenseur devant Philippe-le-Bel, et cent ans après il vit brûler Jeanne d'Arc à Rouen; d'où il partit pour guerroyer contre les infidèles qui menaçaient Constantinople, dont il prévoyait le siége depuis long-temps. Là, il avait reçu une blessure grave en secourant Constantin-Paléologue, et deux lieutenans de Mahomet II étaient morts sous ses coups. Il montrait une pantoufle de la papesse Jeanne, la boîte où Alexandre Borgia renfermait ses poisons, un poignard que lui avait remis le pape Jules de la Rovère, une épître en vers que le Tasse lui avait adressée, le pinceau avec lequel Raphaël a peint la Transfiguration, une bague donnée par Diane de Poitiers, dont il avait arrêté le cheval fougueux à la chasse, des cheveux de madame de Mon-

tespan, et un lingot d'or provenant d'une opération alchimique faite devant le duc d'Orléans, régent.

Et dans les hôtels, dans les palais des grands, des princes, il trouvait des approbateurs, des croyans, des disciples !

Mais il ne bornait pas là ses extravagantes narrations. Selon lui, il avait le pouvoir d'évoquer l'ombre des morts à volonté. Dans plus d'une famille où il s'était introduit, il avait eu l'art de persuader qu'à sa voix, les êtres qui leur étaient le plus chers leur apparaîtraient quand il en donnerait l'ordre, et ses mensonges avaient réussi au-delà même de ses souhaits.

Enfin, il possédait le secret de transporter un corps à mille lieues de distance, dans quelques secondes, et même de le faire exister dans deux endroits à la fois; et pour que rien ne manquât à son *omnipotence*, la transmutation des métaux n'était pour lui qu'un jeu, et au moyen d'une certaine poudre, il congelait une goutte d'eau et en faisait un diamant ou une perle.

Un homme qui fait de l'or, des pierres précieuses, selon son bon plaisir, doit nécessairement être généreux et prodigue; le pauvre n'a qu'à s'adresser à lui pour voir cesser ses souffrances.

C'est ce qu'avait bien senti le comte de Cagliostro.

Une bourse à la main, il parcourait les quartiers les plus populeux de Paris, et répandait quelques secours ; mais pour prévenir des demandes et des questions embarrassantes, il annonçait que, malgré le pouvoir qui lui était accordé de changer la nature des choses, il lui était défendu de suivre entièrement l'impulsion de son cœur. L'ordonnance de ce monde ne devait point être dérangée, et l'Être-Suprême ne lui permettait que d'adoucir légèrement les maux nécessairement compris dans les profondes combinaisons de l'organisation des choses d'ici-bas. Distribuant des charités, Cagliostro aigrissait adroitement l'esprit du peuple, lui faisait sentir tout le poids de ses peines, et déposait dans son cœur les germes de cette haine contre les rois, qui se sont si bien développés suivant ses désirs. Et les grands, frappés d'un aveuglement qu'on ne peut attribuer qu'à la main divine, appelaient ses discours incendiaires, *le langage de la philosophie*, et ils applaudissaient aux absurdes inventions de cet impudent thaumaturge, et ils s'irritaient contre les honnêtes gens qui voulaient le livrer, lui et ses néophites à la risée publique ! Aussi bien, enhardi par tant de

faiblesse et de complaisance, Cagliostro, remplissant son mandat, ne craignit-il point de diriger bientôt ses intrigues contre les personnes les plus élevées, et de compromettre les noms les plus augustes et les plus sacrés.

Le Prince de Condé repousse Cagliostro de son palais, 1785.

Il n'est point douteux que ce sycophante ne fut alors un des plus actifs agens de la secte qui préparait en Europe une révolution, dont la France, arrivée au point de maturité convenable, devait donner l'exemple.

J'ignore si le Prince de Condé avait deviné la mission et les intentions criminelles de ce chef des mystificateurs illuminés ; mais quoi qu'il en soit, sur la proposition qu'on lui fit de l'approcher de sa personne, il répondit que *Cagliostro n'était pas fait pour habiter le palais d'un prince, que l'obscurité d'un bagne lui convenait mieux, et que tous ceux qui s'étaient mis à la suite de ce nouvel Apollonius de Tyane méritaient d'être logés aux petites - maisons.* Mais les folies de tous genres se multipliaient alors chaque jour.

Il semblait, à cette époque, que les Français eussent besoin de préluder, par des disputes frivoles, à ces cruelles et longues discordes qui ont, six ans après, couvert de sang et de deuil tout le royaume et ensuite l'Europe.

Guerre des Gluckistes et des Piccinistes, 1785 et 1786.

Deux musiciens célèbres, l'un allemand, l'autre italien, se disputaient la palme de la gloire, sur le théâtre de l'Opéra de Paris. Gluck et et Piccini avaient partagé les amateurs en deux factions qui faisaient alternativement triompher les deux rivaux.

Dans l'Amphion de l'Ausonie, on admirait la légèreté, la grâce, la mélodie, la suavité des sons ; dans le Germain, on passait avec surprise du terrible au tendre, du sombre au gai ; mais ce qui dominait dans toute sa composition, c'était la science chromatique, et plusieurs personnes ne trouvaient le naturel, le vrai, que dans son récitatif.

Les sociétés se divisaient en Gluckistes et Piccinistes ; les journaux suivaient leurs bannières. Plusieurs écrivains distingués, des académiciens du premier mérite se jetèrent dans une polémique qui n'était pas toujours revêtue des formes de la politesse la plus exquise, pour soutenir la prééminence du talent de l'un sur l'autre, et le parterre de l'académie royale de musique devint plus d'une fois un champ de bataille, où plus d'une gourmade fut distribuée pour faire applaudir ou siffler les airs des deux fameux compositeurs.

Cependant Gluck l'emporta sur Piccini, et

bien qu'il y ait encore des récalcitrans, la majorité des *mélomanes français* se rangea bientôt du côté du musicien qui a si bien fait chanter Iphigénie.

Le Prince de Condé n'avait pas attendu cet arrêt du public pour se décider en faveur de ce dernier; il l'avait fait souvent féliciter sur ses succès, par Laujon, et celui-ci, ayant vaincu la timidité du célèbre artiste, l'amena au Palais-Bourbon, où il reçut de la bouche du Prince même des complimens faits pour l'enorgueillir, s'il n'eût pas porté trop loin la modestie, que bien des gens, au reste, croyaient feinte; parce que, dans certaines occasions, il montra un amour-propre excessif qui allait jusqu'à l'insolence, et même jusqu'à l'injustice, envers des hommes d'une grande habileté.

Le Prince de Condé apprit quelques particularités à ce sujet, et entre autres les tracasseries qu'il avait suscitées au grand Sacchini, dont les talens admirables offusquaient tous les hommes de sa profession, et il dit à Laujon : *Savez-vous que votre ami Gluck me fortifie dans l'opinion que je me suis formee de la supériorité de Sacchini; il a été bien maladroit de le persécuter, cela lui fera tort.* Rien n'était plus juste que cette réflexion.

J'interromps un instant le récit des faits, et je contemple non sans dégoût, non sans effroi, ce tableau de la société française. Je vois l'élite de la nation se prenant exclusivement d'amour pour un républicain d'un autre hémisphère, tandis qu'elle avait chez elle tant d'objets plus dignes de son culte; je l'examine se persuadant ensuite qu'on pourra diriger des flottes dans les régions aériennes, contre la fureur des vents; je la suis, repoussant avec dédain les leçons de l'expérience et de l'observation, pour adopter la chimère, ou du moins la nouveauté si bizarre, si suspecte de la guérison des maux internes, par les oracles d'une pythonisse, et pour mettre le comble à tant de démence, d'imbécilité; je la trouve ajoutant foi aux prétendues confidences, aux révélations, aux sortiléges d'un inconnu qui avait peine à se faire entendre, et qui ne se sauvait souvent des mauvais pas où l'engageaient ses absurdes narrations, que par l'excuse d'une grande difficulté à s'expliquer clairement! Enfin, la capitale se divise entre deux musiciens; des amis, des parens se brouillent pour des *airs de bravoure et des andante*, et nos salles de spectacle offrent l'aspect des anciennes factions du cirque, où l'on se battait pour le triomphe d'un gladiateur! Jours de

vertige, jours de délire, vous nous annonciez une dissolution complète! Que peut faire un peuple quand il en est là? périr par une révolution, ou recevoir de quelque génie un avertissement du danger qui le menace, et les indications pour éviter le précipice! et ce génie, nous ne l'avions pas dans nos conseils!

Ce qui va suivre démontrera à tout homme capable de penser, que notre perte était inévitable.

Cependant la sagesse du Prince de Condé aurait pu nous garantir de la chute; mais il n'était rien dans l'Etat, et ses réflexions judicieuses n'ont eu d'autre effet que de prouver à ses contemporains et à la postérité la droiture de son sens.

Il eut besoin encore d'en faire usage dans deux circonstances pénibles où il dut lutter contre l'entraînement et le caprice universels, sans néanmoins se rendre le champion ostensible de maximes dont il connaissait toute l'importance, mais qu'il n'était point obligé de faire respecter. Il déplorait souvent les erreurs et l'incurie ministérielles; mais, invariable dans son système de prudence et de circonspection, il ne se prononçait jamais, à moins qu'on ne l'y contraignît, en voulant lui faire prendre part à ce que son cœur ou son jugement désapprouvaient.

Beaumarchais, cet aimable intrigant, que nous avons vu aux prises avec la magistrature du chancelier Maupeou, et dont l'esprit, la vivacité, les grâces et la singulière énergie avaient fait oublier la naissance et les moyens peu délicats par lesquels il était parvenu à la fortune, voulut aussi fournir une arme à l'arsenal où la philosophie déposait, pour en faire usage incessamment, les foudres destinées à écraser le monarque, la monarchie et la religion. Cet arsenal, c'était l'opinion publique. Chaque jour corrompue par les pièces de théâtre, les débats judiciaires, les prétendus bons mots colportés des salons dans les cafés, et de là dans la dernière taverne, elle ramassait avidement tout ce qui tendait à détruire le respect et l'obéissance due au trône et aux autels, et se montrait impatiente d'un bouleversement total. Beaumarchais, 1785.

Il fallait attaquer à la fois le prince, les grands, la justice, la religion et la morale : Figaro se chargea de ces quadruples hostilités, et sortit du cerveau de Beaumarchais, tout armé d'épigrammes et cuirassé de sophismes politiques. Figaro, 1785.

Des magistrats, des écrivains fidèles encore aux vieilles règles, et assez pénétrans pour prévoir les maux qui devaient naître d'un tel

excès de licence, crurent leur honneur et leur conscience compromis, s'ils n'opposaient point une digue à ce torrent d'immoralité et de perversité sans exemple.

La représentation de Figaro fut suspendue, permise, suspendue de nouveau, et l'on espérait de la fermeté de la cour, ou de son instinct, qu'elle ne se laisserait point bafouer au conspect de tout Paris, et par suite, de tout le royaume, lorsque *cet esprit de vertige et d'erreur*, dont parle le poëte, et que l'Ecriture nous peint encore mieux, l'emporta sur les conseils de la raison.

On avait cherché, dans cet intervalle, à s'appuyer de la protection du Prince de Condé, pour obtenir de l'autorité supérieure cette permission qu'elle refusait avec tant de sagesse, et des amis de Beaumarchais avaient essayé d'en glisser quelques mots dans les assemblées du Palais-Bourbon; mais le Prince fut insensible à ces atteintes adroitement portées; et lorsqu'il se vit obligé de s'expliquer clairement, il dit qu'il *laissait aux magistrats à faire leur devoir, et que ce n'était point à un prince du sang à s'immiscer dans la police des théâtres.*

Figaro rassembla la foule pendant quatre-vingt-quinze représentations, qui ne furent pas

interrrompues; et les premiers personnages de l'Etat, les nobles, les juges, les militaires et même les ecclésiastiques, si quelques-uns, dérogeant à leur caractère, voulurent pénétrer dans l'enceinte où le barbier d'Andalousie débitait ses apophtegmes et ses lazzis, purent se donner la jouissance journalière d'être persiflés, vilipendés, aux applaudissemens perpétuels du public réuni.

Le Prince de Condé, qui n'a jamais prétendu se singulariser en rien, se décida à venir prendre sa portion de brocards et d'insultes, comme le reste de la cour, et à voir un valet se mettre beaucoup au-dessus du maître qui lui donne des gages. Selon sa réserve ordinaire, il ne dit rien qui pût blesser l'auteur, quoique ce dramaturge audacieux et sans frein, méritât bien qu'on usât de représailles avec lui; il parut au contraire s'être beaucoup amusé de *l'imbroglio*, convint qu'il n'avait point compris parfaitement l'intrigue, et ajouta que ce Beaumarchais, dans *son pathos philosophique, était toujours original.*

Fort de cet aveu, un indiscret partisan de ce dernier, crut pouvoir vanter à outrance l'œuvre nouvelle dont il était enthousiasmé, et ne s'arrêta plus dans ses éloges inconvenans. Le Prince, qui avait long-temps gardé le silence, l'interrom-

Opinion du Prince de Condé, sur les conséquences politiques de la pièce de Figaro.

pit enfin, en lui disant : *Monsieur, tout cela est fort beau ; mais n'est-il pas bien douloureux de voir saper le trône, le temple de la justice et l'autel, par du galimathias ?*

Le louangeur se tut : je ne le nommerai pas ; mais l'imprudent ne se doutait guère alors, que les débauches d'esprit de Beaumarchais et de ses collaborateurs en révolution, le feraient monter un des premiers sur les échafauds de Robespierre.

Le Prince de Condé refuse de protéger Mirabeau, 1786.

L'impulsion était donnée ; il n'y avait plus que le faux brillant et la dépravation des idées capables de plaire. Et une certaine classe d'hommes que l'on regardait comme les organes de l'opinion, et qui pourtant n'avaient pas encore pu la pervertir entièrement, était assez nombreuse pour faire illusion au pouvoir.

Le fameux Mirabeau, dont les aventures galantes intéressaient tout un sexe en sa faveur, parce qu'il avait parlé d'amour avec l'accent d'un homme hors de raison, faisait l'objet des conversations du beau monde de la capitale. Il avait enlevé une femme à son mari ; pouvait-on ne pas être indulgent pour cet acte de l'ivresse du sentiment ? Un tribunal l'avait frappé de la peine capitale ; n'était-ce pas un acte de barbarie, fruit de notre gothique et inhumaine législation ? Il

avait été détenu dans une forteresse, par la clémence du souverain qui avait bien voulu ne pas le livrer au bourreau; n'était-ce point l'abus le plus monstrueux de la puissance? n'était-ce pas l'excès le plus épouvantable de la tyrannie? Tels étaient les discours des gens qui n'avaient à la bouche que les mots d'humanité, de vertu, de propriété, de justice, de police et de lois! Apparemment, selon eux, que le rapt d'une femme n'était pas une violation de propriété, et que l'arrêt d'une cour souveraine, rendu d'après les lois existantes, ne leur paraissait pas une émanation de justice!

On voulut circonvenir le Prince, l'apitoyer sur sa position, et obtenir de lui sa protection près des ministres, pour qu'ils permissent à Mirabeau de paraître sans aucune contrariété dans la capitale; il ferma la bouche aux intermédiaires trop obligeans qui avaient compté sur son assistance en faveur de ce trop célèbre comte, par ces paroles que n'eussent pas désavouées les sages de l'antiquité : *Vous me parlez*, dit-il, *de son esprit, je sais qu'il en a beaucoup; mais je n'aime pas ces génies brillans, dont une partie de l'éclat ne provient que des incendies qu'ils allument. Si le comte de Mirabeau a autant de profondeur de talent et de verve qu'on le*

dit, c'est à attaquer les vices de la société, et non à en faire l'apologie qu'il doit employer ses moyens extraordinaires. Le ravisseur d'une femme se rend, par le fait, l'ennemi de tous les époux, de tous les pères de famille. Si de nos jours on arrive à la gloire, en prenant de tels chemins, convenons qu'il nous reste là de tristes ressources pour nous illustrer. Mirabeau, à qui cette réponse fut rapportée, ne la pardonna jamais au Prince de Condé, et les violentes sorties qu'il fit depuis à l'assemblée constituante, contre ce Prince, n'ont eu pour motif secret que la haine qu'il lui portait, et qu'il ne prenait pas même la peine de dissimuler.

Cependant le Prince de Condé, toujours juste, le loua d'avoir écrit contre les lettres de cachet, qu'il appelait *des mesures strangulatoires de M. de Saint-Florentin*, ancien ministre qui en avait fait le plus d'usage, et ce mot prouve combien ce Prince détestait l'arbitraire.

De tant d'inconséquences, il prévoyait la chute de l'Etat, et ces tristes pressentimens ne furent pas vains. Toutes les têtes étaient bouleversées, et jusque dans le sanctuaire de Thémis, jusque sur les fleurs de lis, où la fidélité et la sagesse des du Harlai, des Molé, des Lamoignon, s'étaient signalées si souvent, l'esprit

d'une opposition et d'une résistance quelquefois puériles, puisqu'elles n'avaient d'autre but réel que la contrariété et l'intention de faire du bruit, vint agiter nos jeunes magistrats.

Je n'entrerai pas dans toutes les divisions qui éclatèrent entre les grands corps judiciaires et les ministres, et que j'ai déjà fait pressentir. Je me contenterai de dire que, depuis 1783 jusqu'en 1787, le gouvernement et les cours souveraines furent dans un état de chocs perpétuels, et que, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, le ministère, le grand conseil et les parlemens se firent, presque sans interruption, une guerre d'arrêts qui, se cassant alternativement, jetaient le désordre dans la législation, et rendaient très-incertaine la condition des citoyens. Des exils, des lettres de jussion palliaient le mal en apparence, et l'aggravaient en réalité; enfin une catastrophe était inévitable, et le Prince de Condé s'était expliqué à ce sujet d'une manière à ne pas laisser de doute sur l'époque d'une révolution qu'il regardait comme très-prochaine *.

* Dans l'espace de cinq années, les parlemens de Bordeaux, de Rouen, de Dijon, de Besançon, de Rennes furent plusieurs fois mandés à Versailles, soit en corps,

Une fermentation difficile à décrire se faisait donc remarquer dans toutes les classes de la société, et différens événemens, qui doivent trouver ici leur place, naquirent de cette fièvre alarmante, et contribuèrent à la porter au dernier paroxisme.

Mais, avant que d'aborder cette penible et douloureuse série des dernières erreurs et des dernières folies de la fin du siècle qui vient de disparaître, reposons nos regards sur le tableau d'une des scènes les plus attendrissantes et les plus heureuses auxquelles le Prince de Condé ait jamais assisté. Il se plaignait souvent de ce que sa forêt était devenue le lieu de prédilection de tous les infortunés qui, ne voulant pas se tuer à Paris, sous les yeux de leurs amis et de leurs parens, cherchaient au loin un dernier asile, une terre tranquille, où ils pussent terminer leur pénible existence, et il témoignait son regret de ne s'être jamais rencontré à temps,

soit dans la personne de leurs premiers présidens, procureurs-généraux et greffiers en chef, pour voir biffer sur leurs registres, des arrêtés qu'ils ne manquaient pas de renouveler à leur retour, en persistant de plus fort, dans l'exposé de leurs griefs et doléances. Le Prince de Condé, qui sentait toute l'inutilité de ces voyages forcés, les appelait des *Pélerinages en robe rouge*.

pour en arracher quelques-uns à la mort. Il eut enfin cette douce jouissance.

Deux jeunes gens, habitant le faubourg du Roule, étaient épris d'une passion ardente dont ils n'avaient point à rougir. Des dissensions de famille, des raisons de convenances ne permettaient pas aux parens de les allier ensemble, et la douleur que leur causait ce refus obstiné, les jetait dans un violent désespoir.

La pernicieuse lecture des romans à la mode ne fit qu'alimenter le désordre de leur âme, et la trop célèbre aventure des amans de Lyon, peinte sous des couleurs séduisantes, par tous les écrivains du jour, acheva de leur troubler l'esprit, et les porta à la funeste résolution d'imiter ce double suicide.

Mourir d'un même coup, dans les bras l'un de l'autre, leur parut l'unique remède à leurs maux, et les horreurs du trépas leur semblèrent préférables au supplice de vivre séparés.

Dans cette pensée, ils firent serment de se trouver, le même jour, dans la forêt de Chantilly, voulant, par cette distance, laisser ignorer à leurs cruels parens le lieu où ils avaient perdu la vie.

Arrivés dans l'épaisseur de la forêt, ils se jettent à genoux, demandent au ciel de leur par-

donner; et fondant en larmes, ils chargent les deux pistolets qui, dirigés sur leur poitrine, doivent les frapper à la fois. La main mal assurée, ils disposaient le fatal ressort destiné à faire partir les deux coups en même temps, lorsque la Providence ordonne qu'une seule des armes puisse agir, et lance le plomb mortel loin des insensés dont les vœux l'appelaient sur leur sein.

Le Prince de Condé se promenait alors, suivi d'un piqueur, dans les sentiers de la forêt; il pousse son cheval du côté où la détonnation s'est fait entendre, et voit une jeune fille évanouie près d'un jeune homme qui l'appelle en gémissant. Revenue bientôt à elle par les secours du Prince et de son valet, interrogée sur son état, les premiers mots qu'elle profère sont: *ah! tu vis encore!* et un torrent de pleurs inonde ses joues.

Le Prince jugea sur-le-champ que l'amour avait causé tout ce chagrin; et s'étant fait connaître, pour forcer ces jeunes gens à lui obéir, il les fit entrer dans un petit bâtiment qui se trouvait près de là.

On lui confia tout. On avoua l'horrible projet de s'entre-détruire, et l'on tomba à ses genoux, lorsqu'il fit sentir toute l'énormité du crime que des chrétiens commettent en disposant

d'une existence qui ne leur appartient pas. Ensuite, prenant ces enfans par la main, et on peut les appeler ainsi, car le plus âgé n'avait pas vingt ans, il leur dit : *Je vous rendrai heureux. Est-ce la disparité de fortune qui empêche votre union ? je saurai rétablir l'égalité entre vous.* Les amans, dans l'ivresse de la joie, tombèrent encore à ses pieds, et lui répondirent qu'ils étaient riches tous deux, que leurs familles jouissaient d'une grande aisance, et que l'inimitié qui régnait entre elles, était la seule cause du refus de consentir à un mariage ; mais que, s'il voulait faire connaître à leurs parens son désir de les voir unis, ils ne doutaient point que, par respect, les deux familles n'y consentissent. *Eh bien*, dit le Prince, *je ferai tout ce que vous voudrez ; et demain, je l'espère, vous n'aurez plus envie de revenir ici. Je vais donner des ordres pour qu'on vous reconduise à Paris ; j'y serai peut-être avant vous, et je ne me coucherai pas que votre bonheur ne soit assuré. Mais, écoutez, mes amis : ce sont les mauvais livres, les romans qui vous ont portés à l'acte le plus condamnable ; quittez cette lecture si dangereuse, et ouvrez ce petit volume ; il vous apprendra à supporter toutes les contrariétés, et à vous garantir du désespoir ;* et en même temps, il tira de sa poche *l'Imitation de Jésus*, qu'il

Le Prince arrache deux amans insensés à la mort, 1787.

portait presque toujours sur lui, et où il trouvait une substance céleste qui le fortifiait contre les assauts de la vie, et lui servait de préservatif contre les illusions de la naissance et les poisons de la grandeur.

Le Prince tint sa parole. Descendu, six heures après, au Palais-Bourbon, il fit avertir les parens de nos jeunes fous, qu'il désirait les voir. Ils accoururent à cette invitation; et trop honorés de l'intérêt que voulait bien prendre le Prince à leurs enfans, ils consentirent à une alliance dont ils n'eurent point à se repentir. Cette anecdote s'est conservée dans la mémoire des deux familles : on n'y prononce le nom de Condé que les larmes aux yeux, et l'on y conserve religieusement l'exemplaire de l'Imitation, de ce livre incomparable que Jean-Jacques-Rousseau lisait, après avoir médité sur l'évangile, quand il croyait avoir le plus à se plaindre de l'injustice de ses semblables, et où il trouvait des consolations. Hélas! la méchanceté des hommes de la révolution est venue troubler la paisible retraite d'un des fils de nos deux amans. Il s'est souvenu du livre donné par le Prince à sa mère; et en l'ouvrant, il a appris à supporter tous les coups dont la volonté de Dieu permettait qu'il fût frappé!

Mais le discrédit de nos finances allait toujours croissant, le désastreux système des emprunts n'ayant que pallié le mal, pour lui laisser ensuite faire de plus affreux ravages, la cour se trouva jetée dans les plus grands embarras. Elle pensa qu'en appelant à son secours les notables du royaume, elle devait en sortir enfin ; et divisant cette assemblée par bureaux, elle plaça à la tête de chacun d'eux un prince du sang.

Assemblée des notables, 1787.

Le Prince de Condé se montra, dans celui qu'il présidait, excessivement touché des malheurs de l'État. Il appuya les propositions qui tendaient à les faire cesser; et toujours attaché aux principes de la monarchie, il combattit celles qui pouvaient leur être contraires, sans avoir pour but direct et efficace l'allégement des souffrances du peuple.

De si bonnes dispositions n'aboutirent à rien. Le ministère et les notables furent toujours divisés ; la retraite du contrôleur-général Calonne fut le seul avantage que la nation crut en retirer, et le temps nous a appris, qu'en lui donnant postérieurement pour successeur le Génevois et républicain Necker dont l'agiotage avait déjà dévoré notre plus pure substance financière, on n'avait fait que hâter le moment de notre ruine totale.

Ambassadeur de Typoo-Saëb à Versailles et à Chantilly, 1787

Au milieu de ces tristes et fatales discordes, la cour de Versailles déployait encore le faste nécessaire au chef d'une grande nation. Semblable à l'astre qui jette plus de feux à son couchant, elle étala un luxe, une richesse extraordinaires quelque temps avant sa chute, et c'était malheureusement pour la dernière fois.

Les ambassadeurs de Typoo-Saëb vinrent des bords de l'Inde solliciter les secours du gouvernement français contre la puissance anglaise; le roi voulut les frapper par un spectacle qui leur imposât, et qui pût leur donner une haute idée de nous.

En conséquence, il les reçut dans la grande galerie du château, assis sur un trône d'or, au milieu des princes, des grands, des premiers généraux, des chefs de la magistrature. Douze cents femmes titrées, vêtues avec la plus grande élégance, et couvertes de diamans, ajoutaient à cette pompe toutes les séductions de la beauté, et les envoyés des princes asiatiques furent tellement saisis, à la vue de tant de grandeurs, qu'ils restèrent muets, et ne se remirent que difficilement de leur émotion.

Après cette audience solennelle, ils furent reçus chez tous les princes; et dans leurs excursions autour de Paris, ils virent et admirè-

rent le château de Chantilly, qu'ils comparèrent pour la vaste étendue à la grande pagode *d'Amadabad*.

Les eaux jaillissantes leur parurent une des plus grandes merveilles, et sur ce qu'on leur apprit qu'elles ne cessaient jamais, tandis que celles de Versailles ne jouaient que par intervalles, ils dirent qu'ils préféreraient habiter avec le Prince, plutôt que de rester dans cette ville. Ils ajoutèrent encore qu'ils seraient bien aises de recevoir de lui de sages leçons, pour se défendre contre les Anglais; et que, si leur maître avait un général aussi habile, il saurait bien se soustraire à la domination de la compagnie des marchands de Londres. La haute opinion que ces étrangers avaient conçue du Prince était une preuve de l'étendue de sa réputation.

Les parlemens dissous et remplacés par une cour plenière et des grands bailliages, 1787.

Néanmoins, plus on avançait, plus le char de l'État avait peine à marcher. Tout rapprochement entre les ministres et les parlemens devint impossible. Les premiers pensèrent qu'il ne leur restait plus qu'un seul moyen qui fut proposé par le chef du conseil, la suppression de ces corps judiciaires et leur métamorphose en cour plénière et en grands bailliages. La nation manifesta son improbation; mais la crise était trop forte et trop périlleuse, pour que les premiers

personnages du royaume appuyassent ostensiblement ce mouvement d'opposition, qui prenait un caractère capable d'alarmer sur le sort de la monarchie, et le Prince de Condé se conduisit, dans cette occurrence, avec toute la réserve et la politique d'un ami sincère du roi et du peuple, et d'un rigoureux défenseur de nos anciens principes.

Il joignit donc sa voix à celle des pairs de France, qui réclamaient le maintien de nos institutions et de nos franchises; mais il y mit la mesure commandée par les circonstances.

Au reste, la frêle machine, inventée par l'archevêque de Sens, et le garde-des-sceaux Lamoignon ne fut pas même mise entièrement à exécution, ou du moins, elle tomba en pièces, aussitôt que l'on eût tenté de la mettre debout, et le roi se vit forcé de rappeler les parlemens que le vœu de la nation paraissait demander à grands cris.

Les parlemens rappelés, 1788.

On assembla ensuite vainement les notables une seconde fois.

Un vœu général semblait alors se prononcer de toutes parts pour la tenue des états-généraux. Louis XVI, qui ne savait rien refuser de ce qui pouvait rendre son peuple heureux, s'empressa de se conformer à ce prétendu désir universel, et il signa l'édit de convocation, sans se douter

Etats - généraux convoqués, 1788 et 1789.

qu'il signait son abdication et son arrêt de mort.

A peine cet édit fut-il proclamé, que les parlemens s'aperçurent bientôt qu'ils s'étaient grossièrement trompés, lorsqu'ils avaient cru diriger cette assemblée, ainsi que les élections qui devaient la précéder. La cour, lasse des tracasseries qu'ils lui avaient suscitées dans les derniers temps, voulut tirer parti des états-généraux pour se débarrasser à jamais de ces corps incommodes, et tout fut perdu.

Ayant appris ce qui se passait à Grenoble, à Rennes, et dans d'autres villes parlementaires, Dijon qui, comme elles, s'était abandonné à une allégresse vraiment immodérée, lors du rappel de ces cours souveraines, changea tout-à-coup d'affection, ainsi que le reste de la province soumise au gouvernement du Prince de Condé. Il en éprouva un vif chagrin, parce qu'il s'aperçut que cette altération dans les sentimens du peuple tendait à l'adoption du système démocratique.

La Bourgogne agitée, 1788 et 1789.

La Bourgogne présentait alors un aspect affligeant. L'intendant, soumis aux volontés des ministres, et suivant leurs instructions secrètes, donnait l'impulsion aux différentes corporations civiles, judiciaires et ecclésiastiques, pour les engager à demander dans leurs cahiers de doléances, des innovations aux anciens principes

constitutifs du royaume. Le parlement s'obstinait à maintenir, par des arrêts de direction, l'ordre antique de la monarchie; les élus des Etats qui avaient à se plaindre des longues tracasseries de la cour souveraine et de sa tendance à s'immiscer dans l'administration, mais qui cependant voyaient avec effroi l'approche d'une révolution terrible, flottaient entre ces deux systèmes, et le gouverneur, à qui des rapports sur la situation singulière d'une province à laquelle il prenait tant d'intérêt arrivaient chaque jour, paralysé par des ordres supérieurs, ne pouvait que gémir sur son impuissance et sur l'état d'agitation auquel il voyait livré un pays qui avait joui si long-temps de la paix et du bonheur.

Ce qui se passait en Bourgogne avait également lieu dans le reste de la France.

Il serait difficile d'assigner tous les motifs de cette malheureuse conception ministérielle, et du changement subit qu'elle opéra dans l'opinion du peuple contre les parlemens. Je ne me crois pas assez de lumières pour mettre le doigt sur la cause primitive; mais je pense pouvoir en indiquer une qui n'a que trop coopéré à notre décadence générale.

Les cours souveraines avaient inconsidéré-

ment appris au peuple que la manifestation de sa joie ou de son improbation pouvait compter pour quelque chose dans le gouvernement de l'Etat, et influer sur les décisions de la cour.

Leurs remontrances *au seigneur roi*, presque irrévérencieuses dans les derniers jours de la monarchie, distribuées avec une profusion scandaleuse, même dans les plus basses classes, leurs protestations virulentes, avaient poussé la masse à une résistance inconnue jusqu'à ce moment. Dans plusieurs villes, des commandans militaires qui voulaient réprimer la trop bruyante opiniâtreté avec laquelle les habitans réclamaient le retour des magistrats, avaient été maltraités ; quelques bourgeois justement punis avaient été offerts à la sensibilité publique comme des victimes ; des chansons où les ministres étaient indécemment nommés, sacrifiaient ces agens du pouvoir à la risée, au mépris, et les personnes les plus augustes n'étaient pas même épargnées dans de criminelles allusions.

On ne fait point mouvoir sans danger de pareils ressorts : la cour n'eut qu'à s'en emparer à son tour et à les diriger contre ceux qui naguère les mettaient en usage pour les réduire au néant. C'est le parti qu'elle prit, sans y avoir réfléchi avec assez de maturité. Bientôt les par-

lemens n'existèrent plus, et la monarchie s'écroula avec eux.

Quelques personnes qui jugent superficiellement me taxeront peut-être de contradiction, en me voyant blâmer avec tant de véhémence des corps politiques que j'ai qualifié de soutiens et de sauveurs de l'Etat. Ces deux opinions si différentes sont cependant bien faciles à concilier. Les parlemens ont été les colonnes et la gloire de la France, tant qu'il ne se sont point écartés de la ligne qui leur était tracée par leur institution. Respect au roi, justice au peuple, maintien des lois, réprobation de l'arbitraire, tels étaient leurs devoirs; mais dès qu'ils ont mis l'amour-propre et l'ambition à la place, ils ont ébranlé l'édifice monarchique jusque dans ses fondemens. Un ministère habile, au lieu d'aller chercher contre cette magistrature égarée, un funeste auxiliaire dans le peuple, *pour qui, et non par qui il faut tout faire*, aurait su ramener à l'ordre ces jeunes conseillers turbulens, qui, à toute force, voulaient se populariser par leur opposition à la cour, et les parlemens, revenus aux vieilles doctrines des Talon, des Seguier, des d'Aguesseau, auraient encore défendu le trône de toutes atteintes.

Les Etats-généraux s'assemblèrent donc, et

s'ouvrirent sous de tristes auspices. Dès leurs premières séances on reconnut que de grands orages se préparaient au sein de cette réunion des trois ordres, et la cour en fut effrayée. Ouverture des Etats-généraux, mai 1789.

Un instant, Louis XVI, reprenant cette énergie qu'il n'aurait jamais dû quitter, voulut faire par lui-même un bien, dont la justesse de son esprit lui montrait les états-généraux incapables. Mais la séance royale où il notifia ses volontés, n'ayant point été soutenue avec une fermeté qui était indispensable, loin de décourager la faction, l'enhardit davantage, et porta le dernier coup à l'autorité suprême. Séance royale, 20 juin 1789.

Depuis ce moment, les symptômes d'une grande rebellion se développèrent chaque jour. Les Princes étaient insultés dans d'horribles pamphlets; leurs palais étaient entourés de conspirateurs. Le feu, mis par la populace dans un atelier du faubourg Saint-Antoine, ne fut qu'un prélude à de plus grands excès, et le 14 juillet arriva. Journée du 14 juillet 1789.

Cette fatale journée est trop connue, pour que je souille mes pages du récit des scènes d'horreur qui sont marquées en lettres de sang dans les fastes de l'histoire. La révolte et la trahison des gardes-françaises contre le trône dont ils devaient être les sentinelles et les défenseurs;

la prise d'une forteresse par le peuple de la capitale ; le massacre de son commandant, au moment où les assiégeans feignaient de vouloir parlementer avec lui ; la fin tragique de l'intendant de Paris ; le supplice de la lanterne, inventé par les conjurés, pour satisfaire la fureur d'une populace effrénée : voilà ce que présente cette journée d'éternelle et affreuse mémoire.

Quelle influence elle eut sur les destinées de l'Etat ! Trente ans de troubles, de guerres intérieures et étrangères, le renversement de toutes les institutions respectées depuis treize siècles, la ruine du trône, l'assassinat du meilleur des rois, la destruction des temples consacrés à la divinité, la dévastation des provinces, la spoliation des familles, la proscription, les tribunaux révolutionnaires, la mort de plusieurs millions de citoyens par le fer des soldats ou la hache des bourreaux, la tyrannie d'un usurpateur sorti du dernier rang de l'armée, le bouleversement de l'Europe, l'anéantissement des plus nombreuses et des plus braves phalanges que l'on ait vu rassemblées depuis l'antiquité, et la double occupation de la France entière par les troupes des puissances coalisées : tels sont les résultats du 14 juillet 1789.

Ceux qui conçurent la grande conspiration de

ce jour trop fameux ; ceux qui l'exécutèrent, le ministre Necker, qui la fit servir à son triomphe, au rappel d'un exil qui ne dura que quatre jours, avaient-ils réfléchi sur les conséquences de ce premier pas de la désobéissance ? Je veux bien croire que si le tableau des malheurs qui lui succédèrent s'était tout-à-coup offert à leurs yeux, ils auraient reculé d'épouvante, et que l'entreprise n'aurait point suivi le projet. Un fol amour de la liberté, le goût du changement, l'espérance d'un mieux chimérique, les mots de peuple, de patrie, de droits, d'égalité, les égarèrent, les énivrèrent, les portèrent au crime de rebellion, et quand la carrière fut ouverte, quand ils s'y furent précipités sans frein, sans calcul, il ne leur fut plus possible de rétrograder.

Le Prince de Condé quitte Paris, 17 juillet 1789.

De ce moment, date l'émigration. Le Prince de Condé quitta le palais de ses pères, et le 17 juillet, il sortit de France pour n'y rentrer qu'avec le successeur de Louis XVI, après vingt-cinq ans d'un exil douloureux et forcé.

S. A. R. MONSIEUR, comte d'Artois, crut devoir aussi s'éloigner d'une ville où ses jours n'étaient pas en sûreté, l'autorité du roi méconnue, le pouvoir tombé entre les mains des chefs de parti, où nulles garanties n'existaient pour la tranquillité des Princes de la famille royale, où

déjà l'on parlait de diriger contre leurs personnes les excès de la plus vile populace. Ces premiers émigrés furent bientôt suivis par l'élite de la nation et par les hommes qui avaient manifesté le plus d'attachement à la cause monarchique *.

L'émigration commence, 1789

Ce serait ici le lieu d'examiner, sous toutes les faces, les différentes opinions sur l'utilité ou le danger de l'émigration, si approuvée par les uns, blâmée avec tant d'amertume par les autres; mais cette seule question demanderait des volumes avant que d'être résolue, et je ne puis me livrer ici qu'à quelques réflexions passagères.

Opinion pour l'émigration.

Les partisans de l'émigration assurent que c'était la seule voie tracée par l'honneur, le devoir et l'espoir justement fondé d'arracher le monarque aux mains des traîtres qui le retenaient prisonnier sous le prétexte de le conserver à l'amour du peuple. Ils ajoutent, qu'avec plus de bonne foi, plus de perspicacité et sur-tout plus de force dans les cabinets voisins, le sort de Louis XVI aurait bientôt changé; et que la France, soustraite dès 1790 au joug des hom-

* En quittant la France, les Princes firent connaître les motifs de leur départ à Louis XVI et à tous les habitans du royaume. L'importance de leur manifeste me fait un devoir de le faire connaître : il sera inséré dans les pièces justificatives à la fin de l'ouvrage.

mes de sang qui l'opprimaient au nom de la liberté, aurait évité ces longues horreurs, cette cruelle agonie politique dans lesquelles sa prospérité et jusqu'à sa gloire ont failli se perdre pour jamais.

Opinion contre l'émigration.

Les autres soutiennent qu'en fuyant le sol de la France, qu'en laissant le champ libre aux ennemis de l'ordre, des lois, de la religion et de la monarchie légitime, on livrait le roi pieds et poings liés à toute leur rage, et que l'on ne servait que trop efficamment leurs horribles combinaisons; qu'en restant dans l'intérieur, les gens de bien auraient formé une barrière assez puissante pour arrêter le torrent de la révolution, et que leurs efforts, opposés à ceux des novateurs, auraient sauvé du naufrage le vaisseau de l'État.

Situation des nobles, des prêtres et des royalistes.

Mais ceux qui soutiennent cette dernière opinion, ont-ils présente à l'esprit la situation de la France à cette déplorable époque? Voient-ils des incendiaires parcourant les campagnes, excitant les paysans crédules et aigris par le malheur, à brûler les châteaux, à s'emparer des archives qui contenaient les titres des seigneurs, à maltraiter tout ce qui n'était pas de la classe populaire; les nobles, les prêtres, les privilégiés, tous les hommes qui tenaient des offices, des emplois de ce qu'ils appelaient l'ancien ré-

gime? Se rappellent-ils les troubles du Dauphiné, de la Bretagne, de la Provence, du Languedoc, du Comtat? Oublient-ils l'effet que produisait sur la population des villes et des villages le mot, le terrible mot d'*aristocrate!* Mettent-ils dans la balance le peu de résolution du monarque lui-même, qui n'approuva pas toujours les tentatives que l'on fit dans l'intérieur pour lui rendre la liberté, et même pour éloigner de son cœur le fer des assassins; qui loin de seconder ces élans du zèle et de la fidélité, les réprima, les punit, en quelque sorte, et qui se croyant coupable s'il faisait répandre, pour sa défense propre, une seule goutte du sang des rebelles qu'il voulait bien appeler son peuple, ne permit jamais qu'on s'armât pour la défense de la prérogative royale?

Que pouvaient donc faire alors les fidèles sujets de l'intérieur? Rien; et les trois cent mille émigrés, parmi lesquels il n'y en avait pas quarante mille en état de se mesurer contre les fougueux révolutionnaires, dispersés sur la surface de la France, paralysés par les chefs de la nation; en butte à toutes les suspicions populaires, sans appui dans les autorités du jour, qui étaient toutes dans le sens du système nouveau, n'auraient servi qu'à augmenter les nombreux holocaustes offerts à la liberté ou plutôt à l'anar-

chie, sur le soi-disant autel de la patrie, tout dégoûtant des sacrifices révolutionnaires.

Envain on argumenterait des événemens de la Vendée.

D'abord on remarquera qu'ils n'ont commencé que long-temps après l'émigration consommée : puis, on observera que, dans ce coin de la France, tous les habitans, ou du moins leur presque totalité n'avaient qu'une seule et même manière de penser, et que la résistance qui a pu facilement s'organiser sur les côtes de l'Ouest, n'aurait produit nécessairement que poursuites, arrestations, supplices, massacres et désastres dans les provinces ou cette unanimité de sentimens n'aurait pas existé, et où le parti de la révolution aurait toujours eu l'avantage, par l'appui assuré des pouvoirs judiciaires ou administratifs, par les décrets de l'assemblée constituante ou législative, et par l'assistance du roi même, que le faux système qu'il avait embrassé, forçait de traiter en réfractaires et en rebelles ses serviteurs les plus dévoués.

L'émigration, il le faut dire, a cependant causé un grand mal, dans un sens différent. Elle alimenta le trésor des révolutionnaires; mais on ne pouvait pas prévoir que l'incertitude des cours laisserait assez de temps aux ennemis de la monarchie pour se procurer un

moyen de crédit nouveau et jusqu'alors inconnu.

Une nouvelle carrière martiale et politique, va donc s'ouvrir devant le Prince de Condé, il va instruire les rois de l'Europe, qui s'endormaient au bruit de la chute du trône de Louis XVI, des attaques dirigées contre toutes les têtes couronnées; il va se préparer à lutter contre le monstre révolutionnaire, dont les bras s'étendent pour ébranler les États voisins, et pour les détruire de fond en comble; il va tirer l'épée dans la noble intention de défendre tout ce qui protége les hommes!

En le suivant dans sa vaste et difficile entreprise, en l'accompagnant au champ de bataille, nous imiterons l'exemple qu'il nous a donné, c'est de rendre une éclatante justice à la valeur des Français dont il repoussait les coups. Il admirait leur courage et pleurait sur leurs succès : il était fier de les voir se couvrir de lauriers; mais il aurait voulu qu'ils unissent leurs trophées au panache blanc.

Si donc nous avons à gémir sur l'effusion du sang de nos compatriotes, de quelque côté que nous jettions les regards, nous aurons du moins la consolation de ne voir que des braves.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Nota. L'Auteur ayant été obligé de livrer ce volume à l'impression plutôt qu'il ne le voulait ; il est résulté de cette précipitation quelques fautes qu'il s'empresse de corriger.

Page 1, au lieu *des vertus qu'elle*, lisez : *des vertus que cette famille.*
33, au lieu de *furent*, lisez : *ce furent.*
69, au lieu de *Le Nautre*, lisez : *Le Nôtre.*
98, au lieu de *la belle conduite*, lisez : *sa belle conduite.*
99, au lieu *de son cœur*, lisez : *son cœur.*
128, au lieu de *étaient*, lisez : *étant.*
152, au lieu de *vers Dresde*, lisez : *vers la ville de Dresde.*
303, ligne 1, au lieu de *où*, lisez : *en.*
386, au lieu de *et Asie*, lisez : *et en Asie.*
425, au lieu de *séance du 20 juin*, lisez : *séance du 23 juin.*
432, au lieu de *crédit nouveau*, lisez : *crédit jusqu'alors inconnu.*

à Paris, au théâtre royal de l'Odéon; *brochure*, novembre 1815.

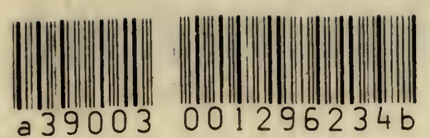
Les Pleurs du royal Troubadour, recueil dédié à S. R. *Madame*, Duchesse d'Angoulême.

Le Duc d'Enghien, romance; musique de Jadin.

Des avantages qui résultent pour la France du mariage de S. A. R. Monseigneur le duc de Berry, *brochure*; juin 1816.

Le plus beau Bouquet du Roi, ou treize mois de ses travaux, *brochure*; août 1816.

Les regards d'un chrétien tournés vers le Saint-Sépulcre de Jérusalem, *brochure*; mars 1819.


a39003 001296234b

